

Offre de formation DU et DIU du Collège des Sciences de la santé

Fiches de synthèse

MAJ octobre 18



Si vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires sur un DU ou un DIU

Merci de contacter :

- Le responsable pédagogique

- Scolarité DU et DIU scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr

- Unité Mixte de Formation Continue en Santé formation.continuesante@u-bordeaux.fr - Tel : 05 57 57 92 28

Pour plus d'informations : <https://sante.u-bordeaux.fr/>



Le collège **Sciences de la Santé**

Il a pour mission l'enseignement et la recherche dans le domaine de la santé au sens large : sciences fondamentales, sciences appliquées aux médicaments et produits de santé, biologie médicale, sciences de la vie, santé publique, sciences de l'environnement, sciences médicales et sciences odontologiques.

3 UFR

Sciences médicales
Sciences pharmaceutiques
Sciences odontologiques

2 Instituts

ISPED
Institut du Thermalisme

1 UF

Biologie

Nos atouts

Une offre de formation pluridisciplinaire, professionnalisante, attractive, cohérente

Une offre de formation à différents niveaux, en formation initiale, continue, en apprentissage, en contrat de professionnalisation et dans tous les domaines de la santé.

Un volet recherche de haut niveau

Partagé avec le Département Sciences du vivant et de la santé mais aussi avec le centre hospitalier et universitaire de Bordeaux, le centre de lutte contre le cancer (Institut Bergonié) et les collectivités territoriales.

Le développement de l'enseignement à distance (EAD)

Le Collège sciences de la santé et ses composantes proposent de nombreux diplômes intégralement en ligne pour le monde entier et des sites de regroupement dans divers pays d'Europe et d'Afrique.

Nos formations

- ◆ Diplôme d'État de docteur en médecine
- ◆ Diplôme d'État de docteur en pharmacie
- ◆ Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire
- ◆ Diplôme d'État de sage-femme
- ◆ Diplôme d'État de psychomotricien
- ◆ Diplôme d'État d'infirmier (grade de licence)
- ◆ 33 diplômes d'études spécialisées (DES) de médecine
- ◆ 39 diplômes d'études spécialisées complémentaires (DESC)
- ◆ 3 diplômes d'études spécialisées (DES) de pharmacie
- ◆ Environ 280 diplômes d'université (DU) / diplômes inter-universitaires (DIU)
- ◆ Première année commune des études de santé : concours maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie
- ◆ Année préparatoire aux concours paramédicaux
- ◆ 1 DEUST production et contrôle des produits de santé
- ◆ Certificat de capacité d'orthoptiste
- ◆ Certificat de capacité d'orthophoniste
- ◆ Certificat de capacité d'audioprothésiste
- ◆ 12 certificats d'études supérieures (CES) de chirurgie dentaire
- ◆ 1 licence (TECSAN - Technologies pour la santé)
- ◆ 6 licences professionnelles
- ◆ 9 mentions de master

Quelques chiffres clés...



18000
Etudiants



700
Enseignants
Chercheurs

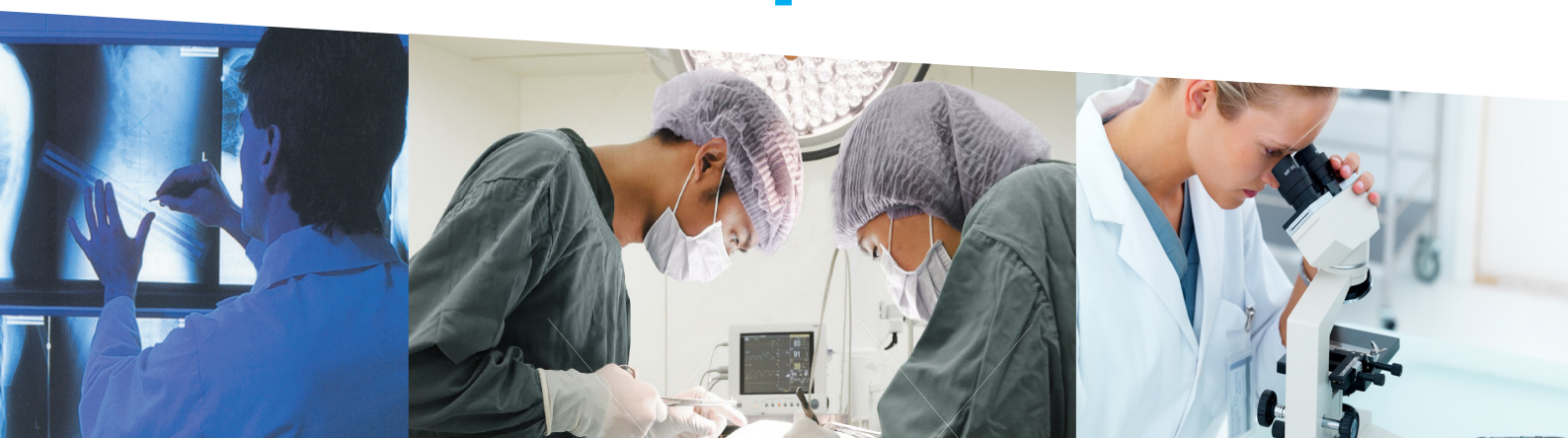


200
Personnels
BIATSS



280
Diplômes universitaires
et inter-universitaires

<https://sante.u-bordeaux.fr/>



ORIGINE DES INFORMATIONS

Les informations renseignées dans les fiches de synthèse ont été extraites des règlements propres à chaque diplôme.

LISTE DES DU/DIU

La liste est agencée dans l'ordre alphabétique des diplômes.

CONTACTS

L'Unité Mixte de Formation Continue en Santé vous propose :

- Conseil personnalisé et accompagnement dans la définition de votre projet et à chaque étape de sa réalisation : suivi individualisé pour votre reprise d'études ou vos obligations de formation
- Constitution des dossiers de financement et/ou de rémunération
- Constitution des dossiers de validation des acquis
- Élaboration de devis
- Aide au montage des dossiers de demande de Congé de Formation
- Gestion des conventions de formation professionnelle continue

formation.continuesante@u-bordeaux.fr - Tel : 05 57 57 92 28

La Scolarité DU et DIU peut vous renseigner :

- Si vous êtes stagiaire : Pour toutes questions concernant votre inscription administrative ou pédagogique.
- Si vous êtes responsable pédagogique : Pour toutes demandes de modification, d'ajout, de création de DU ou DIU dans ce catalogue de la part des enseignants responsables

scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr - Tel : 05 57 57 13 21

Sommaire

DU ACCOUCHEE ET NOUVEAU-NE : SUIVI A LA MATERNITE ET A DOMICILE	11
DIU ACCUEIL DES URGENCES EN SERVICE DE PEDIATRIE	13
DU ADDICTOLOGIE AVEC ET SANS SUBSTANCE : TABAC, ALCOOL, DROGUES, JEUX, COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES ET AUTRES	15
DIU ADOLESCENTS DIFFICILES : PSYCHOPATHOLOGIE DES ADOLESCENTS APPROCHES PSYCHOPATHOLOGIQUE, EDUCATIVE ET JUDICIAIRE	17
DU ALCOOLOGIE	19
DU ANATOMIE CHIRURGICALE DE LA MAIN	21
DU ANATOMIE CHIRURGICALE DES LAMBEAUX	23
DU ANATOMIE CLINIQUE CRANIO-FACIALE ET CERVICALE	25
DU ANATOMIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR	27
DU ANESTHESIE-REANIMATION DU SUJET AGÉ	29
DU ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE (A L'ILE MAURICE)_(Suspendu en 2018/2019)	32
DU ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE (AU MOZAMBIQUE)_(Suspendu en 2018/2019)	34
DIU APPAREILLAGE	36
DU APPRENTISSAGE A LA MEDECINE JUDICIAIRE EN GUYANE_(Suspendu en 2018/2019)	38
DU APPROCHES PALLIATIVES	40
DIU APTITUDE A L'EXPERTISE MEDICALE_(Suspendu en 2018/2019)	42
DU APTITUDE A LA MEDECINE D'URGENCE	43
DIU ARTHROSCOPIE	45
DIU AUTISMES	47
DIU BRULOLOGIE	49
DU CARDIOLOGIE (Ile Maurice)	52
DIU CARDIOLOGIE PEDIATRIQUE ET CONGENITALE	54
DIU CARDIOLOGIE PEDIATRIQUE ET CONGENITALE - FORMATION APPROFONDIE	57
DIU CHIRURGIE AMBULATOIRE	60
DIU CHIRURGIE BARIATRIQUE	62
DIU CHIRURGIE DES CARDIOPATHIES CONGENITALES	63
DIU CHIRURGIE DU PIED ET DE LA CHEVILLE	65
DIU CHIRURGIE DU RACHIS	68
DU CHIRURGIE IMPLANTAIRE ET PARODONTALE AU MAROC	70
DU CHIRURGIE MINI-INVASIVE DU RACHIS : NAVIGATION ET ROBOTIQUE – ORTHOPEDIE ET NEUROCHIRURGIE (POUR LES MEDECINS)	72
DU CHIRURGIE MINI-INVASIVE DU RACHIS : NAVIGATION ET ROBOTIQUE – ORTHOPEDIE ET NEUROCHIRURGIE (POUR LES PARA-MEDICAUX)	74
DIU CHIRURGIE OESO-GASTRO-DUODENALE	76
DIU CHIRURGIE ORALE ET PARODONTALE	78
DIU CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR	80
DIU CHIRURGIE REFRACTIVE –PHAKO EMULSIFICATION : CHIRURGIE DE LA MYOPIE ET DE LA CATARACTE	82
DIU CHIRURGIE RETINO-VITREENNE	84
DU CIRCULATION EXTRA-CORPORELLE EN CHIRURGIE CARDIAQUE ET EN SUPPLEANCE D'ORGANES	86
DIU COLPOSCOPIE ET DE PATHOLOGIE CERVICO-VAGINALE ET VULVAIRE	88
DU COMMUNICATION MEDICALE ET SCIENTIFIQUE	90
DU COMMUNICATION MEDICALE ET SCIENTIFIQUE (MAROC)	92

DU COMPLÉMENT ALIMENTAIRE : SECURITÉ, EFFICACITÉ, INNOVATION	94
DU COMPLEMENTS ALIMENTAIRES :_APPROCHES PHYSIOLOGIQUE ET MEDICALE_(Enseignement à distance).....	96
DIU CONNAISSANCES A LA PRATIQUE QUOTIDIENNE EN MEDECINE GENERALE	98
DU COORDINATION DES PARCOURS DE SOINS EN CANCEROLOGIE	100
DU COORDINATION MEDICALE D'ETABLISSEMENT, D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES_(Suspendu en 2018/2019)	102
DIU COORDONNATEUR ET GESTIONNAIRE DE PARCOURS HANDICAP	104
DU D'HYPNOSE MÉDICALE ET CLINIQUE_AU MAROC.....	106
DIU DE LASERS ET MEDECINE BUCCALE, CHIRURGIE BUCCALE	108
DIU DERMATOLOGIE CHIRURGICALE ONCOLOGIQUE	110
DIU DERMATOLOGIE ESTHETIQUE – LASERS DERMATOLOGIQUES – COSMETOLOGIE	112
DU DESASTRES SANITAIRES	116
DU DIABETOLOGIE ET NUTRITION AU MAROC	118
DU DIAGNOSTIC ET PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DES MALADIES APPARENTÉES	120
DU D'ODONTOLOGIE ET POSTURO-OSTHEOPATHIE	123
DIU DYSMORPHOLOGIE : ANOMALIES DU DEVELOPPEMENT ET SYNDROMES POLYMALFORMATIFS GENETIQUES.....	125
DU ECHOCARDIOGRAPHIE (ILE DE LA REUNION)	127
DIU ECHOCARDIOGRAPHIE ET IMAGERIE CARDIOVASCULAIRE NON INVASIVE	129
DIU ECHOGRAPHIE D'ACQUISITION	131
DIU ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRA-SONORES	133
DIU ECHOGRAPHIE GYNECOLOGIQUE ET OBSTETRICALE	136
DU ECHOSCOPIE	139
DU EDUCATION ET CONSEIL EN SANTE SEXUELLE.....	141
DU ELECTROPHYSIOLOGIE INTERVENTIONNELLE (ABLATION).....	143
DIU ENDOCRINOLOGIE ET DIABETOLOGIE PEDIATRIQUES	145
DIU ENDODONTIE CLINIQUE.....	147
DIU ENDOSCOPIE DIGESTIVE INTERVENTIONNELLE	149
DU EPIDEMIOLOGIE DES CANCERS - ENSEIGNEMENT VIA INTERNET.....	151
DU EPIDEMIOLOGIE NUTRITIONNELLE - ENSEIGNEMENT VIA INTERNET	153
DU EPREUVES D'EFFORT ET READAPTATION DES CARDIAQUES (OCEAN PACIFIQUE)_(Suspendu en 2018/2019)	155
DU EPREUVES D'EFFORT ET READAPTATION DES CARDIAQUES_(Suspendu en 2018/2019)	156
DU ETHIQUE MEDICALE	157
DIU ETUDES COMPLEMENTAIRES EN CANCEROLOGIE	159
DIU ETUDES DE LA SEXUALITE HUMAINE	161
DIU EVALUATION DES TRAUMATISES CRANIENS	164
DIU EXPERTISES EN ACCIDENTS MEDICAUX_(Suspendu en 2018/2019)	166
DU FONDAMENTAUX DE GESTION ET SANTE PUBLIQUE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET	168
DU FOOD SUPPLEMENTS : SAFETY, EFFICIENCY, INNOVATION	170
DU FORMATION AUX TECHNIQUES PER-OPERATOIRES DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL ET PERIPHERIQUE	173
DIU FORMATION D'INTEGRATION DU SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL (Mention Médecins et Mention Infirmiers).....	175
DIU FORMATION D'INTEGRATION DU SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL (Mention Pharmaciens)	177
DIU FORMATION DES ASSISTANTS DE RECHERCHE CLINIQUE ET DES TECHNICIENS DES ESSAIS CLINIQUES (FARC-TEC)	179

DU FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE A LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR.....	181
DU FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE A LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR (ILE DE LA REUNION)	183
DU FORMATION EN ANESTHESIE ET ANALGESIE LOCOREGIONALE POUR LES MEDECINS NON ANESTHESISTES – REANIMATEURS CONFRONTES A LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES EN NOUVELLE CALEDONIE	185
DU GERONTOLOGIE - GERIATRIE AU MAROC	187
DIU GERONTOLOGIE SOCIALE Niveau 1	189
DU GERONTOLOGIE SOCIALE Niveau 2	191
DIU GESTIONNAIRE DE CAS (COORDONNATEUR)	193
DU GYNECOLOGIE, INFERTILITE ET SUIVI DE LA GROSSESSE AU MAROC	195
DIU GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE POUR LES MEDECINS GENERALISTES	198
DIU HEPATOLOGIE, GASTROENTEROLOGIE ET NUTRITION PEDIATRIQUES (FORMATION APPROFONDIE)	200
DU HYGIENE HOSPITALIERE ET PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS	202
DIU HYPNOSE MEDICALE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE	205
DIU IMAGERIE CARDIAQUE ET VASCULAIRE	207
DIU IMAGERIE NEPHRO-UROLOGIQUE, MORPHOLOGIQUE, FONCTIONNELLE ET INTERVENTIONNELLE	210
DIU IMAGERIE PEDIATRIQUE ET PERINATALE	212
DIU IMMUNOLOGIE ET BIOTHERAPIES	214
DU IMPLANTATION EN STIMULATION ET DEFIBRILATION	216
DIU INFECTIONS OSTEO-ARTICULAIRES	218
DIU INITIATION A LA FORMATION EN HEPATOLOGIE, GASTROENTEROLOGIE ET NUTRITION PEDIATRIQUES	221
DIU INTERREGIONAL : TECHNIQUES ULTRASONIQUES EN ANESTHESIE REANIMATION	223
DU KINESITHERAPIE CRANIO-MAXILLO-FACIALE : DE L'ANATOMIE A LA PHYSIOTHERAPIE	225
DU KINESITHERAPIE DE REANIMATION	228
DU KINESITHERAPIE DU SPORT ET DE LA SANTE	230
DU KINESITHERAPIE DU SPORT ET DE LA SANTE (Au Maroc)	232
DU L'EDUCATION THERAPEUTIQUE : FORMATION PROFESSIONNELLE DE SOIGNANTS EDUCATEURS ET DE COORDINATEURS D'EQUIPE	234
DIU LASERS ET MEDECINE	236
DIU LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE	238
DU MALADIES DES OS ET DES ARTICULATIONS (Maroc)	240
DIU MALADIES NEURODEGENERATIVES A DESTINATION DU PERSONNEL PARAMEDICAL	242
DU MANAGEMENT DE LA DEMARCHE QUALITE EN CABINET DENTAIRE	245
DU MANAGEMENT DE LA QUALITE POUR LES PROFESSIONNELS ET ACTEURS DE LA SANTE	247
DU MANAGEMENT DES POLES EN MILIEU HOSPITALIER (Suspendu en 2018/2019)	249
DIU MEDECINE DE L'OBESITE	251
DIU MEDECINE DE REEDUCATION	253
DU MEDECINE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	255
DU MEDECINE DES COMPORTEMENTS	257
DU MEDECINE DU SPORT AU MAROC	259
DU MEDECINE GENERALE DE L'ENFANT	260
DU MEDECINE GERIATRIQUE (E-DU)	262
DU MEDECINE MANUELLE OSTEOPATHIQUE	265
DU MEDECINE PERI-OPERATOIRE EN CHIRURGIE ABDOMINO-PELVienne	267
DIU MEDECINE SUBAQUATIQUE ET HYPERBARE	269

DU MEDECINE TROPICALE DANS LES PAYS DE L'OCEAN INDIEN	271
DU MEDECINES ET SOINS TRANSCULTURELS.....	273
DIU MEDECINS COORDONNATEURS ET TRAITANTS : LES SOINS PSYCHIATRIQUES A L'INTERFACE SANTE- JUSTICE.....	275
DIU MESOTHERAPIE	277
DU METHODES DE GESTION DE BASES DE DONNEES EN SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET	279
DU METHODES EN RECHERCHE CLINIQUE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET	281
DU METHODES ET PRATIQUES DE PROMOTION DE LA SANTE / METODOS Y PRACTICAS DE PROMOCION DE LA SALUD	283
DU METHODES ET PRATIQUES EN EPIDEMIOLOGIE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET	285
DU METHODES ET PRATIQUES EN EVALUATION MEDICO -ECONOMIQUE.....	287
DU METHODES STATISTIQUES DE REGRESSION EN EPIDEMIOLOGIE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET	289
DU METHODES STATISTIQUES EN SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET	291
DU METHODOLOGIE PRATIQUE DE L'IDENTIFICATION ORO-FACIALE	293
DU MICROCHIRURGIE	295
DIU NATIONAL DE CHIRURGIE DE L'EPAULE ET DU COUDE	297
DIU NEURO-ONCOLOGIE	299
DIU OCT EN OPHTALMOLOGIE	301
DIU ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE CLINIQUE.....	303
DIU ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE CLINIQUE ET SEDATIONS (OPCS)	305
DIU ONCOGERIATRIE	307
DIU ONCO-SEXOLOGIE	309
DIU ONCO-UROLOGIE	311
DU OPHTALMOLOGIE A L'ILE MAURICE.....	313
DU ORTHESE ET PETIT MATERIEL ORTHOPEDIQUE	315
DU OTOLOGIE ET OTO-NEUROLOGIE.....	317
DU PATHOLOGIE DE L'ORALITE	318
DIU PATHOLOGIE DU RUGBY	320
DIU PATHOLOGIE FETALE ET PLACENTAIRE	322
DIU PATHOLOGIE INFLAMMATOIRE DEMYELINISANTE DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL	324
DIU PATHOLOGIE MOLECULAIRE.....	326
DIU PATHOLOGIES CHROMOSOMIQUES ACQUISES (CYTOGENETIQUE, HEMATOLOGIQUE ET DES TUMEURS SOLIDES).....	328
DIU PATHOLOGIES FONCTIONNELLES DIGESTIVES	330
DU PATHOLOGIES RACHIDIENNES	332
DU PEDAGOGIE DES SCIENCES DE LA SANTE (Suspendu en 2018/2019)	334
DU PEDIATRIE EN MATERNITE ET SOINS DE PUERICULTURE AU MAROC	336
DIU PELVI-PERINEOLOGIE	338
DIU PERFECTIONNEMENT EN ANESTHESIE PEDIATRIQUE	340
DU PHARMACIE CLINIQUE - PLACE DE LA PHARMACIE CLINIQUE DANS LE PARCOURS AMBULATOIRE DES PATIENTS ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES - ePharmClin	343
DU PHARMACO EPIDEMIOLOGIE PHARMACOVIGILANCE	345
DU PHARMACOTECHNIE HOSPITALIERE	347
DU PLAIES ET CICATRISATION.....	351
DIU PNEUMOLOGIE PEDIATRIQUE	353
DU PRATIQUE DES SOINS EN HYDROTHERAPIE	355

DIU PRATIQUE MEDICALE ET DE CONNAISSANCE DES SYSTEMES DE SANTE EUROPEENS.....	357
DIU PRATIQUES CHIRURGICALES EN CANCEROLOGIE	359
DIU PRATIQUES ET THEORIE DE L'ELECTRO-CONVULSIVOTHERAPIE ET STIMULATION MAGNETIQUE TRANSCRANIIENNE	361
DIU PRATIQUES MÉDICALES EN SANTÉ TRAVAIL POUR LA FORMATION DES COLLABORATEURS MÉDECINS	363
DU PRÉPARATION À LA PRATIQUE DE L'EXERCICE OFFICINAL	366
DU PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DE L'INFECTION VIH/SIDA ET ADDICTOLOGIE POUR LES PAYS MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN.....	368
DU PRINCIPES DE L'INTERVENTION EN PROMOTION DE LA SANTE / PRINCIPIOS DE INTERVENCION EN PROMOCION DE LA SALUD.....	370
DU PRISE EN CHARGE DE L'INFECTION PAR LE VIH, DES HEPATITES CHRONIQUES B ET C ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES.....	372
DU PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DETENUS_(Suspendu en 2018/2019)	374
DU PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES : DE L'ENFANT A LA PERSONNE AGEES_(Suspendu en 2018/2019).....	377
DIU PRISE EN CHARGE DU TRANSSEXUALISME	379
DU PRISE EN CHARGE EN INFERTILITE ET ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION	381
DU PSYCHIATRIE : DIAGNOSTICS ET SOINS DE PREMIERE INTENTION.....	383
DU PSYCHIATRIE PERINATALE ET MODULE OPTIONNEL INITIATION A LA PSYCHOTHERAPIE INTERPERSONNELLE FORMATION QUALIFIANTE NIVEAU A	385
DU QUALIFICATION POUR L'EXERCICE DE LA MEDECINE GENERALE.....	387
DU REACTUALISATION DES COMPETENCES EN ODONTOLOGIE	389
DIU REANIMATION CHIRURGICALE DES CARDIOPATHIES CONGENITALES	391
DIU REANIMATION ET URGENCE PEDIATRIQUES	393
DU RECHERCHE EN SCIENCES INFIRMIERES ET PARA-MEDICALES.....	395
DIU RECONSTRUCTION MAMMAIRE ET DE CHIRURGIE ONCOPLASTIQUE ET DE RECOURS EN SENOLOGIE CARCINOLOGIQUE.....	397
DU REGULATION DES NAISSANCES ET SUIVI DE LA FEMME	399
DU REHABILITATION ORALE ET IMPLANTOLOGIE.....	401
DIU REIN ET MALADIES SYSTEMIQUES	402
DIU RESTAURATIONS ESTHETIQUES MINIMALES INVASIVES DU SOURIRE	404
DIU RYTHMOLOGIE ET STIMULATION CARDIAQUE.....	406
DIU SANTE ENVIRONNEMENTALE	408
DIU SANTE ET TROPICALES : MEDECINE ET HYGIENE TROPICALES.....	410
DU SANTE TRAVAIL ENVIRONNEMENT_(MAROC).....	412
DU SANTE, PRECARITE	414
DIU SANTE-TRAVAIL.....	416
DIU SCIENCES NEUROPSYCHOLOGIQUES	418
DIU SCIENCES NEUROPSYCHOLOGIQUES (ANTILLES / GUYANE).....	420
DIU SEXOLOGIE	422
DU SEXOLOGIE_(MAROC).....	424
DU SOINS EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE	427
DU SOINS INFIRMIERS EN REANIMATION SALLE DE SURVEILLANCE POST NTERVENTIONNELLE ET URGENCES	430
DIU SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT	432
DU SOURCES D'INFORMATION ET RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE EN SANTE	434
DU SPECIALISATION DE LA PRISE EN CHARGE DU DIABETE PAR L'INFIRMIER(RE)	436

DU STERILISATION	438
DIU STRATEGIES THERAPEUTIQUES EN PATHOLOGIE INFECTIEUSE	440
DU SURVEILLANCE DES PROTHESES CARDIAQUES IMPLANTEES	442
DIU SYSTEME CARDIOVASCULAIRE ET SPORT	444
DIU SYSTEME CARDIOVASCULAIRE ET SPORT (OCEAN PACIFIQUE)	446
DIU TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE	447
DIU TELEMEDECINE	449
DU THERAPEUTIQUE ANTI-INFECTIEUSE	451
DU THERAPIES COGNITIVES ET COMPORTEMENTALES	453
DIU TOXICOLOGIE MEDICALE : TOXICITE DU MEDICAMENT PHARMACOVIGILANCE	455
DIU TOXICOLOGIE MEDICALE : URGENCES TOXICOLOGIQUES	457
DIU TRAITEMENT DES DONNEES_ISSUES DES BASES MEDICO-ADMINISTRATIVES_POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ	459
DIU TRAUMATISMES CRANIO-CEREBRAUX : ASPECTS MEDICAUX ET SOCIAUX	461
DIU TRAUMATOLOGIE VISCERALE	463
DU TROUBLE BIPOLAIRE ET SCHIZOPHRENIE : APPROCHES THERAPEUTIQUES MODULE OPTIONNEL EDUCATION THERAPEUTIQUE	465
DIU URGENCES PREMIERS SECOURS ET SOINS DE TERRAIN EN MILIEU SPORTIF	467
DU VACCINOLOGIE	469

DU ACCOUCHEE ET NOUVEAU-NE : SUIVI A LA MATERNITE ET A DOMICILE

Responsable : Professeur Jacques HOROVITZ

Co Responsables : Madame Laurence LOUPIT

Madame Veronique CABIRAN

Durée de la formation : 1 an

Public :

Public concerné :

Les sages-femmes, les médecins généralistes et les internes.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter :

- une meilleure prise en charge du couple mère et nouveau-né à domicile (jusqu'à un mois après l'accouchement)
- un suivi physiologique et pathologique, dépistage des pathologies, anomalies physiques et sociales rencontrées jusqu'à un mois après l'accouchement
- une orientation après dépistage (médecin, pédiatre, obstétricien, hospitalisation, ...)
- une prévention

Programme :

Psychologie :

- Psychologie Mère
- Psychologie Nouveau Né

Suivi médical : Mère

- Physiologie
- Surveillance médicale
- Anomalies (dépistage, hospitalisation - du symptôme à la pathologie)
- Pathologie de la grossesse
- Allaitement
- Pharmacologie

Suivi médical : Nouveau Né

- Physiologie
- Surveillance à la maternité
- Surveillance à domicile
- Anomalies (dépistage, hospitalisation - du symptôme à la pathologie)
- Prévention
- Pharmacologie

Social

- Précarité
- Situation de vulnérabilité
- Maltraitance : justice
- Prestation familiales
- Législation professionnelle
- Responsabilité

Organisation des études :

112h en présentiel (16 journées de 6 à 8 heures. 2 ou 3 jours/semaine)

Période : de janvier à septembre

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre Hospitalier Pellegrin

Service de Gynécologie-Obstétrique

Et Médecine Foetale

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 55 52

Poste 95 552

jacques.horovitz@u-bordeaux.fr

Les dossiers doivent être adressés à

Madame Laurence Loupit

05.56.79.54.34

laurence.loupit@chu-bordeaux.fr

Madame Véronique CABIRAN

05.56.79.54.34

veronique.cabiran@chu-bordeaux.fr

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il n'est organisé qu'une seule session d'examen par an (en septembre).

Nature des épreuves :

L'examen consiste en une épreuve écrite de cas cliniques sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM) et Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) ou de questions rédactionnelles.

La durée de l'épreuve est de 3 heures.

Sujet et mise à disposition de copies vierges par l'Université de Bordeaux, Collège Santé.

Une épreuve pratique réalisée pendant le stage et évaluée par le directeur de stage : examen d'un nouveau-né.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale et avoir validé son stage.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

3 demi-journées de mai à mi-septembre

Capacités d'accueil :

Minimum : 18

Maximum : 35

Frais de formation* :

Formation Initiale : 450€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1300€

- reprise d'études non financées : 880€

Cas particuliers :

Internes, étudiants déjà à l'Université de Bordeaux : 450€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ACCUEIL DES URGENCES EN SERVICE DE PEDIATRIE

Responsable : Professeur Olivier BRISSAUD

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Docteurs en médecine, Pédiatres
- Spécialistes en Santé Publique,
- Résidents de médecine générale,
- D.E.S de Pédiatrie

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de délivrer une formation complémentaire à des médecins ayant reçu une formation pédiatrique élémentaire, afin de leur permettre, au niveau des services d'urgences des hôpitaux généraux ou des services d'urgence pédiatrique du CHU et de certains CHG, une prise en charge plus adaptée des enfants, s'intégrant dans le système de soins actuel.

Programme :

- Pathologie respiratoire et ORL (6h)
- Pathologie digestive (8h)
- Pathologie infectieuse et dermatologique (6h)
- Pathologie accidentelle (6)
- Urgences Psychosociales (4h)
- Néonatalogie (4h)
- Pathologie hématologique (4h)
- Pathologie : divers (6h)
- Pathologie neurologique (8h)
- Pathologie cardiovasculaire (4h)
- Pathologie uronéphrologique et métabolique (6h)
- Urgences endocrinologiques (3h)

Organisation des études :

6 séminaire de 1 jour et demi (65h de théorie)

Période de janvier à juin :

- Bordeaux : 34h + formation EPILS
- Limoges : 10h
- Toulouse : 21h

Contrôle des connaissances et validation :

La présence en cours est obligatoire, ainsi que la formation EPILS.

Le contrôle des connaissances sera effectué par :

- 1) un examen écrit (comportant des QCM, des cas cliniques et des cas cliniques/QCM ou des QROC noté sur 20 en juin.
- 2) un mémoire, noté sur 20, soutenu oralement en septembre.
- 3) une épreuve orale avec soutenance de mémoire.

Seront admis les candidats :

- ayant la moyenne générale sur les deux épreuves, écrit et mémoire, mais une note inférieure à huit attribuée à l'une des deux épreuves ne permettra pas la validation. Cependant, la note de l'autre épreuve sera conservée en cas de réinscription.
- ayant validé le stage pratique, selon l'appréciation du maître de stage.

En cas d'échec à l'examen théorique ou au mémoire, le bénéfice de la validation du stage sera conservé pour l'année suivante,

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital des Enfants

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.38.24

Fax : 05.56.79.56.38

olivier.brissaud@chu-bordeaux.fr

et réciproquement.

La validation du diplôme peut donc se faire sur deux années successives.

Le redoublement est autorisé.

Stages :

- 4 semaines à temps complet
 - 20 demi-gardes (18h-01h)
- durant l'année de formation

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ADDICTOLOGIE AVEC ET SANS SUBSTANCE : TABAC, ALCOOL, DROGUES, JEUX, COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES ET AUTRES

Responsable : Professeur Marc AURIACOMBE

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

Tous les professionnels (sauf les médecins) conduits à rencontrer et à participer au dépistage, à la prévention et à la prise en charge d'usagers de substances donnant lieu à abus et dépendance.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de faire acquérir aux professionnels du champ de la santé non médecins, y compris les administrateurs de la santé, des connaissances pratiques pour une prise en charge optimale des personnes présentant des conduites addictives

Programme :

- Définitions et concepts
- Épidémiologie
- Sociologie
- Psychopathologie
- Aspect développemental et vulnérabilité
- L'adolescent
- Prévention
- Thérapeutique : psychothérapie
- Thérapeutique : chimiothérapie
- Thérapeutique : combinaison et intégration
- Les pratiques à risques de contamination
- HIV : impact psychologique
- HIV : thérapeutique
- Hépatite
- Législations
- Rôles du pharmacien
- Rôles de l'assistante sociale
- Le travail dit en réseau
- L'appel au spécialiste
- La polytoxicomanie
- Particularités de l'adolescent
- L'hospitalisation
- Grossesse
- Études de cas

Organisation des études :

48h d'enseignement théorique (cours, séminaires et conférences) le dernier vendredi de chaque mois de 10h à 17h

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Modalités

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre Hospitalier Charles Perrens
Département d'Addictologie
BORDEAUX
Tel : 05.56.56.17.38
maeva.roubin@u-bordeaux.fr

Seuls les étudiants effectivement présents à 80 % des cours sont autorisés à se présenter aux épreuves du contrôle des connaissances.

Les étudiants doivent subir les épreuves suivantes :

Une épreuve écrite anonyme en fin de première et de deuxième année : sous forme de QROC, d'une durée de 2 heures et notée sur 20, qui contrôle l'enseignement théorique,

Le Stage pratique : il est validé conjointement par le responsable du stage et le coordonnateur de l'enseignement.

Seuls les étudiants ayant eu une note au moins égale à 10/20 aux épreuves écrites et ayant validé le stage pratique sont autorisés à soutenir le mémoire.

Un Mémoire : il est soutenu, en fin de deuxième année, devant un jury composé de 3 membres du collège des enseignants du D.U. La soutenance, d'une durée de 15 minutes, est notée sur 20

Les candidats ne pouvant soutenir leur mémoire à la fin de la 2e année pourront effectuer cette soutenance durant une année universitaire ultérieure dans les 4 ans suivant la 1ère inscription, ils devront dans ce cas se réinscrire et payer les droits afférents

Validation

Sont déclarés admis au D.U. les candidats ayant obtenu la moyenne à toutes les épreuves ci-dessus,

Stages :

80 demi-journées (dont une semaine au C.H. Charles Perrens)

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 250€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 750€

- reprise d'études non financées : 250€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ADOLESCENTS DIFFICILES : PSYCHOPATHOLOGIE DES ADOLESCENTS APPROCHES PSYCHOPATHOLOGIQUE, EDUCATIVE ET JUDICIAIRE

Responsable : Professeur Manuel BOUVARD

Co Responsable : Professeur Cédric GALERA

Durée de la formation : 1 an

Public :

En formation continue :

- Les titulaires d'une maîtrise (notamment en psychologie),
- Les titulaires du diplôme d'éducateurs, de directeurs, de professeurs techniques, d'assistants des services sociaux de la Protection

Judiciaire de la Jeunesse,

- Les titulaires d'une diplôme

d'infirmier, de puéricultrice, de sagefemme, d'assistant de service social,

d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, de kinésithérapeute,

d'ergothérapeute, de psychomotricien, d'orthophoniste ou tout diplôme équivalent (sur examen de la commission pédagogique).

En formation permanente :

- Les médecins inscrits au Conseil de l'Ordre,
- Les psychologues.

En formation initiale :

- Les internes des hôpitaux – D.E.S., étudiants étrangers titulaires d'un diplôme équivalent.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux étudiants :

- D'acquérir des connaissances théoriques dans les différentes disciplines et relatives au processus de l'adolescence afin de comprendre les comportements adolescents,
- De développer des capacités relationnelles avec un adolescent et/ou un groupe d'adolescents,
- D'optimiser ses compétences dans l'accompagnement de l'adolescent et ou d'un groupe d'adolescents.

Programme :

- Les adolescents difficiles, et avant ?
- Eclairages psychopathologies de l'adolescence difficile
- L'adolescent difficile dans sa famille
- L'adolescent difficile au risque de l'école
- La société face aux adolescents difficiles
- Les adolescents difficiles face à la Loi
- Les adolescents difficiles à l'épreuve des soins
- Les adolescents difficiles, et après ?

Organisation des études :

112h de théorie en présentiel à Bordeaux, Poitiers et Limoges

Période : de janvier à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Charles Perrens

Pôle Universitaire de Psychiatrie

De l'Enfant et de l'Adolescent

121, rue de la Béchade

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 56 17 19

Fax : 05 56 56 17 36

slafenetre@ch-perrens.fr

La présence aux cours est obligatoire.
L'examen consiste en une épreuve orale avec soutenance de mémoire.
Validation :
Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.
Dispositions prévues en cas d'échec :
Le redoublement est autorisé.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 900€

Internes et étudiants inscrits à l'Université de Bordeaux
et à l'IRTS aquitaine : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1200€

- reprise d'études non financées : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ALCOOLOGIE

Responsable : Docteur Benoît FLEURY

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les titulaires du doctorat d'état de médecine, de pharmacie ou de chirurgie dentaire, ou avoir validé le DFASM3 ;
- Les infirmiers(e), assistants sociaux, visiteurs médicaux, éducateurs, enseignants du secondaire, ou sur proposition du Directeur de l'enseignement, toute personne s'intéressant professionnellement à l'alcoologie - et présenter un projet d'Alcoologie qui devra être explicité dans la lettre de candidature.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Analyser et décrire les phénomènes d'addictologie et leurs conséquences.
- Proposer des solutions dans le domaine de la prévention, du dépistage et du traitement des sujets ayant une consommation anormale d'alcool

Programme :

Cours Théoriques (50 heures)

- Les boissons alcoolisées
 - Pharmacologie de l'alcool – alcool et interactions médicamenteuses
 - Alcoolisme et génétique
 - Les consommations d'alcool : définitions et classifications des conduites d'alcoolisation
 - Les risques de l'alcoolisation a risque : morbidité, mortalité – les complications médicales de l'alcoolisation
 - Le coût de l'alcoolisme
 - Alcoolisme et psychiatrie – alcoolisme et dépression – alcoolisme et psychosomatique
 - La famille de l'alcoolique – la femme et l'alcool – alcoolisation et jeunes
 - Alcoolisme et désinsertion
 - Alcoolisation et travail – alcoolisation et sécurité routière – législation antialcoolique
 - Tabacologie et drogues illicites
 - Repérage précoce et interventions brèves
 - Traitement préventif et curatif : prévention primaire
 - Le généraliste face à l'alcoolisme – les travailleurs sociaux face à l'alcoolisme
 - Les organisations et structures s'intéressant aux problèmes d'alcool – centres de post-cure – mouvements d'anciens buveurs
- Enseignements Dirigés (20 heures)
- Etude de cas cliniques :
- Première consultation : les enjeux
- L'écoute
- Le déni
- La rechute
- Les situations de danger physique, psychique et social
- Les psychothérapies

Organisation des études :

84h

- cours théoriques (50h)
 - enseignement dirigés (20h)
- 2 jours/mois

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut-Lévêque

PESSAC

Tel : 05.57.65.65.12

benoit.fleury@chu-bordeaux.fr

nadine.barbazange@chu-bordeaux.fr

Période : de janvier à mai

Contrôle des connaissances et validation :

Il est organisé une seule session d'examen.

Un examen terminal comportant une épreuve écrite, non anonyme, sanctionne cet enseignement.

Seuls sont admis à se présenter les candidats non exclus du fait de leurs absences.

Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne sont déclarés admis.

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : - Reprise d'études financées : 700€

- Reprise d'études non financées : 500€

Cas particuliers : Internes, étudiants : 200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ANATOMIE CHIRURGICALE DE LA MAIN

Responsable : Professeur Vincent CASOLI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis s'inscrire :

Les spécialistes pratiquant certaines techniques de chirurgie de la main, qu'ils soient en formation ou qualifiés.

Les spécialités concernées sont :

- La chirurgie plastique, réparatrice et esthétique,
- La chirurgie orthopédique,
- La chirurgie pédiatrique,
- La rééducation fonctionnelle,
- Les masseurs kinésithérapeutes.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter les notions indispensables, anatomo-chirurgicales, préalables à tout geste de chirurgie de la main.

Programme :

- Anatomie descriptive
- Anatomie régionale
- Anatomie fonctionnelle
- Bases anatomiques de la chirurgie osseuse
- Bases anatomiques de la chirurgie tendineuse
- Bases anatomiques de la chirurgie nerveuse
- Bases anatomiques de la chirurgie vasculaire
- Bases anatomiques de la chirurgie des lambeaux
- Bases anatomiques de la rééducation fonctionnelle

Organisation des études :

100h (théorie et pratique) sur deux semaines

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Examen :

- * Une épreuve écrite rédactionnelle d'une heure, notée sur 20.
- * Une épreuve pratique de dissection, notée sur 20.
- * Présentation audiovisuelle d'un mémoire notée sur 40, qui associé aux notes d'épreuve écrite et de dissection pendant l'année, font une moyenne.

Sont déclarés admis au diplôme, les candidats ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne.

Les étudiants ayant échoué pourront être autorisés à redoubler moyennant le paiement des droits de spécifiques et des droits d'inscription universitaire fixés annuellement par arrêté ministériel.

Jury d'examen

Le jury d'examen présidé par les Directeurs du D.U. comprend au minimum trois membres :

- * Les directeurs du D.U,
- * Un membre du conseil restreint,
- * Un ou plusieurs membres du conseil de surveillance et d'enseignement.

Un ou plusieurs autres membres enseignants, titulaires ou non, de BORDEAUX 2 peuvent être invités.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire d'Anatomie

Université de Bordeaux

146 rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Madame Dominique ROQUE.

05 57 57 14 08 / 05 57 57 13 50

dominique.roque@u-bordeaux.fr

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale et Internes : 300€

Formation Continue : 550€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ANATOMIE CHIRURGICALE DES LAMBEAUX

Responsable : Professeur Vincent CASOLI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Spécialistes en chirurgie : Générale, Plastique, Pédiatrique, Maxillo-faciale, O.R.L et Orthopédique,
- Internes et Assistants des hôpitaux en chirurgie : cervico-faciale, plastique, réparatrice et esthétique, maxillo-faciale, orthopédique, pédiatrique.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter les notions indispensables, anatomo-chirurgicales, préalables à la chirurgie des lambeaux;

L'enseignement rappellera les bases anatomiques des différentes techniques utilisées en chirurgie réparatrice.

Il permet de développer une recherche personnelle axée sur la spécialité de l'étudiant.

Programme :

- Lambeaux du tronc et perforateurs (1 journée)
- Lambeaux issus du tronc (2 journées)
- Lambeaux issus du membre thoracique (2 journées)
- Lambeaux issus du membre pelvien (3 journées)
- Lambeaux issus de la tête et du cou (2 journées)

Organisation des études :

100h (théorie et pratique) sur deux semaines

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

EXAMEN DE FIN D'ANNEE

- une épreuve orale au tableau noir, notée sur 20.
- une épreuve pratique de dissection courte, notée sur 20.
- présentation audiovisuelle d'un mémoire noté sur 20 associée aux notes d'exposés oraux et de dissection (notés sur 20) pendant l'année.

Sont déclarés admis au diplôme, les candidats ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne à l'ensemble des épreuves.

Les étudiants ayant échoué pourront être autorisés à redoubler moyennant le paiement des droits spécifiques et des droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel.

JURY D'EXAMEN

Le jury d'examen, présidé par le Directeur du D.U., comprend au minimum trois membres :

- les directeurs du D.U ;
- un membre du conseil restreint
- un ou plusieurs membres du conseil de surveillance et d'enseignement.

Un ou plusieurs autres membres enseignants, titulaires ou non de Bordeaux 2, peuvent être invités.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 3

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire d'Anatomie

Université de Bordeaux

146 rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Madame Dominique ROQUE.

05 57 57 14 08 / 05 57 57 13 50

dominique.roque@u-bordeaux.fr

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Internes : 450€

Formation Continue : 800€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ANATOMIE CLINIQUE CRANIO-FACIALE ET CERVICALE

Responsable : Professeur Bruno ELLA

Co Responsable :

Professeur Dominique LIGUORO

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les titulaires du diplôme de Docteur en Médecine
- Les titulaires du diplôme de Docteur en Pharmacie
- Les titulaires du diplôme de Docteur en Chirurgie dentaire
- Les titulaires du diplôme d'Interne des Hôpitaux
- Les titulaires du diplôme d'Assistant des Hôpitaux
- Les étudiants en Médecine, Pharmacie ou Dentaire
- Les Attachés étrangers, après avis favorable du directeur du D.U.
- Un étudiant inscrit et reçu au C2 d'anatomie spécialisée tête et cou peut demander l'autorisation d'inscription à la 2e année de ce D.U. au responsable du diplôme.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de préciser, par un enseignement dirigé post-universitaire, les connaissances d'ANATOMIE DE LA TÊTE ET DU COU.

Programme :

- Ostéologie de la tête et du cou
- Myologie de la tête et du cou et innervation
- Arthrologie et anatomie fonctionnelle de la tête, du cou et du rachis cervical
- Vaisseaux de la tête et du cou et régions bi carotidienne et sub-clavière
- Organes des sens
- Cavités aéro-digestives supérieures : Cavité buccale
- Cavités aéro-digestives supérieures : Pharynx, larynx, trachée et œsophage
- Viscères de la tête et du cou

Organisation des études :

60h (théorie et pratique) en présentiel et à distance

Période : de janvier à octobre

Contrôle des connaissances et validation :

- La présence en cours est obligatoire.
- 2 sessions d'examens sont organisées :

Elles comportent :

- un contrôle continu sous forme de QCM d'une durée de 2 heures ;
- une épreuve orale qui consiste en une soutenance de mémoire ;
- une épreuve pratique.
- En fin d'année, la présentation d'un mémoire de recherche clinique ou chirurgicale est exigée.
- L'Admission est prononcée si le candidat obtient la moyenne à chaque épreuve.

Toute note inférieure ou égale à 6 est éliminatoire.

Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de la note de l'écrit est de 1 an.

Jury :

Il est constitué de trois à six membres :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CHU de Bordeaux

Pôle Odontologie

Place Amélie Raba-Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Madame Dominique ROQUE.

05 57 57 14 08 / 05 57 57 13 50

dominique.roque@u-bordeaux.fr

- Le président du jury, directeur de l'enseignement,
- Deux à quatre enseignants titulaires, proposés par le directeur.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 2

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue : 700€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ANATOMIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

Responsable : Professeur Jean-Marc VITAL

Durée de la formation : 1 an

Ouvert une année sur deux en alternance avec le DU Pathologie Rachidienne

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Internes
- Doctorat en Médecine,
- Diplôme de Kinésithérapie

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'enseigner l'anatomie générale, descriptive, chirurgicale et enfin fonctionnelle des membres et du rachis aux chirurgiens orthopédistes en formation ou déjà formés, aux rhumatologues, médecins physiques ou kinésithérapeutes

Programme :

- Anatomie générale :
Embryologie, développement et croissance
Os
Muscles
Articulations
Nerfs périphériques
- Anatomie descriptive et chirurgicale (avec description des principales voies d'abord) des membres supérieurs, inférieurs et du rachis
- Anatomie radiologique et fonctionnelle des membres supérieurs, inférieurs et du rachis

Organisation des études :

56h (8 journées de 7h : vendredi + samedi)

Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du Jury

Il comprend 3 membres dont le responsable de la formation.

Il est soumis à l'approbation du Président de l'Université.

Epreuves

- Une épreuve écrite notée sur 10 (2 sessions dont une session de rattrapage),
- Présentation d'un mémoire notée sur 10.

Le redoublement est autorisé si la moyenne globale est inférieure à 10, moyennant l'acquittement des droits d'inscription universitaire.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 100€

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire d'Anatomie
Université de Bordeaux
146 rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex
Madame Dominique ROQUE.
05 57 57 14 08 / 05 57 57 13 50
dominique.roque@u-bordeaux.fr

Formation Continue : 100€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ANESTHESIE-REANIMATION DU SUJET AGÉ

Responsable : Docteur Claire ROUBAUD BAUDRON

Professeur François SZTARK

Docteur Florence BABRE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Cette formation s'adresse aux médecins thésés et aux infirmiers (es) anesthésistes diplômés d'État (IADE).

Objectifs :

Mieux connaître le sujet âgé et optimiser sa prise en charge péri-opératoire et en réanimation.

Programme :

Module 1

Physiologie du vieillissement

Particularités cliniques du sujet âgé

Fragilité : de quoi parle-t-on ?

Évaluation gériatrique standardisée

Évaluation de l'autonomie

Évaluation de la cognition et du risque de confusion post-opératoire

Évaluation nutritionnelle et prise en charge

FOCUS Fonction rénale

FOCUS diabète

FOCUS Fibrillation atriale

FOCUS objectifs tensionnels

Intérêt de l'EGS

Lieux de vie et parcours de soins

EMG qu'est-ce que c'est ?

Conciliation médicamenteuse

Chirurgie ambulatoire en gériatrie

Évaluation des risques opératoires

Le bilan préopératoire du sujet âgé est-il différent ?

Qu'est-ce que la préhabilitation ?

Quand faut-il adresser le patient au gériatre ?

Aspect éthique de la décision opératoire et sujet âgé

Classe virtuelle 1

Classe virtuelle 2

EXAMEN MODULE 1

Module 2

Pharmacologie: qu'est ce qui change en gériatrie ?

Pharmacologie appliquée à l'anesthésie

ALR/AG ? que choisir ?

Techniques d'anesthésie AG

Techniques d'anesthésie ALR

FOCUS Anesthésie en urgence

Monitoring

Hypnose

Prise en charge post opératoire (douleur, hydratation...)

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Docteur Claire ROUBAUD-BAUDRON

Pôle de Gériatrie Clinique

Hôpital Xavier Arnoz – CHU de Bordeaux

Avenue du Haut Lévêque

33604 PESSAC

Téléphone : 05 57 82 18 44

E-mail : claire.roubaud@chu-bordeaux.fr

Blood management Avant, pendant et après (indications, modalités...)
Motifs d'admission en réanimation/USC
Y-a-t-il des spécificités de la réanimation du sujet âgé ?
FOCUS hémorragie digestive
FOCUS IRA et hémodialyse
FOCUS détresse respiratoire : usage et indications de la ventilation mécanique (invasive ou non)
FOCUS choc septique
FOCUS AVC du sujet âgé (prise en charge en urgences)
Poursuite de la réanimation ? Limitations de soins. Soins palliatifs en gériatrie
Prise en charge de la fracture fémorale. Point de vue du chirurgien, de l'anesthésiste et du gériatre
Expérience des UPOG
Chirurgie du sujet âgé
Urologie
TAVI
Oncologie (sein/colon/prostate)
Vasculaire / Sténose carotidienne
Neurochirurgie (HSD)
Classe virtuelle 3
Classe virtuelle 4
EXAMEN MODULE 2
Module 3
Prévention des complications post opératoires (prévention, dépistage traitement)
FOCUS Confusion
FOCUS Infection
FOCUS Complications cardiovasculaires (ischémie, FA...)
En pratique : la réhabilitation post opératoire du sujet âgé
Le SSR, c'est quoi ? Pour qui ?
Onco-gériatrie : un exemple à suivre ?
Anticoagulation et sujet âgé
Complications à court, moyen et long terme ?
Réanimation
Anesthésie
FOCUS état de stress post traumatique
Classe virtuelle 5 post réanimation
Classe virtuelle 6 post opératoire
EXAMEN Module 3

Organisation des études :

L'enseignement se fait à distance.
Le volume horaire global de la formation est de 74 heures.
Les cours se déroulent sur une plateforme MOODLE (de novembre à septembre).

Contrôle des connaissances et validation :

6-1 Nombre de session :
Il est organisé 2 sessions d'examens.
6-2 Nature des épreuves :
La présence aux cours est obligatoire (connexion sur la plateforme MAPI).
Le contrôle des connaissances fait appel à un contrôle continu (via la plateforme) et à une épreuve écrite d'une durée d'une heure (Questions à Réponses Ouvertes Courtes (QROC)).
6-3 Validation :
Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.
6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :
Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 14
Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

- Pour une reprise d'études non financées : 800€ /an
- Pour une reprise d'études financées : 1000€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE (A L'ILE MAURICE)

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur François SZTARK

Durée de la formation : 3 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

les Docteurs en médecine mauriciens ayant subi des épreuves de sélection. Ces médecins sont sélectionnés parmi ceux en poste (appointed) dans les hôpitaux et âgés de moins de 40 ans au moment de la sélection.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin - SAR 1

BORDEAUX

Tel : 05.56.79.55.14

francois.sztark@chu-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former des médecins spécialistes dans les domaines de la Médecine Interne, de l'Anesthésie Réanimation et de l'Ophtalmologie

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'une Convention passée entre l'Université de Bordeaux, le CHU de Bordeaux et le Ministère de la Santé à l'Île Maurice. Cette Convention bénéficie du soutien du Ministère des Affaires Etrangères et du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) à Maurice.

Programme :

- Anesthésie (150 heures) :

Bases fondamentales de l'anesthésiologie

Douleur, analgésie-anesthésie locorégionale

Fonction respiratoire et anesthésie

Fonction cardio-vasculaire et anesthésie

Système nerveux et anesthésie

Troubles du métabolisme et anesthésie

Hémostase et transfusion

Anesthésie en obstétrique

Anesthésie pédiatrique

Anesthésie en ORL, ophtalmologie et stomatologie

Anesthésie en chirurgie générale

- Réanimation-Urgence (150 heures) :

Réanimation respiratoire

Réanimation cardio-vasculaire

Réanimation neurologique

Réanimation et milieu intérieur-nutrition

Réanimation pédiatrique et en obstétrique

Réanimation et pathologie infectieuse

Réanimation digestive

Réanimation en traumatologie

Médecine d'urgence

Évaluation et éthique en réanimation

Organisation des études :

300h (6 modules de 50 h) d'enseignement théorique

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

La validation de l'année en cours, après vérification des contrôles continus et des appréciations de stages, sera faite lors de la mission d'évaluation par le responsable universitaire bordelais qui évaluera au cours d'une mise en situation professionnelle les acquis théoriques et pratiques du candidat.

Seuls les étudiants ayant validé la formation théorique et pratique du diplôme universitaire auront accès à une année de formation supplémentaire en France, programmée de novembre 2011 à octobre 2012 (Attestation de Formation Spécialisée délivrée par l'Université de Bordeaux).

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 6

Maximum : 8

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE (AU MOZAMBIQUE)

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur François SZTARK

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

Les Docteurs en médecine mozambicains ayant subi des épreuves de sélection.

Objectifs :

L'objectif de ce DU est d'apporter l'enseignement nécessaire à la formation des médecins en cours de spécialisation au Mozambique. Cette formation s'inscrit dans le cadre d'une Convention passée entre le CHU de Bordeaux et de la Réunion et UBS et le Ministère de la Santé du Mozambique visant à renforcer les capacités des ressources humaines en Anesthésie Réanimation au Mozambique. Une convention de financement de ce projet a été signée entre le Mozambique et l'Agence Française de Développement (AFD) le 19/03/2012,

Le cursus complet de spécialisation donnant droit au titre de médecins anesthésistes réanimateurs reconnus par le conseil de l'ordre Mozambicain dure 4 ans. Trois ans de stages pratiques au Mozambique au cours desquels les médecins reçoivent la formation théorique apportée par ce DU sur 2 années et une année de stage en France (CHU de Bordeaux et de la Réunion) dans le cadre du DFMS

Programme :

- Anesthésie (150 heures)

Bases fondamentales de l'anesthésiologie

Douleur, analgésie-anesthésie locorégionale

Fonction respiratoire et anesthésie

Fonction cardio-vasculaire et anesthésie

Système nerveux et anesthésie

Troubles du métabolisme et anesthésie

Hémostase et transfusion

Anesthésie en obstétrique

Anesthésie pédiatrique

Anesthésie en ORL, ophtalmologie et stomatologie

Anesthésie en chirurgie générale

- Réanimation - Urgences (150 heures)

Réanimation respiratoire

Réanimation cardio-vasculaire

Réanimation neurologique

Réanimation et milieu intérieur-nutrition

Réanimation pédiatrique et en obstétrique

Réanimation et pathologie infectieuse

Réanimation digestive

Réanimation en traumatologie

Médecine d'urgence

Evaluation et éthique en réanimation

Organisation des études :

300h (6 modules de 50 h) d'enseignement théorique en présentiel

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin - SAR 1

BORDEAUX

Tel : 05.56.79.55.14

francois.sztark@chu-bordeaux.fr

Période : de novembre à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

- Session unique

Une session est prévue à la fin de chaque année pour valider les acquis théoriques et pratiques des étudiants de l'année en cours.

Par ailleurs, chacun des 6 modules d'enseignement fait l'objet d'une validation par un contrôle continu des connaissances. Les stages pratiques sont validés par le coordonnateur local sur la base du carnet de stage après concertation avec les médecins seniors en charge de l'étudiant.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Les évaluations se font sous forme d'un contrôle continu, d'une épreuve écrite (Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) et Questions Réponses (QR)), d'une épreuve orale (entretien) et d'une épreuve pratique.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne à chaque épreuve.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Continue et Initiale : 814€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU APPAREILLAGE

Responsable : Docteur Mathieu DE SEZE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Médecins en formation spécialisée ou ayant une responsabilité professionnelle dans le domaine de l'Appareillage des personnes handicapées,
- Professionnels de la santé avec expérience.

Objectifs :

L'objectif est de délivrer une formation approfondie à l'appareillage aux professionnels concernés par la rééducation et réinsertion des personnes handicapées.

Programme :

- Appareillage du Membre Supérieur
- Appareillage du Tronc
- Appareillage du Membre inférieur à l'exclusion du pied
- Appareillage du pied
- Aides techniques
- Déficiences viscérales et déficiences sensorielles
- Evaluation des appareillages, Méthodes

Organisation des études :

65h théoriques et pratiques réparties en 7 modules

Période : de novembre à février (calendrier 2016/2017)

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury

Le jury est composé d'au moins 3 membres dont

- un Professeur responsable du D.I.U
- deux enseignants, membres de la commission pédagogique

Modalités

Les examens sont organisés dans l'une des 3 universités participant au D.I.U.

Les sujets sont communs aux 3 universités.

A l'issue de la formation sont organisées 2 sessions d'examen comportant chacune :

- une épreuve écrite de 2h portant sur les enseignements théoriques et comportant une question sur chacun des 7 modules obligatoires. L'étudiant doit traiter 5 des 7 questions.
- une présentation orale d'un mémoire écrit relatif à l'étude d'un sujet concret, suivi et géré par le candidat au cours de sa formation, soutenu par les références bibliographiques actualisées, noté sur 20. Le mémoire est remis 10 jours avant la soutenance qui doit être effectuée avant le 31 décembre de l'année universitaire.

La présence aux enseignements de 4 des 5 modules choisis est obligatoire.

Les candidats ayant obtenu une note > à 10/20 à l'épreuve écrite et au mémoire et satisfait aux obligations de présence sont déclarés admis.

Les candidats non admissibles à l'issue des 2 sessions ne peuvent se représenter aux 2 sessions suivantes sans avoir à acquitter les droits d'inscription : ils reçoivent une attestation de présence mention "appareillage" délivrée par le responsable local du D.I.U.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CHU Bordeaux Pellegrin

Service MDR

USN Tastet Girard – RDC

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.55.16

Fax : 05.56.79.60.06

mathieu.deseze@lerac.u-bordeaux.fr

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : 800€/an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU APPRENTISSAGE A LA MEDECINE JUDICIAIRE EN GUYANE

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur Sophie GROMB-MONNOYEUR

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

- Les médecins titulaires du diplôme français de Docteur en médecine ou d'un diplôme de médecin d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine dans ce pays,
- Les médecins participant au réseau de proximité de Guyane, titulaires du diplôme français de Docteur en médecine ou d'un diplôme de médecin d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine en Guyane.

Objectifs :

Ce diplôme répond à la demande de l'Agence Régional de Santé de Guyane, pour former les médecins qui participent aux réseaux de proximité instaurés,

Programme :

Module I – Organisation judiciaire et contexte juridique

1. l'organisation de la Justice :
- 2 – les infractions

Module II - Médecine judiciaire

- 1 - les lésions élémentaires et les plaies
- 2- les victimes d'agression

Rédaction de certificats médicaux

Les levées de corps

Organisation des études :

80h (4 séminaires de 20h)

Période : d'octobre à ... en Guyane

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite (sujet et mise à disposition de copies vierges par l'Université de Bordeaux) et d'une épreuve pratique.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire de Médecine Légale

Ethique et Droit Médical

Site Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 98 05

Fax : 05 56 79 98 06

E-mail : medecine.legale@u-bordeaux.fr

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 560€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 870€ / an

Reprise d'études non financées : 560€/ an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU APPROCHES PALLIATIVES

Responsable : Professeur Benoît BURUCOA

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les docteurs en médecine, en pharmacie, les internes en médecine générale ayant validé 4 semestres de stage, les internes après deux ans minimum de fonctions et les titulaires d'un D E S ou d'un D E S C ;

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme :

- Il permet l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques en soins palliatifs et en accompagnement

Programme :

- Sociologie de la mort en Occident
- Histoire et définition
- Douleur et autres symptômes
- Souffrance globale
- Accompagnement
- L'équipe interdisciplinaire
- La phase ultime
- Problèmes éthiques
- Le deuil
- Situations spécifiques
- Organisation des soins palliatifs, intérêts, limites, aspects économiques et juridiques

Organisation des études :

140h de cours et d'ateliers interactifs (cours théoriques et enseignements dirigés)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Il est organisé 2 sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

L'assiduité aux cours est requise pour être autorisé à se présenter à l'épreuve écrite. Seules 6 demi-journées d'absence justifiées sont autorisées, sur l'ensemble des cours.

Stage :

Un stage validant dans une structure reconnue par le Comité Pédagogique Local et selon une liste nationale établie par le CNEFUSP. Les étudiants devront justifier d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages éventuels subis ou causés par eux à l'occasion de leurs stages.

Epreuves écrites :

- Un récit de situation complexe argumentée et authentique RSCA, rédigé par le stagiaire à partir d'une situation vécue ;
- Un examen écrit, anonyme, d'une durée de deux heures, comportant des questions et/ou un cas clinique, noté sur 20, avec deux sessions par année.

Validation :

Les candidats ayant obtenu la moyenne à l'examen écrit, et ayant validé leur stage et leur RSCA, valident le D.U. Approches Palliatives.

Redoublement :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Composition du jury :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut-Lévêque

Service de Médecine Interne

PESSAC

Tel : 05.57.65.64.83

benoit.burucoa@chu-bordeaux.fr

Un jury est composé chaque année, comprenant le responsable pédagogique et au moins deux autres membres du Comité Pédagogique Local.

Stages :

40h

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1100€ / an

Reprise d'études non financées : 750€/ an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU APTITUDE A L'EXPERTISE MEDICALE

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur Sophie GROMB-MONNOYEUR

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

Les personnes ayant l'Attestation de Réparation Juridique du Dommage Corporel

Ce diplôme s'adresse en priorité aux médecins généralistes ou spécialistes désireux de faire des expertises ou d'être inscrits sur des listes d'expert.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation de terrain incluant la participation à des expertises, la présence à des audiences du TGI et du Tribunal contentieux de l'incapacité, des tournées avec des régleurs d'assurances en gardant un enseignement neutre, en particulier vis à vis des assurances.

Programme :

- Module 1 : Cadre juridique et réglementation :
- Module 2 : Les différentes pathologies post-traumatiques
- Module 3 : Expertises et assistance, rédaction de rapports
- Module 4 : Stages en tribunal et assurance

Organisation des études :

92h pour la première année

62h de cours magistraux, et enseignements dirigés pour la deuxième année

Période de novembre à juin (calendrier 2016/2017)

Contrôle des connaissances et validation :

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 24

Frais de formation* :

Formation Initiale : 700€

Formation Continue :

Reprise d'études non financées : 900€

Reprise d'études financées : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire de Médecine Légale

Ethique et Droit Médical

Site Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 98 05

Fax : 05 56 79 98 06

E-mail : medecine.legale@u-bordeaux.fr

DU APTITUDE A LA MEDECINE D'URGENCE

Responsable : Docteur Matthieu BIAIS

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les médecins diplômés d'état français et étrangers,
- Les résidents de médecine générale et les internes de spécialité,

A titre dérogatoire les étudiants navals de DFASM3,

Sur dossier les infirmiers et les professionnels de la santé ayant une expérience professionnelle dans le domaine des urgences (SAMU, SMUR, Urgences).

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Connaître les principales détresses,
- Déterminer les priorités thérapeutiques et début de la prise en charge initiale : arrêt cardio-respiratoire, détresses respiratoires, détresses circulatoires, troubles du comportement, troubles de la conscience, polytraumatismes, désordres thermiques graves, brûlures, noyades,
- Posséder les concepts et la pratique en matière de responsabilité médicale, secret médical en urgence, rédaction des certificats médicaux d'urgence : coups et blessures ; admissions en établissement psychiatrique spécialisé, décès.

Programme :

- Organisation des hôpitaux et de l'accueil des urgences
- Organisation des secours et des transports sanitaires
- Prise en charges des noyades
- Technique de prise en charges des traumatisés
- Arrêt Cardiaque - Détresses Circulatoires
- Prise en charge des détresses respiratoires et voies aériennes supérieures
- Prise en charge des traumatismes thoraciques, de l'abdomen et du bassin
- Prise en charge des détresses neurologiques, des traumatismes crâniens, des traumatismes rachidiens
- Prise en charge des AVC - Hémorragies méningées
- Prise en charge des intoxications médicamenteuses
- Prise en charge des accidents catastrophiques
- Afflux massifs à l'Hôpital
- Prise en charge des électrisations - électrocutions, des brûlures, des traumatismes des membres
- Analgésie - Sédation
- Etude de cas cliniques

Organisation des études :

120h (cours magistraux, travaux pratiques)

Période : de janvier à mai

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Le jury est désigné par le Président de l'Université sur proposition des responsables de l'enseignement. Il comprend au moins 3 membres. Il est présidé par un professeur de la spécialité. Un des membres peut être choisi en dehors de l'université au titre des chargés d'enseignement.

- Il y a 2 sessions d'examen par an.
- La présence en cours est obligatoire.
- L'examen se déroule sous la forme d'une épreuve écrite.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Pôle Urgences Adultes

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

enseignement.medurgetcata@chu-bordeaux.fr

fabienne.templier@chu-bordeaux.fr

05 56 79 54 21

- Pour être admis, le candidat doit obtenir la moyenne à l'épreuve écrite.
- Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Stage facultatif

Capacités d'accueil :

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

Reprise d'études non financées : 500€

Reprise d'études financées : 950€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ARTHROSCOPIE

Responsable : Professeur Dominique CHAUVEAUX

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les titulaires de Diplôme d'État français de Docteur en Médecine ou de celui d'un pays de la C.E.E.
- Les internes de spécialité quelle que soit la filière choisie

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est l'acquisition des connaissances pratiques et théoriques permettant la réalisation d'arthroscopies

Programme :

- Genou (2 journées) :

Généralités, Pathologies synoviales et cartilagineuses, les ménisques, ligaments, ligamentoplastie, Divers

- Epaule (2 journées) :

Généralités, Instabilités antérieures chroniques, Conflit Coiffe, Divers

- Membre inférieur (1 journée) :

Cheville, Hanche

- Membre supérieur (1 journée) :

Coude, Poignet

- Divers(1 journée)

Organisation des études :

96h d'enseignement théorique

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

L'assiduité et la participation aux différentes activités sont strictement obligatoires. Un contrôle sera exercé. L'autorisation de présenter le mémoire sera soumise au respect de ces exigences.

L'enseignement sera validé sous la forme d'un mémoire et d'un examen théorique. Le mémoire porte sur la rédaction d'un travail concernant l'arthroscopie et doit être original. Il sera noté de 0 à 20 et corrigé par un responsable d'enseignement d'une U.F.R. différente de celle du candidat. En cas de note inférieure à 10, un 2ème correcteur sera sollicité et la note finale sera la moyenne des 2 notes.

L'examen théorique porte sur le programme enseigné. Il est noté de 0 à 20.

Le candidat est déclaré admissible s'il a obtenu la moyenne à ces deux épreuves. Si, à l'une des épreuves, la moyenne ou note supérieure à la moyenne est obtenue, l'épreuve est considérée comme définitivement acquise.

Le candidat est déclaré admis définitivement après avoir satisfait à l'ensemble des épreuves prévues par la formation : - mémoire

- épreuve théorique

- stage pratique.

Une seule session d'examen est organisée par an.

Jury d'examen et le diplôme :

Le jury d'examen et de diplôme (composé d'au moins 4 enseignants du diplôme et présidé par l'enseignant coordonnateur) est désigné chaque année, par arrêté du Président de l'université dans laquelle est inscrit l'étudiant, sur proposition du ou des responsable(s) du diplôme et après avis du Directeur de l'UFR de l'Université concernée.

Stages :

Information disponible prochainement

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.56.79 poste : 95.527

05 56 79 55 44

Fax : 05.56.79.60.89

Capacités d'accueil :

Maximum : 10

Pour l'Université de Bordeaux

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

(Internes et chefs de clinique 250€)

Formation Continue : 800€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU AUTISMES

Responsable : Professeur Manuel BOUVARD

Co Responsable :

Docteur Anouck AMESTOY

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Psychiatres, pédopsychiatres, pédiatres, médecins généralistes, de Santé Scolaire ou de Protection Maternelle et Infantile
- Étudiants en D.E.S. de psychiatrie, de pédiatrie et en D.E.S.C. de pédopsychiatrie
- Psychologues titulaires d'un D.E.S.S.
- Autres professionnels, titulaires d'un diplôme du deuxième cycle (ou d'un niveau équivalent après examen du dossier) et engagés dans le domaine de l'autisme.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'actualiser les connaissances par l'intégration des données de l'expérience pratique et de la recherche.

Programme :

- Module 1 :

Evolution des concepts

Caractéristiques différentielles des grands sous-groupes et état actuel des classifications

Epidémiologie

Données actuelles sur l'évolution de l'enfance à l'âge adulte

Dépistage précoce et annonce du diagnostique

L'autisme à l'adolescence

L'autisme à l'âge adulte

- Module 2 :

Evaluation clinique et psychologique

Evaluation des capacités de communication et de langage

Aspects somatiques et biologiques

Organisation pratique des évaluations, le travail en réseau, la place des unités d'évaluation dans ce réseau

- Module 3 :

Facteurs de compréhension de l'autisme

Aspects cognitifs et développementaux

Aspects psychodynamiques

Modèle intégratif de compréhension de l'autisme

- Module 4 :

Modalité de prise en charge

notion de réseau

Approches thérapeutiques

Approche éducatives et pédagogiques

Travail avec les familles

Intégration sociale et scolaire

Autisme et institutions

- Module 5 :

Modalités particulières de prise en charge

Prise en charge des troubles de la communication

Prise en charge des autistes sans déficience intellectuelle associée et des syndromes d'Asperger

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre Hospitalier Charles Perrens

Psychiatrie Enfants

BORDEAUX

Tel : 05.56.56.17.19

manuel.bouvard@u-bordeaux.fr

Prise en charge des troubles du comportement chez les personnes autistes
Recherches cliniques, biologiques et génétiques
Amélioration de l'organisation des soins et de l'éducation

Organisation des études :

La durée des études est de 2 ans et comprend 100 heures + 50 heures de travail personnel (au lieu de 144 heures) :
En présentiel : 78 heures : 6 modules interrégionaux d'une journée et demi (11 heures) répartis sur 2 ans (3 par an, alternativement sur les

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Présidé à tour de rôle par les responsables du diplôme (Professeurs AUSSILLOUX, BOUVARD ou RAYNAUD), il comprend au moins 3 membres dont 2 enseignants ayant participé à la formation et désignés par la Commission Pédagogique (Docteurs BAGHDADALI, MAFFRE, GALERA, BACHOLLET).

Contrôle des connaissances :

La présence en cours est obligatoire.

Une seule session d'examen par an prévue en septembre (1ère et 2ème année).

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Question à Réponse Ouverte et Courte (QROC) d'une durée d'une heure.

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Tout candidat qui n'aura pas satisfait au contrôle terminal pourra être candidat à une nouvelle inscription administrative, sous réserve de l'accord du jury et moyennant l'acquittement des droits de scolarité fixés annuellement par arrêté ministériel.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 60

Frais de formation* :

Formation Initiale : 320€

Formation Continue :

Reprise d'études non financées : 700€

Reprise d'études financées : 1400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU BRULOLOGIE

Responsable : Professeur Vincent CASOLI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Docteurs en médecine,
- Internes en médecine, Infirmier(es) D.E,
- Kinésithérapeutes et Ergothérapeutes
- Les étrangers titulaires d'un diplôme de Docteur en médecine étrangers..

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former des professionnels médicaux et paramédicaux qui travaillent ou qui travailleront dans les unités de soins aux brûlés, qu'il s'agisse de centres de traitements aigus ou de centres de rééducation fonctionnelle spécialisés. Il permettra également d'améliorer les connaissances sur la prise en charge des brûlés pour les praticiens intervenant en dehors des unités d'hospitalisation spécialisées : urgentistes en particulier mais aussi des médecins généralistes.

Programme :

Historique
Histologie de la peau
Physiologie de la peau
Anatomopathologie de la brûlure et de son évolution
Histologie des cicatrices de brûlures
Facteurs de gravité des brûlures
Index pronostiques des brûlures
Epidémiologie
Prévention
Les centres de brûlés en France et dans le monde
Architecture, équipement, organisation d'un centre de brûlés
Physiopathologie des perturbations hydro-électrolytiques
Physiopathologie des perturbations métaboliques
Réponse inflammatoire et perturbations immunologiques
Origines des complications infectieuses
Prise en charge pré-hospitalière d'un brûlé grave
Transport d'un brûlé grave
Prise en charge hospitalière à l'admission d'un brûlé grave
Les escarrotomies et aponévrotomies, chirurgie urgente chez le brûlé
Traitement des perturbations hydro-électrolytiques
Surveillance hémodynamique du brûlé grave
Traitement des perturbations métaboliques
Nutrition
Surveillance de l'infection, principes de l'antibiothérapie
Les antiseptiques, les pansements et les topiques
Les substituts cutanés dans le traitement aigu de la brûlure
Lésions d'inhalations de fumée et complications pulmonaires. Physiopathologie et traitements
Intoxications au CO et aux cyanures
Principales complications des brûlures en dehors des complications pulmonaires et infectieuses
Prise en charge en ambulatoire d'une petite brûlure

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Groupe Hospitalier Pellegrin-Tripode
Centre François-Xavier Michelet
Chirurgie Plastique et Brûlés
Place Amélie Raba Léon
33076 BORDEAUX Cedex
Madame Dominique ROQUE.
05 57 57 14 08 / 05 57 57 13 50
dominique.roque@u-bordeaux.fr

Organisation des soins en cas d'afflux massif de brûlés
Utilisation des antiseptiques et des antibiotiques
Excisions, greffes, excisions-greffes : Techniques, indications, chronologie
Traitement de la douleur, sédation anesthésie
Traitement des brûlures de l'enfant (réanimation)
Traitement des brûlures de l'enfant (chirurgie)
Rééducation en centre aigu : Rôle du kinésithérapeute
Suivi psychologique en phase aiguë
Les peaux reconstituées en laboratoire
Brûlures électriques
Brûlures chimiques
Brûlures du visage et du cou
Brûlures des mains
Brûlures des muqueuses
Brûlures oculaires
Utilisation des lambeaux à la phase aiguë
Prise en charge d'une brûlure très grave
Traitement des brûlures vues tardivement
Traitement d'une brûlure en situation précaire
Traitement des brûlures du vieillard
Prise en charge d'un brûlé polytraumatisé
Physiopathologie des cicatrices
Prise en charge du brûlé après cicatrisation : la chaîne de soins
Chirurgie secondaire, stratégie générale
Utilisation des lambeaux locaux dans les séquelles de brûlures
Utilisation des lambeaux à distance – microchirurgie

Organisation des études :

120h d'enseignement théorique

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Le jury de l'examen de fin d'études est proposé par le Directeur pédagogique et désigné par le Président de l'Université.

Le jury, présidé par un professeur, comprend au moins trois membres, ayant participé à l'enseignement et toutes les personnes choisies en raison de leur compétence.

Lieu des examens, nature des épreuves et conditions de validation :

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études organisé par

L'Université pilote (René Descartes – Paris V).

L'examen de fin d'études consiste en :

- une épreuve écrite d'une durée de 2 heures notée de 0 à 10,
- une épreuve orale, notée de 0 à 5 pour les candidats ayant obtenu une note supérieure à 5 aux épreuves écrites,
- et d'un mémoire noté de 0 à 5.

Une note égale à 0 sur l'une des épreuves est éliminatoire.

La soutenance doit avoir lieu avant le 31 décembre de l'année universitaire suivante.

Les candidats ayant :

- validé le stage,
 - obtenu une note au moins égale à 10 sur 20,
- sont déclarés admis au Diplôme Interuniversitaire de Brûlologie.
Deux sessions par an sont organisées.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 5

Frais de formation* :

Formation Initiale : 900€

Formation Continue : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU CARDIOLOGIE (Ile Maurice)

Responsable : Professeur Raymond ROUDAUT

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Docteurs en médecine mauriciens ayant subi les épreuves de sélection (médecins assistants dans les hôpitaux mauriciens âgés de moins de 40 ans).

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est la formation de médecins spécialistes dans les domaines de la Cardiologie,

Programme :

Module 1 :

- Rappels d'anatomie et d'embryologie du système cardiovasculaire
- Physiologie du système cardiovasculaire
- Epidémiologie et génétique des infections cardiovasculaires
- Facteurs de risque et prévention des infections cardiovasculaires

Module 2 :

- Explorations non invasives et invasives en cardiologie et maladies vasculaires

Module 3 :

- Maladies coronaires : de la physiopathologie à la thérapeutique

Module 4 :

- Valvulopathies et endocardites : de la physiopathologie à la thérapeutique

Module 5 :

- Hypertension artérielle – Artériopathies – Maladie thromboembolique

Module 6 :

- Myocardiopathies et insuffisance cardiaque – Pathologies du péricarde

Module 7 :

- Cardiopathies congénitales

Module 8 :

- Prise en charge chirurgicale des affections cardiovasculaires

Organisation des études :

250h (8 modules de 30h) cours magistraux, cas cliniques, exposés

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Formation théorique

Chacun des 8 modules d'enseignement fait l'objet d'une validation autonome par un contrôle continu des connaissances.

Un examen terminal portant sur l'ensemble du programme est organisé au terme des deux années d'enseignement.

L'assiduité des étudiants aux diverses activités d'enseignements est obligatoire et participe à la validation.

Formation pratique

Les stages pratiques sont validés après concertation avec le maître de stage de l'étudiant (et du consultant si lui-même n'est pas directement responsable de l'encadrement).

L'examen du carnet de stage participe à l'évaluation du candidat.

Seuls les étudiants ayant validé la formation théorique et pratique du diplôme universitaire ont accès à deux années de formation supplémentaire en France, programmées de novembre 2006 à octobre 2007 et de novembre 2007 à octobre 2008 (Attestation de Formation Spécialisée délivrée par l'Université de Bordeaux).

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Cardiologique du Haut-Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC CEDEX

Tel : 05 57 65 64 98

Fax : 05 57 65 64 54

sarah.croisy@chu-bordeaux.fr

L'ensemble validé «Diplôme d'Université et Attestation de Formation Spécialisée» permettra à ces médecins d'obtenir le grade de médecin spécialiste en cardiologie, selon l'accord du National Accreditation and Equivalence Council : (lettre du 17 octobre 2002).

Stages :

4 semaines

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum : 6

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CARDIOLOGIE PEDIATRIQUE ET CONGENITALE

Responsable : Professeur Jean-Benoît THAMBO

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les docteurs en médecine titulaires du DES de pédiatrie, de cardiologie, d'anesthésie-réanimation et d'obstétrique et le DESC de chirurgie thoracique et cardiovasculaire,
- Les internes de spécialité (DES) de cardiologie, de pédiatrie ou d'obstétrique en fonction pendant au moins un semestre durant la période d'enseignement du diplôme,
- Les médecins étrangers pouvant attester d'un diplôme de spécialité de pédiatre, de cardiologie, de chirurgie cardiaque, d'anesthésie-réanimation ou d'obstétrique.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer une formation théorique à la cardiologie pédiatrique et congénitale depuis la vie fœtale jusqu'à l'âge adulte. L'enseignement s'adresse avant tout aux cardiologues et pédiatres qui sont amenés à prendre en charge les cardiopathies congénitales chez l'enfant ou à l'âge adulte. Il peut également concerner les obstétriciens, les chirurgiens ou les réanimateurs pédiatres.

Sur une base commune de programme, l'enseignement vise à approfondir des connaissances acquises mais différentes selon la formation.

Le DIU a pour objectifs prioritaires de former :

- Les cardiologues aux différentes cardiopathies congénitales de l'enfant et de l'adulte et leurs méthodes d'exploration, les pédiatres à la physiologie cardiaque et à la prise en charge des cardiopathies de l'enfant, les chirurgiens cardiaques à l'anatomie intracardiaque des diverses cardiopathies pour une prise en charge chirurgicale,
- Les obstétriciens au dépistage prénatal des malformations cardiaques et leur prise en charge périnatale.
- Les réanimateurs à la prise en charge en urgence des cardiopathies décompensées avant ou après chirurgie.

Programme :

Physiologie cardiovasculaire en pédiatrie

Cardiologie pédiatrique générale

- Diagnostic et prise en charge des cardiopathies congénitales
- Cardiomyopathies de l'enfant
- Hypertension artérielle pulmonaire

Imagerie non invasive

- Echocardiographie des cardiopathies congénitales
- IRM, tomodensitométrie
- Médecine nucléaire en cardiologie pédiatrique

Cathétérisme cardiaque

Chirurgie cardiaque pédiatrique

Anesthésie et réanimation péri-opératoire des cardiopathies congénitales

Rythmologie pédiatrique

Cardiologie fœtale et périnatale

Cardiopathies congénitales de l'adulte

Recherche fondamentale en cardiologie pédiatrique et congénitale

Cardiologie pédiatrique et congénitale dans les pays émergents problèmes cardiologiques en

- Néonatalogie

- Réanimation pédiatrique

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut Lévêque

Service de cardiopathies congénitales enfant et adulte

Avenue de Magellan

33604 Pessac cedex

Tel : 05 57 65 64 65

Fax : 05 51 65 68 28

nathalie.mackinlay@chu-bordeaux.fr

- Pédiatrie générale et de sur spécialité

Problèmes pédiatriques en cardiologie

- Nutrition
- Infectiologie
- Neurologie et développement intellectuel

Responsabilité médicale en cardiologie congénitale

Histoire de la cardiologie pédiatrique et congénitale

Organisation des études :

150h (3 semaines d'enseignement de 5 jours sous forme de demi-journées) en présentiel à Paris et à Toulouse

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il n'y a qu'une seule session d'examen par an.

L'examen se déroule en septembre (1 session Nord et Sud le même jour).

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Les évaluations se font sous forme d'un contrôle continu, d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

- Un contrôle continu des connaissances :

Est fondé sur la participation active à la prise en charge des cardiopathies congénitales et/ou des maladies cardiaques pédiatriques pendant une durée de 6 mois au moins. Il sera demandé aux candidats de démontrer leur participation régulière à des activités cliniques en équipe (médico-chirurgicales, diagnostic prénatal, cardiopathies congénitales de l'adulte, réunions scientifiques, congrès dédiés à la spécialité) sous la forme d'un carnet de présence, visé par un des directeurs de l'enseignement.

L'examen de fin d'études comprend :

- Un examen théorique écrit en 3 parties d'une durée de 4 heures :

- Une question de cours,
- Un cas clinique,
- Une question de physiopathologie.

- Une épreuve orale pratique à partir de documents.

Le jury

Le jury de fin d'études est proposé par les directeurs pédagogiques et désigné par le Président de l'université Paris 5. Le jury, présidé par un professeur, comprend au moins trois membres ayant participé à l'enseignement et toutes personnes choisies en raison leur compétence.

Validation :

Pour être déclaré admis les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Pour pouvoir se présenter les candidats doivent être autorisés par le directeur d'enseignement après contrôle de leur assiduité et du contrôle continu des connaissances.

- Un minimum de formation de 150 heures par an ou un stage de 6 mois en tant qu'interne dans un service de cardiologie pédiatrique est requis pour passer l'examen.

- L'écriture d'un mémoire est recommandée, mais non obligatoire.

- Les candidats doivent obtenir la moyenne générale à toutes les épreuves.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

6 mois

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 35

Frais de formation* :

Formation Initiale : 430€

Internes : 220€

Formation Continue : 580€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CARDIOLOGIE PEDIATRIQUE ET CONGENITALE - FORMATION APPROFONDIE

Responsable : Professeur Jean-Benoît THAMBO

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les docteurs en médecine titulaires du DES de pédiatrie, de cardiologie, d'anesthésie-réanimation et d'obstétrique et le DESC de chirurgie thoracique et cardiovasculaire,
- Les internes de spécialité (DES) de cardiologie, de pédiatrie ou d'obstétrique en fonction pendant au moins un semestre durant la période d'enseignement du diplôme,
- Les médecins étrangers pouvant attester d'un diplôme de spécialité de pédiatrie, de cardiologie, de chirurgie cardiaque, d'anesthésie-réanimation ou d'obstétrique.

Objectifs :

L'objectif est de former des cardiopédiatres professionnels se destinant à exercer cette activité de façon exclusive dans un centre de compétence ou de référence.

Programme :

Semaine 1 :

Chirurgie (assistance circulatoire ; grands principes de la chirurgie cardiaque pédiatrique)

Embryologie cardiaque

Myocarde en développement

Rythmologie pédiatrique (troubles du rythme héréditaire ; troubles du rythme post-opératoire)

Tachycardies et BAV (tachycardies supraventriculaires ; tachycardies ventriculaires ; blocs auriculo-ventriculaires) Anatomie normale et classification des cardiopathies congénitales

Epidémiologie des cardiopathies congénitales

Cardiomyopathies et myocardites de l'enfant

Journées européennes de la Société Française de Cardiologie

Physiologie (physiologie cardiaque foetale; adaptation cardiovasculaire à la vie extra-utérine ; principes physiologiques dans les cardiopathies congénitales)

Transplantation cardiaque pédiatrique

Tumeurs cardiaques

Semaine 2 :

Ventricule unique

Arcs vasculaires

HTAP de l'enfant

Cardiologie foetale (diagnostic anténatal des cardiopathies malformatives ; troubles du rythme chez le fœtus) Cardiologie

néonatale (diagnostic clinique et échographiques des urgences néonatales ; pathologies cardio-vasculaires fonctionnelles en néonatalogie)

Cardiologie congénitale de l'adulte

Transposition des gros vaisseaux, malpositions vasculaires et double discordance)

Cathétérisme cardiaque pédiatrique (hémodynamique des cardiopathies congénitales ; occlusion des shunts gauche-droite ;

lédilatation et environnement anesthésique et réanimatoire ; complications de cathétérismes cardiaque chez l'enfant, comment les éviter... et quelle place reste-il pour le cathétérisme diagnostique ; traitement des obstacles droits et gauches (SPV, Sténose des AP, revalvulation, Rao congénitaux, coarctations))

Cardiopathies obstructives du cœur droit (atrésie pulmonaire à septum intact ; sténoses pulmonaires ; malformationb d'Ebstein)

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut Lévéque

Service de cardiopathies congénitales enfant et adulte

Avenue de Magellan

33604 Pessac cedex

Tel : 05 57 65 64 65

Fax : 05 51 65 68 28

nathalie.mackinlay@chu-bordeaux.fr

Anomalies coronaires congénitales et acquises chez l'enfant Maniement des anticoagulants chez l'enfant

Semaine 3 :

Communications interauriculaires

Anesthésie et réanimation péri-opératoire

Sténoses aortiques

Génétique et syndromologie

Communications interventriculaires

Quizz échocardiographiques

Hémodynamique foetale

Scanner et IRM dans les cardiopathies congénitales

Canal atrioventriculaire

Coarctation de l'aorte

Conférence : Qualité de vie en cardiologie congénitale

Hypoplasie du coeur gauche

Cardiopathies conotruncales du fœtus à l'âge adulte : Fallot, APSO, TAC, Agénésie Valves Pulmonaires

Révisions dossiers.

Organisation des études :

100h (6 modules de 2 jours) en présentiel

Période : de septembre à...

Contrôle des connaissances et validation :

Un contrôle continu des connaissances fondé sur la participation active à la prise en charge des cardiopathies congénitales et/ou des maladies cardiaques pédiatriques pendant une durée de 150h au moins pour la formation initiation, complétée par 6 mois au moins pour la formation approfondie. Il sera demandé aux candidats de démontrer leur participation régulière à des activités cliniques en équipe (médico-chirurgicales, diagnostic prénatal, cardiopathies congénitales de l'adulte, réunions scientifiques, congrès dédiés à la spécialité) sous la forme d'un carnet de stage, visé par le maître de stage.

Validation de la première année comprenant :

◦ Un examen théorique écrit en 3 parties d'une durée de 4 heures :

- Une question de cours,
- Un cas clinique,
- Une question de physiopathologie.

◦ Un oral pratique à partir de documents.

L'examen se déroule en septembre (1 session Nord et Sud le même jour).

Seul sont admis à se présenter les candidats autorisés par le directeur d'enseignement après contrôle de leur assiduité et du contrôle continu des connaissances. Un minimum de formation de 150 heures par an est requis pour passer l'examen, et de 150 échocardiographies pratiquées sur des patients atteints de cardiopathie congénitale. La validation de ces pré requis à l'examen est formalisée de façon écrite par le remplissage du carnet de stage.

Une note supérieure ou égale à 10/20 est requise à l'écrit et à l'oral.

Validation de la deuxième année :

- Stage de 6 mois au moins dans un des services formateurs en cardiologie pédiatrique ;
- Pratique de 500 actes d'échocardiographie de patients atteints de cardiopathies congénitales ;
- Présence aux 6 modules d'enseignement thématiques répartis sur la deuxième année ;
- Rédaction d'un mémoire sur un sujet de recherche clinique ou transrationnelle validé en début de deuxième année par l'un des enseignants responsables du DIU, selon un format conforme à une publication scientifique (30 pages maximum, plan IMRAD) ;
- Présentation orale du travail de mémoire en 15 minutes.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 2

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Initiale : 430€ /an

220€/ an pour les Internes (DES, DFMS, DFMSA)

Formation Continue : 580€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CHIRURGIE AMBULATOIRE

Responsable : Professeur Karine NOUETTE-GAULAIN

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

Docteur en médecine, diplôme français ou européen ou en cours de formation.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est permettre la mise en place :

- la Qualité des soins et sécurité des patients en chirurgie ambulatoire ;
- le Développement et l'organisation de la chirurgie ambulatoire dans un établissement de soins ;
- les Stratégies de développement et leurs conséquences sur le fonctionnement de l'UCA.

Programme :

- Historique de la chirurgie ambulatoire
- Bénéfices démontrés de la chirurgie ambulatoire : revue de la littérature
- Méthode réglementaire de calcul des taux de chirurgie ambulatoire
- Politiques institutionnelles de développement et suivi de la chirurgie ambulatoire
- Développer et organiser la chirurgie ambulatoire dans un établissement de soins du côté de la direction
- Clarifier et formaliser les objectifs de chaque étape du chemin clinique, Rationaliser les objectifs, les check listes
- Préparer ; anticiper la journée de chirurgie ambulatoire
- Piloter l'activité et la qualité de chirurgie ambulatoire en UCA
- Gestion des risques en chirurgie ambulatoire
- Qualité des soins des patients en chirurgie ambulatoire
- Réhabilitation améliorée postopératoire en chirurgie ambulatoire
- Evaluation de la qualité en chirurgie ambulatoire
- Structures des unités de chirurgie ambulatoire
- Recommandation organisationnelles de l'ANAP/HAS
- Recommandations des sociétés savantes en chirurgie ambulatoire

Organisation des études :

74h en présentiel (4 modules communs + 1 optionnel)

Période : de janvier à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé deux sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de (Questionnaire à Choix Multiples (QCM), de Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) d'une durée de 2 heures et en une épreuve orale (soutenance de mémoire).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CHU de Bordeaux

Service d'Anesthésie Réanimation 3

Centre François Xavier Michelet-

Secrétariat

Place Amélie Raba Léon

33000 BORDEAUX

Tel : 05 56 79 55 15

Fax : 05 56 79 56 01

karine.nouette-gaulain@u-bordeaux.fr

Stages :

2 jours

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue :

Reprise d'études non financées : 700€

Reprise d'études financées : 1300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CHIRURGIE BARIATRIQUE

Responsable : Professeur Denis COLLET

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Docteurs en médecine,
- Titulaires du DES de chirurgie générale ou du DESC de chirurgie digestive.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est l'acquisition des bases théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la chirurgie bariatrique.

Programme :

- Indications et concepts de la chirurgie bariatrique
- Les interventions restrictives
- Les interventions complexes
- Le suivi post-opératoire

Organisation des études :

72h (4 séminaires de 18h réparties sur 2 jours) en présentiel

Période : de mars à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de QCM et de QR d'une durée de 2 heures et d'une soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

4 jours (32h)

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 22

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Maison du Haut-Lévêque

Service de Chirurgie Digestive

PESSAC

Tel : 05 57 65 60 04

sandrine.campagnolle@chu-bordeaux.fr

DIU CHIRURGIE DES CARDIOPATHIES CONGENITALES

Responsable : Docteur François ROUBERTIE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement :

- les chirurgiens et les chirurgiens cardiaques,
- les cardio-pédiatres,
- les anesthésistes-réanimateurs,
- les étrangers titulaires d'un diplôme équivalent,
- les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le responsable et autorisés par le Comité Pédagogique.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter à des chirurgiens, des chirurgiens cardiaques, des cardio-pédiatres et des anesthésistes-réanimateurs, des connaissances complémentaires dans les domaines de l'anatomo-pathologie, de la physiopathologie et des techniques chirurgicales des cardiopathies congénitales.

Programme :

- Anatomie normale et pathologique dans les cardiopathies congénitales
- Embryologie cardiaque (Lucile HOUYEL)
- Physiologie cardiaque fœtale
- Adaptation cardio-vasculaire à la vie extra-utérine
- Principes physiologiques dans les cardiopathies congénitales
- Caractéristiques du myocarde immature
- Assistance circulatoire
- Les grands principes de la chirurgie cardiaque et son environnement
- Cardiomyopathies / myocardites de l'enfant
- Transplantation cardiaque chez l'enfant
- Shunt Gauche Droit : CIV, CIA, Canal, Fenêtre aorto-pulmonaire
- Anomalies congénitales des sinus de Valsalva Tunnel VG-aorte
- Coarctation (nouveau né, enfant, adulte)
- Sténose aortique critique, RA valvulaire – (nouveau né, nourrisson et enfant)
- Ross – Ross-Konno
- Pathologies anévrysmales du culot aortique (Marfan, Tirone David...)
- RA supra-valvulaire – RA valvulaire (reconstruction asymétrique et Brom. Gestion lésions associées : arche, TSA, coronaires)
- Interruption de l'arche aortique
- RVPA totaux : supra, intra et infra-cardiaque
- Sténose post-opératoire des veines pulmonaires

Organisation des études :

100h d'enseignement théorique

Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Lieu des examens :

Les épreuves de l'examen sanctionnant la fin de la formation se déroulent lors du congrès de la Société Française de Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Cardiologique du Haut-Lévêque

Service de Chirurgie Cardiaque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC

Tel : 05 57 65 64 56

Fax : 05 57 65 64 52

francois.roubertie@chu-bordeaux.fr

Il n'y a qu'une seule session d'examen par an.

L'examen de fin d'études comprend 2 épreuves :

- une épreuve écrite, sous forme de questions rédactionnelles, d'une durée d'une heure, notée sur 20, coefficient 1 (sujet + copies remises aux candidats lors du congrès de la SFCTCV),
- une épreuve orale d'une durée d'une heure, notée sur 20, coefficient 1.

Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir été assidus aux cours et avoir obtenu la moyenne générale à chacune des épreuves.

Le redoublement n'est pas autorisé.

Composition du jury :

Le jury, présidé par un professeur de chirurgie cardiaque, comprend au moins deux autres membres choisis parmi les enseignants participant à la formation.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CHIRURGIE DU PIED ET DE LA CHEVILLE

Responsable : Professeur Dominique CHAUXEAUX

Docteur Olivier LAFFENETRE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les chirurgiens orthopédistes traumatologues titulaires du Diplôme Français d'Etat de Docteur en Médecine ou de celui d'un pays de la CEE ou exerçant en France,
- Les internes de spécialité en Chirurgie, quelle que soit la filière choisie,
- Les étudiants étrangers inscrits à un DIS de Chirurgie,

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter à des chirurgiens une acquisition de connaissances pratiques et théoriques permettant la réalisation optimale d'interventions dans le domaine de la chirurgie du pied et de la cheville.

Programme :

- Séminaire 1 (2 journées) :

Anatomie de la cheville et du pied

Imagerie

Examen clinique de la cheville et du pied

Physiologie articulaire et examen clinique de l'arrière pied

Tendinopathies de la cheville et du pied

Syndrome de Haglund

Pied creux de l'adulte

Lambeaux de la cheville et du pied - Dissection au laboratoire d'anatomie

- Séminaire 2 (3 journées) :

Biomécanique du pied

Biomécanique de l'avant-pied pathologique

Hallux rigidus : Algorithme décisionnel et Traitement

Les amputations du pied

Tumeurs du Pied

Fractures des Métatarsiens et des Phalanges

Fractures-luxation du Lisfranc et séquelles

Luxations péri-Taliennes

Fractures bi- tri- malléolaires de la cheville

Fractures du Talus

Travaux pratiques en salle de dissection

Les voies d'abord du pilon tibial

La plastie de cheville au ligament frondiforme

Fracture du calcanéum (voie d'abord – ostéosynthèse)

Fractures du Pilon Tibial

Particularités de la traumatologie du Pied et de la Cheville du Diabétique

Entorses de la cheville

Instabilité Chronique cheville (Généralités - Examen clinique – imagerie)

Instabilité Chronique cheville (Traitement – conclusions)

Luxations traumatiques des tendons fibulaires

Chirurgie du tendon d'Achille (rupture fraîches – reconstructions – tendinopathies - Haglund)

- Séminaire 3 (3 journées) :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Groupe Hospitalier Pellegrin

Orthopédie Traumatologie

BORDEAUX

Tel. : 05.56.79.55.90

dominique.chauveaux@chubordeaux.fr

Pied plat dégénératif de l'adulte : physiopathologie et traitements chirurgicaux : transferts tendineux, ostéotomies, arthrodèses.
Syndrome du carrefour postérieur
Syndrome du conflit antérieur
Pathologies tendineuses (hors fibulaire, tibial postérieur et Achille)
Griffes d'orteils
Aponévrose plantaire. Pathologies et traitements médicaux.
Cheville traumatique et séquelles.
Pied neurologique central.
Pied neurologique périphérique.
Syndromes canaux
Traitement chirurgical des pathologies de l'aponévrose
Dissection au Laboratoire d'Anatomie
- Abord médial de l'articulation sous talienne
- Aponévrose plantaire et nerfs plantaires
- Prélèvements FCO/FHL/TA
- Canal tarsien
Avant pied rhumatoïde
Arthrodèses talo-naviculaire et tarso-métarsienne.
Pied de l'enfant et ses particularités.
Traumatologie du pied de l'enfant.
Pied malformatif. Aspect chirurgical.
- Séminaire 4 (3 journées) :
HALLUX VALGUS
METATARSALGIES
ARTHROSCOPIES DU PIED ET DE LA CHEVILLE

Organisation des études :

De 84 à 96h (4 séminaires de 3 jours)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'une des universités cocontractantes.

Composition du jury :

Le jury est composé des responsables du diplôme de toutes les universités cocontractantes

Nature des épreuves et validation :

Les épreuves terminales du diplôme comprennent :

- un examen écrit d'une durée de 2 heures, noté sur 100 et portant sur le programme officiel ci-joint (1 grande question notée sur 40 et 3 petites questions notées sur 20),

- une soutenance de mémoire. Le mémoire original, illustré ou non, dont le sujet est proposé par l'un des responsables d'enseignement de l'Université d'origine, doit être dactylographié et comporter au minimum 25 pages et une bibliographie. Il doit concerner la chirurgie du pied et de la cheville (cas clinique, revue de la bibliographie, technique chirurgicale originale). Il sera noté sur 50 et sera corrigé par deux responsables d'enseignement d'une UFR différente de celle du candidat.

Le sujet du mémoire doit être déposé dès le début du premier trimestre de l'enseignement.

Le mémoire, validé par le responsable régional, doit être adressé par le candidat avant le 15 avril aux deux correcteurs membres du Collège des enseignements.

Validation

L'examen est validé si le total des points acquis à l'examen écrit et au mémoire est supérieur ou égal à 75/150.

Conditions de redoublement

Une autorisation de redoublement ne peut être accordée qu'en cas de moyenne insuffisante à l'examen.

Aucun redoublement n'est possible pour défaut de validation d'un ou plusieurs stages pratiques ou du mémoire.

Toute absence à un séminaire est éliminatoire et interdit une nouvelle inscription l'année suivante.

Stages :

12 demi-journées

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Pour l'ensemble des universités cocontractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 250€

Formation Continue : Reprise d'études financées : 400€

Reprise d'études non financées : 250€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CHIRURGIE DU RACHIS

Responsable : Professeur Jean-Marc VITAL

Professeur Jean-Charles LE HUEC

Durée de la formation : 2 ans

Public :

En formation continue : Sont admis à s'inscrire à ce diplôme les chirurgiens orthopédistes traumatologues et neurochirurgiens titulaires du diplôme français d'état de Docteur en médecine ou de celui d'un pays de la C.E.E.

En formation initiale : Sont admis à s'inscrire à ce diplôme, les internes de spécialité en chirurgie (D.E.S. de chirurgie générale, D.E.S.C. d'orthopédie et traumatologie, de chirurgie infantile, et de neurochirurgie), les titulaires de diplômes admis en équivalence, les A.F.S. inscrits en chirurgie générale osseuse et chirurgie infantile, et A.F.S.A. inscrits en chirurgie orthopédique et traumatologique, et en neurochirurgie.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques relatives à la chirurgie rachidienne, dans le cadre d'un enseignement spécialisé. La formation théorique est réalisée sur la base d'exposés classiques accompagnés de références bibliographiques et/ou de documents photocopiés et/ou de supports informatiques (CD-Rom, Internet). La formation pratique consiste à réaliser des stages dans des services agréés par le comité de direction, et à réaliser des phases opératoires sur des pièces anatomiques d'origine humaine, et/ou animale et/ou artificielle

Programme :

- Séminaire 1 : Généralités I (1 journée et demie)
- Séminaire 2 : Généralités II (1 journée et demie)
- Séminaire 3 : Techniques chirurgicales et voies d'abord (1 journée et demie)
- Séminaire 4 : Pathologies dégénératives discales (1 journée et demie)
- Séminaire 5 : Tumeurs et infections (1 journée et demie)
- Séminaire 6 : Traumatologie du rachis (1 journée et demie)
- Séminaire 7 : Déformations rachidiennes (1 journée et demie)
- Séminaire 8 : Complications (1 journée et demie)

Organisation des études :

114h de cours (8 séminaires de 14h réparties sur 2 jours) sur deux ans

Période : de octobre à juin

Contrôle des connaissances et validation :

Le jury est composé d'au moins six des enseignants participant au D.I.U. Au moins un membre du jury est membre du comité de direction et le préside. Pour chaque année, la présence aux séminaires d'enseignement est exigée pour pouvoir se présenter à l'épreuve écrite. Pour être déclarés admissibles, les candidats doivent avoir obtenu la moyenne au mémoire et aux épreuves écrites, avoir validé les stages pratiques. Le zéro à une épreuve est éliminatoire. Les candidats recevront une note finale et un résultat final qui stipulera les termes : admis ou ajourné. Seront admis à redoubler (une seule fois sauf dérogation), les candidats qui auront été présents aux séminaires d'enseignement.

Le contrôle des connaissances s'effectue au cours de 2 examens à la fin de la première et de la deuxième année. La première année, le premier examen comporte 3 questions rédactionnelles portant sur les quatre premiers séminaires. La durée de l'épreuve est fixée à 3 heures. Elle compte pour 30 % de la note finale.

La deuxième année, le second examen comporte 3 questions rédactionnelles, dont 2 portent sur les quatre derniers séminaires et 1 sur l'ensemble des séminaires. La durée de l'épreuve est fixée à 3 heures. Elle compte pour 30 % de la note finale.

Le lieu des épreuves est situé dans un lieu unique fixé en début d'année. L'organisation de l'examen est du ressort de l'une des universités contractantes avec :

- Convocations des candidats.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

Laboratoire d'Anatomie

Tel. : 05 57 57 14 08

jean-marc.vital@chu-bordeaux.fr

- Impression des sujets.
- Accueil et surveillance des épreuves.
- Recueil des résultats (notes et appréciations)
- Envoi des résultats aux candidats.

Un stage pratique d'une durée minimum 8 jours doit être réalisé dans un service agréé par le comité de direction du DIU. Il sera sanctionné et noté par un rapport de stage rédigé par le chef de service ayant reçu l'étudiant. Un stage d'interne ou de faisant fonction d'interne dans un service validant pourra être pris en compte sous réserve de validation du stage par le chef de service. Ce stage est noté et compte pour 10 % de la note finale.

Un mémoire doit être rédigé et doit parvenir avant la seconde session, aux deux correcteurs désignés par le comité de direction. Le sujet et le plan du mémoire doivent être adressés au comité de direction avant la fin de la première année. Le sujet doit être différent de la thèse, des mémoires du DES et du DESC. Les sujets de ces différents diplômes doivent être donnés préalablement au comité de direction. Ce mémoire est noté et compte pour 30 % de la note finale. La note sera attribuée par le jury d'examen, une soutenance par le candidat peut être envisagée.

Stages :

8 jours minimum

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Pour l'ensemble des universités cocontractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue : 800€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU CHIRURGIE IMPLANTAIRE ET PARODONTALE AU MAROC

Responsable : Professeur Bruno ELLA

Docteur Cyril SEDARAT

Durée de la formation : 1 an

Public :

- Prérequis (Diplômes et équivalents, compétences...) :

Docteur en Chirurgie Dentaire, Docteur en Médecine ayant validé une formation (Universitaire ou autre) en Anatomie Crânio-Faciale et Cervicale

(Tête et Cou ou équivalent) ; ou ayant obtenu une Attestation (ou Certificat) Universitaire en Implantologie dans un pays de la CEE.

Diplômes étrangers (hors CEE) de Docteur en Chirurgie Dentaire (ou Médecine Dentaire), Docteur en Médecine ayant validé une formation (Universitaire) en Anatomie Crânio-Faciale et Cervicale (Tête et Cou ou équivalent) ; ou ayant obtenu une Attestation (ou Certificat) Universitaire en Implantologie dans un pays de la CEE, ou ayant été reçu à l'examen probatoire organisé par le responsable du DUCIP.

Internes : Odontologie, Médecine.

Objectifs :

Acquérir les techniques de chirurgie avancée en implantologie et en parodontologie (Greffes osseuses, Distractions osseuses, plastie parodontale, Régénérations osseuses guidées)

Programme :

Les bases anatomiques en chirurgie orale

Les fondamentaux en implantologie orale et parodontologie

TP dissection en chirurgie avancée implantaire

TP dissection en chirurgie avancée parodontale

Nouvelles technologies en chirurgie orale et implantaire

Lecture critique de revues scientifiques

Organisation des études :

80 heures de cours

Contrôle des connaissances et validation :

Epreuve écrite : QCM

Epreuve écrite : Rédactionnelle

Epreuve orale : soutenance de mémoire

Epreuve pratiques : TP

- Nombre de sessions d'examens et périodes d'examens (si contrôle terminaux)

o 2 sessions (Juin et Septembre)

- Règles de conservation des notes (si deux sessions)

o Redoublement

o En cas d'échec à la présentation du mémoire, maintien bénéfice de l'écrit 2 ans

- Règles d'obtention du diplôme

o Avoir obtenu la moyenne à chaque épreuve

o Note éliminatoire <06/20

- Constitution du jury

o Pr Bruno ELLA

o Dr Cyril SEDARAT

o Dr Yves LAUVERJAT

o Dr Jean-Christophe COUTANT

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

M. André DUPUY

Tel : 05 57 57 15 13

Fax : 05 57 57 14 76

Mel : andre.dupuy@u-bordeaux.fr

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 3039,10€

Reprise d'études non financées : 3039,10€

- Cas particulier (Exemple : internes) : 2589,10€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU CHIRURGIE MINI-INVASIVE DU RACHIS : NAVIGATION ET ROBOTIQUE – ORTHOPEDIE ET NEUROCHIRURGIE (POUR LES MEDECINS)

Responsable : Professeur Jean-Charles LE HUEC

Durée de la formation : 1 an
ouvrir une année sur deux

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du professeur responsable :
Internes de spécialité chirurgicale, chefs de cliniques assistants, médecins
rhumatologues, chirurgiens orthopédistes et neurochirurgiens.

Objectifs :

Cette formation a pour but de dispenser à un public de médecins les
connaissances suivantes :

- Acquérir des connaissances spécifiques dans les techniques chirurgicales mini
invasives, assistées par ordinateur et robotisées,
- Maîtriser la gestion de l'environnement opératoire et des actions périphériques de maintenance des matériels,
- Anticiper l'évolution technologique.

Programme :

Enseignement théorique :

Il porte sur les connaissances suivantes :

- les avantages de la chirurgie mini-invasive,
- le concept de chirurgie robotique,
- les différents domaines chirurgicaux,
- les applications dans certaines spécialités chirurgicales : orthopédie, neurologie.

Enseignement pratique :

Sous forme de travaux pratiques et de travaux dirigés, ils se déroulent en bloc opératoire et consistent en entraînements sur
simulateurs et sur porcelets.

Organisation des études :

La durée de la formation est d'une année universitaire pour un volume horaire global de 28 heures.

Elle doit se dérouler tous les ans sur deux dates de session au choix.

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Le jury d'examen est désigné par le Président de l'Université sur proposition du responsable de l'enseignement.

Il est présidé par un PU-PH et est composé de :

- 2 professeurs d'université-praticiens hospitaliers,
- 1 praticien-hospitalier.

Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux (site Carreire).

Nature des épreuves :

Les candidats sont soumis à 2 épreuves :

- une épreuve écrite, d'une durée d'une heure, notée sur 20, comprenant un QCM et une question rédactionnelle,
- une épreuve pratique, d'une durée d'une demi-heure, notée sur 20.

Il y a une seule session d'examen par an.

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

D.E.T.E.R.C.A.

Bâtiment 3 B – 3ème étage

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 57 57 17 19

Fax : 05 57 57 95 46

E-mail : j-c.lehuc@u-bordeaux.fr

Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

Le bénéfice d'une note supérieure à 10/20 pourra être conservé.

Toute note inférieure à 8/20 à l'épreuve pratique est éliminatoire.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 8

Maximum : 12

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1200€

Reprise d'études non financées : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU CHIRURGIE MINI-INVASIVE DU RACHIS : NAVIGATION ET ROBOTIQUE – ORTHOPEDIE ET NEUROCHIRURGIE (POUR LES PARA- MEDICAUX)

Responsable : Professeur Jean-Charles LE HUEC

Durée de la formation : 1 an
ouvert une année sur deux

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du professeur responsable :

- les infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat (IBODE) de toutes spécialités chirurgicales,
- les cadres de santé de bloc opératoire,
- les infirmiers diplômés d'Etat justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle en chirurgie orthopédique et/ou en neurochirurgie,
- autre public sur étude de dossier et par dérogation.

Objectifs :

Cette formation a pour but de dispenser à un public d'infirmiers de blocs opératoires diplômés d'Etat, de toutes spécialités chirurgicales, ainsi qu'aux infirmiers diplômés d'Etat justifiant de plus de 5 années d'expérience professionnelle en chirurgie orthopédique et/ou neurochirurgie, les connaissances suivantes :

- Acquérir des connaissances spécifiques dans les techniques chirurgicales mini invasives, assistées par ordinateur et robotisées,
- Optimiser le rôle d'aide opératoire de l'I.B.O.D.E.,
- Maîtriser la gestion de l'environnement opératoire et des actions périphériques de maintenance des matériels,
- Anticiper l'évolution technologique.

Programme :

Enseignement théorique :

Il porte sur les connaissances suivantes :

- les avantages de la chirurgie mini-invasive,
- le concept de chirurgie robotique,
- les différents domaines chirurgicaux,
- les applications dans certaines spécialités chirurgicales : orthopédie, neurologie.

Enseignement pratique :

Sous forme de travaux pratiques et de travaux dirigés, ils se déroulent en bloc opératoire et consistent en entraînements sur simulateurs et sur porcelets.

Organisation des études :

La durée de la formation est d'une année universitaire pour un volume horaire global de 28 heures.

Elle doit se dérouler tous les ans sur deux dates de session au choix.

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Le jury d'examen est désigné par le Président de l'Université sur proposition du responsable de l'enseignement.

Il est présidé par un PU-PH et est composé de :

- 2 professeurs d'université-praticiens hospitaliers,
- 1 praticien-hospitalier,
- 1 directeur de soins.

Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux.

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

D.E.T.E.R.C.A.

Bâtiment 3 B – 3ème étage

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 57 57 17 19

Fax : 05 57 57 95 46

E-mail : j-c.lehuc@u-bordeaux.fr

Nature des épreuves :

Les candidats sont soumis à 2 épreuves :

- une épreuve écrite, d'une durée d'une heure, notée sur 20, comprenant un QCM et une question rédactionnelle,
- une épreuve pratique, d'une durée d'une demi-heure, notée sur 20.

Il y a une seule session d'examen par an.

Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

Le bénéfice d'une note supérieure à 10/20 pourra être conservé.

Toute note inférieure à 8/20 à l'épreuve pratique est éliminatoire.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 8

Maximum : 12

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1200€

Reprise d'études non financées : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CHIRURGIE OESO-GASTRO-DUODENALE

Responsable : Professeur Denis COLLET

Durée de la formation : 1 an

ouvert une année sur deux

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation d'un responsable de l'enseignement :

- les chirurgiens titulaires du DESC de Chirurgie digestive,
- les étudiants en cours de validation du DESC de Chirurgie digestive,
- les étudiants en AFS ou AFSA de la même spécialité.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'améliorer les connaissances fondamentales et pratiques des médecins de l'œsophage, de l'estomac et du duodénum.

Programme :

- Séminaire 1 : Pathologie de l'œsophage et du cardia
- Séminaire 2 : de la jonction oeso-gastrique
- Séminaire 3 : Pathologie de l'estomac
- Séminaire 4 : Pathologie duodénale et Innovations

Organisation des études :

64h (4 séminaires de 3 jours)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Le jury est composé des 4 responsables de cette formation, chaque université cocontractantes y est représentée.

Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'hôtel Dieu à Paris.

Nature des épreuves et validation :

La présence à tous les enseignements est obligatoire.

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous forme de 2 épreuves :

- une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures et notée sur 20, sous forme de question rédactionnelle,
- une soutenance de mémoire notée sur 20.

Validation :

Pour être déclaré admis, les candidats doivent obtenir la moyenne à chacune des 2 épreuves.

Redoublement :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 30

Pour l'ensemble des universités cocontractantes

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Maison du Haut-Lévêque

Service de Chirurgie Digestive

PESSAC

Tel : 05 57 65 60 04

denis.collet@chu-bordeaux.fr

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 500€

Reprise d'études non financées : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CHIRURGIE ORALE ET PARODONTALE

Responsable : Docteur Jean-François LASSERRE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Ont accès à l'inscription :

- ☑ les Chirugiens Dentistes vietnamiens
- ☑ les Chirugiens Dentistes ou Docteurs en Chirurgie Dentaire français ou d'un pays francophone du sud-est asiatique.

Objectifs :

Parvenir à un niveau d'excellence en techniques chirurgicales des dents incluses, dans les techniques de chirurgie osseuse : greffes et de ROG, et les techniques de chirurgie mucogingivales et parodontales. Ceci grâce à un enseignement partagé entre des cours théoriques, de la pratique clinique et des travaux pratiques dans le domaine. L'enseignement est fait en français constituant une formation de spécialité francophone au Vietnam.

Programme :

MODULE 1 : Anesthésie, chirurgie ambulatoire, chirurgie orthodontique, chirurgie endodontique et kystectomie.

MODULE 2 : Chirurgie des sinus maxillaires et techniques Piedzotomoiqes

MODULE 3 : Chirurgie osseuse, greffes osseuses et Régénération Osseuse Guidée (ROG)

MODULE 4 : Anatomie chirurgicale et risques anatomiques cervicaux faciaux

MODULE 5 : Chirurgie Muco-gingivale et parodontale

MODULE 6 : Techniques d'imagerie, panoramique, téléradiographie, RVG, Scanner, Tomographie

Organisation des études :

- La durée totale de l'enseignement du DIU est de 230 heures réparties en 6 modules.

Chaque module comporte 30 heures d'enseignements assurés par des missions de deux enseignants français provenant des différentes Facultés d'odontologie françaises impliqu

Contrôle des connaissances et validation :

Epreuves écrites, orales et pratiques.

o 2 session (Juin et Septembre)

- Règles de conservation des notes (si deux sessions)

o Redoublement

o En cas d'échec à la présentation du mémoire, maintien bénéfice de l'écrit 2 ans

- Règles d'obtention du diplôme

o Avoir obtenu la moyenne à chaque épreuve

o Note éliminatoire <06/20

- Constitution du jury

o Pr Bruno ELLA

o Dr Cyril SEDARAT

o Dr Yves LAUVERJAT

o Dr Jean-Christophe COUTANT

Stages :

Information disponible prochainement

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Ishtar DELOURMEL, Gestionnaire de Sclarité C DU

ishtar.delourmel@u-bordeaux.fr

T. 05 57 57 30 14

Collège des Sciences de la Santé

UFR des Sciences Odontologiques

16-20 cours de la Marne

33082 Bordeaux cedex

Capacités d'accueil :

Minimum : 30

Maximum : 45

Répartis en deux classes, l'une dans la Faculté d'Odontostomatologie d'HCMV et l'autre dans l'institut de Formation en Odontostomatologie de Hanoi.

Frais de formation* :

Formation Initiale : 480€

Formation Continue : 480€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Responsable : Professeur Jean Charle LE HUEC

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation d'un responsable de l'enseignement :

- Les titulaires du diplôme d'état de Docteur en Médecine
- Les médecins spécialisés en chirurgie générale
- Les médecins spécialisés en chirurgie orthopédique
- Les titulaires du diplôme d'état de Docteur en Médecine à titre étranger leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays
- Les médecins à titre étranger inscrit en AFS, AFSA
- Les internes inscrits au DES de chirurgie générale et au DES de chirurgie orthopédique et traumatologie.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner une formation de haut niveau en matière de prise en charge chirurgicale des principales affections orthopédiques touchant le squelette axial, les ceintures et le squelette périphérique tant en ce qui concerne le diagnostic, les indications chirurgicales et la technique opératoire assistée par ordinateur. En outre cet enseignement se situe dans le cadre du concept de "Chirurgie mini invasive"

Programme :

- Squelette axial : rachis

Aspects fondamentaux : Calibration, Recalage, Segmentation, Visualisation, Validation des systèmes.

Aspects pratiques : fluoronavigation et chirurgie assistée par ordinateur à base TDM au niveau rachidien (rachis cervical, thoracique, lombaire)

- Bassin, hanches, articulations sacro-iliaques et genou ligamentaire :

Aspects fondamentaux : Calibration, Recalage, Segmentation, Visualisation, Validation des systèmes.

Aspects pratiques : Fluoronavigation, chirurgie naviguée à base TDM, modèles statistiques déformables au niveau du bassin, de l'acétabulum, des articulations coxo fémorales, des articulations sacro-iliaques et du genou (PTH, LCA, PTG).

- Traumatologie, Chirurgie du genou (PTG, prothèse Uni et ostéotomies)

Aspects fondamentaux : Calibration, Recalage, Segmentation, Visualisation, Validation des systèmes.

Aspects pratiques : Fluoronavigation, chirurgie naviguée à base TDM, modèles statistiques déformables au niveau du genou et en Traumatologie des membres

Organisation des études :

60h (4 séminaires de 2 jours) d'enseignement théorique et travaux pratiques

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Le jury d'examen est désigné par le Président de l'Université sur proposition du responsable de l'enseignement, sous couvert du Doyen de la Faculté de Médecine Victor Pachon.

Ce jury comprend 5 membres dont 3 de rang A, dont le responsable de l'enseignement. Il est présidé par un professeur d'Université – praticien Hospitalier.

Lieu des examens :

Université de Bordeaux 2 (site de Carreire).

Nature des épreuves :

- une épreuve écrite anonyme, d'une durée de 2 heures, sous forme de questions rédactionnelles, notée sur 40 ;

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

D.E.T.E.R.C.A.

BORDEAUX

Tel : 05 57 57 17 19

j-c.lehuc@u-bordeaux.fr

- une épreuve orale sous forme de soutenance de mémoire, d'une durée de 30 minutes, notée sur 20, se déroulant au mois de juin ;
 - une épreuve pratique notée sur 20, consistant en la réalisation de gestes techniques sous endoscopie ou avec un système d'assistance par ordinateur,
- Il n'y a qu'une session d'examen par an.

Validation :

Pour être admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale des épreuves écrite et orale et la moyenne à l'épreuve pratique.

Redoublement :

En cas de redoublement les candidats ayant obtenu la moyenne générale aux 2 premières épreuves peuvent en garder le bénéfice, cette possibilité n'existe pas pour l'épreuve pratique.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 15

Pour l'ensemble des universités cocontractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 475€

Formation Continue : 475€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CHIRURGIE REFRACTIVE – PHAKO EMULSIFICATION : CHIRURGIE DE LA MYOPIE ET DE LA CATARACTE

Responsable : Professeur Jean Francois KOROBELNIK

Co responsable :

Docteur David TOUBOUL

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les docteurs en médecine, spécialistes en ophtalmologie (C.E.S, D.E.S)
- Les internes en ophtalmologie
- Les titulaires du D.I.S d'Ophtalmologie, les étudiants de nationalité étrangère (AFS, AFSA) sous réserve de la recevabilité administrative de leur dossier

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'analyser et valider des techniques opératoires nouvelles et de matériaux innovants dans le domaine de la chirurgie réfractive et de la cataracte

Programme :

- La chirurgie de la cataracte :

Les indications

Les différentes techniques opératoires - La phaco émulsification - Les cristallins artificiels - les biomatériaux -

Les complications

Les cataractes congénitales : traumatiques

Les interventions combinées

- La chirurgie réfractive :

La chirurgie cornéenne

par incisions

par laser excimer

par chirurgie lamellaire

La chirurgie intraculaire

les implants pour myopies

Les controverses

Les indications - résultats - complications - aspects médico-légaux

Organisation des études :

50h (2 sessions de 3 jours)

Période : en janvier et mars

Contrôle des connaissances et validation :

Examen :

Une épreuve écrite, anonyme de 2 heures, notée sur 20 comportant 2 questions rédactionnelles et 5 questions à Questions à Réponses Ouvertes Courtes.

Seront admis les candidats ayant obtenu la moyenne.

Jury d'examen :

Il est composé de 4 membres, les responsables d'enseignement des Universités de Bordeaux, Brest, Paris et Toulouse.

Stages :

Information disponible prochainement

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

C.H.U Pellegrin

Service d' ophtalmologie

Bordeaux

valerie.le-queau@chu-bordeaux.fr

Tel : 05 57 82 03 05

Capacités d'accueil :

Maximum : 100

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CHIRURGIE RETINO-VITREENNE

Responsable : Professeur Jean Francois KOROBELNIK

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme les :

- Docteurs en médecine
- Internes des Hôpitaux du D.E.S d'Ophtalmologie.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de situer la place de la chirurgie au sein des affections médico-chirurgicales vitréo-rétiniennes. Les indications évoluant bien sûr au cours des années, la confrontation des différents intervenants permettra aux étudiants de mieux appréhender cette prise en charge.

Programme :

- Module 1 : Anesthésie – Techniques – Décollement de rétine :
- Module 2: Affections maculaires, Traumatismes:
- Module 3 : Anomalies vasculaires, Endophtalmie, Pédiatrie

Organisation des études :

100h (3 modules de 3 jours de cours + 1 journée de travaux pratiques)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Nature des épreuves :

4 Assiduité : (90 % de présence obligatoire pour se présenter à l'examen),

4 Un examen écrit anonyme, constitué par 2 questions rédactionnelles notées chacune sur 10, d'une durée de 2 heures et portant sur l'ensemble du programme de l'enseignement,

4 Un mémoire noté sur 10.

Il y a 2 sessions, une en juin et une en septembre.

Composition du jury :

Le jury de l'examen est constitué de 2 membres désignés par le Directeur de l'enseignement ; Il est présidé par un PU/PH.

Conditions de validation :

Pour être déclarés admis les candidats doivent obtenir la moyenne générale au total des 2 épreuves (les deux questions rédactionnelles de l'examen écrit et le mémoire).

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

3 jours

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 10

Pour l'Université de Bordeaux

Frais de formation* :

Formation Initiale : 800€ (500€ pour les internes)

Formation Continue : 900€

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service d'Ophtalmologie - Groupe Hospitalier Pellegrin - Bordeaux

Tel : 05 56 79 58 64

jean.francois.korobelnik@chu-bordeaux.fr

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU CIRCULATION EXTRA-CORPORELLE EN CHIRURGIE CARDIAQUE ET EN SUPPLÉANCE D'ORGANES

Responsable : Professeur Alexandre OUATTARA

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement :

- les Docteurs en Médecine, les Docteurs Vétérinaires, les Docteurs ès Sciences et les Docteurs en Pharmacie,
- les internes en chirurgie et les internes en médecine,
- les infirmiers Diplômés d'Etat, ayant une expérience professionnelle supérieure à 3 ans, susceptibles d'utiliser les techniques développées dans cet enseignement, après examen du dossier et des objectifs.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d' :

- Apprendre à connaître le matériel nécessaire à la réalisation d'une circulation extra-corporelle,
- Apprendre à connaître et maîtriser la préparation, la conduite et la surveillance d'une circulation extra-corporelle,
- Apprendre à reconnaître et à traiter les incidents et accidents de circulation extra-corporelle,
- Apprendre à connaître et maîtriser les techniques annexes utilisées en circulation extra-corporelle et au décours de la circulation extra-corporelle.

Programme :

- Historique de la CEC
- Eléments constitutifs circuit de CEC
- Variabilités et différents montages circuit de CEC
- Anesthésie et analgésie pour chirurgie cardiaque avec CEC
- Physiologie circulatoire appliquée à la CEC
- Echanges gazeux et équilibre acide base appliqués à la CEC
- Conséquences physiologiques et physiopathologiques de l'hypothermie
- Evaluation pré-opératoire d'une chirurgie cardiaque
- Syndrome inflammatoire et CEC
- Gestion des aspirations au cours de la CEC
- Système nerveux autonome retour veineux et CEC
- Physiologie et physiopathologie du système
- Loi physique des gaz
- Evolution technologique des circuits de CEC

Organisation des études :

92h (5 séminaires)

Période : de décembre à juin (calendrier 2016/2017)

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Présidé par un Professeur d'Université - Praticien Hospitalier, il comprend au moins 3 membres.

Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux du C.H.U. de Bordeaux et/ou de l'Université de Bordeaux.

Nature des épreuves :

Epreuve théorique (durée 2 h) : écrite et notée sur 40 :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

S A R II – Maison du Haut-Lévêque

Groupe Hospitalier Sud

PESSAC

Tel : 05.57.65.68.66

dominique.coelho-de-souza@chu-bordeaux.fr

- 20 QCM (Questions à Choix Multiples) notés sur 20,

- 4 questions rédactionnelles notées sur 20.

Epreuve pratique : notée selon la grille suivante :

A (très bien), B (bien), C (moyen), D (insuffisant), E (très insuffisant).

Evaluation du carnet de stage et entretien avec le jury.

Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu la moyenne générale.

Le bénéfice de l'admission à l'une des 2 épreuves peut être conservé pour une session ultérieure.

La durée du bénéfice de l'écrit est de un an.

Stages :

20h

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 880€

- reprise d'études non financées : 660€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU COLPOSCOPIE ET DE PATHOLOGIE CERVICO-VAGINALE ET VULVAIRE

Responsable : Professeur Claude HOCKE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de la formation :

- Les internes en DES de Gynécologie-obstétrique, de gynécologie médicale, de dermatologie et d'anatomie pathologique,
- Les médecins thésés de ces mêmes disciplines.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter à des internes en Gynécologie obstétrique, gynécologie médicale, dermatologie et anatomie pathologique, ainsi qu'à des médecins diplômés de ces spécialités, une formation complémentaire spécifique dans le domaine de la colposcopie.

Programme :

- Session 1 (3 journées) :

Anatomie, embryologie, histologie et malformations du col utérin, du vagin et de la vulve

Col normal et variations physiologiques de la jonction squamo-cylindrique

Schéma colposcopique

Cytologie cervico-vaginale, techniques, interprétation des résultats

Stratégies actuelles de dépistage du cancer du col

Indications de la Colposcopie

Atelier indication de la colposcopie

Images élémentaires

Effets pathogènes des papillomavirus, intérêt des tests de détection virale dans le dépistage, le diagnostic, le traitement et le suivi des lésions cervicales à HPV

Apport des vaccins en prévention primaire

Atelier indications des tests HPV (cas cliniques)

Anatomo-pathologie des lésions cervico-vaginales induites

Atelier cyto-histo-colposcopiques : cas clinique

Transformation atypique de Grade I

Terminologies colposcopiques Française et Internationale

Organisation matérielle de la colposcopie (table, instruments, problèmes)

Les limites de la Colposcopie : sensibilité et spécificité

Etats précancéreux vulvaires non induits par HPV : LSA – Malade Paget – Mélanome

L'examen du vagin

L'exploration de l'endocol

L'annonce et le vécu de l'infection à HPV : comment en parler ?

- Session 2 (3 journées) :

Histoire naturelle du cancer du col

Immunodépression et HPV : transplantés, HIV, biothérapies

Les lésions vulvaires induites par HPV

Atelier pathologie vulvaire : la biopsie dirigée, traitements

Transformation atypique de Grade II

Charte de qualité en colposcopie Présentation de la SFPCV

Méthodes thérapeutiques en pathologie cervicale

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service de Gynécologie

et Médecine de la Reproduction

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

auore.bartheuneuf@chu-bordeaux.fr

05 57 82 10 14

virginie.vermignon@chu-bordeaux.fr

05 57 82 07 06

Traitement des cancers micro-invasifs du col utérin
Les vaccins anti-HPV
Atelier : indications
Suivi du col traité
Complications des conisations et avenir obstétrical
Colposcopies particulières (grossesse, ménopause, adénose)
Le partenaire et le couple face à la contamination par HPV
Il y a une session de cours à Bordeaux et une session de cours à Toulouse

Organisation des études :

50h (25h de cours théoriques, 21h d'atelier, 4h de formation continue)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Lieu des examens :

Les examens se déroulent, alternativement, dans les locaux de chacune des universités cocontractantes.

Composition du jury :

Le jury est composé des responsables du diplôme de toutes les universités cocontractantes.

Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'un examen écrit, d'une durée de 2 heures et noté sur 20, comportant 3 épreuves. :

- Commenter un dossier cytologique,
- Une colposcopie à commenter : description, schémas, conclusions,
- Commenter une indication thérapeutique ou explication à donner à partir de résultats cytologiques, colposcopiques ou histologiques.

Il y a 2 sessions d'examen

Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne à l'épreuve écrite et avoir validé leur stage pratique de colposcopie.

Stages :

10h

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 25

Pour l'ensemble des universités cocontractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 250€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 550€
- reprise d'études non financées : 450€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU COMMUNICATION MEDICALE ET SCIENTIFIQUE

Responsable : Professeur Louis-Rachid SALMI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Les candidats doivent répondre à une de ces obligations :

- être internes ou anciens internes en Médecine, Odontologie ou Pharmacie ;
- être médecins, pharmaciens ou odontologistes ;
- être chercheurs en Sciences de la Santé préparant un D.E.A. ou un Master recherche,

- être professionnels de la Santé d'un niveau équivalent à Bac + 4 et confrontés à la nécessité de rédiger des rapports d'études, après examen de leur dossier par l'équipe pédagogique

- Pré-requis

Ils doivent avoir été impliqués dans un travail de recherche, étude en cours ou terminée, devant faire l'objet d'une publication ou d'une communication dans un congrès.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Familiariser les professionnels de la santé aux méthodes de lecture critique, de rédaction et de communication orale des études cliniques ou épidémiologiques, faciliter leur publication.

Programme :

UE Rédaction médicale scientifique :

- Module 1 : Introduction à la communication médicale scientifique
- Module 2 : Principes généraux de rédaction scientifique
- Module 3 : Style scientifique
- Module 4 : Structure IMRD
- Module 5 : Tableaux, figures et nombres
- Module 6 : Les références, le titre, le résumé, les auteurs et les remerciements

UE Outils pratiques de communication scientifique :

- Module 1 : Créer votre manuscrit et gérer le format des pages
- Module 2 : Préparer un plan et créer une table des matières
- Module 3 : Construire des supports audio-visuels
- Module 4 : Créer et mettre en forme un tableau
- Module 5 : Construire des graphiques
- Module 6 : Rédiger en pratique
- Module 7 : Structurer une revue de la littérature

UE Lecture critique et médecine factuelle

- Module 1 : Critères de lecture rapide en médecine praticienne
- Module 2 : Construire un résumé
- Module 3 : Juger la qualité et la pertinence d'un article
- Module 4 : Lecture et présentation d'une étude diagnostique
- Module 5 : Lecture et présentation d'une étude thérapeutique
- Module 6 : Lecture et présentation d'une étude étiologique
- Module 7 : Lecture et présentation d'une étude pronostique

UE Communication dans un congrès scientifique

- Module 1 : Principes de la communication orale
- Module 2 : Conception des supports audio-visuels
- Module 3 : Principes de la communication affichée
- Module 4 : Organiser une conférence

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

ISPED

BORDEAUX

barbara.garreau@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 45 30

- Module 5 : Utilisation de multi-média

Organisation des études :

56h (20h d'enseignement théorique + 4 séminaires de 9h réparties sur une journée et demie) en présentiel et à distance + 44h de travail personnel

Période : de novembre à septembre

Contrôle des connaissances et validation :

Il est organisé une session d'examen par an.

Une évaluation initiale et une évaluation finale pour chaque UE.

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 15

Frais de formation* :

Formation Initiale : 550€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€

- reprise d'études non financées : 1100€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU COMMUNICATION MEDICALE ET SCIENTIFIQUE (MAROC)

Responsable : Professeur Louis-Rachid SALMI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Ce DU n'est ouvert qu'aux personnes inscrites au Diplôme Universitaire Communication Médicale Scientifique à l'Ecole Nationale de Santé Publique de Rabat

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Familiariser les professionnels de la santé aux méthodes de lecture critique, de rédaction et de communication orale des études cliniques ou épidémiologiques, faciliter leur publication.

Programme :

- UE COM102 : Rédaction médicale scientifique
 - Principes généraux
 - Style scientifique
 - Structure IMRD
 - Les tableaux
 - Les figures et les nombres
 - Les références, les auteurs, le titre et le résumé
- UE COM103 : Outils pratiques de communication
 - Créer un manuscrit et gérer le format des pages
 - Préparer un plan et créer une table des matières
 - Créer et mettre en forme un tableau
 - Construire supports audiovisuels
 - Construire des graphiques
 - Rédiger en pratique
 - Structurer une revue de la littérature
- UE COM104 : Lecture critique et médecine factuelle
 - Introduction
 - Résumer un article
 - Juger la pertinence et la qualité d'un article
 - Lecture et présentation d'une étude étiologique
 - Lecture et présentation d'une étude pronostique
- UE COM202 : Publication dans une revue scientifique
 - Fonctionnement d'une revue scientifique
 - Mise en forme et soumission d'un manuscrit
 - Critique par les pairs
 - Correction des épreuves
 - Publication par internet

Organisation des études :

56h (20h d'enseignement théorique + 4 séminaires de 9h réparties sur une journée et demie) en présentiel et à distance + 44h de travail personnel

Période : de novembre à septembre

Contrôle des connaissances et validation :

Il est organisé une session d'examen par an.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

ISPED

BORDEAUX

barbara.garreau@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 45 30

Une évaluation initiale et une évaluation finale par chaque UE.
Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.
Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 15

Frais de formation* :

Formation Initiale : 150€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 500€

- reprise d'études non financées : 150€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU COMPLÉMENT ALIMENTAIRE : SECURITÉ, EFFICACITÉ, INNOVATION

Responsable : Professeur Catherine BENNETEAU-PELISSERO

Professeur Jean Michel MERILLON

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Candidats ayant au minimum un niveau L3 en biologie ou chimie
- Professionnel ayant au minimum 5 année d'expérience dans les domaines concernés par les compléments alimentaires

Objectifs :

Cette formation est destinée principalement à des professionnels de santé ou des compléments alimentaires, des agronomes qui souhaitent obtenir un Diplôme d'Université (D.U). La formation mélange des étudiants de différents horizons notamment la santé, l'agronomie, l'industrie pharmaceutique et l'agroalimentaire.

- Comprendre le devenir d'un principe actif après son ingestion soit les différents processus métaboliques qui interviennent dans le tractus digestif puis dans l'organisme
- Appréhender les analyses toxicologiques et comprendre les mécanismes d'actions des composés toxiques
- Comprendre la différence entre compléments alimentaires et médicaments
- Découvrir les différentes classes de molécules à effet santé utilisable dans les compléments alimentaire et leur devenir lors des processus de transformation

Programme :

Un projet collaboratif à distance mélange les étudiants de différentes origines autour de la formulation d'un complément alimentaire. Ce projet demande de considérer l'agronomie des plantes, le métabolisme, la biodisponibilité, et la toxicologie des substances à effet santé ainsi que celle des extraits de plantes employées. Les effets santé, la réglementation en vigueur en Europe et dans d'autres pays, le marché sur lequel positionner ce produit sont également à renseigner.

Organisation des études :

Période : Janvier – Octobre 100% à distance.

48 h de cours dispensées à Bordeaux et enregistrées.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

- Nombre de sessions d'examens et périodes d'examens (si contrôle terminaux)
 - o Une session par an en Octobre, une session de rattrapage organisée en Décembre de la même année (dernier vendredi avant les vacances). L'Examen n'est accessible que si le travail faisant l'objet de contrôle continu a permis d'obtenir la moyenne.
- Règles de conservation des notes (si deux sessions)
 - o Les notes du contrôle continu sont conservées d'une session à l'autre. Le redoublement est permis une fois mais nécessite une réinscription.

Validation :

- Règles d'obtention du diplôme
 - o Valider chaque bloc de formation
 - o Valider chaque exercice ou épreuve en ayant au minimum la moyenne de 10/20 ;
 - o Valider l'examen final sur table à Bordeaux avec 10/20 minimum
- Constitution du jury
 - o Le jury est constitué des correcteurs des projets et des copies. Les correcteurs sont au nombre de 5 : Catherine Bennetau, Jean-Michel Mérillon, Cécile Cabasson, Pierre Waffo-Teguo, Stéphanie Krisa.

Dispositions prévues en cas d'échec :

- o L'examen n'est pas accessible si la note de 10/20 n'est pas atteinte sur un exercice. Dans ce cas un autre exercice peut être

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de gestion des cursus étudiants en Pharmacie

146 rue Léo-Saignat - 33076 Bordeaux cedex

Tel 05 57 57 11 89

scolarite.pharmacie@u-bordeaux.fr

catherine.bennetau@u-bordeaux.fr

jean-michel.merillon@u-bordeaux.fr

proposé permettant de présenter l'examen à la session de rattrapage.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 830€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 3200€

- reprise d'études non financées : 2500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU COMPLEMENTS ALIMENTAIRES : APPROCHES PHYSIOLOGIQUE ET MEDICALE (Enseignement à distance)

Responsable : Professeur Catherine BENNETAU

Professeur Jean-François VIALARD

Durée de la formation : 1 an

Public :

La formation est ouverte à des Médecins libéraux ou de médecine interne, aux Internes des Hôpitaux, aux pharmaciens d'officine ou d'Hôpitaux, aux préparateurs en Pharmacie et aux diététiciens.

Les stagiaires doivent avoir au minimum un niveau Licence.

Ils peuvent avoir un niveau L2 comme pour les préparateurs en pharmacie s'ils font état d'au moins 5 années d'expérience dans un domaine lié au

Compléments Alimentaires (conseil à l'officine ou en cabinet de diététique).

Cas particuliers :

La formation est ouverte à des étudiants de formation initiale au minimum en 4ème année Universitaire (Master, 4ème année de pharmacie, 4ème année de médecine).

Objectifs :

Former les professionnels de Santé et les professionnels des compléments alimentaires à la réglementation, à l'efficacité et aux effets potentiellement iatrogènes des compléments alimentaires.

Programme :

De la physiologie à la pathologie
Sécurité & Nutrivigilance
Droit des plantes
Différence CA et DADFMS
Interactions digestives des actifs de plantes
Interactions médicamenteuses des actifs
Cas d'effets iatrogène et avis des Agences
Physiopathologie de la grossesse
CA femmes enceintes
Physiopathologie de la dépression
CA anti-stress
Physiopathologie de l'immunité
Maladies auto-immunes et environnement
CA Défenses immunitaire
Physiopathologie articulaire
CA Articulations et minéralisant osseux
Physiopathologie cognitive
CA Mémoire
Physiopathologie de la Ménopause
CA Ménopause
Physiopathologie de l'obésité
CA minceur
Physiopathologie cardio-vasculaire

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Professeur Catherine BENNETAU

Bordeaux Sciences Agro

1 Cours du Général de Gaulle

33175 GRADIGNAN

Téléphone : 05 57 35 07 52 – Fax : 05 57 35 07

E-mail : catherine.bennetau@u-bordeaux.fr

CA Circulation
Gestion Moodle / Correction Projet (TD)

Organisation des études :

L'enseignement se fait à distance et débute en septembre.

Le volume horaire global de la formation est de 120 heures.

Des cours sont dispensés en salle 7 du Bâtiment B7 sur le campus de Talence, mais ils sont enregistrés et mis à disposition des étudiants

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen.

La 1ère session se fait à la mi-juillet et la deuxième session à la mi-octobre.

Nature des épreuves :

Suivi des activités sur l'espace de cours grâce aux outils de la plateforme et auto-évaluation sur les cours par des Quiz que l'on peut refaire de façon illimitée. Les étudiants de formation continue sont aussi évalués sur leur participation à un projet collaboratif à distance et sur la participation à des forums d'échange spécifique sur des compléments alimentaires présentés lors de la formation comme des cas d'études.

L'examen consiste en un contrôle continu (via internet) + examen obligatoire en présentiel à la fin de la formation qui consiste en une analyse de document (épreuve écrite, d'une durée de 2 heures à Bordeaux).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne à chaque épreuve.

Toute note inférieure ou égale à 8 est éliminatoire.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10 (en formation continue pour une reprise d'études non financées), à 8 (en formation continue pour une reprise d'études financées)

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 830€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 2500€

- reprise d'études non financées : 3200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU CONNAISSANCES A LA PRATIQUE QUOTIDIENNE EN MEDECINE GENERALE

Responsable : Professeur Jean-François VIALARD

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les candidats français titulaires du diplôme de Docteur en médecine,
- Les candidats étrangers titulaires d'un diplôme équivalent.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter à un public de médecins thésés en exercice, un approfondissement ou une remise à niveau de leurs connaissances médicales et de contribuer à la formation de ces médecins aux méthodes de la pédagogie active et interactive.

Programme :

- Module 1 : Les maladies cardiovasculaires et leurs facteurs de risque
- Module 2 : Maladies vasculaires périphériques
- Module 3 : Neurologie et neuropsychiatrie
- Module 4 : Maladies respiratoires
- Module 5 : Pathologies rhumatologiques
- Module 6 : Pathologies infectieuses
- Module 7 : Cancérologie générale
- Module 8 : Problèmes fréquents
- Module 9 : Tête et cou
- Module 10 : Gastro-entérologie
- Module 11 : Reconnaître les maladies rares
- Module 12 : Gynécologie
- Module 13 : Pédiatrie

Organisation des études :

120h d'enseignement via internet : méthodes pédagogiques actives et interactives

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Le jury d'examen est composé de tous les responsables de la formation des universités cocontractantes.

Lieu des examens :

Les examens se déroulent via internet.

Contrôle des connaissances :

Le contrôle des connaissances comprend :

Une évaluation régulière des connaissances chaque semaine par une validation de QCM sur 20 points.

L'examen final de chaque module se déroule sur le Web et représente 70% de la note totale, les 30% restant correspondant à l'évaluation faite en fin de chaque cours.

Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne générale.

Le redoublement n'est pas autorisé.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut-Lévêque

Service de Médecine Interne

PESSAC

Tel : 05.57.65.64.83

jean-francois.viallard@chu-bordeaux.fr

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 150

Pour l'ensemble des universités cocontractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 450€

(Internes de dernier semestre de médecine générale : 150€)

Formation Continue :

Reprise d'études non financées : 450€

Reprise d'études financées : 900€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU COORDINATION DES PARCOURS DE SOINS EN CANCEROLOGIE

Responsable : Professeur Emmanuel BUSSIERES

Durée de la formation : 1 an

Public :

Cette formation s'adresse aux professionnels des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, et particulièrement aux :

- Infirmières diplômées d'état salariées exerçant en qualité d'Infirmière coordinatrice des soins,

Infirmière Pivot, Infirmière référente des soins, IDEC, dans :

- Un centre de Lutte Contre le Cancer : centre de coordination en cancérologie ou service d'oncologie,

- Un pôle de gériatrie,

- En HAD

- En EMSP

- Infirmières ayant des pratiques avancées ou intégrées dans des protocoles de coopérations entre professionnels de santé (protocole ARS),

- Infirmières libérales,

- Médecins : libéraux ou salariés, coordonnateurs de réseaux ou de parcours en HAD, de ville...,

- Faisant Fonction de cadres et cadres de santé, coordonnateurs de Pôle,

- Assistants sociaux,

- Psychologues,

- Infirmières Puéricultrices,

- Pharmaciens

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de faciliter la mise en œuvre coordonnée et personnalisée du parcours du patient, en lui assurant la cohérence, la pertinence, la fiabilité et la continuité des différentes étapes et dimensions du processus de sa prise en charge, grâce à la fluidité des actions combinées des différents intervenants.

Programme :

- Les pratiques de coordination des parcours en Cancérologie - Les pratiques de coordination des parcours dans les autres disciplines médicales

- Droits, responsabilités, déontologie médicale (secret partagé)

- Compétences relationnelles : négociation, conflits, posture relationnelle de l'évaluation

- La coordination : pratiques cliniques, outils et méthodes

- Repérage des détresses sociales et financières

- La coordination de parcours des soins : dispositifs

- La coordination Ville / Hôpital : mise en œuvre territoriale

Organisation des études :

107h en présentiel (5 sessions de 2 jours)

Période : de janvier à septembre

Type de cours : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il n'y a qu'une session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Institut BERGONIE

229 Cours de l'Argonne

33076 BORDEAUX

Tel : 05 56 33 32 74

Fax : 05 56 33 33 30

e.bussieres@bordeaux.unicancer.fr

g.kantor@bordeaux.unicancer.fr

L'examen consiste en une épreuve orale avec soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

Stages :

5 jours de 6h

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 8

Maximum : 15

Frais de formation* :

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1000€

Reprise d'études non financées : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU COORDINATION MEDICALE D'ETABLISSEMENT, D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur Muriel RAINFRAY

Durée de la formation : 1 an
ouvert une année sur deux

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement les titulaires du diplôme de Docteur en Médecine.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner à des Docteurs en Médecine la formation nécessaire pour la prise de fonction de médecin coordonnateur des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Programme :

- Module 1 (16 heures) :

Mise en place des protocoles de soins
Démence diagnostic précoce : Psychométrie
Fonction psychique Vieillesse Mort Deuil
Troubles Névrotiques - Etats anxieux
Thérapies non médicamenteuses
Troubles psychotiques et traitements
Epidémiologie démence
Urgences psychiatriques

- Module 2 (20 heures) :

Chutes - Troubles de la marche et équilibre
Rôle du médecin coordonnateur
Incontinence en EHPAD
APA domicile et institution
Statut des EHPAD
Consultation d'admission - Evaluation de la dépendance
Mesures de protection juridique
Réseau gérontologique local
Les aidants familiaux
Dépression et traitement
La personne âgée et ses médicaments

- Module 3 (16 heures) :

Infections nosocomiales
Antibiothérapie de la personne âgée
Infections urinaires hautes et basses
Infections virales / vaccinations
Infections respiratoires - Infections bactériémiques
HTA
Hypotension
Fibrillation auriculaire
Insuffisance cardiaque

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Service Gériatrie
Hôpital Xavier-Arnoz
PESSAC

Tel : 05 57 65 65 57

muriel.rainfray@chu-bordeaux.fr

chantal.fontinha@chu-bordeaux.fr

Fragilité - Pathologies en cascade

- Module 4 (20 heures) :

Droits des personnes âgées en institution - Maltraitance

Prise en charge des démences

Soins terminaux en institution

La Pharmacie

Principes d'ergonomie

Projet médical

Immobilisation - Régression

Le dossier patient

Aspects psycho-sociaux de la vie en institution - Démence en institution - Famille - Fin de vie

Escarres

Diagnostic, évaluation et prise en charge de la dénutrition

Gestion des risques

Organisation des études :

72h

Période : octobre à mars (calendrier 2016/2017)

Contrôle des connaissances et validation :

Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux sur le site de Carreire.

Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances est effectué par deux épreuves se déroulant à la fin de l'année de formation :

- une épreuve écrite anonyme d'une durée d'une heure, notée sur 20, sous forme de questions rédactionnelles,
- une épreuve orale avec soutenance de mémoire notée sur 20.

Il y a deux sessions d'examens par an.

Composition du jury :

Le jury est composé des professeurs M. RAINFRAY et I. BOURDEL-MARCHASSON, ainsi que des docteurs P. RICHARD-HARSTON et C. PINGANAUD.

Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale à chaque épreuve.

Redoublement :

Un redoublement est autorisé à la session suivant le premier échec.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 650€

- reprise d'études non financées : 350€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU COORDONNATEUR ET GESTIONNAIRE DE PARCOURS HANDICAP

Responsable : ISPED : Monsieur Matthieu SIBE

IAE de Bayonne : Madame Sandrine CUEILLE-RENUCCI

Durée de la formation : 1 an

Public :

La formation s'adresse principalement aux travailleurs sociaux :

- en activité dans le secteur médico-social
- et disposant d'un diplôme de niveau 3 (parmi notamment les différents DE de l'intervention sociale, BTS Economie sociale et familiale...)
- et justifiant de 3 ans d'expérience dans le secteur du handicap.

Par dérogation et après examen approfondie de la candidature (expérience et acquis professionnels, ainsi que fonction occupée à l'entrée en formation), des personnes titulaires d'un niveau 4 peuvent soumettre leur candidature et être autorisées à s'inscrire par la commission pédagogique.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- Maîtriser les principaux enjeux de management et les outils de suivi et de prospective des ressources humaines, attachées aux organisations coordonnant et gérant les parcours des personnes en situation de handicap ;
- Maîtriser les modalités de tarification, de financement et de pilotage de la gestion des dispositifs de mise en place du parcours de la personne en situation de handicap ;
- Maîtriser les outils méthodologiques de conduite de parcours (accueillir, synthétiser, planifier, évaluer, coordonner), essentiels à l'appréhension de la personne en situation de handicap de manière globale ;
- Maîtriser l'environnement juridico-économico-socio-politique du parcours selon une approche territoriale (SROSM) et partenariale (réseau d'acteurs, institutions de gouvernance) et selon une approche par les besoins de la personne en situation de handicap (logement, vie sociale, emploi, formation, vie affective, scolarisation).

Programme :

- Découverte du case management
- Les personnes accueillies et accompagnées : Questions théoriques
- Les personnes accueillies et accompagnées : Outils pratiques
- Gestion de projets et financement
- Analyse du territoire
- Spécialisation : Multiplicité et spécificité des parcours
- Pratique professionnelle encadrée

Organisation des études :

168h en alternance mensuelle des lieux de formation entre Bordeaux et Bayonne (selon le calendrier établi chaque année)

Période : de janvier à juillet

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé deux sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en :

- Un contrôle continu ;
- Une épreuve écrite (Questionnaire à Choix Multiples (QCM), Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) et Questions

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

I.S.P.E.D.

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 57 14 93

Fax : 05 56 24 00 81

matthieu.sibe@u-bordeaux.fr

IAE de Bayonne

I.A.E. de Bayonne,

Campus de la Nive

8, allées des Platanes

64100 BAYONNE

Tel : 05 59 40 81 10

Fax : 05 59 40 44 65

sandrine.cueille@univ-pau.fr

Rédactionnelles (QR)), 19 heures d'examen par session ;

- Une épreuve orale (soutenance de mémoire) ;
- Une épreuve pratique (stage et rapport de stage).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

2 semaines au cours de la formation

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 15 par université (soit 30 au total)

Frais de formation* :

Formation Continue : 3000€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU D'HYPNOSE MÉDICALE ET CLINIQUE AU MAROC

Responsable : Professeur François SZTARK

Durée de la formation : 1 an

Public :

Doctorat de médecine ou de chirurgie dentaire, diplôme d'état ou autre titre équivalent (sur dossier).

Autres professionnels de santé titulaires d'un Master ou degré équivalent (sur dossier).

Objectifs :

Former les professionnels de santé marocains à la pratique de l'hypnose médicale.

Programme :

Programme 2018-2019 (dates à définir entre Octobre 2018 et Juin 2019)

Session 1 (3 jours)

Définition, historique.

Vocabulaire et langage hypnotique

Les différentes modalités d'hypnose

Aspects neurophysiologiques de l'hypnose

Principes généraux de conduite d'une séance. Présentation d'une séance type.

Apprentissage de différents types d'induction

Mise en situation. Travail en trinôme - Débriefing

Session 2 (3 jours) : applications de l'hypnose aux situations aiguës

Douleur et Stress - Rappels physio et physiopathologiques

Hypnosédation, hypnoalgésie

Applications à l'anesthésie, urgences, douleurs provoquées par les soins, obstétrique

Création d'une alliance thérapeutique dans un contexte aigu

Mise en pratique à partir de différents scénarii adaptés

Hypnose et soins dentaires

Session 3 (3 jours) Douleurs chroniques -Terrains particuliers-

Douleurs chroniques : Techniques utilisées chez le patient douloureux chronique

Particularité de l'hypnose en gériatrie – Applications : Présentation de différents types de contes métaphoriques en fonction des problématiques abordées

Particularité de l'hypnose en pédiatrie : douleur aiguë (technique du gant magique)- douleur chronique (technique du « miroir en boîte »)

Comment transmettre et dynamiser la pratique de l'hypnose

Session 4 (3 jours) Pathologies psychosomatiques, psychiatriques, addictions

Hypnose et maladies psychosomatiques

Troubles anxieux, phobiques et dépressifs

Hypnose et addictions : Sevrage tabagique, troubles alimentaires...

Choix des métaphores

Organisation des études :

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire global de la formation est de 80 heures.

Les cours ont lieu à Marrakech au Maroc et débutent en octobre de l'année universitaire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Professeur François SZTARK

Hôpital Pellegrin – Service d'Anesthésie
Réanimation

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Téléphone : 05 56 79 55 14

E-mail : francois.sztark@u-bordeaux.fr

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en :

- une épreuve écrite (QROC et QR) d'une durée de 2 heures,
- une épreuve pratique

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 250€

Formation Continue : 250€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU DE LASERS ET MEDECINE BUCCALE, CHIRURGIE BUCCALE

Responsable : Pr Caroline BERTRAND

Durée de la formation : 1 an

Public :

- Être titulaire d'un diplôme d'Etat ou d'Université de docteur en Chirurgie Dentaire ou Chirurgie Maxillo-Faciale
- Être interne en médecine
 - Être interne en spécialités odontologiques (ODF, Chirurgie Orale, Médecine Bucco-Dentaire)
 - Les étudiants ayant validés la 6^e année du cursus odontologique

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- Apporter les connaissances scientifiques et techniques requises pour la pratique du laser dans les applications en médecine buccale et chirurgie buccale.
- Utiliser les lasers dans des conditions optimales de sécurité.
- Informer sur les dernières évolutions technologiques des lasers pour permettre une analyse critique de leurs applications.

Programme :

Module I (16 heures)

Introduction Interaction Lumière-Matière (généralités)

Sources de lumière : Introduction (sources classiques), laser (principe, propriétés, différents types, mode de fonctionnement) (3h)

Spectroscopie, interaction laser-matière, (1h30)

Notions de sécurité laser (2h)

Les lasers en odontologie Interaction laser tissus : bases fondamentales.

Présentation Plateforme pour cours et exercices en ligne. (4h)

Propriétés des faisceaux et propagation (1h30, à l'IOA)

Applications pratiques (plateau laser, IOA) (2h)

MODULE II (16 heures)

Lasers, dentisterie adhésive et cosmétique

Lasers et endodontie et Thérapie Photo-Dynamique

Lasers et parodontie

Lasers, implantologie et gestion des péri-implantites

MODULE III (30 heures)

Recherche bibliographique sur un thème

Préparation aux applications cliniques

Réalisation QCM en ligne

MODULE IV (16 heures)

Lasers et chirurgie des tissus mous et durs

Traitement des lésions précancéreuses

Lasers et orthodontie

Lasers et Prothèses

Le soudage laser

Les lasers à basse énergie : traitements symptomatiques, gestion de la douleur, cicatrisation

Information au patient- aspects médicaux-légaux (1h)

MODULE V (24 heures)

Présentation de cas cliniques toutes disciplines odontologiques : discussions et analyse critique.

Présentation de matériel.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Collège des Sciences de la Santé

UFR des Sciences Odontologiques

16-20 cours de la Marne

33082 Bordeaux cedex

T. 05 57 57 30 11

scolarite.odontologie@u-bordeaux.fr

Présentation mémoire (15 mn par participant)
Contrôle des Connaissances QCM (2 heures).
Corrigé - Délibérations

Organisation des études :

102h (72h en présentiel sur 9 jours et 30h de formation à distance : Module III)
Les enseignements se déroulent dans les locaux de l'UFR des Sciences odontologiques, Université de Bordeaux (Modules I et IV)
et dans les locaux de l'UFR Odontologie de Nice

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :
Le jury, présidé par le responsable de la formation.
Lieu des examens :
Les épreuves de l'examen se déroulent dans les locaux de l'Université Bordeaux Segalen, sur le site de Carreire ou dans les locaux de l'université bordeaux 1.
Nature des épreuves :
Il y a deux sessions d'examen par an.
Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'une épreuve écrite anonyme, d'une durée de 2 heures et notée sur 20, comprenant des questions à choix multiples et des questions à réponses ouvertes courtes.
Validation :
Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu la moyenne générale à l'épreuve écrite.
Le redoublement est possible pour les non-admis.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 7
Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale :
Pour les candidats internes et/ou 6ème année en odontologie validée: 620€ /an
Formation Continue : 2650€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€
**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU DERMATOLOGIE CHIRURGICALE ONCOLOGIQUE

Responsable : Professeur Marie BEYLOT-BARRY

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

En priorité :

- Les dermatologues libéraux titulaires du DES de Dermatologie
- Les dermatologues hospitaliers
- Les dermatologues non installés ayant validé leur DES.

S'il reste des places disponibles :

- Les dermatologues qualifiés titulaires d'un diplôme obtenu dans un des Etats membres de la C.E.E.
- D'autres candidatures pourront être examinées, par la commission pédagogique formée par l'ensemble des coordonnateurs, sous réserve de leur recevabilité administrative.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation complémentaire aux dermatologistes désirant se perfectionner dans le domaine de la dermatologie chirurgicale, où il existe des besoins importants, notamment en cancérologie cutanée et des progrès considérables, en particulier dans les applications des lasers chirurgicaux.

Programme :

- Instruments en Dermatologie Chirurgicale
- Conformité des moyens et des locaux
- Asepsie
- Indications des différents types d'anesthésie
- Techniques de l'anesthésie locale, locorégionales et par tumescence
- Incidents et leur gestion
- Rappels anatomiques innervation zones dangereuses
- Pièges et risques dans les différentes régions
- Réparation des pertes de substance
- Cicatrisation dirigée, sutures simples avec décollement, lambeaux, greffes
- Chirurgie topographique
- Particularités de la chirurgie oncologique
- Marges d'exérèse
- Orientation de la pièce pour l'examen anatomo-pathologique
- Quand demander un examen extemporané ?
- Technique de Mohs
- Particularités chez l'enfant
- Cicatrices pathologiques : prévention, correction
- Prévention et gestion des complications péri et post-opératoires
- Chirurgie du cuir chevelu
- Greffes des ulcères de jambe
- Greffes mélanocytaires
- Cryochirurgie
- Phlébectomie ambulatoire
- Dermabrasion
- Lasers chirurgicaux, CO2 continu, CO2 ultra-pulsé et scannérisés, Erbium-YAG
- Problèmes médico-légaux
- Limites de compétence entre Dermatologues et plasticiens

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut-Lévêque

Dermatologie

PESSAC

Tel : 05.57.65.68.51

marie.beylot-barry@chu-bordeaux.fr

Organisation des études :

148h (72h d'enseignement théorique réparties sur 7 séminaires de 2 jours + 36h de travaux pratiques réparties en 5 séances)

Période : d'octobre à juin

Contrôle des connaissances et validation :

Admissibilité :

Les candidats doivent avoir été assidus aux 10 demi-journées, aux travaux pratiques et aux 9 sessions théoriques afin de pouvoir se présenter aux épreuves terminales (une seule absence sur les 9 sessions théoriques sera tolérée). La liste des étudiants admis à se présenter à l'examen sera communiquée par l'enseignant à l'Administration Universitaire.

Epreuves terminales :

Elles consistent en 2 examens :

- Un examen de travaux pratiques, un échec à cette épreuve est éliminatoire,
- Un examen écrit de 2 heures, portant sur les notions théoriques et sur des situations cliniques noté sur 20.

Les épreuves ont lieu simultanément dans les universités participant au DIU fin juin début juillet.

Une deuxième session est organisée en septembre.

Jury :

Il est constitué par les Coordonnateurs Universitaires et est présidé par le Coordonnateur National.

D) Conditions d'admission :

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu la note d'au moins 10/20 et ayant validé l'épreuve pratique.

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

40h (10 demi-journées)

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 1700€

Formation Continue : 2300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU DERMATOLOGIE ESTHETIQUE – LASERS DERMATOLOGIQUES – COSMETOLOGIE

Responsable : Professeur Marie-Sylvie DOUTRE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Dermatologues installés depuis 1 an.
- Autres dermatologues, en fonction des places restantes.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation complémentaire aux dermatologistes désirant se perfectionner dans le domaine de la Dermatologie Esthétique et de la Cosmétologie, pour lesquelles existent actuellement d'importants progrès et une forte demande du public.

Programme :

DERMATOLOGIE ESTHÉTIQUE

- Aspects psychosociologiques :
 - l'évolution de la demande en Dermatologie Esthétique
 - l'évaluation du profil psychologique et des motivations des patients
- Aspects médico-légaux :
 - responsabilité médicale
 - limites de compétence entre dermatologue et chirurgien plasticien
 - conformité des locaux et des moyens
 - information du patient
 - assurance couvrant les actes esthétiques pratiqués
 - éthique en Dermatologie Esthétique
- Notions générales communes avec l'exercice de la dermatologie chirurgicale :
 - notions d'anatomie nécessaires à la dermatologie esthétique (vascularisation, innervation, zones dangereuses) ;
 - anesthésie : locale, locorégionale, générale
 - incidents : matériel indispensable et conduite à tenir
- Techniques d'exfoliation :
 - * Peelings
 - . peelings du visage : (AHA, Jessner, résorcine, TCA, phénol)
 - cryopeeling
 - . peelings du corps
 - * Dermoabrasion
 - * Laser CO2 resurfacing (scannérisé ou ultra-pulsé)
- Comblement des rides :
 - . implants de collagènes
 - . électroridopuncture
 - . autres techniques (lipo-filling, gore-tex,...)
- Lasers
 - bases fondamentales
 - laser CO2
 - . Resurfacing
 - rides et vieillissement cutané
 - cicatrices
 - . autres utilisations en dermatologie esthétique
 - laser à colorant pulsé sélectif des lésions vasculaires

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de Dermatologie
Hôpital Saint-André
1, rue Jean Burguet
33075 BORDEAUX Cedex
marie-sylvie.doutre@chu-bordeaux.fr

Indications esthétiques (en dehors des angiomes) : couperose, érythrose interfolliculaire du cou, cicatrices rouges,...

- laser à colorant continu et hexascan

Indications esthétiques (en dehors des angiomes)

- laser sélectif des lésions pigmentées

Alexandrite QS, Rubis QS, YAG QS

Tatouages, taches pigmentées diverses.

- Traitement des dyschromies

- cosmétiques et topiques médicamenteux

- dermopigmentation

- greffes mélanocytaires

- lasers

- Traitement du vieillissement cutané

- cosmétique

- peelings

- dermabrasion

- laser CO2 resurfacing

- comblement des rides

- Dermatologie chirurgicale des lésions bénignes inesthétiques

(Ce thème se recoupant avec le programme plus vaste de la dermatologie chirurgicale)

Techniques d'exérèse (suture simple, lambeaux...)

Cryothérapie

Lasers

- Dermatologie esthétique de l'acné

. Micro-chirurgie de l'acné (nettoyage de peau)

. Correction des cicatrices (relèvement, micro-greffes, dermo-abrasion, peeling, laser resurfacing)

- Dermatologie chirurgicale esthétique du cuir chevelu

Les diverses techniques de greffes

- Dermatologie chirurgicale esthétique de l'appareil unguéal

- Phlébologie esthétique

Micro-scléroses

Phlébectomie ambulatoire (sur des varicosités).

COSMETOLOGIE

- Définition de la cosmétologie

Frontière entre cosmétiques et médicaments

- Structures et fonctions de la peau

- rappel rapide des notions d'histologie cutanée (qui font partie du pré-requis connu par les dermatologues).

- la physiologie cutanée devrait être, par contre, plus développée, étudiée dans son ensemble et éventuelle reprise dans des chapitres où elle est impliquée (kératinisation, mélanogénèse, rôle des cellules immunocompétentes, vascularisation innervation, le derme et ses fonctions biomécaniques, la sécrétion sébacée et sudorale, les inter-réactions cellulaires, les cytokines, les neuromédiateurs).

- L'inflammation

- La cicatrisation normale et pathologique

- Le vieillissement cutané

- Pharmacologie des cosmétiques

- les produits actifs

- les différents types d'excipients

- les tensio-actifs

- les conservateurs

- les parfums

Les moyens d'évaluation en cosmétologie

- in-vivo, ex vivo sur cultures cellulaires ou de la peau, in vitro

- l'étude des propriétés biomécaniques de la peau et leur modification par les cosmétiques (hydratation, sécrétion sébacée, élasticité, micro-relief).

- Toxicologie des cosmétiques

- législation

- contrôles pour la mise sur le marché

- cosmétovigilance

- irritation

- allergie

- L'absorption cutanée

Ses applications en cosmétologie.

- L'hydratation cutanée
- Les différents types de cosmétiques
 - * les produits d'hygiène
savons, syndets, laits, lotions et compacts nettoyants
les shampoings
les produits de rasage
les crèmes hydratantes
 - * les protecteurs solaires
 - * les produits de soins
anti-vieillessement
anti-sudoraux
exfoliants
produits pour les ongles
produits pour les cheveux
 - * produits de maquillage
visage
paupières et cils
lèvres
vernis à ongles
auto-bronzants
 - * produits de camouflage
(pour la couperose, le vitiligo,...)
- Les différents types de peau
(normale, grasse, mixte, sèche, irritable, déshydratée, sénile)
- Indications particulières
peau normale
peau grasse
peau sèche
peau fragile et irritable
vieillessement cutané
nourrisson
cheveux
ongles
- Complément cosmétologique du traitement des dermatoses
acné
dermatite atopique
ichtyose.

Organisation des études :

112h (8 sessions de 2 jours dont 8h d'enseignement théorique et 6h d'enseignement pratique)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Admissibilité

Les candidats devront avoir été assidus aux 8 sessions et aux stages pratiques pour pouvoir se présenter aux épreuves terminales (une seule absence sur les 8 sessions sera tolérée).

Épreuves terminales

- examen écrit de 2 heures, portant sur les notions théoriques et des situations cliniques : noté sur 40 (la correction des questions est répartie sur les 8 coordonnateurs).

- appréciation du coordonnateur régional sur le travail réalisé en stage pratique pendant les 2 années du DIU : noté sur 10.

Jury : il est constitué par les 8 coordonnateurs selon l'annexe III.

Conditions d'admission : sont déclarés admis au D.I.U. les candidats ayant obtenu au moins 25 points sur 50. Les candidats qui auront échoué à l'obtention du diplôme ne pourront pas redoubler,

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 45

Frais de formation* :

Formation Initiale : 950€

Formation Continue : 950€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU DESASTRES SANITAIRES

Responsable : Professeur François SZTARK

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- les Docteurs en Médecine Française,
- les étudiants en pharmacie, odontologie ayant validé le deuxième cycle de leurs études, et les étudiants en médecine inscrits en DCEM 4 et ayant validé les examens théoriques afférents au deuxième cycle des études médicales à l'exception du CSCT,
- les médecins étrangers pourvus d'un diplôme de Docteur d'Université Française en Médecine ou d'un diplôme d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine dans ce pays,
- les professionnels de la santé, ayant une expérience professionnelle (SAMU - SMUR - Urgences) et sur examen de dossier.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer la formation du personnel du corps sanitaire pour faire face à une situation d'urgence collective, réalisée par les catastrophes naturelles ou conflictuelles ou industrielles.

Programme :

- Notions générales (40 h)

Notions générales sur les catastrophes et classification ;

Epidémiologie : étude des facteurs de risque (composants géographiques, socio-économiques, technologiques)

Etude des indices spécifiques ;

Etude des éléments décisionnels

- Stratégie et logistique des secours (20 à 30 h)

Etude des Institutions Nationales et Internationales spécialisées : structure et fonctionnement ;

Problèmes de Santé Publique : soins de masse (nutrition, vaccination) En situation de catastrophe

- Pathologie et thérapeutique (50 à 60 h)

Etude de pathologies : traumatologie, intoxication, irradiation, infections épidémiques, dénutrition, troubles du comportement

Techniques de soins : triage, gestes d'urgence, transport médicalisé, chirurgie, anesthésie-réanimation, traitement anti-infectieux de masse en situation d'exception

Organisation des études :

80h

Période : de janvier à mai

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Il est composé d'au moins 3 membres, et présidé par le Professeur responsable du diplôme.

Sa composition nominative est approuvée avant les sessions d'examens par le Président de l'Université.

Modalités :

Les études seront sanctionnées par :

- une épreuve écrite de 3 heures sur les acquisitions théoriques notées sur 20,
- un examen pratique des techniques ou d'étude de cas (pas de notation à l'épreuve pratique).

Pour être admis, le candidat devra obtenir la moyenne à chacune des deux épreuves. Il y a deux sessions d'examen écrit par an. Le redoublement est autorisé.

Stages :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Pôle Anesthésie Réanimation

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.54.21

Fax : 05.56.79.60.77

francois.sztark@chu-bordeaux.fr

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Pas de limitation du nombre des inscrits

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 950€

- reprise d'études non financées : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU DIABETOLOGIE ET NUTRITION AU MAROC

Responsable : Professeur CATARGI Bogdan

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

- Médecins généralistes
- Pharmaciens.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est la mise au point des connaissances sur le diabète pour les médecins généralistes marocains.

Programme :

Module 1 : Les bases de la connaissance de la maladie

Module 2 : Les traitements des diabètes

Module 3 : Indication des traitements en fonction du type de diabète à prendre en charge

Module 4 : La nutrition du diabétique

Organisation des études :

72h (4 modules de 18h)

- 1/3 à distance

- 2/3 en présentiel

Période : d'octobre à septembre

Contrôle des connaissances et validation :

La présence en cours est obligatoire.

Nombre de session :

Il est organisé deux sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

L'examen consiste :

- en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM) et l'examen de cas cliniques.

La durée des épreuves est de 2 heures ;

- en une épreuve orale, sous forme d'un entretien, à la 2ième session.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

En cas de note inférieure à 10, un oral de rattrapage de 30 minutes est organisé.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Stage facultatif

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 35

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut-Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC Cedex

Tel : 06.10.17.33.26

Fax : 05.57.65.80.06

bogdan.catargi@chu-bordeaux.fr

Contacter directement :

ss.nisrine@gmail.com

Frais de formation* :

Formation Initiale : 115€

Formation Continue : 115€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU DIAGNOSTIC ET PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DES MALADIES APPARENTÉES

Responsable : Docteur Sophie AURIACOMBE

Durée de la formation : 1 an
ouvert une année sur deux

Public :

Sont admis :

- les Docteurs en Médecine,
- les Docteurs en Pharmacie,
- les Docteurs en Chirurgie Dentaire,
- les étudiants de 3ème cycle de ces trois disciplines,
- les cadres infirmiers,
- les directeurs d'EHPAD,
- les orthophonistes Diplômés d'Etat,
- les psychologues Diplômés d'Etat,
- les infirmiers Diplômés d'Etat,
- toute personne susceptible de faire valoir une expérience suffisante de prise en charge de la maladie d'Alzheimer.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de faire acquérir à des Médecins, des Pharmaciens, des Chirurgiens-dentistes, des étudiants de 3ème cycle en formation de ces disciplines, des cadres infirmiers, des Directeurs d'EHPAD, des orthophonistes, des psychologues, des infirmiers, ainsi qu'à tout personne susceptible de faire valoir une expérience suffisante de prise en charge de la maladie d'Alzheimer, les compétences des différents domaines du savoir devant permettre d'optimiser la prise en charge de patients atteints par la maladie d'Alzheimer ou un syndrome apparenté.

Programme :

- Séminaire 1 : 11h

Introduction à la Neuropsychologie

Epidémiologie des Démences

Physiopathologie des Démences

Epidémiologie du vieillissement normal et pathologique

Différents types de démence- La maladie d'Alzheimer

- Séminaire 2 : 12h

Imagerie du vieillissement normal et pathologique

Démence à Corps de Lewy / Démences Vasculaires

Syndrome confusionnel, Epilepsie et Troubles du sommeil

Dépression et Troubles psychotiques des déments

Neuropsychologie de la Maladie d'Alzheimer

La phase pré-démentielle

- Séminaire 3 : 12h

Démences FrontoTemporales - Les stratégies diagnostiques en consultation mémoire

Les apports de la génétique dans le diagnostic

Stratégie diagnostique en population

L'évaluation fonctionnelle dans la démence

Troubles psycho-comportementaux des démences

- Séminaire 4 : 11h

Prise en charge des troubles du rythme Veille-Sommeil

Evaluation et prévention des risques iatrogéniques

Maladie d'Alzheimer et comorbidité

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Centre Mémoire de Ressource Et de Recherche
CMRR) IMN

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

annick.narbonne@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 15 96

Les psychotropes
Prise en charge des troubles de la déglutition
Prévention des chutes
Les traitements médicamenteux des démences
Stratégies non médicamenteuses
- Séminaire 5 : 12h
Les réseaux et rôles des centres experts et de proximité
Aspect nutritionnel et qualité des soins
Fin de vie - Soins palliatifs
Projet de soins, projet de vie
Le maintien à domicile des personnes démentes
La prise en charge cognitive des personnes démentes
- Séminaire 6 : 8h
Problèmes Ethiques
Rôle des associations de familles
Accompagnement des familles
Thérapeutiques actuelles et futures des démences
- Séminaire 7 : 12h
Entrée en institution et les recommandations de prise en charge en institution
Prise en charge des troubles psycho-comportementaux en institution
Fin de vie de la personne atteinte de démence
Accompagnement de l'aidant

Organisation des études :

120h (78h d'enseignement théorique réparties sur 7 séminaires d'un jour et demi)
Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :
Composé d'au moins 3 membres, le jury comprend les responsables de l'enseignement renforcé par des enseignants de l'ISPED et de l'UFR des Sciences médicales de l'Université de Bordeaux.
Lieu des examens :
Les épreuves de l'examen final se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux sur le site de Carreire.
Nature des épreuves :
L'examen final comporte :
4 une épreuve écrite, anonyme,
4 un mémoire,
L'épreuve écrite d'une durée de 3 heures se déroulera le même jour.
Cette épreuve sera composée de questions rédactionnelles courtes notées sur 20 (coefficient 1).
Le mémoire sera présenté après l'épreuve écrite, devant un jury composé des responsables de l'Enseignement et des enseignants issus de l'UFR.

Conditions de validation :
L'obtention du diplôme sera conditionnée par l'assiduité aux 7 séminaires, par l'obtention de la moyenne à l'épreuve écrite et au mémoire.
Redoublement :
Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10
Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€
Formation Continue :
- reprise d'études financées : 800€
- reprise d'études non financées : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU D'ODONTOLOGIE ET POSTURO-OSTHEOPATHIE

Responsable : Dr Odile LAVIOLE,
M. Mathieu JOYON

Durée de la formation : 1 an

Public :

- Les Chirurgiens-Dentistes diplômés, quelle que soit leur spécialité
- Les internes en Odontologie, quelle que soit leur spécialité
- Les Ostéopathe diplômés d'une école reconnue par l'Etat
- Les étudiants en dernière année d'ostéopathie

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux Chirurgiens-Dentistes, Stomatologistes, Ostéopathes de comprendre les relations existant entre l'occlusodontie, l'ostéopathie et la posturologie, principalement lors du diagnostic et de la prise en charge des dysfonctionnements cranio-mandibulaires. Donner les connaissances nécessaires en ostéopathie pour les chirurgiens-dentistes, les stomatologistes, et en occlusodontie pour les ostéopathes et les posturologues afin de permettre une prise en charge pluridisciplinaire pertinente des patients.

Programme :

Information disponible prochainement

Organisation des études :

- Enseignements Théoriques : 48 Heures
- Enseignements Pratiques : 50 Heures
- La présence aux enseignements pratiques est obligatoire.
- L'enseignement sera organisé en 6 séminaires de 2 jours avec une périodicité régulière.

Contrôle des connaissances et validation :

Une Session par an Examen final :

- Une épreuve écrite d'une durée de deux heures sous la forme de questions rédactionnelles ;
- Une épreuve orale de 30 minutes consistant en un entretien avec les membres du Jury à propos d'un cas clinique soit présenté par le candidat soit proposé par le jury.

Les membres du jury seront au nombre de 3 : un ostéopathe, et un odontologiste obligatoirement, le 3ème membre pouvant appartenir à l'une ou l'autre spécialité.

Pour être déclaré ADMIS, les candidats doivent ;

- obtenir la moyenne à chaque épreuve
- avoir été présents lors des enseignements

Les Candidats n'ayant pas obtenu la moyenne à l'une des épreuves ou les deux pourront bénéficier d'une session de rattrapage Toutefois en cas d'échec ou de non présentation aux épreuves d'examen, le bénéfice de l'inscription n'est pas reportable d'une année sur l'autre.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 8

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Ishtar DELOURMEL, Gestionnaire de Sclolarité C DU

ishtar.delourmel@u-bordeaux.fr

T. 05 57 57 30 14

Collège des Sciences de la Santé

UFR des Sciences Odontologiques

16-20 cours de la Marne

33082 Bordeaux cedex

Nathalie RUBBO

nathalie.rubbo@ito.fr T. 05 56 48 00 44

A ITO Bordeaux

1 rue de Condé

33000 BORDEAUX

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€/an

Formation Continue : 1 200€/an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU DYSMORPHOLOGIE : ANOMALIES DU DEVELOPPEMENT ET SYNDROMES POLYMALFORMATIFS GENETIQUES

Responsable : Professeur Didier LACOMBE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

- Les médecins de toutes spécialités
- Les internes et chef de clinique (en génétique, pédiatrie, obstétrique, imagerie médicale, foetopathologie et cytogénétique)
- Les conseillers génétiques
- Les sages-femmes
- Les psychologues et les assistants sociaux (à condition que leur insertion professionnelle soit dans un milieu professionnel en rapport avec la thématique du DIU)

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de génétique médicale
Hôpital Pellegrin - Enfants
Place Amélie Raba Léon
33076 BORDEAUX Cedex
CHU de Bordeaux
Tel : 0557820363
Fax : 0556795648
didier.lacombe@chu-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de présenter les principales pathologies génétiques malformatives humaines, vues sous l'angle de la clinique, de la physiopathologie, de l'étiopathogénie, des stratégies de diagnostic et de prévention et de la prise en charge (bonnes pratiques),

Cette formation complémentaire s'adresse aux médecins et paramédicaux confrontés à des enfants ou fœtus polymalformés ou souffrant d'une anomalie du développement syndromique.

Programme :

- Introduction à la dysmorphologie
- Dysmorphologie anténatale
- Imagerie fœtale - DPN - DPI
- Génétique moléculaire : bases
- Cytogénétique : Technologies - CGH
- Utilisation des bases de données Web
- Génétique du développement
- Cytogénétique : microdélétions interstitielle, syndromes connus, anomalies de la réparation de l'ADN
- Retard mental
- Retard mental lié à l'X
- Malformation du système nerveux central
- Retards saturaux
- Pathologie du tissu de soutien
- Syndromes osseux : interprétation RX, Chondrodysplasies, dysotoses Tératogènes
- Cœur et syndromes
- Tube digestif et syndromes
- Ambiguïtés sexuelles
- Obésité syndromique
- Malformations craniofaciales : fentes, craniosynostoses
- Syndromes avec malformation des membres
- Syndromes dermatologiques
- Syndrome & prédisposition tumorales (hamartomatoses, phakomatoses)
- Dysmorphie et métabolisme
- Dysmorphologie et surdité
- Malformations oculaires et rétinopathies syndromiques

Organisation des études :

3 semaines par an d'enseignements multidisciplinaires (120h)

Période : de novembre à mai

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Session unique.

Composition du jury :

Le jury comprend 8 membres qui sont les professeurs responsables du diplôme pour chacune des universités cocontractantes.

Un responsable peut désigner un médecin de son choix pour le remplacer.

Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université Paris 7.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Le contrôle des connaissances s'effectue sous la forme d'un contrôle continu avec Questionnaire à Choix Multiple (QCM) et Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) et d'une épreuve orale avec soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

Redoublement :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue :

Reprise d'étude non financées : 550€

Reprise d'étude financées : 1000€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ECHOCARDIOGRAPHIE (ILE DE LA REUNION)

Responsable : Professeur Raymond ROUDAUT

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Titulaire de l'A.E d'échocardiographie.
- Docteurs en médecine, qualifiés en pathologie cardio-vasculaire (CES, DES ou équivalent)
- Internes des hôpitaux engagés dans la filière de pathologie cardio-vasculaire ayant suivi l'enseignement de l'A.E après examen du dossier par le conseil pédagogique.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Cardiologique du Haut-Lévêque
PESSAC

Tel : 05 57 65 64 98

Fax : 05 57 65 64 54

sarah.croisy@chu-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de délivrer un enseignement théorique et pratique de l'Echo-Doppler cardiovasculaire obéissant aux recommandations du Conseil Pédagogique National.

Programme :

Niveau 1 : Initiation

-Introduction à l'échocardiographie transthoracique (2D TM et doppler) souhaitable pour tous les cardiologues et à un enseignement théorique de 30 h minimum.

Niveau 2 : Perfectionnement

- Perfectionnement en Echo-Doppler transthoracique (30 h),
- Initiation aux autres techniques (échocardiographie transoesophagienne, de stress...),
- Complément d'enseignement théorique.

Organisation des études :

30h

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Epreuves

A chaque niveau correspond un examen de fin d'études :

- une épreuve écrite anonyme d'une durée de 2 heures sanctionnant les connaissances théoriques et comprenant plusieurs questions (notée sur 20) et plusieurs cas cliniques ou tracés à commenter (notés sur 20).
- pour être admis aux épreuves écrites, les candidats doivent obtenir une note globale au moins égale à la moitié du total, aucune note ne devra être inférieure à 6.
- il est organisé une seule session d'examen par an.

Jury

- Le jury de l'examen est désigné après accord des Présidents des Universités des Antilles-Guyane et de l'Université de Bordeaux 2 sur proposition du responsable de l'enseignement du Diplôme d'Université d'échographie-Doppler cardiovasculaire.
- Il comprend 2 membres de rang A (dont le responsable de l'enseignement ou son représentant, et dont au moins un membre de rang A extérieur à l'Université de Bordeaux II).

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Frais de formation* :

Formation Initiale : 550€

Formation Continue : 1300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ECHOCARDIOGRAPHIE ET IMAGERIE CARDIOVASCULAIRE NON INVASIVE

Responsable : Professeur Stéphane LAFITTE
Co-Responsable : Professeur Raymond ROUDAUT
Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les candidats ayant obtenu l'Attestation ou titulaires d'un diplôme reconnu équivalent à cette attestation. (Il est recommandé de s'inscrire au D.I.U. sitôt après l'obtention de l'Attestation) ;
- Par dérogation accordée individuellement une inscription au niveau 2 avec dispense de niveau 1 peut être accordée pour tout médecin cardiologue titulaire d'un Diplôme Universitaire 'Echocardiographie obtenu à l'Université de Bordeaux ou dans une autre Université française avant 1995 ;
- Les internes du DES de Pathologie Cardiovasculaire ayant suivi l'enseignement de l'Attestation ne seront autorisés à s'inscrire au niveau 2 en vue de préparer le D.I.U qu'après examen de leur dossier par le Conseil Pédagogique.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de délivrer un enseignement théorique et pratique de l'Echo-Doppler cardiovasculaire obéissant aux recommandations du Conseil Pédagogique National.

Programme :

Cours Niveau 1

Attestation D'Echocardiographie

- Cours communs aux cardiologues et aux anesthésistes réanimateurs
- Cours spécifiques aux anesthésistes-réanimateurs

Cours Niveau 2

- Cours communs aux cardiologues et aux anesthésistes
- Cours spécifiques aux cardiologues
- Cours spécifiques aux anesthésistes-réanimateurs
- Perfectionnement en Echo-Doppler transthoracique, et apprentissage des nouvelles techniques : strain, 3D.

Organisation des études :

30 heures de cours minimum, réparties sur
1 à 2 séminaires (au lieu de 2 à 3 séminaires) de 2 jours (au lieu de 2 à 3 jours).

Mise à disposition de cours en e-learning sur une plateforme dédiée.

La présence aux séminaires est conseillée mais non obligatoir

Contrôle des connaissances et validation :

A chaque niveau correspond un examen de fin d'études.

Il y a deux sessions d'examen par an.

La session principale et obligatoire est organisée en mai-juin de chaque année universitaire.

Une session de rattrapage est organisée au moment de la rentrée universitaire suivante (septembre ou octobre) pour les candidats ajournés à la session de mi-juin.

Les deux sessions comprennent les mêmes épreuves :

- une évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCMs d'une durée de 2 heures sanctionnant les

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Hôpital Cardiologique du Haut-Lévêque
PESSAC

Tel : 05 57 65 64 98

Fax : 05 57 65 64 54

sarah.croisy@chu-bordeaux.fr

connaissances théoriques et comprenant plusieurs questions, notée sur 20,

- une épreuve d'interprétation de cas cliniques d'échocardiographie, comprenant plusieurs enregistrements à commenter, notée sur 20.

Pour être admis, les candidats doivent obtenir une note au moins égale à la moyenne pour chaque épreuve. Une note inférieure à 6 est éliminatoire.

L'examen de 2ème année des réanimateurs et anesthésistes réanimateurs contiendra une ou plusieurs questions du module spécifique «Réanimation et Anesthésie». Cette ou ces questions compteront pour la moitié de la note globale.

L'échec à la session de septembre obligera l'étudiant à repasser l'ensemble des épreuves écrites et orales.

L'attestation ou le diplôme ne pourront être délivrés qu'après que le candidat ait satisfait au contrôle des connaissances théoriques et à la validation du carnet de stage du niveau correspondant.

Si le candidat n'a pas validé son «carnet de stage» mais qu'il est reçu aux épreuves de connaissances théoriques et d'interprétation de cas cliniques, le bénéfice de ce succès est conservé pendant 2 ans maximum. L'attestation ou le diplôme ne pouvant être délivré qu'après validation du «carnet de stage».

JURY D'EXAMEN

Le jury de l'examen est désigné par le Président de l'Université sur proposition du responsable coordinateur du Diplôme Interuniversitaire d'échocardiographie.

Il est présidé par un P.U.-P.H de cardiologie et comprend au moins 3 membres dont des membres de rang A et des Praticiens Hospitaliers choisis en alternance parmi les PH de CHU ou des Hôpitaux Généraux ayant participé à l'enseignement pratique et/ou théorique.

Le jury de la 2ème année présidé par un cardiologue comprend un ou des enseignants ayant participé à l'enseignement du module optionnel «Réanimation et Anesthésie».

Stages :

Les stages auront lieu en service de cardiologie.

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue :

- Reprise d'études financées : 1000€

- Reprise d'études non financées : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ECHOGRAPHIE D'ACQUISITION

Responsable : Professeur Nicolas GRENIER

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les titulaires du Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale ou du Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique ayant au moins deux années d'expérience professionnelle et cosignataires d'un protocole de coopération déposé à l'ARS, ayant pour objet d'opérer un transfert d'activité pour la réalisation d'actes d'imagerie ultrasonore effectués sous la responsabilité d'un médecin spécialiste de Radiologie ou de Biophysique ou échographiste,
- Les manipulateurs ayant validé un diplôme d'un Etat de l'UE et en situation légale d'exercice en France,
- Sous forme dérogatoire les para-médicaux des établissements de santé ayant validé par équivalence le diplôme d'état de manipulateur en électroradiologie médicale.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- L'acquisition de connaissances dans le domaine de l'échographie clinique dans le but d'acquérir une véritable compétence théorique et pratique en vue d'une acquisition des images conformes à la pratique. Cette acquisition est fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités d'exercice de l'échographie en association et sous responsabilité d'un médecin radiologue et/ou échographiste. La connaissance des indications et des résultats de cette technique s'effectue comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie, ce qui nécessite une expérience professionnelle dans le domaine de l'imagerie générale.

Programme :

- Tronc commun
- Module échographie d'acquisition abdomino-pelvienne
- Module échographie d'acquisition superficielle et vasculaire

Organisation des études :

70h (20h en tronc commun + 50h par modules) en présentiel

Période : de novembre à...

Contrôle des connaissances et validation :

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin de première partie d'enseignement (tronc commun) et par des examens sanctionnant chacun des modules, organisés le même jour. Les sujets et corrections sont communs pour toutes les Universités co organisatrices.

Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence aux cours est obligatoire.

a) Examen de la fin de première partie d'enseignement ou Tronc Commun :

L'examen de fin de première partie d'enseignement comprend :

- Une épreuve écrite théorique anonyme d'une durée de 2 heures portant sur le programme enseigné dans le tronc commun, notée sur 100 points : physique acoustique, technologie des échographes.
- Une épreuve pratique sur échographe portant sur la prise en charge du patient et l'acquisition des images ainsi que la séméiologie élémentaire notée sur 100 points subie par les seuls candidats ayant eu une note égale ou supérieure à 40 sur 100 à l'épreuve écrite, et ayant effectué la totalité de leur stage. Une note inférieure à 50/100 à l'épreuve pratique est éliminatoire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service de Radiologie

Place Amélie Raba Leon

33076 Bordeaux Cedex

Tel : 05 56 79 55 99

Fax : 05 57 82 16 50

nicolas.grenier@chu-bordeaux.fr

- Les candidats n'ayant pas subi avec succès les épreuves pratiques de l'examen de fin de 1ère partie d'enseignement (tronc commun) ou absents aux épreuves peuvent, sous forme dérogatoire et sous la responsabilité du coordonnateur régional ou responsable local, refaire une épreuve pratique dont la date limite est fixée chaque année par le CNP.

b) Examens portant sur les modules d'acquisition :

L'examen sanctionnant chaque module comprend :

- Une épreuve écrite théorique anonyme portant sur le programme enseigné dans le module, d'une durée d'une heure, notée sur 100 points.

- Une épreuve pratique notée sur 100 points subie par les seuls candidats ayant eu une note égale ou supérieure à 40 sur 100 à l'épreuve écrite, et ayant effectué la totalité de leurs stages.

Une note inférieure à 50/100 à l'épreuve pratique est éliminatoire.

Pour être déclarés reçus à chacun des modules, les candidats doivent avoir obtenu une note au moins égale à 100 sur 200 à l'ensemble des épreuves écrite et pratique du module et avoir validé un stage d'au moins 30 vacations par module.

Les notes des épreuves écrites supérieures à la moyenne (supérieures ou égales à 50/100) du TRONC COMMUN ou des MODULES, peuvent être reportées à une seule reprise. Les notes inférieures à 50/100 ne seront pas reportables.

c) Conditions de délivrance du diplôme interuniversitaire d'échographie d'acquisition :

Le D.I.U. d'Echographie d'acquisition est délivré sous cette mention légale et est réservé aux manipulateurs d'électroradiologie médicale.

Les manipulateurs d'électroradiologie médicale doivent valider le tronc commun ainsi que les 2 modules d'Echographie d'acquisition.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Stage

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 1

Maximum : 3

Frais de formation* :

Formation Initiale : 200€

Formation Continue :

- Reprise d'études financées : 600€

- Reprise d'études non financées : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRA-SONORES

Responsable : Professeur Nicolas GRENIER

Durée de la formation : 5 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire en vue de ce Diplôme :

- 1) les étudiants en cours de cursus de D.E.S de Radiodiagnostic et d'Imagerie médicale, de médecine nucléaire, DES des différentes spécialités médico-chirurgicales utilisatrices d'échographie, et des DIS nouveau régime des mêmes spécialités,
- 2) Les médecins spécialistes de Radiologie et de Médecine Nucléaire ainsi que les spécialistes d'une spécialité médicale utilisatrice d'échographie . La capacité d'angéiologie et la capacité ou le DESC de Médecine d'Urgence, sont assimilées à une spécialité,
- 3) Les titulaires d'un diplôme français permettant l'exercice de la médecine ainsi que les titulaires d'un diplôme, permettant l'exercice de la médecine dans un des autres pays de l'Union Européenne, ne répondant pas aux critères définis aux alinéas 1 et 2,
- 4) Les manipulateurs d'électroradiologie titulaires du DE de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale ou du Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique ayant au moins 2 années d'expérience professionnelle et cosignataires d'un protocole de coopération déposé à l'ARS, ayant pour objet d'opérer un transfert d'activité pour la réalisation d'actes d'imagerie ultrasonore effectués sous la responsabilité d'un médecin spécialiste de Radiologie ou de Biophysique et Médecine Nucléaire utilisateur de l'échographie. Sont également concernés, les manipulateurs ayant validé un diplôme d'un Etat de l'UE et en situation légale d'exercice en France.
- 5) Dans le cadre de la formation continue et dans le respect des règlements en vigueur, peuvent s'inscrire :
 - les titulaires d'un DES ou DESC,
 - les titulaires des DIS nouveau régime correspondants,
 - les titulaires d'un CES des disciplines correspondantes.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est l'acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie clinique dans le but d'acquérir une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités d'exercice de l'échographie, ainsi que sur la connaissance des indications et des résultats de cette technique comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

Programme :

- Module Tronc commun
 - Module Cardiologie
 - Module Digestif et Abdomen
 - Module Unitaire et Génital Masculin
 - Module Gynécologie
 - Module Obstétrique
 - Module Ecographie endocrinienne et cervicale
 - Module Appareil locomoteur
 - Module Pédiatrie
 - Module Vasculaire
 - Module Ecographie appliquée à l'urgence
 - Module Ecographie d'acquisition abdomino-pelvienne
 - Module Ecographie d'acquisition superficielle et vasculaire
- Les validations des acquis se font chaque année

Organisation des études :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin – Service de Radiologie
BORDEAUX

Tel : 05 56 79 55 99

nicolas.grenier@chu-bordeaux.fr

catherine.pasquier@chu-bordeaux.fr

240h à 260h d'enseignements théoriques
Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin de première partie d'enseignement et par des examens sanctionnant chacun des modules choisis, organisés le même jour. Les sujets et corrections sont communs pour toutes les Universités coorganisatrices.

a) Examen de la fin de première partie d'enseignement ou Tronc Commun :

L'examen de fin de première partie d'enseignement comprend :

- Une épreuve écrite théorique anonyme d'une durée de 2 heures portant sur le programme enseigné dans le tronc commun, notée sur 100 points : physique acoustique, technologie des échographes.
- Une épreuve pratique sur échographe portant sur l'obtention des images et la séméiologie élémentaire notée sur 100 points subie par les seuls candidats ayant eu une note égale ou supérieure à 40 sur 100 à l'épreuve écrite, et ayant effectué la totalité de leur stage. Une note inférieure à 50/100 à l'épreuve pratique est éliminatoire.
- Pour être autorisés à suivre les enseignements des modules choisis, les candidats doivent avoir obtenu une note au moins égale à 100 sur 200 sur l'ensemble des épreuves écrite et pratique de l'examen de fin de 1ère partie d'enseignement et avoir validé le stage de 30 vacations.
- Les candidats n'ayant pas subi avec succès les épreuves de l'examen de fin de 1ère partie d'enseignement ou absents aux épreuves, ne peuvent se réinscrire que l'année suivante avec conservation du bénéfice de l'examen probatoire pour ceux qui l'avaient obtenu.

b) Examens portant sur chaque module :

L'examen sanctionnant chaque module choisi par le candidat comprend :

- Une épreuve écrite théorique anonyme portant sur le programme enseigné dans le module, d'une durée d'une heure, notée sur 100 points ;
- Une épreuve pratique notée sur 100 points subie par les seuls candidats ayant eu une note égale ou supérieure à 40 sur 100 à l'épreuve écrite, et ayant effectué la totalité de leurs stages. Une note inférieure à 50/100 à l'épreuve pratique est éliminatoire. Pour être déclarés reçus à chacun des modules, les candidats doivent avoir obtenu une note au moins égale à 100 sur 200 à l'ensemble des épreuves écrite et pratique du module et avoir validé un stage d'au moins 30 vacations par module. Le module de cardiologie est enseigné et validé dans le cadre du D.I.U. d'Echographie et Techniques Ultra-sonores. Cette validation nécessite la réussite à l'examen de fin de première année de ce DIU.

?

Les notes d'écrit supérieures à la moyenne (supérieure ou égale 50/100) du TRONC COMMUN et des MODULES, peuvent être reportées à deux reprises (deux années de suite) avec une possibilité de dérogation au-delà de ces 2 ans. Les notes inférieures à 50/100 ne seront pas reportables.

c) Conditions de délivrance du diplôme interuniversitaire :

Le D.I.U. d'Echographie et Techniques Ultra-sonores est délivré avec 2 mentions :

4 «Echographie de spécialité»

4 « Echographie générale»

Pour être déclarés reçus au Diplôme Interuniversitaire d'Echographie et Techniques Ultra-sonores :

- Mention I «Echographie de spécialité» :

Les médecins spécialistes doivent valider la 1ère partie d'enseignement (tronc commun), et au moins 1 module.

- Mention II «Echographie générale» :

Les médecins généralistes doivent valider la 1ère partie d'enseignement (tronc commun) ainsi qu'au moins 4 modules de spécialité dont le module abdomen à l'exclusion du module «Echographie appliquée à l'Urgence».

Il est précisé sur Diplôme remis à l'étudiant l'intitulé du ou des modules validés.

Stages :

45 vacations minimum

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 90

Frais de formation* :

Formation Initiale :

(Etudiants en cours de cursus de DES, DESC) : 200€ /an

Pour les autres candidats relevant de la Formation Initiale : 400€ /an

Formation Continue :

- reprise d'études non financées : 400€ /an

-reprise d'études financées : 600€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ECHOGRAPHIE GYNECOLOGIQUE ET OBSTETRICALE

Responsable : Professeur Jean François CHATEIL

Professeur Loïc SENTILHES

Docteur Lydie CHERIER

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont autorisés à s'inscrire :

- Les étudiants inscrits en DES de gynéco-obstétrique, radiodiagnostic ou des différentes spécialités pratiquant des échographies gynéco-obstétricales. A compter de la 3^e année.
- Les médecins gynécologues-obstétriciens et radiologistes diplômés ainsi que les médecins titulaires d'une spécialité médicale utilisatrice.
- Les médecins étrangers justifiant du même niveau d'études, après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable local.
- Les Sages-Femmes diplômée d'Etat ayant un minimum de 2 années d'exercice professionnel.

Les sages-femmes ayant obtenu un D.U. ou une attestation d'échographie obstétricale ont l'opportunité pour une période de 4 ans allant de 2016-2020 de valider leurs acquis si elles remplissent les conditions suivantes :

1. Inscription à la Faculté de son choix avec CV de la candidate.
2. Règlement auprès de la Faculté des frais administratifs.
3. Pas d'obligation d'assister aux cours.
4. Pas d'examen écrit.
5. Pas de mémoire.
6. Présence à l'épreuve pratique avec le résultat de « l'analyse des pratiques professionnelles sur la mesure de la clarté nucale et de la longueur crânio caudale lors de l'échographie du premier trimestre ».
7. Examen pratique équivalent aux autres étudiants, soit manipulation sur patiente et dès 2019 une manipulation sur simulateur.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est l'acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie clinique dans le but d'acquérir une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités d'exercice de l'échographie, ainsi que sur la connaissance des indications et des résultats de cette technique comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

Programme :

- Phys des ultra-sons et innocuité
- Physique des ultra-sons
- Grossesse extra-utérine
- Les avortements spontanés
- Malformations utérines - Echographie et ménopause
- Suite échographie et ménopause
- Le pelvis normal - vessie - urètre
- Echo générale de l'abdomen - foie – reins
- Echographie
- La maladie trophoblastique
- Pertinence d'un examen ou d'un signe
- Physique du Doppler
- Lésions tubaires non gravidiques
- Lésions endométriales
- Echographie des tumeurs ovariennes

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Unité d'Imagerie Anténatale de la femme
BORDEAUX

Tel : 05.56.79.56.05

sec-imageriefemme@chu-bordeaux.fr

05 56 79 59 50

- Pathologie myométriale
- Biométrie de datation
- Biométrie et croissance
- Le coeur foetal normal et pathologique
- Premier trimestre et pathologie malformative
- Dépistage combiné
- Signes d'appel d'anomalie chromosomique
- Conclusion de la première semaine
- SNC normal et pathologique
- SNC pathologique
- Gémellité normale et pathologique
- Placenta et segment inférieur
- Liquide amniotique
- T D sur bandes vidéo
- Le thorax et sa pathologie
- Tumeurs foetales
- Chondro-dysplasie
- Pathologie réductionnelle des extrémités
- Conseil génétique et malformation
- Génétique et santé publique
- Dépistage sur sang maternel
- Doppler utérin
- Doppler ombilical
- Doppler aortique, cérébral
- Sémiologie des infections foetales
- Tube digestif et parois
- T D sur bandes vidéo
- Les prélèvements sur le fœtus
- Face normale et pathologique
- L'anasarque foeto-placentaire
- Appareil urinaire normal
- Fonction rénale foetale
- Compte-rendu échographique
- L'échographiste et le juge
- Echographie et santé publique
- Ethique dans le diagnostic prénatal
- Accompagnement des couples en cas d'IMG

Organisation des études :

96h

- 2 séminaires de 2 jours
- 3 séminaires de 3 jours

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Une session annuelle.

A la fin de l'année est organisée une session d'examen dont les sujets et les modalités sont définis par le jury national, dans chaque université ou Inter-région.

Condition de pré-admissibilité :

Ne sont autorisés à se présenter à l'examen que les étudiants ayant suivi l'enseignement requis et accompli leurs stages pratiques.

Chaque étudiant doit s'inscrire et valider le programme d'analyse initiale des pratiques en échographie du premier trimestre dans le cadre du dépistage de la trisomie 21. Cette démarche est indispensable à l'obtention du diplôme inter universitaire."

Nature des épreuves :

L'épreuve écrite se fera sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (au lieu de Questions Rédactionnelles) et l'épreuve orale sous forme d'un entretien. Le mémoire est remplacé par une épreuve sur simulateur exigée pour la validation du DIU. Le coefficient de cette note est égal à celui des épreuves écrites. Il est discuté par le jury lors de l'épreuve pratique. Les épreuves sur simulateur auront été réalisées avant l'épreuve pratique afin de pouvoir discuter des résultats.

Conditions d'admission au DIU :

Sont déclarés admis, les candidats ayant obtenu la moyenne générale entre épreuves théoriques, et épreuves pratiques, à coefficient égal ; une note inférieure à la moyenne à l'épreuve pratique est éliminatoire. L'acquisition de l'écrit est valable un an pour les candidats ayant échoué à l'épreuve pratique sur patiente ou à l'épreuve sur simulateur, ou n'ayant pas été en mesure de s'y soumettre.

L'admission définitive au DIU est prononcée par le Conseil Pédagogique National au vu de l'ensemble des résultats de chaque candidat.

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Les jurys :

Le jury national :

Le jury national est désigné par les Présidents des Universités coordonnatrices sur proposition des Directeurs d'UFR et comprend un membre par inter-région qui élit un Président obligatoirement parmi les enseignants titulaires de rang A :

la présence supplémentaire d'un juge européen, connu pour ses compétences échographiques est de surcroît souhaitée.

Le jury choisit avec le Conseil Pédagogique les questions d'examens, organise la correction des épreuves théoriques. Il se réunit à l'initiative de l'Université pilote. Il délibère, de façon définitive, au vu des résultats de l'ensemble des épreuves théoriques et pratiques.

Le jury interrégional :

Le jury national désigne dans chaque Inter-région un jury local pour l'organisation des contrôles de connaissances pratiques et l'évaluation du mémoire ; ce jury est obligatoirement présidé par un enseignant titulaire de rang A et comprend deux membres enseignants du Diplôme Interuniversitaire au minimum, dont un extérieur à l'Inter-région concernée.

Stages :

80h minimum

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 20

Pour l'Université de Bordeaux

Frais de formation* :

Formation Initiale : 215€

Formation Continue : 795€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ECHOSCOPIE

Responsable : Professeur Stéphane LAFITTE

Professeur Nicolas GRENIER

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Médecins de Médecine Générale

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- Apprentissage des bases techniques et de manipulation d'un échographe.
- Apprentissage de l'écho-anatomie des différents organes et des principaux artefacts.
- Savoir reconnaître les principales anomalies cardiaques, abdominales et vasculaires susceptibles d'avoir un impact dans la prise en charge des patients dans le cadre d'une pratique de médecine générale.

Programme :

- Objectifs pédagogiques des bases physiques
- Objectifs pédagogiques cardiologiques
- Objectifs pédagogiques radiologiques
- Objectifs pédagogiques pulmonaires
- Cardiologie
- Radiologie
- Pulmonaires

Organisation des études :

70h (40h d'enseignement théorique, 30h d'enseignement pratique) en présentiel

Période : d'octobre à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM) d'une durée de deux heures.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne à chaque épreuve.

Toute note inférieure ou égale à 8 est éliminatoire.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

3 périodes de 3 jours

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 20

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Cardiologique Haut-Lévêque

Service des Echocardiographies

Avenue de Magellan

33600 PESSAC

Tel : 05 56 65 64 30

stephane.lafitte@chu-bordeaux.fr

Frais de formation* :

Formation Continue :

- Reprise d'études financées : 500€
- Reprise d'études non financées : 350€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU EDUCATION ET CONSEIL EN SANTE SEXUELLE

Responsable : Professeur Claudine MATHIEU

Professeur Claude HOCKE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Médecins généralistes et spécialistes, internes, pharmaciens, sages-femmes, infirmières, psychologues, kinésithérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, personnels de l'Education Nationale, personnels de Police et Gendarmerie, personnels associatifs du secteur médico-social, assistantes sociales, conseillères conjugales, titulaires d'un diplôme français ou étranger et résidents en France.

Niveau Bac + 2 minimum requis.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- Acquérir des connaissances théoriques et cognitives de base en santé publique, en sociologie, en psychologie et en éthique nécessaires à l'analyse des problématiques sexuelles,
- Apporter une initiation aux techniques de counseling,
- Savoir développer des méthodologies d'intervention brève type IEC (Information, Education, Communication),
- Informer et communiquer les savoirs sexologiques de façon professionnelle en conformité avec les codes éthiques et déontologiques,
- Développer l'analyse de ses propres attitudes à l'égard de la sexualité.

Programme :

- I – Fondements de la sexualité, de la santé sexuelle
- II – Approches cliniques de la sexualité
- III – Approches psychologiques de la sexualité et difficultés sexuelles
- IV – Approches de Santé Publique, éthique et Sexualité
- V – Santé sexuelle et reproduction, handicap et pathologies chroniques
- VI – VIH et autres IST
- VII – Violences

Organisation des études :

105h (91 heures réparties en 7 séminaires + 14 heures aux Assises Françaises de Sexologie et de Santé Sexuelle) en présentiel

Période : de janvier à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite d'une durée de 2 heures.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toute note inférieure ou égale à 4 à l'une des questions est éliminatoire.

Stages :

Non concerné

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre Aliénor d'Aquitaine

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 82 10 14

Fax : 05 56 79 58 55

claudine.mathieu@chu-bordeaux.fr

aurore.bartheuneuf@chu-bordeaux.fr

05 57 82 10 14

virginie.vermignon@chu-bordeaux.fr

05 57 82 07 06

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 900€

Internes : 600€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1200€

Reprise d'études non financées: 900€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ELECTROPHYSIOLOGIE INTERVENTIONNELLE (ABLATION)

Responsable : Professeur Pierre JAIS

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire en vue de l'obtention de ce diplôme

- les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la C.E.E., titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées en pathologie cardio-vasculaire.

Pour les médecins de nationalité française, seront acceptés :

- le D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire
- le C.E.S. de cardiologie ou son équivalence
- les internes titulaires, nommés au concours de l'internat de spécialité et régulièrement inscrits en D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire (à partir du 7^e semestre d'internat)
- les médecins étrangers (hors C.E.E.) titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées de cardiologie leur permettant d'exercer cette spécialité dans leur pays.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter des connaissances en électrophysiologie fondamentale, en électrophysiologie diagnostique, en pharmacologie et des compétences pour l'implantation de prothèses – stimulateurs, défibrillateurs, holters implantables – et pour la réalisation de techniques ablatives applicables au traitement des arythmies.

Programme :

Le programme précis est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des connaissances. Il est remis individuellement aux candidats au moment de l'inscription.

- électrophysiologie normale et pathologique, génétique
- principales arythmies : aspects cliniques et électrocardiographiques
- évaluation et prise en charge des troubles du rythme cardiaque
- explorations non invasives et invasives
- traitements pharmacologiques
- traitements non pharmacologiques : ablation, stimulation, défibrillation, chirurgie
- bases électriques et technologiques de la stimulation et de la défibrillation
- indications de la stimulation cardiaque définitive, choix du mode
- techniques et modalités opératoires pour les défibrillateurs et les stimulateurs
- programmation, surveillance, complications des stimulateurs et des défibrillateurs cardiaques
- aspects médico-économiques et réglementaires

Organisation des études :

100h (60h d'enseignement théorique réparties sur 2 semaines + 30h de formation théorique et pratique réparties en 2 sessions)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

La validation du D.U. est organisée par le Responsable du Diplôme.

Le jury d'examen de fin d'études est désigné par le Président de l'Université. Le Responsable du D.U. le préside de droit. Il est composé, outre le Président, d'au moins deux professeurs des universités - praticiens hospitaliers ou praticiens hospitaliers exerçant dans le CHU et spécialistes en rythmologie et en stimulation cardiaque.

En cas d'échec au module pratique, les candidats ont la possibilité de conserver le bénéfice du module théorique pendant 4 ans.

Un candidat peut aussi s'inscrire :

- au DU en surveillance des prothèses cardiaques implantées

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital cardiologique du Haut-Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC Cedex

Tel. : 05 57 65 64 71

Fax : 05 57 65 65 09

laurence.bayle@chu-bordeaux.fr

(module tronc commun et module surveillance des prothèses cardiaques implantées),

- au DU d'Implantation en stimulation et défibrillation

(module tronc commun et module d'Implantation en stimulation et défibrillation).

QUAND IL A VALIDÉ LES QUATRE MODULES LE CANDIDAT PEUT S'INSCRIRE AU D.I.U. DE RYTHMOLOGIE ET STIMULATION CARDIAQUE QUI LUI SERA VALIDE DE FACTO.

La validation éventuelle du DIU de Rythmologie et stimulation cardiaque doit se faire dans un délai de 2 à 4 ans après la 1ère inscription.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 6

Maximum : 8

Frais de formation* :

Formation Initiale : 150€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 500€

Reprise d'études non financées: 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ENDOCRINOLOGIE ET DIABETOLOGIE PEDIATRIQUES

Responsable : Professeur Pascal BARAT

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

- Les internes inscrits en DES de Pédiatrie et les Pédiatres préférentiellement chefs de clinique ou anciens chefs de clinique. Les demandes émanant de DES d'Endocrinologie sont également étudiées
- Les Pédiatres ou Endocrinologues ayant validé leur spécialité (préférentiellement chefs de clinique ou anciens chefs de clinique) et titulaire d'un poste à temps plein ou à temps partiel dans un CHU ou un CHG, soumettent leur demande d'inscription au tuteur qu'ils ont choisi. Celui-ci l'étudie et la transmet avec avis au Coordinateur National (Pr Tauber, Toulouse), qui délivre l'autorisation d'inscription. Les situations particulières sont étudiées par la Commission Pédagogique.
- Pour les Pédiatres ou Endocrinologues ayant validé leur spécialité et exerçant déjà en secteur hospitalier (condition OBLIGATOIRE), l'exercice de la spécialité en Endocrinologie et Diabétologie Infantiles nécessitant une équipe hospitalière, les demandes seront étudiées au cas par cas en fonction de l'organisation de l'activité et de l'organisation de spécialité proposée

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital des enfants

Place Amélie Raba Leon

33076 Bordeaux Cedex

Tel : 0556798725

Fax : 0556795658

pascal.barat@chu-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer un dépistage et une prise en charge en collaboration avec les centres spécialisés et pour les maladies rares les centres de compétence.

L'endocrinologie diabétologie pédiatrique est une discipline en plein essor du fait des pathologies nombreuses de la croissance avec un élargissement continu des indications du traitement par GH, l'avènement d'autres médicaments, l'augmentation des pathologies liées à la puberté et la complexité des autres pathologies endocriniennes : anomalies du développement sexuel, pathologies surrénaliennes.

De nombreuses pathologies dont partie des pathologies rares, 7 centres de référence pour les maladies rares endocriniennes ont été reconnus et 22 centres de compétences sur le territoire.

Programme :

- Surrénale de l'enfant et sa pathologie
- Endocrinologie de la croissance
- Thyroïde, calcium et para-thyroïde
- Pathologie de la puberté
- Pathologie hypothalamo-hypophysaire
- Les ambiguïtés sexuelles et leur approche génétique
- Endocrinologie de l'obésité
- Le diabète de l'enfant

Organisation des études :

80h (2 sessions de cours de 5 jours)

Période : de mars à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

- Session unique

Nature des épreuves :

- Présence obligatoire en cours

Epreuves écrites

- QCM

- QR

- Durée de l'épreuve : 30 minutes

2 épreuves orales

- Entretien

- Soutenance de mémoire

Validation :

- Avoir la moyenne à chaque épreuve

- Participation active à chaque séminaire avec présentation et argumentation de deux cas cliniques notés sur 20

- Contrôle écrit des connaissances en fin de chaque séminaire 30 QCM notés sur 20, cas cliniques et/ou questions rédactionnelles notés sur 20

- Réalisation d'un mémoire écrit en 2ème année sur un sujet validé par le responsable et sous la direction du tuteur

- Epreuve orale en 2ème année en mai-juin à Paris comportant la soutenance du mémoire et des questions sur les connaissances en endocrino et diabétologie pédiatrique, notée sur 20

- la moyenne à chaque épreuve est requise pour passer de 1ère année en 2ème année et pour obtenir le diplôme.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

6 mois

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Université de Bordeaux :

Minimum : 1

Maximum : 3

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€ / an

Formation Continue : 610€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ENDODONTIE CLINIQUE

Responsable : Professeur Jean François PELI

Docteur Dominique ORIEZ

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Conditions d'admission

En formation continue :

>> les titulaires d'un diplôme de Docteur en Chirurgie dentaire, les docteurs en médecine titulaires du DES de stomatologie ou de chirurgie maxillo-faciale, les chirurgiens dentistes étrangers titulaires d'un diplôme permettant d'exercer la chirurgie dentaire dans le pays où il a été obtenu et francophone.

>> 3 années successives d'activité professionnelle après l'obtention du diplôme sont exigées.

En formation initiale :

>> les internes en odontologie dès le 5ème semestre.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former des chirurgiens-dentistes hospitaliers et libéraux aux soins endodontiques complexes et à l'endodontie chirurgicale.

Programme :

-Enseignement Théoriques : cours dispensés en ligne et/ou dans les locaux de l'UFR.

-Enseignements pratiques et cliniques -Travail personnel préparatoire à la rédaction du mémoire.

Théoriques

1ère année :

Anatomie canalaire et radiculaire.

Histologie de la dent et du parodonte : pulpe dentine, émail, ciment, os alvéolaire.

Physiologie pulpaire et parodontale.

Pathologies pulpaire.

Potentiel réparateur du périapex.

Cicatrisation.

Traitements..

Instrumentations endodontiques.

Matériaux endodontiques.

Le champ opératoire en endodontie.

La radiographie en endodontie.

L'anesthésie en endodontie.

Techniques endodontiques.

Evaluation des succès et échecs en endodontie.

2ème année :

Les traumatismes.

Les résorption.

Retraitement endodontique.

Endodontie chirurgicale.

Restaurations des dents dépulpées.

Les LASERS en endodontie.

Travaux Pratiques :

1ère année :

Aides visuelles, le champ opératoire, mise en forme du réseau canalaire, obturation canalaire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Collège des Sciences de la Santé

UFR des Sciences Odontologiques

16-20 cours de la Marne

33082 Bordeaux cedex

jean-francois.peli@u-bordeaux.fr

dominique.oriez-pons@u-bordeaux.fr

Gestionnaire de Scolarité CES – DU :

Mme Ishtar DELOURMEL, ishtar.delourmel@u-bordeaux.fr

Tel 05 57 57 30 14

2ème année :

Retraitement endodontique, restauration des dents dépulpées, endodontie chirurgicale.

Hospitaliers :

1ère année:

Présence lors des consultations d'endodontie et de traumatologie dentaire.

Aide opératoire lors d'interventions d'endodontie chirurgicale.

2ème année:

Réalisation de soins endodontiques complexes.

Réalisation d'interventions sous microscope opératoire.

Réalisation d'interventions d'endodontie chirurgicale.

Organisation des études :

160h

Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Ecrit 1ère année coefficient 20%

Ecrit 2ème année coefficient 20%

Présentation revue de littérature sur un thème 1er année 15%

Présentation Cas Cliniques 2ème année 15%

Rédaction d'un mémoire de recherche 2ème année 30%

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 2 par université co-contractante

Frais de formation* :

Formation Initiale : 900€ pour les internes

Formation continue : 2500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ENDOSCOPIE DIGESTIVE INTERVENTIONNELLE

Responsable : Docteur Hervé LAMOULIATTE

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les médecins titulaires du diplôme de spécialité en Hépatogastroentérologie,
- Les médecins étrangers titulaires du diplôme permettant l'exercice de l'Hépatogastro-Entérologie dans le pays d'obtention ou d'origine et en stage hospitalier au titre de la préparation d'AFSA en France (sous réserve de la recevabilité administrative de leur candidature).

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service Hépatogastro-entérologie
Hôpital Saint André
1 rue Jean Burguet
33075 BORDEAUX Cedex
Tel : 05.56.79.58.06
Fax : 05.56.79.47.81

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer une formation approfondie théorique et pratique en endoscopie digestive interventionnelle pour les médecins spécialistes diplômés en Hépatogastro-Entérologie ou en formation.

Programme :

- Notions générales
- Œsophage et estomac
- Voies biliaires et pancréas
- Grêle – côlon – rectum

Organisation des études :

80h de cours théoriques, conférences, ateliers sous forme de 2 séminaires par an de 3 jours chacun, à l'automne et au printemps de chaque année

Contrôle des connaissances et validation :

La présence aux séminaires est obligatoire pour les 2 années

* 1ère année

Contrôle continu de la formation pratique à chaque séminaire à l'aide du carnet de stage ; en fin de première année, un avis favorable ou défavorable d'inscription en seconde année sera donné par le Conseil de coordination ; en cas d'avis défavorable, l'étudiant sera exclu du DIU

* 2ème année

- 1) une épreuve écrite de 2 heures comportant 4 questions portant sur le programme d'enseignement notée sur 20
- 2) une épreuve de cas cliniques vidéo notée sur 20. Pour ces deux épreuves, la note de 20 sur 40 sera exigée. En cas de note globale inférieure à la moyenne, l'étudiant devra représenter l'épreuve écrite et les cas cliniques vidéo l'année universitaire suivante s'il reprend une inscription
- 3) la formation pratique sera validée par l'examen du carnet de stage à la fin de la deuxième année. En cas d'insuffisance (minimum requis exigé ; voir annexe), un stage supplémentaire de 6 mois renouvelable sera exigé s'il reprend une inscription. Le DIU d'endoscopie digestive interventionnelle sera acquis lorsque la note de 20 sera obtenue à l'épreuve écrite, aux cas cliniques vidéo et après validation de la formation pratique.

Stages :

2 demi-journées/semaine ; minimum de 60 demi-journées/an

Capacités d'accueil :

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€ /an
Formation Continue : 900€ / an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU EPIDEMIOLOGIE DES CANCERS - ENSEIGNEMENT VIA INTERNET

Responsable : Professeur Simone MATHOULIN-PELISSIER

Co responsable : Monsieur Brice AMADEO

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

- Titulaires du D.U. Méthodes et Pratiques en Epidémiologie :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

I.S.P.E.D.

Tel : 05 57 57 45 30

barbara.garreau@u-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de développer les méthodes et outils utiles dans le champ de la recherche épidémiologique des cancers comme dans des programmes de santé pour ces maladies. Il s'agit aussi de présenter aux étudiants les principales disciplines pertinentes dans la mise en œuvre d'une étude.

Programme :

- Cancer : origine, classification et place des cancers
- Cancer : quoi, quand et comment mesurer ?
- Cancer et facteurs de risque (1) : conception d'étude, mesure de l'exposition, exemples et illustrations
- Cancer et facteurs de risque (2) : Environnement
- Cancer dans les pays du sud
- Cancer : prévention et études d'intervention
- Cancer et aspects socio-psychologiques : comment mesurer et analyser ces aspects du point de vue des patients, du point de vue des professionnels ?

Organisation des études :

80h d'enseignement par internet, organisé en 7 modules

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Il est organisé une session d'examen par an.

Composition du jury :

Le jury est composé du responsable de l'enseignement, qui préside, et de 2 autres enseignants (un de rang A et un de rang B).

Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université de Bordeaux, sur le site de Carreire ou dans d'autres lieux de regroupement.

Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue sous les formes suivantes :

- 2 contrôles continus, consistant chacun en un devoir à rendre via internet, noté chacun sur 20 et chacun de coefficient 1,
- Un examen final consistant en un devoir écrit d'une durée de 3 heures noté sur 20 et de coefficient 4.

Ce contrôle s'exerce sous forme d'exercices : de QCM, de question rédactionnelle et de lecture critique d'article sur les thématiques abordées dans les modules.

Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale de 10 sur 20.

Redoublement :

Le redoublement peut être autorisé par décision du Président du jury.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 100

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€

- reprise d'études non financées : 1200€

Si financement INSERM : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU EPIDEMIOLOGIE NUTRITIONNELLE - ENSEIGNEMENT VIA INTERNET

Responsable : Docteur Catherine FEART

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de la formation de l'enseignement :

- les titulaires du D.U. de Méthodes et pratique en épidémiologie,
- les titulaires du Master 1 de Santé publique ou équivalent,
- les titulaires d'un titre équivalent à l'un de ces 2 diplômes.

Sur dérogation accordée par le responsable de l'enseignement, des professionnels justifiant d'au moins 1 an d'expérience dans le domaine de la santé publique peuvent être également être autorisés à s'inscrire.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux étudiants d'être capables de :

- Comprendre les problèmes d'épidémiologie nutritionnelle,
- Faire une analyse critique de travaux réalisés dans ce domaine,
- Mettre en œuvre et analyser une étude épidémiologique descriptive, analytique ou évaluative utilisant les outils spécifiques de la nutrition.

Programme :

- Méthodes d'enquêtes alimentaires utilisables en épidémiologie nutritionnelle
- Mesures anthropométriques et biologiques
- Description des variables nutritionnelles
- Epidémiologie analytique : relations entre aliments/nutriments et état de santé
- Elaboration de profils de consommateurs
- Evaluation de l'impact d'interventions nutritionnelles
- Exemple d'étude épidémiologique analytique en nutrition : POLA
- Nutrition et cancer

Organisation des études :

100h d'enseignement via internet

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Il est organisé une session d'examen par an.

A) Composition du jury :

Le jury, présidé par le responsable du diplôme comprend deux enseignants de rang A et un enseignant de rang B.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université de Bordeaux, sur le site de Carreire, pour les étudiants résidant en France métropolitaine, ils seront délocalisés selon les modalités qui leur seront indiquées ultérieurement pour les autres étudiants.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en cours et en fin de formation selon les modalités suivantes :

- trois épreuves en contrôle continu, sous forme de Questions à Réponse Libre ou de Questions à Choix Multiple ou d'un devoir à rendre par Internet, notée chacune sur 20 et dotée chacune d'un coefficient 1 ;
- une épreuve finale écrite anonyme en présentiel d'une durée de 4 heures, notée sur 20 et dotée d'un coefficient 6.

Au total les épreuves en contrôle continu comptent pour 1/3 et l'épreuve finale compte pour 2/3 de la note totale ramenée sur 20.

D) Validation :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

I.S.P.E.D.

nadia.segala@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 45 27

Pour être déclarés admis les candidats doivent obtenir la moyenne générale, toute note inférieure à 6 sur 20 à l'épreuve écrite de l'examen final est éliminatoire.

E) Condition de redoublement :

Le redoublement peut être autorisé par décision du Président du jury.

Le bénéfice des notes obtenues aux épreuves pratiques peut être conservé au titre de l'année universitaire suivante moyennant l'inscription et l'acquiescement de droits complets.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 100

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€

- reprise d'études non financées : 1200€

Si financement INSERM : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU EPREUVES D'EFFORT ET READAPTATION DES CARDIAQUES (OCEAN PACIFIQUE)

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur Hervé DOUARD

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent s'inscrire en vue de ce diplôme :

- Médecins spécialistes en cardiologie
- Internes inscrits en DES de pathologie cardiovasculaire.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'étudier les aspects physiologiques, pathologiques, les aspects pratiques et légaux des tests d'effort et de la réadaptation

Programme :

- Physiologie de l'effort
- Réalisation pratique des épreuves d'effort
- Epreuves d'effort et maladie coronaire
- Epreuves d'effort dans les valvopathies, myocardiopathies, l'HTA
- Tests d'effort en cardiologie du sport
- Les test d'effort couplés (VO2 - Isotopes, échocardiographie)
- La réadaptation cardiovasculaire, l'éducation thérapeutique spécifique

Organisation des études :

130h (100 heures de cours et 30 heures d'activité pratique, préparation et réflexion sur des cas cliniques)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Cardiologie

Hôpital Haut-Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC Cedex

Secrétariat : Christine LUNEL

Tel : 05 57 65 64 49

Fax : 05 57 65 68 61

DU EPREUVES D'EFFORT ET READAPTATION DES CARDIAQUES

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur Hervé DOUARD

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent s'inscrire en vue de ce diplôme :

- Médecins spécialistes en cardiologie
- Internes inscrits en DES de pathologie cardiovasculaire.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'étudier les aspects physiologiques, pathologiques, les aspects pratiques et légaux des tests d'effort et de la réadaptation

Programme :

- Physiologie de l'effort
- Réalisation pratique des épreuves d'effort
- Epreuves d'effort et maladie coronaire
- Epreuves d'effort dans les valvopathies, myocardiopathies, l'HTA
- Tests d'effort en cardiologie du sport
- Les test d'effort couplés (VO2 - Isotopes, échocardiographie)
- La réadaptation cardiovasculaire, l'éducation thérapeutique spécifique

Organisation des études :

70h (60h de cours théorique, 10h d'enseignement dirigé)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Stages :

30h

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€ (250€ pour les Internes)

Formation Continue : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Cardiologie

Hôpital Haut-Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC Cedex

Secrétariat : Christine LUNEL

Tel : 05 57 65 64 49

Fax : 05 57 65 68 61

DU ETHIQUE MEDICALE

Responsable : Professeur Muriel RAINFRAY

Docteur Geneviève PINGANAUD

Durée de la formation : 1 an

Public :

Le diplôme est ouvert :

- à tous les professionnels de santé (niveau Bac + 3) : infirmières, kinésithérapeutes, psychologues, sages femmes, ...
- aux médecins et étudiants en médecine du 3eme cycle DES, DESC
- aux étudiants en Droit titulaires d'un Master

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Acquérir les bases nécessaires, juridiques et philosophiques, à la construction d'une réflexion éthique dans le monde de la santé.
- Comprendre la nécessité d'une réflexion éthique dans différents domaines de la santé et savoir la conduire.
- Participer, grâce à son expérience professionnelle, à la réflexion de l'espace Ethique Bio Aquitain.

Programme :

- Séminaire 1 : Ethique médicale : Champ et limites (2 jours)
- Séminaire 2 : L'autonomie et la vulnérabilité (2 jours)
- Séminaire 3 : Les responsabilités (1 jour)
- Séminaire 4 : Ethique du soin (2 jours)
- Séminaire 5 : Santé et société (2 jours)
- Séminaire 6 : La mort (2 jours)
- Séminaire 7 : Vieillesse et fin de vie (2 jours)

Organisation des études :

96h en présentiel

Période : de janvier à novembre

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il n'y a qu'une seule session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Les évaluations se font sous forme d'un contrôle continu, d'une épreuve orale et d'une épreuve pratique.

Validation :

Pour être déclaré admis le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 14

Maximum : 20

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Xavier Arnozan

Service de Gériatrie

Avenue Haut Lévêque

33604 PESSAC

Tel : 05 57 65 65 57

Fax : 05 57 65 65 60

chantal.fontinha@chu-bordeaux.fr

Frais de formation* :

Etudiants de l'Université de Bordeaux :

250€ / an

Formation Initiale : 500€ / an

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1280€ / an

Reprise d'études non financées : 600€/ an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ETUDES COMPLEMENTAIRES EN CANCEROLOGIE

Responsable : Professeur Guy KANTOR

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire les étudiants en médecine en cours d'études pour l'obtention d'un D.E.S. ou d'un C.E.S. ou d'une équivalence de C.E.S. par l'internat, et tous médecins titulaires de ces diplômes ou anciens internes du CHU. Pour les étrangers, il est demandé l'équivalence d'une des précédentes compétences avec droit d'exercice correspondant dans le pays d'origine.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner une formation complémentaire globale en cancérologie, pour initier et coordonner des actions pluridisciplinaires de prévention, de diagnostic, de traitement et de recherche clinique ou para clinique.

Programme :

A SEPT MODULES SPECIFIQUES

1/2/3 – Cancérologie générale

4/5/6/7 – Cancérologie spéciale

B – UN MODULE OPTIONNEL A CHOISIR PARMI LES SUIVANTS

1 – Biopathologie cellulaire et tissulaire (immuno-cancérologie génétique, cancérologie expérimentale), anatomie pathologique et cytologie tumorales.

2 – Pharmacologie et pharmacocinétique des médicaments anticancéreux – radiobiologie.

3 – Essais thérapeutiques et statistiques – surveillance des malades traités.

Organisation des études :

Enseignement théorique réparti en 7 modules

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Le contrôle des connaissances est réalisé sous forme d'un contrôle continu (il exige la participation active à 7 modules obligatoires et 1 autre au choix, et le succès à l'évaluation faite après chaque module).

Un examen final (écrit anonyme de 4 h) est prévu pour ceux qui n'auront pas validé leurs modules en temps normal. Pour être admis, la moyenne est exigée. En cas de note de 8 à 10 sur 20, un oral de rattrapage sera organisé.

Il y aura 2 sessions par an.

Le D.U.I.E.C. ne peut être attribué qu'après validation d'un C.E.S., D.E.S., d'un internat en C.H.U. ou de l'équivalence pour les étrangers.

Le jury d'évaluation finale des connaissances est constitué de 4 membres devant appartenir à des universités différentes, tirés au sort parmi les professeurs des universités mentionnés à l'Article I et inscrits à la sous-section 47-02 du Conseil National des Universités.

Stages :

6 mois

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Information disponible prochainement

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service Cancérologie Radiothérapie

Institut Bergonié

229 cours de l'Argonne

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.33.33.05

Fax : 05.56.33.33.30

darcos@bergonie.org

Frais de formation* :

Formation Initiale : 150€

Formation Continue : 150€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ETUDES DE LA SEXUALITE HUMAINE

Responsable : Professeur Claude HOCKE

Professeur Claudine MATHIEU

Durée de la formation : 3 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Professionnels de santé non médecins (psychologues titulaires d'un DESS ou Master 2 de psychopathologie clinique, sages-femmes, pharmaciens, psychomotriciens, kinésithérapeutes, infirmiers).

- Inscription en 2ème et 3ème année :

Sont autorisés à s'inscrire en année supérieure, les candidats ayant satisfait aux conditions de validation de l'année terminée.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est donner les connaissances théoriques et cliniques permettant d'évaluer, de diagnostiquer et de prendre en charge une difficulté sexuelle.

Programme :

Séminaire 1 :

Fondements de la sexualité, de la santé sexuelle : Comprendre la société au travers de la sexualité. Phylogénèse de la sexualité. Neurobiologie des comportements et identité sexuelle. Les fondements anatomo-physiologiques chez l'homme et la femme.

Les réactions sexuelles chez la femme et l'homme.

Les concepts de désir, imaginaire, séduction, érotisme.

Séminaire 2 : Approches cliniques de la sexualité :

Les dysfonctions sexuelles féminines,

Les dysfonctions sexuelles masculines.

La plainte sexuelle, le symptôme et la demande, des troubles aux dysfonctions.

Examen clinique et explorations paracliniques de la sexualité chez l'homme et la femme.

Information, Education, Communication (IEC) et sexualité. Les bases du counseling, Brève communication liée à la sexualité (BSC) et autres techniques de communication interindividuelle pour aborder la sexualité dans l'entretien : entrée en contact et anamnèse.

Training.

Séminaire 3 : Approches psychologiques de la sexualité et difficultés sexuelles :

Les fondements psychologiques de la sexualité et développement psycho-sexuel de l'enfant.

Problèmes et difficultés sexuelles : savoir les entendre et orienter les personnes .

Sexualité entre identité et différences: cultures, spiritualité, migration, trans-génération.

Adolescence et sexualité, les prises de risque sexuel. Sexualité et vieillissement.

Les concepts de santé sexuelle et reproductive.

Atelier : comment aborder la sexualité dans l'entretien. Conseil et accompagnement.

Séminaire 4 : Approches de santé publique, éthique et sexualité :

Sociologie des sexualités : orientations sexuelles. Hétérosexualité, Bisexualité, Homosexualité M et F, Asexualité.

Droits Sexuels / Droits Humains : perspectives.

Santé sexuelle et conjugalité.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service de Gynécologie

Centre Aliénor d'Aquitaine

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 82 07 06

claudine.hocke@chu-bordeaux.fr

claudine.mathieu@chu-bordeaux.fr

aurore.bartheuneuf@chu-bordeaux.fr

05 57 82 10 14

virginie.vermignon@chu-bordeaux.fr

05 57 82 07 06

Pornographie et prostitution : problématiques et stratégies en Santé Sexuelle et Droits Humains.

Ethique et déontologie de l'entretien lié à la sexualité. Conseiller en Santé Sexuelle : fonctions, limites et perspectives. Training.

Séminaire 5 : Santé sexuelle et reproduction, handicap et pathologies chroniques :

Maladies chroniques et sexualité : impacts de la maladie et traitements.

Sexualité et troubles psychiatriques.

Cancer et sexualité.

Sexualité et handicaps mentaux (homme et femme).

Sexualité et handicaps moteurs (homme et femme). Contraception et sexualité ; IVG et sexualité ; Ménopause et sexualité ;

Grossesse, suites de couches et sexualité. Infertilité AMP et sexualité.

Ateliers : Education à la sexualité et handicap mental ; IVG itératives ; difficultés sexuelles après grossesse.

Séminaire 6 : VIH et autres IST :

VIH/SIDA et autres IST : historique, aspects épidémiologiques, diagnostiques, thérapeutiques, prise en charge globale

Organisation nationale, régionale, territoriale et pluri-professionnelle de Santé Publique. Les COREVIH : leurs missions. Les CeGIDD : organisation, rôles et missions

Rôle des Associations (professionnels et usagers)

Préventions primaire, secondaire et dépistage : moyens disponibles, mise en oeuvre

Difficultés et obstacles à la prévention vis-à-vis de ces pathologies transmissibles en France

VIH : spécificités dans le cadre des maladies "chroniques" Counseling, éducation à la santé spécifique VIH et IST

La réduction des risques.

Séminaire 7 : Violences

Mutilations et impacts sur la sexualité

Violences (dans le couple, chez les enfants, adolescents et adultes, victimes et auteurs)

Addictions et sexualité

Counseling appliqué aux situations d'abus et de violences sexuelles

Aspects juridiques et éthiques

Atelier : communication avec les victimes ; communication avec les abuseurs ; mises en situation , jeux de rôles.

Organisation des études :

240h (180h d'enseignement théorique + 60h d'enseignement dirigé)

Période : d'octobre à mai

Contrôle des connaissances et validation :

a) Fin de première année :

L'examen de fin de 1^{ère} année est organisé dans les Universités organisant le D.I.U. sous forme d'une épreuve écrite anonyme, de 2 heures, et notée sur 20.

Les étudiants ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne à cet examen, et ayant suivi au moins 80 % des cours de la première année sont déclarés admis à passer en 2^{ème} année.

Il y a une session par an, éventuellement suivie d'une session de rattrapage.

Un seul redoublement est autorisé.

b) Fin de deuxième année :

L'examen de fin de deuxième année est organisé dans les Universités organisant le D.I.U., sous forme d'une épreuve écrite anonyme de 2 heures avec cas clinique et notée sur 20.

Les étudiants ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne à cet examen, et ayant suivi au moins 80 % des cours de la 2^{ème} année sont déclarés admis à passer en 3^{ème} année.

Il y a une seule session par an, éventuellement suivie d'une session de rattrapage.

Un seul redoublement est autorisé.

c) Fin de 3^{ème} année :

Les étudiants ayant assisté à au moins 80 % des cours sont autorisés à se présenter à l'examen national.

L'examen de fin de troisième année se déroule dans l'Université d'inscription et fait l'objet d'une évaluation nationale notée sur 20 et comportant :

4 pour 40 % : une épreuve écrite nationale anonyme d'une durée de trois heures, portant sur l'ensemble du programme national et comprenant 3 questions (physiologie, pathologie, thérapeutique) ;

4 pour 30 % : le mémoire personnel de 30 à 40 pages avec bibliographie selon les normes internationales et éventuellement des annexes, soutenu régionalement, et validé par le jury national ;

4 pour 20 % : notes régionales de contrôle continu des première et deuxième années ;

4 pour 10 % : sur les travaux et l'implication personnelle du candidat : évaluation par le jury national de la formation personnelle.

Il y a 1 seule session annuelle au mois de septembre.

L'étudiant qui obtient une note de 0 à 4 inclus à l'une des 3 questions de l'épreuve écrite nationale, ne pourra être reçu quelles que soient ses autres notes.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne lors de la validation nationale, n'auront la possibilité de redoubler qu'une seule

fois.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Frais de formation* :

Formation Initiale : 800€

Formation Continue :

- Reprise d'études non financées : 900€/an

- Reprise d'études financées : 1200€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU EVALUATION DES TRAUMATISES CRANIENS

Responsable : Professeur Pierre Alain JOSEPH

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Docteurs en Médecine
- Titulaires du Master de psychologie clinique
- Titulaires du D.E d'Ergothérapie
- Les étrangers titulaires d'un diplôme de docteur en médecine délivré par un pays étranger et permettant d'exercer dans ce pays.
- Les professionnels impliqués dans l'évaluation du dommage corporel (avocats, magistrats, assureurs)

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former les professionnels à l'Evaluation qui est une activité décisive pour l'avenir des traumatisés du crâne, et à perfectionner et/ou actualiser les connaissances dans le cadre du DPC.

L'évaluation permet une orientation correcte à l'issue de la période de rééducation vers une reprise adaptée de l'activité professionnelle ou scolaire ou vers des établissements appropriés. C'est aussi la base principale de l'indemnisation.

Programme :

-Cours théoriques :

Évaluation en vue d'une indemnisation

Déficiences physiques neurologiques et orthopédiques

Traumatismes crâniens légers

Neuro-Imagerie

Problèmes uro-sexologiques

Particularités de l'expertise des traumatismes crâniens de l'enfant

Introduction à la neuropsychologie

Etats végétatifs

Troubles affectifs et comportementaux

La famille du traumatisé crânien, rôle et actions du milieu associatif

Epilepsie post-traumatique

Expertise intermédiaire

Séquelles ORL, ophtalmologiques et stomatologiques

Les troubles neuro-psychologiques : troubles du langage et de la communication, de la mémoire, et des fonctions exécutives

Aspects psycho-pathologiques et processus d'adaptation au handicap

Conduite automobile et traumatisme crânien

Filières de réinsertion et réadaptation

-Enseignement pratique :

Présentation des outils d'évaluation, des échelles de handicap et de dépendance fonctionnelle

Commentaires d'expertises sur dossiers et d'après des enregistrements vidéo

Visite d'établissement

Organisation des études :

83h (2 modules de 5 jours + 1 module de 3 jours)

- 48h d'enseignement théorique

- 25h d'enseignement pratique

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de Médecine Physique et de Réadaptati

Hôpital Tastet Girard

CHU Groupe Hospitalier Pellegrin

33076 BORDEAUX Cedex

celine.voix@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 46 09

- 10h de conférences-débats.

L'enseignement est organisé sous forme de 3 modules

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

La présence en cours est obligatoire.

Il y a deux sessions d'examens par an.

La validation comportera :

4 un examen partiel d'une demi-heure noté sur 10 sous forme de QCM (Questions à Choix Multiples), passé à Bordeaux sur le programme de Versailles-Saint-Quentin,

4 un examen partiel d'une demi-heure noté sur 10 sous forme de QCM (Questions à Choix Multiples), passé à Paris ou Bordeaux sur le programme de Bordeaux,

4 un examen terminal d'une heure noté sur 20 sous forme de QR (Questions Rédactionnelles), passé à Paris, sur l'ensemble du programme.

Absences :

☒ En cas d'absence à un module d'enseignement (feuilles d'émargement non signées) : le candidat ne pourra se présenter à la session de juin, mais il aura la possibilité de se présenter à la session de septembre ;

☒ L'absence sans certificat médical à un partiel, équivaut à la note zéro, mais n'empêche pas de passer les autres partiels et le terminal ;

☒ En cas d'absence avec certificat médical à un partiel : un examen écrit de rattrapage d'une demi-heure noté sur 10 est organisé, (date et lieu fixés par le responsable de l'enseignement).

Admission :

L'admission est prononcée si la note totale des examens partiels et la note de l'examen terminal est supérieure ou égale à 20/40.

Un oral de « rattrapage » est organisé si la note totale des examens partiels et la note de l'examen terminal est comprise entre 16 et 20/40.

Le redoublement est autorisé.

Il n'y a aucun bénéfice de l'écrit.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Pour l'ensemble des universités cocontractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 750€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1000€

- reprise d'études non financées : 750€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU EXPERTISES EN ACCIDENTS MEDICAUX

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur Sophie GROMB-MONNOYEUR

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- DIU d'Aptitude à l'expertise médicale.
- DESC de Médecine légale et expertises médicales.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire de Médecine Légale, éthique et droit médical

BORDEAUX

Tel : 05-56-79-98-05

medecine.legale@u-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de répondre à des besoins nouveaux en matière d'expertises à la fois en médecine légale-dommages corporel et dans les spécialités médicales.

Ces besoins découlent de la loi du 4 mars 2002, avec la création des commissions régionales d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux,

Les expertises en matière de responsabilité médicale étaient jusqu'ici habituellement confiées à des experts spécialisés en réparation juridique du préjudice corporel chevronnés.

Programme :

- Module 1 : Médecine légale et dommages corporel

Le droit des patients

Information et consentement

Obligation de moyen, faute, perte de chance

La faute d'organisation de service à l'hôpital

La faute pénale :

Le dossier médical et l'accès au dossier

Les infections nosocomiales

Responsabilités médicales et spécialités médicales

- Module 2 : Droit médical

Les types de procès susceptibles d'être engagés, ce qui implique une connaissance de règles juridiques;

Les règles juridiques relatives à l'indemnisation des accidents non fautifs ;

Les règles de traitement de la demande en fonction de son cadre juridique :

Les règles applicables à l'expertise dans chaque cadre procédural

L'interaction éventuelle entre le traitement contentieux et le traitement amiable d'une demande de réparation d'un accident médical

Organisation des études :

89h

- 70h d'enseignement théorique : 2 séminaires de 35h (5 x 7h)

- 19h d'enseignements dirigés

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Un contrôle d'assiduité à tous les enseignements sera effectué.

Le contrôle des connaissances comprend :

- une épreuve écrite (notée sur 40) comprenant deux sujets, d'une durée totale de 2 heures,

- une épreuve écrite de rédaction d'une discussion et d'une conclusion d'un dossier d'expertise en responsabilité médicale d'une durée de 3 heures (notée sur 60).

Deux sessions d'épreuves écrites sont organisées chaque année.

Admission : pour être admis, la note de 10 à chaque épreuve écrite est requise.

Il ne sera pas délivré de mention.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 750€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1100€

- reprise d'études non financées : 940€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU FONDAMENTAUX DE GESTION ET SANTE PUBLIQUE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET

Responsable : Monsieur Nabil BIKOURANE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Ce diplôme concerne tous les professionnels ayant validé au minimum un diplôme de niveau 3

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'acquérir des connaissances de base en gestion et en santé publique, permettant aux professionnels de s'initier aux problématiques managériales et économiques du secteur sanitaire et médico-social

Programme :

- Module 1 : Fondamentaux de la santé publique :
Notion de santé publique
Connaissance du système de santé
Politique d'action sociale
- Module 2 : Fondamentaux de la gestion :
Théorie des organisations
Gestion des ressources humaines
Gestion financière et comptable
- Module 3 : Elaboration d'un dossier documentaire

Organisation des études :

120h d'enseignement théorique via internet
Période : de janvier à juin

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Session unique

Nature des épreuves :

Les évaluations se font sous forme d'un contrôle continu et d'une épreuve écrite (Questionnaires à Choix Multiples (QCM)), (Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC)) et Questions Réponses (QR)).

Sujet et mise à disposition de copies vierges par l'Université de Bordeaux.

La durée de l'épreuve est de :

- 2 heures d'examen pour le Module 1 « Fondamentaux de Santé publique », (coefficient 1) ;

- 3 heures d'examen pour le Module 2 « Fondamentaux de Gestion », (coefficient 2) ;

Réparties entre :

☐ Gestion des Ressources Humaines (1h30),

☐ Théorie des Organisations (1h30).

- Pour la Gestion Financière et Comptable, l'évaluation sera sous forme d'un contrôle continu qui consistera en un dossier à rendre.

- Le Module 3 « Elaboration d'un dossier documentaire » (coefficient 1) consiste en la rédaction d'un mémoire de 20 pages maximum (sans soutenance).

L'ensemble des examens (5 heures) se dérouleront sur une seule journée à l'ISPED (Université de Bordeaux, site Carreire).

Validation :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

I.S.P.E.D.

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

cecile.rodriques@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 45 02

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale supérieure ou égale à 10 (Note $\geq 10/20$).

Toute note inférieure à 6/20 à une des épreuves est éliminatoire.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement peut être autorisé sous réserve d'acceptation de la commission pédagogique.

La durée du bénéfice de l'écrit est de un an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Continue :

Reprise d'étude financées : 1700€

Reprise d'étude non financées : 1200€

Si financement INSERM : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU FOOD SUPPLEMENTS : SAFETY, EFFICIENCY, INNOVATION

Responsable : Professeur Catherine BENNETEAU-PELISSERO

Professeur Jean Michel MERILLON

Durée de la formation : 1 an

Public :

La formation s'adresse à l'ensemble des personnes qui sont concernées par la production, la vente ou le conseil des compléments alimentaires. La formation veut aller de la plantule à la gélule. Elle concerne donc

- les agronomes et l'encadrement agronomique,
- les producteurs de compléments alimentaires des secteurs pharmaceutiques et agro-alimentaires,
- les secteurs d'activité qui gravitent autour de cette production (extracteurs, consultants, laboratoire d'analyse chimique et biochimique, organismes de régulation...)

- les professionnels de santé Médecins libéraux, Pharmaciens d'officines, Préparateurs en Pharmacie, Diététiciens.

Les candidats à la formation doivent avoir un niveau L3 ou supérieur soit totaliser au moins 180 ECTS dans une précédente formation. Ils peuvent aussi avoir réalisé une formation de 120 ECTS s'ils peuvent faire état d'un minimum de 5 années d'expériences professionnelles dans un des secteurs d'activité cités ci-dessus ou d'un secteur concerné par les compléments alimentaires.

Objectifs :

La formation vise à former des étudiants de formation initiale et continue à Bordeaux ou A DISTANCE à l'obtention de compléments alimentaires de qualité. Elle doit permettre d'acquérir un regard critique constructif sur les compléments alimentaires. Les apprenants seront capables d'analyser un produit suivant les critères de qualité retenus par les Agences Sanitaires Française et Européenne.

Programme :

- Intitulé de la première semaine de cours : Digestive Interactions of Biomolecules with Health Benefits,
- volume horaire, 12 heures de cours, 1 heure de quiz avec solution + 7 heures d'analyse des documents et travail sur glossaires.
- objectif et compétences : montrer le devenir des biomolécules à effets santé après l'ingestion et lors de leur passage dans le système porte hépatique.

L'étudiant sera capable d'appréhender les interactions des Biomolécules à effet santé avec le bol alimentaire, avec les nutriments spécifiques et avec des médicaments.

L'étudiant connaîtra le rôle de la flore intestinale sur la transformation des biomolécules à effet santé. Il saura comment on étudie la flore digestive et comment elle peut être modulée.

- Intitulé de la deuxième semaine de cours : Metabolism, and Bioavailability of Biomolecules with Health Benefits,
- volume horaire, 10 heures de cours, 1 heure de quiz avec solution + 7 heures d'analyse des documents et travail sur glossaires.
- objectif et compétences : montrer le devenir des biomolécules à effets santé après leur passage dans le système porte hépatique. Les transformations de phase I et II et les transports par les enzymes de phase III sont expliquées. Les interactions alimentaires et médicamenteuses sont abordées. Les données de biodisponibilité cellulaire ainsi que l'exemple d'étude clinique de phase 2 appliquée à des biomolécules issues de plantes sont présentés. L'importance de la galénique sur la biodisponibilité des Biomolécules à effet santé est expliqué. L'exploration du métabolome humain lié à l'ingestion de substances nutritionnelles, d'aliments riches en nutriments d'intérêt ou d'agents toxiques est abordée.

L'étudiant sera capable d'appréhender la complexité des mécanismes biochimiques qui président à la biodisponibilité des biomolécules à effets santé.

Il saura quels sont les facteurs à prendre en compte pour définir des doses efficaces.

Il sera capable de choisir la meilleure forme d'administration pour les biomolécules d'intérêt.

Il sera capable de juger de la qualité des études cliniques de phase 2 publiées dans la littérature scientifiques et concernant des biomolécules à effets santé.

Il saura rechercher les effets d'interaction dans la littérature scientifique.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de gestion des cursus étudiants en Pharmacie

146 rue Léo-Saignat - 33076 Bordeaux cedex

Tel 05 57 57 11 89

scolarite.pharmacie@u-bordeaux.fr

catherine.bennetau@u-bordeaux.fr

jean-michel.merillon@u-bordeaux.fr

- Intitulé de la troisième semaine de cours : Toxicology and Ecotoxicology of Biomolecules with Health Benefits,
- volume horaire, 12 heures de cours, 1 heure de quiz avec solution + 7 heures d'analyse des documents et travail sur glossaires.
- objectif et compétences : Expliquer les méthodes d'évaluation de la toxicité de molécules naturelles issues de plantes. Expliquer les différentes formes de toxicité : aiguë et chronique avec des applications sur des composés génotoxiques, reprotoxiques, neurotoxiques... Expliquer les méthodes d'analyse pour identifier et quantifier les composés toxiques de l'environnement (pesticides, métaux lourds, composés organiques) susceptibles de se retrouver dans les compléments alimentaires à base de plantes ou de ressources marines (algues, poissons, crustacés). Examiner les tests de toxicologie utilisés pour déterminer les effets toxiques de ces contaminants. Examiner les modes d'action des toxiques au niveau cellulaire. L'étudiant sera capable d'appréhender les facteurs à prendre en compte pour assurer la sécurité des compléments alimentaires tant au plan du choix des ressources que de celui des techniques d'obtention des extraits de plantes. Il saura quels sont les tests de toxicité qui peuvent être exigés par les agences sanitaires avant la mise sur le marché d'un complément alimentaire.
- Intitulé de la quatrième semaine de cours : Metabolites of industrial interest,
- volume horaire, 12 heures de cours, 1 heure de quiz avec solution + 7 heures d'analyse des documents et travail sur glossaires.
- objectif et compétences : Présenter les grandes classes de Biomolécules à effet santé. Expliquer les effets santé et leur démonstration. Tenir compte des interactions entre extraits végétaux. Evoquer les méthodes de recherche de nouvelles molécules à effets santé. Présenter la réglementation propre aux compléments alimentaires et la différence entre compléments alimentaires et médicaments. Présenter le système de Nutrivigilance mis en place en France et en cours de diffusion au niveau Européen. L'étudiant sera capable d'innover en sécurité sur des compléments alimentaires. Il aura pleinement conscience des différences d'exigence qui préside à la mise en marché des compléments alimentaires et des médicaments.

Organisation des études :

Le Post Graduate Diploma: Food Supplement: Safety, Efficiency, Innovation est une formation A DISTANCE ouverte à des étudiants étrangers et anglophones qui utilisent les outils de formation mis en place sur la plateforme Moodle de l'Université. La formati

Contrôle des connaissances et validation :

- Nombre de sessions d'examens et périodes d'examens (si contrôle terminal)
 - o Une session par an en Octobre, une session de rattrapage organisée en Décembre de la même année (dernière semaine avant les vacances). L'Examen n'est accessible que si le travail faisant l'objet de contrôle continu a permis d'obtenir la moyenne.
- Règles de conservation des notes (si deux sessions)
 - o Les notes du contrôle continu sont conservées d'une session à l'autre. Le redoublement est permis une fois mais nécessite une réinscription.
- Règles d'obtention du diplôme
 - o Valider chaque bloc de formation (sur Quiz et glossaires)
 - o Valider chaque exercice ou épreuve en ayant au minimum la moyenne de 10/20 ;
 - o L'examen n'est pas accessible si la note de 10/20 n'est pas atteinte sur un exercice. Dans ce cas un autre exercice peut être proposé.
 - o Valider l'examen final avec 10/20 minimum
- Constitution du jury
 - o Le jury est constitué des tuteurs et d'enseignants anglophones: Catherine Bennetau, Cécile Cabasson, Stéphanie Cluzet.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Formation initiale : entre 5 et 10

Formation continue : minimum 7 étudiants étrangers s'il n'y a pas d'étudiants francophones inscrits Maximum 40

Frais de formation* :

Pas de droits d'inscription spécifiques pour les étudiants du Parcours de Master Plantes à Valeur Santé Biomolécules d'intérêt. La formation étant proposée à l'international les financements de reprise d'étude ne peuvent pas être pris en considération car trop disparates.

Selon l'annexe financière fournie le coût de la formation s'élève au minimum à 3 800 € (s'il n'y a pas d'étud

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU FORMATION AUX TECHNIQUES PER-OPERATOIRES DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL ET PERIPHERIQUE

Responsable : Professeur Jean-Charles LE HUEC

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

- Les Docteur en médecine,
- Les infirmiers diplômés d'état ayant au moins 3 ans d'ancienneté au bloc opératoire.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux chirurgiens du rachis, neurochirurgiens et médecins du bloc opératoire de détecter les variations de conduction électrique de la moelle épinière et des nerfs périphériques lors de la chirurgie rachidienne.

Programme :

- Bases de neurophysiologie du nerf et du muscle
- Anatomie :
- Pathologie médullaire associée aux déformations rachidiennes
- Excitabilité corticale et médullaire.
- Description et usage du matériel de monitoring
- Enregistrement sur l'animal au laboratoire DETERCA
- Enregistrement au bloc opératoire CHU pellegrin

Organisation des études :

36h d'enseignement théorique en présentiel

Période : de septembre à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il y a 2 sessions d'examen.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen se déroule sous forme d'un contrôle continu avec une épreuve via internet d'une durée d'une heure, d'une épreuve orale sous forme d'entretien et d'une épreuve pratique.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toutes notes à une épreuve inférieure à 10 est éliminatoire.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est de un an.

Stages :

Facultatif

Capacités d'accueil :

Minimum : 4

Maximum : 25

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre Hospitalier Pellegrin

Service Orthopédie

Rachis II – DETERCA B 47

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 57 17 19

E-mail : j-c.lehuiec@u-bordeaux.fr

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 870€
- reprise d'études non financées : 650€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU FORMATION D'INTEGRATION DU SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL (Mention Médecins et Mention Infirmiers)

Responsable : Professeur François SZTARK

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Le DIU SSSM s'adresse aux infirmiers et aux médecins, officiers de sapeurs-pompiers. La sélection des candidats à inscrire est arrêtée par le directeur de l'ENSOSP, sur proposition des responsables pédagogiques des universités. Les dossiers sont transmis par l'ENSOSP aux universités chargées de mission en vue de l'inscription au DIU.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner aux stagiaires une formation d'intégration en santé publique, santé au travail et en médecine et soins d'urgence adaptée aux missions des personnels de santé des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) conformément aux dispositions réglementaires.

Il constitue une mise à jour des connaissances indispensables pour les personnels de santé des SDIS ; il doit permettre aux stagiaires de maîtriser les savoirs et les savoir-faire de la santé au travail et des secours d'urgence dans le cadre de leur mission.

Programme :

-Module 1 : Santé publique et santé au travail 50 h

Le cours est structuré et tous les modules sont accessibles via la plateforme d'enseignement à distance de l'ISPED.

Partie 1 : Culture générale et réglementation

Partie 2 : Aptitude

Partie 3 : Prévention des risques professionnels

Partie 4 : Hygiène et prévention

Partie 5 : Soutien sanitaire, soutien psychologique et conduites addictives

Partie 6 : Travail d'application tutoré

-Module 2 : Médecine et soins d'urgence 50h

Partie 1 : théorie pré-requis obligatoire correspondant à 14h cours accessibles via la plateforme d'enseignement à distance de l'ISPED.

Partie 2 : 4 jours en présentiels pour la pratique

Organisation des études :

100h

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Contrôle des connaissances :

L'assiduité est obligatoire pour être autorisé à se présenter au contrôle des connaissances de fin de formation de chacun des modules, sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation de l'Université en charge du module correspondant.

Il est organisé, pour chaque module, deux sessions d'examen par an. La seconde session est une session de rattrapage réservée aux candidats ajournés lors de la première session où n'ayant pu se présenter à la première session pour cas de force majeure dûment constatée.

Jury :

Le jury, dont le président est un universitaire, comprend en sus de ce dernier au moins deux membres des catégories énumérées ci-dessous :

- les universitaires en charge de l'enseignement (ou leur représentant) de chacune des universités participant à l'enseignement ;

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service Médecine du Travail

BORDEAUX

05.57.57.14.30

patrick.brochard@chu-bordeaux.fr

- le directeur de l'ENSOSP ou son représentant ;
- le médecin chef de l'ENSOSP ou son représentant ;
- le médecin conseiller santé auprès de la Direction de la Sécurité civile ;
- le chef d'état-major de la zone de défense du lieu de la formation ou son représentant ;
- l'équipe pédagogique ayant participé à l'enseignement ;
- le tuteur du stagiaire avec voix consultative.

Le jury peut être dédoublé pour faciliter le passage des candidats. La délibération sera unique.

Obtention et délivrance du diplôme :

Le candidat est déclaré reçu à l'examen de fin d'études s'il a validé chacun des deux modules.

Au vu de cette double validation, le diplôme est délivré sous le sceau de l'Université auprès de laquelle le candidat a validé le module urgence. Il est signé conjointement par le président de l'université et par le directeur de l'ENSOSP.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Module 1 Santé publique et santé au travail 300 personnes

Module 2 Médecine et soins d'urgence 24 personnes par session

Frais de formation* :

Non prise en charge des frais de formation

Non prise en charge des frais de formation

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU FORMATION D'INTEGRATION DU SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL (Mention Pharmaciens)

Responsable : Professeur Edmond Ekue CREPPY

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Le DIU SSSM s'adresse aux pharmaciens, officiers de sapeurs-pompiers. La sélection des candidats à inscrire est arrêtée par le directeur de l'ENSOSP, sur proposition des responsables pédagogiques des universités. Les dossiers sont transmis par l'ENSOSP aux universités signataires de la convention en vue de l'inscription au DIU.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner aux stagiaires une formation d'intégration en matière de Risques Technologiques, Toxicologiques et en Santé et Pharmacie adaptée aux missions des pharmaciens des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) conformément aux dispositions réglementaires. En outre, il peut constituer une mise à jour des connaissances indispensables pour les pharmaciens.

Programme :

- Module 1 : Risques technologiques,
- Module 2 : Santé et pharmacie adaptés aux missions des SDIS

Organisation des études :

120h

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Contrôle des connaissances :

L'assiduité est obligatoire pour être autorisé à se présenter au contrôle des connaissances de fin de formation de chacun des modules, sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation de l'Université en charge du module correspondant.

Il est organisé, pour chaque module, deux sessions d'examen par an. La seconde session est une session de rattrapage réservée aux candidats ajournés lors de la première session où n'ayant pu se présenter à la première session pour cas de force majeure dûment constatée.

Jury :

Le jury, dont le président est un universitaire, comprend en sus de ce dernier au moins deux membres des catégories énumérées ci-dessous :

- les universitaires en charge de l'enseignement (ou leur représentant) de chacune des universités participant à l'enseignement ;
- le directeur de l'ENSOSP ou son représentant ;
- le médecin chef de l'ENSOSP ou son représentant ;
- le médecin conseiller santé auprès de la Direction de la Sécurité civile ;
- le chef d'état-major de la zone de défense du lieu de la formation ou son représentant ;
- l'équipe pédagogique ayant participé à l'enseignement ;
- le tuteur du stagiaire avec voix consultative.

Le jury peut être dédoublé pour faciliter le passage des candidats. La délibération sera unique.

Obtention et délivrance du diplôme :

Le candidat est déclaré reçu à l'examen de fin d'études s'il a validé chacun des deux modules.

Au vu de cette double validation, le diplôme est délivré sous le sceau de l'Université auprès de laquelle le candidat a validé le module urgence. Il est signé conjointement par le président de l'université et par le directeur de l'ENSOSP.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire de Toxicologie

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.12.17

Fax : 05.56.98.65.85

edmond.creppy@u-bordeaux.fr

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 12

Maximum : 24

Frais de formation* :

Formation Initiale :

Prise en charge par le service d'incendie de secours

Formation Continue :

Prise en charge par le service d'incendie de secours

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU FORMATION DES ASSISTANTS DE RECHERCHE CLINIQUE ET DES TECHNICIENS DES ESSAIS CLINIQUES (FARC-TEC)

Responsable : Professeur Pierre-Olivier GIRODET

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- DEUG de biologie ou ayant validé 2 années d'études en médecine ou Pharmacie.
- Infirmière diplômée d'état.
- Autres candidats engagés dans l'activité professionnelle sous réserve de l'accord du CNO.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former les assistants de recherche clinique (ARC) qui sont chargés d'assurer le suivi des essais cliniques des médicaments.

Programme :

- Principes méthodologiques des essais cliniques
- Principes de statistiques appliquées aux essais cliniques
- Les Bonnes Pratiques Cliniques
- Rôle de l'ARC dans le monitoring des essais cliniques
- Lois et décrets concernant les essais cliniques en France et en Europe
- Fonctionnement de l'hôpital, l'AFSSAPS, l'EMA et l'industrie pharmaceutique
- Problèmes éthiques et de déontologie médicale
- Assurance et responsabilité
- Développement d'un médicament
- Budget de recherche clinique et logistique de l'essai
- Gestion des effets indésirables et imputabilité
- Contrôle de qualité, audits, circuits du médicament, examens de laboratoires
- Bases générales de communication

Organisation des études :

112h

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Le contrôle des connaissances comporte :

- 1 épreuve écrite anonyme (QROC et QR) d'une durée de 4 heures comptant pour 75 % de la note finale ;
- 1 épreuve orale (entretien de 20 minutes) comptant pour 25 % de la note finale ;
- 1 session est organisée annuellement sous la responsabilité de chaque université contractante.

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

En cas d'échec à l'oral ou non présentation du mémoire, la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire de Pharmacologie

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.15.60

Fax : 05.57.57.46.71

pierre-olivier.girodet@pharmaco.ubordeaux2.fr

emmanuelle.cochet@u-bordeaux.fr

Un stage obligatoire a lieu où il y a des activités de recherche clinique (CHU, cliniques, industrie, DRCI).

Capacités d'accueil :

Maximum : 35

Pour la région Aquitaine

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1500€
- reprise d'études non financées : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE A LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Responsable : Professeur Bruno BROCHET

Professeur François SZTARK

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent postuler à ce diplôme :

- Docteurs en médecine exerçant une activité en France métropolitaine,
- Infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues cliniciens DE et les titulaires d'un DESS, ayant 1 an d'expérience professionnelle,
- Pharmaciens et chirurgiens-dentistes titulaires du D E correspondant,
- Les candidats hospitaliers doivent justifier de l'autorisation du chef de service et /ou d'un cadre paramédical.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter aux professionnels de santé une formation complémentaire concernant la prise en charge de la douleur dans de nombreux domaines

Programme :

- Module 1 : évaluation des besoins et des pratiques,
- Module 2 : acquisition des savoirs
- Module 3 : évolutif d'évaluation des connaissances et des compétences et retour d'expériences.

Organisation des études :

72H

Période : novembre à juin

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury

Le jury comprendra 3 membres dont 2 responsables universitaires

Il est désigné par le Président de l'Université Bordeaux Segalen, sur proposition du Professeur responsable.

Contrôle des connaissances

Il sera réalisé par évaluation continue.

Une à deux épreuve(s) écrite(s) de 45 minutes sera effectuée à l'occasion des 3 derniers séminaires d'enseignement.

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à 75% des contrôles continus.

Redoublement

Le redoublement ne sera autorisé qu'une seule fois, moyennant le paiement des droits spécifiques et des droits d'inscription fixés annuellement par arrêté ministériel.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 25

Maximum : 60

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

Secrétariat Diplôme Douleur

146 rue Léo Saignat - case 46

33076 Bordeaux Cedex

Secrétariat :

Sylvie AUSSUDRE : 05 57 57 48 50

diplome-douleur@u-bordeaux.fr

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 800€
- reprise d'études non financées : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE A LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR (ILE DE LA REUNION)

Responsable : Professeur Bruno BROCHET

Professeur François SZTARK

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent postuler à ce diplôme :

- Docteurs en médecine, pharmacie ou odontologie.
- Internes,
- Résidents, Psychologues cliniciens infirmiers, sages-femmes, Kiné.
- D E Ergothérapeutes + 1 an d'expérience professionnelle.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter aux professionnels de santé une formation complémentaire concernant la prise en charge de la douleur dans de nombreux domaines

Programme :

- Module 1 : évaluation des besoins et des pratiques,
- Module 2 : acquisition des savoirs
- Module 3 : évolutif d'évaluation des connaissances et des compétences et retour d'expériences.

Organisation des études :

70 heures réparties en 3 modules d'une semaine (21 heures à 25 heures par semaine)

Période : de novembre à mai

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury

Le jury comprendra 3 membres dont 2 responsables universitaires

Il est désigné par le Président de l'Université Bordeaux Segalen, sur proposition du Professeur responsable.

Contrôle des connaissances

Il sera réalisé par évaluation continue.

Une à deux épreuve(s) écrite(s) de 45 minutes sera effectuée à l'occasion des 3 derniers séminaires d'enseignement.

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à 75% des contrôles continus.

Redoublement

Le redoublement ne sera autorisé qu'une seule fois, moyennant le paiement des droits spécifiques et des droits d'inscription fixés annuellement par arrêté ministériel.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 25

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 450€

Formation Continue :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

Secrétariat Diplôme Douleur

146 rue léo saignat - case 46

33076 Bordeaux Cedex

Secrétariat :

Sylvie AUSSUDRE : 05 57 57 48 50

diplome-douleur@u-bordeaux.fr

bruno.brochet@chu-bordeaux.fr

- reprise d'études financées : 600€
- reprise d'études non financées : 450€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU FORMATION EN ANESTHESIE ET ANALGESIE LOCOREGIONALE POUR LES MEDECINS NON ANESTHESISTES – REANIMATEURS CONFRONTES A LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES EN NOUVELLE CALEDONIE

Responsable : Professeur Karine NOUETTE-GAULAIN

Docteur Francis DURAND

Docteur Hervé LECOQ

Docteur Yves RICKWAERT

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

Les médecins confrontés à la prise en charge des urgences (SAU du CHT G. BOURRET, des cliniques, des structures hospitalières de Nouvelle Calédonie du Nord, SAMU, centres médicaux des îles) justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an.

Objectifs :

L'objectif du diplôme est de proposer une formation pratique et théorique réservée aux médecins urgentistes, aux médecins des SAMU et plus généralement aux médecins confrontés aux urgences qui pratiquent l'urgence dans des hôpitaux périphériques voire dans des structures plus petites comme les centres médicaux des îles de Nouvelle Calédonie (pour autant que ces structures soient équipées du matériel ad hoc).

Programme :

1. La douleur aiguë aux urgences – stress – réactions physiopathologiques
2. Pharmacologie des anesthésiques locaux
3. Modalités de surveillance : complications, précautions, monitoring et mesures de sécurité indispensables avant la réalisation d'un acte
4. Anatomie nerveuse
5. Repérage des nerfs superficiels
6. Les blocs simples du membre thoracique
7. Les blocs simples du membre pelvien
8. Les blocs simples de la face : supra-orbitaire et supratrochléaire (frontal), infra orbitaire et mentonnier
9. Autres blocs : cervical superficiel, dentaires, para ombilical
10. Anesthésie locale : locale topique cutanée ou muqueuse, infiltration, instillation dans les pansements, dans les redons...etc.
11. Les techniques d'analgésie locorégionale utilisables aux urgences

Organisation des études :

15h d'enseignement théorique (5 séances de 3h)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du Jury :

Le jury sera composé d'au moins 3 personnes dont les 2 responsables de l'enseignement. La composition sera soumise chaque année à l'approbation du Président de l'Université.

B) L'examen final :

Comprend une épreuve écrite de deux heures, anonyme, notée sur 20, portant sur l'ensemble du programme. Il comporte trois questions rédactionnelles ou cas cliniques.

Pour l'enseignement pratique, la note obtenue sera fixée par un des coordonnateurs de l'enseignement après analyse du cahier de stage et des évaluations inscrites par le maître de stage sur ce cahier.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service Anesthésie-Réanimation III

Hôpital Pellegrin

Centre François-Xavier Michelet

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79 55.15

Fax : 05.56.79.56.01

karine.nouette-gaulain@ubordeaux.fr

C) Conditions d'admission :

Seront déclarés admis les candidats ayant obtenu la moyenne entre l'enseignement théorique et l'enseignement pratique, soit une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 60

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 700€

- reprise d'études non financées : 450€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU GERONTOLOGIE - GERIATRIE AU MAROC

Responsable : Professeur Nathalie SALLES

Durée de la formation : 1 an

Public :

Cette formation s'adresse aux Docteurs en médecine et aux infirmiers.

Objectifs :

L'objectif de cette formation a pour but de :

- diagnostiquer et prendre en charge les maladies des personnes âgées,
- de former des médecins généralistes aux maladies des personnes âgées.

Programme :

3 jours :

- Epidémiologie du vieillissement : 1 heure
- Le vieillissement et ses conséquences médico-sociales : 1 heure
- Vieillesse physiologique : 1 heure
- Fragilité et évaluation gériatrique : 2 heures
- Dépression et traitement : 1 heure
- Les états anxieux : 1 heure
- Maladie d'Alzheimer et apparentés : 2 heures
- Immobilisation — Régression: 1 heure
- Soins palliatifs et fin de vie en gériatrie : 2 heures
- Les escarres : 2 heures
- Le diabète du sujet âgé : 1 heure
- Nutrition de la personne âgée : 1 heure
- Incontinence urinaire : 1 heure
- Chutes — Troubles de la marche : 2 heures
- Droit des personnes âgées : 1 heure
- Hypertension — Hypotension : 1 heure
- Pertes de connaissance brèves : 1 heure
- Infections communautaires et nosocomiales : 2 heures
- Insuffisance cardiaque : 1 heure
- Education thérapeutique et prescription médicamenteuse : 2 heures
- Les urgences gériatriques : 1 heure
- Les troubles hydro-électrolytiques : 1 heure
- Les anémies : 2 heures
- Prise en charge des cancers du sein des femmes âgées : 1 heure
- Prise en charge des cancers de la prostate : 1 heure
- Presbycusie — Vertiges : 1 heure
- Prise en charge des lymphomes des sujets âgés : 1 heure
- Syndromes inflammatoires : 1 heure
- Diagnostic et prise en charge de la DMLA et de la cataracte des sujets âgés : 1 heure
- Confusion de la Personne Agée : 2 heures
- Epilepsies tardives : 1 heure
- Syndromes parkinsoniens en gériatrie : 1 heure
- Les troubles de la déglutition : 1 heure
- Odontologie : 1 heure

3 jours :

- FA — Traitement anticoagulant : 1 heure

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Xavier Arnoz

Pôle de Gériatrie Clinique

Avenue du Haut Lévy

33604 PESSAC Cedex

Tel : 05 57 65 66 10

Fax : 05 57 65 62 24

E-mail : nathalie.salles@chu-bordeaux.fr

- Interventions nutritionnelles et modalités de la gastrostomie en gériatrie : 1 heure
- Pathologies digestives du sujet âgé : 2 heures
- Rhumatismes inflammatoires du sujet âgé : 1 heure
- Prise en charge de l'arthrose : hanches et genoux du sujet âgé : 1 heure
- Pathologies micro cristallines : 1 heure
- Pathologies rachidiennes gériatriques : 1 heure
- Ostéoporose — Ostéomalacie : 1 heure
- Thyroïde — Parathyroïde : 1 heure
- Sommeil et personnes âgées : 1 heure
- AVC chez le sujet âgé : 1 heure
- Douleurs récurrentes ou persistantes des personnes âgées : 1 heure
- BPCO — Pathologie respiratoire : 1 heure
- Insuffisance rénale : 1 heure

Organisation des études :

56h en présentiel et à distance

Période : de mars à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il n'y a qu'une session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 115€

Formation Continue : 115€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU GERONTOLOGIE SOCIALE Niveau 1

Responsable : Professeur Jean-Paul EMERIAU

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Il est ouvert aux étudiants et aux professionnels :

- Directeurs,
- Cadres ou responsables d'établissements ou de services accueillant des personnes âgées,
- Personnels soignants,
- Administratifs,
- Médecins,
- Paramédicaux,
- Travailleurs sociaux,
- Psychologues,
- Personnels et cadres des institutions de retraite,
- Etc.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de répondre à la demande de professionnels qui souhaitent participer à l'action gériatrique, travailler en gériatrie et mieux comprendre la problématique de l'avance en âge.

Cet enseignement propose un champ de réflexion sur la vieillesse et le vieillissement à travers les outils et les méthodes des disciplines les plus diverses qui participent à l'édification de la gériatrie.

Programme :

- Modules :
 - Démographie
 - Droit privé
 - Psychologie et psychopathologie
 - Méthodologie des sciences sociales
 - Sciences sociales
 - Gériatrie
- Approches et analyse des pratiques professionnelles :
 - La vie en établissement
 - Le maintien à domicile
 - La politique vieillesse
 - La sécurité sociale
 - Les régimes de retraite
 - L'accompagnement des grands malades et des mourants
 - L'habitat et le logement

Organisation des études :

200h (6 modules, préparation d'un mémoire, analyse des pratiques professionnelles + 29h de travail personnel)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

A) Examens :

Chaque unité de valeur donne lieu à une épreuve anonyme et écrite d'une durée de :

- Gériatrie : 1H30
- Démographie : 1H

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Xavier Arnoz

Service de gériatrie

Avenue du Haut-Lévêque

33604 PESSAC Cedex

Tel : 05.56.79.96.41

oareil@wanadoo.fr

- Droit privé : 1H
- Méthodologie des sciences sociales : 2H
- Psychologie : 2H
- Sciences sociales : 2H

L'examen ne porte que sur le programme effectivement traité par l'intervenant au cours de la session de formation. Pour être admis à chaque UV, l'étudiant doit avoir obtenu une note au moins égale à la moyenne.

B) Les sessions d'examens : 9 H 30

Les unités de valeur sont validées au cours de deux sessions d'examen,

C) Le mémoire :

Chaque étudiant doit remettre un mémoire de fin de cycle. Il est soumis à la lecture de deux responsables ou intervenants de disciplines différentes qui constituent le jury. Avant d'être accepté, il peut éventuellement faire l'objet d'une demande de complément. Il n'est pas soutenu à l'oral.

Les meilleurs mémoires sont conservés en bibliothèque.

D) L'admission au Diplôme :

Les candidats ayant validé les six unités de valeur et le mémoire sont déclarés admis au DIU de Gériatrie Sociale. Ceux qui n'ont pas validé les six unités de valeur à l'issue de la formation et/ou qui n'ont pas satisfait au mémoire sont admis à redoubler. Ils gardent le bénéfice des UV validées durant 5 ans.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 950€

Promotion 2018/2019, début de la formation en janvier 2018, première inscription dans le courant de l'année universitaire 2017/2018 :

- Agents relevant de la formation continue en reprise d'études financée : 1250€ /an
- Agents relevant de la formation con

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU GERONTOLOGIE SOCIALE Niveau 2

Responsable : Professeur Jean-Paul EMERIAU

Durée de la formation : 1 an

Public :

L'accès à cet enseignement (Niveau Baccalauréat + 4) requiert un diplôme de niveau licence.

Il est ouvert aux étudiants et aux professionnels ayant déjà validé un Diplôme Universitaire de gérontologie, notamment le DIU de gérontologie sociale délivré par l'Université de Bordeaux (ISPED - OAREIL), ou tout autre diplôme de ce niveau, leur ayant permis d'acquérir un ensemble de connaissances pluridisciplinaires du champ gérontologique.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Xavier Arnozan

Service de gériatrie

Avenue du Haut-Lévêque

33604 PESSAC Cedex

Tel : 05.56.79.96.41

oareil@wanadoo.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner accès à un niveau supérieur de formation en gérontologie sociale.

Cette formation a pour but une actualisation et un approfondissement des connaissances acquises en gérontologie sociale, avec un étayage des connaissances et des pratiques par de nouvelles approches théoriques, fondamentales et appliquées.

Programme :

Séminaire 1

- Europe (vieillissement démographique en Europe et Europe Sociale)

Séminaire 2

- Politique sociales / Politique de vieillesse

Séminaire 3

- Entreprise et gérontologie

Séminaire 4

- Protection Sociale

Séminaire 5

- Santé Publique

Séminaire 6

- Âge, culture et société

Séminaire 7

- Psychologie

Séminaire 8

- Actualité et perspectives gérontologiques

Organisation des études :

144h (8 séminaires de 3 jours/mois)

Période : d'octobre à mai

Contrôle des connaissances et validation :

Chacun des 8 séminaires donne lieu à un examen écrit d'une durée d'une heure. Les épreuves sont organisées en cours d'année. Une deuxième session d'examen est proposée en septembre pour les candidats ajournés ou absents à une ou plusieurs épreuves.

Un mémoire doit être réalisé par le candidat

Les épreuves écrites portent sur le programme effectivement traité ainsi que sur les lectures faisant l'objet de la bibliographie indiquée.

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu la moyenne à chacun des examens correspondant aux huit séminaires d'enseignement, et ayant obtenu la moyenne au mémoire.

Le redoublement est autorisé.

En cas de non validation, le bénéfice de l'écrit est conservé durant 5 ans.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Initiale :

Etudiants Aquitains : 780€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€

- reprise d'études non financées : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU GESTIONNAIRE DE CAS (COORDONNATEUR)

Responsable : Professeur Jean-François DARTIGUES

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du responsable de l'enseignement :

- Titulaire d'un diplôme de travailleur social de niveau III ou d'un diplôme d'Etat d'Infirmier, auxiliaire médical
- Master 2 de psychologie avec un exercice professionnel de la psychologie clinique.
- Avoir une expérience professionnelle significative dans le soin, l'aide ou l'accompagnement des personnes à domicile.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Unité INSERM 1219

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.15.98

Fax : 05.57.57.14.86

marie-helene.sage@u-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former des professionnels des champs sanitaires et sociaux à assurer l'évaluation, la planification, la coordination et la continuité des services, en vue d'une intégration des soins et des services auprès des personnes en perte d'autonomie, notamment du fait de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, elle vise également à développer des capacités d'analyse et de réflexion critiques.

Programme :

- Connaissances relatives à la maladie d'Alzheimer et des pathologies apparentées,
- Dimensions éthiques,
- Autonomisation de la personne,
- Compétences de communication/ négociation (avec la personne, son entourage, les autres professionnels médicaux, et les organismes d'aide),
- Situation française actuelle des soins et des services aux personnes (dont aspects réglementaires),
- Aptitudes d'évaluation de la situation,
- Compétences de planification,
- Analyse de ses pratiques professionnelles,
- Interaction avec les tutelles et les possibilités d'évolution du réseau

Organisation des études :

155h (3 modules de 35h + 1 module de 50h) enseignements magistraux et dirigés en présentiel

Période : de décembre à juin

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury est composé de 5 membres, dont deux PU-PH, l'un de ces derniers étant le responsable de la formation.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université Bordeaux Segalen sur le site de Carreire.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue de la manière suivante :

a. Un contrôle continu qui se composera de 3 épreuves écrites réparties au cours de l'année de formation comme suit :

☑ Deux épreuves seront sous la forme de devoirs à rendre,

☑ La troisième épreuve se déroulera sous la forme d'un devoir sur table d'une durée de 1 heure.

b. Une épreuve orale avec une présentation de cas d'une durée de 20 à 30 minutes qui sera noté sur 20. Cet exercice peut prendre la forme d'un rapport de stage, comportant obligatoirement la description puis l'analyse et les propositions d'aide pour plusieurs situations réelles différentes. (Coefficient 1).

c. La présence en cours est obligatoire.

D) Validation :

- Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.
- Toute note inférieure à 7 /20 à l'une des épreuves est éliminatoire.

E) Redoublement :

Le redoublement n'est pas autorisé

Stages :

20 demi-journées

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 880€

Formation Continue : 1530€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU GYNECOLOGIE, INFERTILITE ET SUIVI DE LA GROSSESSE AU MAROC

Responsable : Professeur Claude HOCKE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Cette formation s'adresse aux médecins et pharmaciens.

Objectifs :

L'objectif de cette formation a pour but de mettre au point des connaissances sur la prise en charge des pathologies gynécologiques et d'infertilité du couple.

Programme :

IERE SESSION:

Module I: Contraception

Accueil et Présentation du DU

Examen gynécologique normal

Explorations en gynécologie

Physiologie du cycle menstruel

Anatomie de l'appareil génital de la femme

Contraception hormonale esta-progestative

Contraception progestative

Dispositif intra-utérin

Stérilet hormonal

Atelier d'insertion de DIU

Autres méthodes contraceptives

Démarche pour le Choix d'une méthode contraceptive (cas clinique)

Contraception d'urgence

La Contraception du post-partum

Suivi d'une contraception et observance (cas clinique)

Risques et complications des contraceptifs oraux

Les contraceptions difficiles (cas clinique)

Stérilisation féminine

Module II Principaux Symptômes en Gynécologie

Ménométrorragies - Diagnostic

CAT

Traitements

Conduite à tenir devant une masse pelvienne

Algies pelviennes algue et chronique

Dysménorrhée

Aménorrhées primaire et secondaire

Conséquences de la ménopause

Traitements hormonaux et non hormonaux de la ménopause

Diagnostic et prise en charge d'une ostéopénie et ostéoporose post-ménopausique

CAT devant une leucorrhée

Infections génitales hautes

2EME SESSION

Module III Dépistage des Cancers Gynéco-mammaires

Le col utérin

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Centre Aliénor d'Aquitaine

Service de gynécologie et médecine de la reproduction

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 82 07 06

Fax : 05 56 79 58 55

E-mail : claud.hocke@chu-bordeaux.fr

Dysplasie et HPV — Histoire naturelle du cancer du col
Stratégies actuelles de dépistage du cancer du col
Conduite devant un FCV anormal
Indications et Images élémentaires en Colposcopie
Prise en charge thérapeutiques des dysplasies cervicales
Prévention du cancer du col (Vaccin anti HPV)
Méthodes et stratégie du dépistage du cancer du sein
Interprétation de la mammographie
Conduite à tenir devant un nodule du sein
Suivi d'une patiente traitée pour un cancer du sein
Recommandations pour la prévention du cancer du sein
Module IV: Surveillance de la grossesse normale Physiologie de la grossesse
Accueil et présentation de la session
Modifications du corps maternel au cours de la grossesse
Physiologie du liquide amniotique
Les échanges foeto-maternels
Nutrition de la femme enceinte
Physiologie de la lactation
Consultation prénatale
Surveillance de la grossesse au 1er trimestre
Surveillance de la grossesse au 2ème trimestre
Surveillance de la grossesse au 3ème trimestre
Rôle de l'échographie dans le suivi de la grossesse
Métrorragies du 1er trimestre de la grossesse
Métrorragies des 2ème et 3ème trimestre de la grossesse
Avortement au 1er trimestre
Avortements tardifs
Grossesse extra-utérine
Les maladies trophoblastiques gestationnelles
Menace d'accouchement prématuré
Prévention de la prématurité
Rupture prématurée des membranes
3EME SESSION
Module IV bis: Surveillance de la grossesse pathologique Infections et grossesse:
Toxoplasmose, Rubéole, Syphilis, et grossesse
Hépatite virale, Sida et grossesse
Varicelle, Herpès et grossesse Allaitement maternel
Médicaments et grossesse et allaitement
Consultation post-natale
Hypertension artérielle gravidique
Nutrition de la femme enceinte
Dépistage anténatal des malformations et des anomalies chromosomiques fœtales : Principes généraux
Grossesse et diabète
Grossesses multiples Iso-immunisation foeto-maternelle
Retard de croissance intra-utérin
Mort fœtale in utero
Anomalies du liquide amniotique
Dépassement de terme
Mortalité maternelle
4EME SESSION
Module V : infertilité
Accueil et présentation de la session
Epidémiologie de la fertilité
Rappel de la folliculogénèse et cycle menstruel
Abord du couple infertile
Diagnostic des troubles de l'ovulation
Les examens radiologiques
Echographie : Bilan et prise en charge de l'infertilité
Indications et méthodes endoscopiques
Infertilité et Endométriose
Stérilité tubo-péritonéale

Myomes et infertilité
Rappels spermatogenèse et la formation du sperme
Spermogramme et spermocytogramme
Quelles explorations en cas de sperme anormal ?
IIU: Aspects biologiques (labo)
IIU : Indications et protocoles de stimulation
FIV techniques et indications
Résultats de l'AMP
Complications des traitements de stimulation et prévention
Sexualité et AMP
Techniques d'AMP : aspects éthiques et législatifs
Les S-OPMK
Stratégies thérapeutiques dans le SOPV/K
Induction de l'ovulation : Citrate de clomiphène
Induction de l'ovulation Gonadotrophines
Agoniste et antagoniste du GnRH
Prise en charge des infertilités Inexpliquées
Alternatives à la stimulation (hyperandrogénie, hyperprolactinémie, obésité,...)
Monitoring de l'ovulation

Organisation des études :

85h d'enseignement théorique
en présentiel au Maroc
d'octobre à...
Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :
Il n'y a qu'une session d'examen par an.
Nature des épreuves :
L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questions Réponses (QR).
Validation :
Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.
Dispositions prévues en cas d'échec :
Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 1 an.

Stages :

Facultatif

Capacités d'accueil :

Minimum : 15
Maximum : 30
Possibilité de 2 groupes de 30 si beaucoup d'inscrits

Frais de formation* :

Formation Initiale : 100€

Formation Continue : 100€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE POUR LES MEDECINS GENERALISTES

Responsable : Professeur Jacques HOROVITZ

Docteur COATLEVEN

Professeur Loïc SENTILHES

Durée de la formation : Minimum 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Interne de médecine générale
- Médecins généralistes
- Internes inscrits à un DES de spécialité
- Tout praticien titulaire d'un doctorat en Médecine

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former les médecins généralistes aux diagnostics et traitements en gynécologie et obstétrique.

Programme :

- Enseignement théorique :

Dépistages des cancers

Contraception

Planning, protection maternelle et infantile

Consultations préconceptionnelles

Surveillance initiale des grossesses normales

Maladies sexuellement transmissibles

Santé publique des populations

Prévention des troubles de l'adolescence

Intégration aux réseaux de soins

Surveillances après de traitement de pathologies importantes telles que les cancers

Prises en charge des symptômes et des syndromes les plus fréquents et les plus courants dans le domaine de la gynécologie et obstétrique, connaissance des moyens thérapeutiques

Organisation des études :

80h (60h de cours théoriques (modules) + 20h d'enseignements dirigés théoriques) réparties en 2 sessions de 3 jours et 1 session de 2 jours

Période : d'octobre à mai

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université de Bordeaux, sur le site de Carreire.

B) Composition du jury :

Le jury national est composé de représentants de toutes les universités cocontractantes ; le jury régional est composé des 3 responsables du diplôme pour l'université de Bordeaux.

C) Nature des épreuves :

Les épreuves finales de contrôle des connaissances sont au nombre de 2 :

4 un examen écrit national, relevant du jury national, d'une durée de 3 h et noté sur 20, portant sur 6 cas cliniques,

4 la rédaction d'un mémoire, noté sur 20, soumise au jury régional.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne à l'épreuve écrite et avoir validé le mémoire et la partie pratique.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Maternité B

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.55.52

Fax : 05.56.79.61.74

secretariat.maternite.b@chu-bordeaux.fr

Stages :

Les stages pratiques consistent en assistance à des consultations spécialisées (au moins 40) de gynécologie et d'obstétrique ou activité équivalente en PMI, en clinique, au CHU, aux urgences ou salles de naissance, auprès des praticiens libéraux, dans les

Capacités d'accueil :

Minimum : 18

Maximum : 35

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1000€
- reprise d'études non financées : 450€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU HEPATOLOGIE, GASTROENTEROLOGIE ET NUTRITION PEDIATRIQUES (FORMATION APPROFONDIE)

Responsable : Professeur Thierry LAMIREAU

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

Etudiants et titulaires de DES, DFMS, DFMSA :

- De pédiatrie ou diplôme étranger équivalent,
- De chirurgie pédiatrique ou diplôme étranger équivalent,
- De gastroentérologie ou diplôme étranger équivalent.

Les étudiants ayant validé depuis moins de 3 ans le DIU « Initiation en Hépatologie, Gastroentérologie et Nutrition Pédiatriques » pourront demander une inscription directement en 2ème année du DIU « Hépatologie, Gastroentérologie et Nutrition Pédiatriques (Formation Approfondie) ».

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital des Enfants

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 98 24

Fax : 05 56 79 56 58

thierry.lamireau@chu-bordeaux.fr

aleksandra.tolstoi@chu-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'acquérir les connaissances théoriques dans les domaines de la gastro-entérologie, de l'hépatologie et de la nutrition pédiatrique.

Cet enseignement est particulièrement destiné aux médecins spécialisés et internes en pédiatrie, chirurgie pédiatrique ou gastroentérologie qui sont amenés à prendre en charge des enfants présentant une pathologie digestive, et désireux d'acquérir une sur-spécialité en pédiatrie.

Programme :

- Gastroentérologie 1 et Pancréas
- Gastroentérologie 2
- Foie
- Nutrition

Organisation des études :

140h en présentiel réparties en 4 séminaires sur 2 ans

- enseignement théorique

(exposés théoriques, analyses de cas cliniques et remise de documents de synthèse)

- formation à la communication scientifique

Période : de décembre à juin

Contrôle des connaissances et validation :

La présence aux cours est obligatoire.

A) Contrôle des connaissances théoriques :

Il est organisé une session d'examen par an.

Nature des épreuves :

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de 4 Questions Rédactionnelles (QR) : 2 de gastroentérologie (dont une portant sur les explorations fonctionnelles digestives et/ou la proctologie), 1 d'hépatologie, et 1 de nutrition. La durée de cet examen sera de 2 heures. Chacune des 4 questions sera notée indépendamment sur 20.

B) Validation des Acquis :

Validation de l'enseignement théorique :

L'étudiant devra :

- Avoir assisté aux 4 séminaires d'enseignement théorique (listes d'émargement).
- Avoir effectué au moins 1 présentation lors des séances d'enseignement. Ces présentations seront notées de 0 à 20 par

l'enseignant responsable du séminaire. La note minimale de 10 sera exigée pour au moins l'une de ses présentations.

– Avoir validé l'examen écrit comportant 4 questions notées indépendamment sur 20. Une moyenne globale de 10 sera exigée pour valider l'examen écrit.

Validation de la formation pratique :

L'étudiant devra :

– Avoir validé 4 semestres dans des services agréés. Cette validation sera effectuée par le PU-PH ou le PH responsable de l'activité d'hépatologie, gastroentérologie, nutrition dans le service concerné. Une évaluation portant sur les capacités cliniques, techniques, scientifiques et relationnelles de l'étudiant sera consignée sur une feuille de stage.

– Maîtriser les gestes techniques énumérés dans l'Annexe III selon les modalités définies dans le même paragraphe. A la fin de chaque semestre, les nouveaux gestes techniques acquis seront consignés sur la feuille de stage par le responsable de l'enseignement.

Validation du mémoire :

Le mémoire sera présenté devant un jury composé d'au moins 3 membres et comportant au minimum un PU-PH. Il sera noté de 0 à 20. La note minimale de 10 sera exigée pour valider le mémoire.

C) Validation du DIU :

La validation indépendante de chacun des 3 items précédents sera exigée pour valider le DIU sur l'ensemble des 2 années.

En cas de redoublement, les validations acquises seront conservées pour une durée maximale de 5 ans.

D) Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 5 ans.

Une note inférieure à 10/20 à l'une des épreuves est éliminatoire.

Stages :

6 mois (un enseignement théorique

d'une heure/semaine sera dispensé

au sein des stages, soit au total 100 heures

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1400€

- reprise d'études non financées : 850€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU HYGIENE HOSPITALIERE ET PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS

Responsable : Professeur Anne-Marie ROGUES

Durée de la formation : 1 an

Public :

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé souhaitant se perfectionner dans le domaine de l'épidémiologie et de la prévention des infections associées aux soins.

Peuvent demander à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- les docteurs en médecine français,
- les étrangers pourvus d'un diplôme de doctorat d'université français, mention médecine,
- les étrangers pourvus d'un diplôme en médecine leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays
- les pharmaciens des hôpitaux de première et deuxième catégorie,
- les étudiants en médecine (DCEM4 validé), pharmacie et chirurgie dentaire ayant terminé leur cycle complet d'études en France,
- les préparateurs en pharmacie et autres personnels médico-techniques et techniques avec une expérience d'au moins 3 ans, après accord de la Commission Pédagogique qui évalue les acquis professionnels et autres.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former aux méthodes de l'hygiène appliquée, les acteurs, en premier lieu hospitaliers, qui sont confrontés en situation professionnelle à l'infection nosocomiale. Cette formation doit leur permettre de mettre en pratique leurs acquis de formation dans leur activité hospitalière et de prendre une place dans les instances institutionnelles de lutte contre l'infection nosocomiale.

Il est ouvert aux candidats du corps médical et du corps para-médical souhaitant se perfectionner dans le domaine de l'épidémiologie et de la prévention de l'infection à l'hôpital.

Programme :

- Module 1 : Introduction et rappels microbiologiques :
Session 1 : Généralités sur les infections associées aux soins (1 journée) :
Définition, réalité et facteurs de risque des infections nosocomiales
Organisation de la lutte contre l'infection nosocomiale
Aspects juridiques et économiques
Session 2 : Microbiologie des infections associées aux soins (1 journée) :
Caractères généraux des bactéries, pouvoir pathogène
Virus et fongiques en cause en milieu hospitalier
Transmission des agents infectieux
- Module 2 : Epidémiologie appliquée aux infections associées aux soins :
Session 1 (1 journée)
Surveillance de l'infection nosocomiale
Risque infectieux associé aux soins en dehors des établissements de santé
Indicateurs dans le domaine des Infections Nosocomiales
Session 2 (1 journée)
Investigation des épidémies
Signalement des infections nosocomiales
Infections associées aux soins chez les professionnels de santé
- Module 3 : Prévention de la transmission croisée :
Session 1 (1 journée)

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service d'Hygiène Hospitalière

Hôpital PELLEGRIN - BORDEAUX

anne-marie.rogues@chu-bordeaux.fr

Tel : 05 56 79 55 53

Secrétariat nadia.segala@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 45 27

Précautions standard et précautions complémentaires

Hygiène des mains

Session 2 (1 journée)

Prévention des bactéries multi-résistantes aux antibiotiques

Choix des équipements de protection individuelle

- Module 4 : Outils de la gestion du risque infectieux :

Session 1 (1 journée)

Assurance qualité, audit et protocole de soins

Aspects psycho-sociaux : changer les comportements

Session 2 (1 journée)

Notion de gestion des risques

Outils de la gestion des risques appliqués au risque infectieux

- Module 5 : Aspects spécifiques et techniques de la prévention :

Session 1 (1 journée)

Antiseptiques : critères d'efficacité et de choix

Prévention de l'infection du site opératoire

Prévention de l'infection urinaire associée aux soins

Session 2 (1 journée)

Prévention des infections associées aux cathéters

Prévention des pneumopathies associées aux soins

- Module 6 : Gestion des dispositifs médicaux :

Session 1 (1 journée)

Niveaux de risque et traitement des dispositifs médicaux

Désinfectants : critères d'efficacité et de choix

Entretien des endoscopes thermosensibles

Session 2 (1 journée)

Stérilisation

- Module 7 : Maîtrise de l'environnement hospitalier (1) :

Session 1 (1 journée)

Risque infectieux associé à l'eau lors des soins

Session 2 (1 journée)

Risque infectieux associé aux locaux hospitaliers, indications et techniques d'entretien

Risque infectieux lié à l'alimentation en établissement de santé

- Module 7 bis : Maîtrise de l'environnement hospitalier (2) :

Session 1 (1 journée)

Risque infectieux associé à l'air à l'hôpital

Session 2 (1 journée)

Gestion du linge en établissement de santé

Gestion des déchets d'activités de soins

Organisation des études :

2 jours consécutifs tous les 15 jours de janvier à avril

- un enseignement théorique

- travaux dirigés

- mémoire

Contrôle des connaissances et validation :

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études. Pour être admis à subir cet examen, les candidats doivent avoir été assidus à l'enseignement théorique et aux travaux dirigés.

L'examen de fin d'études comporte :

1 - Une épreuve écrite anonyme d'une durée de 3 heures notée de 0 à 20 comportant trois questions du programme d'une heure chacune. L'admissibilité à l'écrit est prononcée lorsqu'il y a obtention d'une note moyenne égale ou supérieure à 10 ; elle se conserve pour une éventuelle nouvelle inscription.

2 - La présentation et la soutenance d'un mémoire pour un total de 20 points. Sont admis à soutenir le mémoire les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à l'écrit. L'admission définitive est prononcée si le candidat obtient une note égale ou supérieure à 10 au mémoire. Le mémoire doit être adressé aux membres du jury avant le 31 octobre de l'année.

Le jury est désigné par le Président de l'Université de Bordeaux sur proposition du Directeur de l'Enseignement du diplôme.

Pour l'épreuve écrite, il y a 2 sessions annuelles en juin et septembre. Les candidats ayant subi 4 échecs ne sont plus admis à postuler le Diplôme Universitaire, sauf dérogation accordée par le Conseil Pédagogique

Le bénéfice de l'admissibilité est conservé au maximum durant les deux années universitaires qui suivent, moyennant l'acquittement des droits d'inscription à l'université fixés annuellement par arrêté ministériel.

Passé ce délai, la présentation du mémoire ne sera plus acceptée.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1500€
- reprise d'études non financées : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU HYPNOSE MEDICALE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE

Responsable : Professeur SZTARK

Professeur Bruno BROCHET

Responsable Pédagogique :

Sylvie COLOMBANI CLAUDEL

Durée de la formation : 1 an

Public :

La formation ouverte aux médecins (généralistes – spécialistes) et chirurgiens-dentistes est élargie à d'autres professionnels de la santé de la manière suivante :

D'autres inscriptions sont proposées, en fonction du nombre de places disponibles, et réparties entre les professionnels suivants (après examen des dossiers par l'un des directeurs et/ou du coordinateur de la formation) :

- les chefs de cliniques,
- les internes en médecine (pour la médecine générale, à partir du 3ème semestre et pour les spécialités, à partir du 5ème semestre du cursus universitaire),
- les sages-femmes,
- les psychologues ayant une formation ou une expérience dans le domaine de la prise en charge de la douleur et/ou des soins palliatifs,
- les kinésithérapeutes et les I.A.D.E. (Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat) titulaires du D.U. Formation des professionnels de la santé à la prise en charge de la douleur diplôme obtenu depuis plus d'un an, avec une note supérieure ou égale à 12,

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Enseigner l'hypnose médicale aux médecins et chirurgiens dentistes,
- Limiter son utilisation inappropriée par les non professionnels de santé,
- Développer les recherches sur cette méthode psychothérapeutique.

Programme :

I. INTRODUCTION

- Historique de l'hypnose
- Principes généraux de conduite d'une séance
- Apprentissage du langage hypnotique

II. DOULEUR AIGUE

- Douleur aiguë et douleur provoquée par les soins
- Douleur aiguë : Moyens de contrôles médicamenteux et non médicamenteux
- Application de l'hypnose dans la prise en charge de la douleur aiguë chez l'adulte
- L'anesthésie racontée aux non anesthésistes
- Hypnose et anesthésie chirurgie et odontologie

III. HYPNOSE ET ANXIETE / DOULEURS CHRONIQUES

- Troubles de l'humeur et troubles anxieux
- Douleurs chroniques
- Place et application de l'hypnose dans la prise en charge du douloureux chronique

IV. HYPNOSE CHEZ LES PERSONNES AGEES ET EN PEDIATRIE

- Hypnose en gériatrie
- Particularité de la pédiatrie : douleur, anxiété, phobies, trouble du sommeil
- Hypnopédiatrie

V. HYPNOSE ET SOINS PALLIATIFS

- Hypnose et troubles anxieux et de l'humeur en soins palliatifs

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

Secrétariat Diplôme Douleur

146 rue Léo Saignat - case 46

33076 Bordeaux Cedex

Secrétariat :

Sylvie AUSSUDRE : 05 57 57 48 50

Envoyer CV + lettre de motivation à :

diplome-douleur@u-bordeaux.fr

VI. ASPECTS NEUROPHYSIOLOGIQUES DE L'HYPNOSE

- a. La mémoire et ses troubles
- b. Hypnose et imagerie cérébrales
- c. Définition des stades de sommeil

VII. HYPNOSE ET PSYCHOSOMATIE & OBSTETRIQUE

- a. Concept somato-psychique
- b. Hypnose et Psychosomatique
- c. Obstétrique

VIII. HYPNOSE, ADDICTIONS ET TROUBLES DE L'ORALITE

- a. Troubles de l'oralité
- b. Tabagisme et méthode de sevrage
- c. Hypnose addictions et troubles alimentaires

Organisation des études :

90h en présentiel

(7h réparties en cours théorique le matin et exercices pratiques l'après-midi, soit de 9h à 17h30)

- 2 séances/mois pour les 4 premières sessions d'octobre à janvier

- 1 séance/mois pour les 4 dernières sessions

Période : d'octobre à j

Contrôle des connaissances et validation :

A/ Composition du jury :

Le jury est composé des 3 responsables de la formation, sa composition est soumise chaque année à l'approbation du Président de l'Université.

B/ Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université de Bordeaux ou à l'Institut Bergonié, à Bordeaux.

C/ Nature des épreuves et conditions de validation :

L'enseignement est sanctionné par :

1. l'assiduité aux cours,
2. une épreuve pratique, (2 séances en binôme enregistrées sur DVD et évaluées),
3. une épreuve écrite sous forme de Questions à Réponses Ouvertes Courtes (QROC) et de Questions rédactionnelles (QR) d'une durée de 2 heures,
4. la soutenance d'un mémoire.

L'obtention du Diplôme Universitaire d'Hypnose médicale est soumise aux exigences suivantes :

- assiduité aux cours et aux séances de pratique (évaluation à chaque séance à partir de la seconde)
- note égale ou supérieure à 10/20 représentant une moyenne calculée à partir

o de la note d'écrit sur 20

o de la note du mémoire sur 20

o de la note d'évaluation de chaque séance pratique sur 20

La soutenance des mémoires est prévue fin juin.

Les candidats n'auront pas la possibilité de redoubler.

La durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 1200€

500€ pour les internes en médecine et les chefs de clinique

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1400€

- reprise d'études non financées : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU IMAGERIE CARDIAQUE ET VASCULAIRE

Responsable : Docteur Hubert COCHET

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à soumettre une demande d'autorisation d'inscription auprès du Conseil Pédagogique en vue de l'obtention de ce diplôme :

- les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la C E E, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine, leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées dans les spécialités suivantes : radiologie et imagerie médicale, cardiologie et maladies vasculaires, biophysique, médecine nucléaire, chirurgie vasculaire/médecine vasculaire, chirurgie thoracique et cardio-vasculaire.

Pour les médecins de nationalité française, seront acceptés :

Le DES des spécialités susmentionnées : médecins titulaires de ce diplôme ou en cours de formation après validation de 6 stages.

Le CES des spécialités susmentionnées ou ses équivalences.

- Les médecins étrangers hors U.E., titulaires d'un diplôme de docteur en médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et titulaires d'un diplôme d'études spécialisées dans les disciplines suscitées leur permettant d'exercer ces spécialités dans leur pays ou régulièrement inscrits en France à une AFSA dans les mêmes disciplines.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer la connaissance des principes techniques de ces modalités de l'imagerie en coupe, de leurs indications et de leurs principaux résultats qualitatifs et quantitatifs dans les pathologies cardiovasculaires.

Mais ces techniques nécessitent aussi une formation pratique approfondie qui doit être assurée au cours de stages prolongés auprès d'équipes expérimentées dans ce domaine.

Programme :

- Séminaire 1 : techniques d'imagerie (20 heures) :

Architecture et appareillage radiologique d'imagerie X d'une salle d'angiographie angioscanographie

Principes de l'imagerie IRM cardiaque et vasculaire

Principes de l'écho-doppler

Les produits de contraste angiographiques, IRM et échographiques

La radioprotection

Matériels de cachétérisme et bio-matériaux implantés

- Séminaire 2 : artères, paroi vasculaire et athérome (28 heures) :

Anatomie embryologie et physiologie des artères

anatomo-pathologie de l'athérome et des atteintes artérielles non athéromateuses

Hémodynamique artérielle : pressions, débit, résistances - écoulement laminaire et turbulent - effet des médicaments

Epidémiologie et facteurs de risque de la maladie artérielle athéromateuse

Imagerie de la pathologie vasculaire athéromateuse et non athéromateuse avec leurs conséquences et leur traitement

Troncs supra-aortiques

Aorte abdominale

Vaisseaux pelviens

Artères digestives

Artères digestives

Artères rénales

Artères des membres inférieurs et supérieurs

- Séminaire 3 : cœur et hémodynamique (28 heures) :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Unité Imagerie Thoracique et Cardiovasculaire

Service Imagerie diagnostic et thérapeutique

Hôpital du Haut Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC

Tel : 05.57.65.65.42

Fax : 05.57.65.68.80

hubert.cochet@chu-bordeaux.fr

Radio-anatomie normale du cœur et des gros vaisseaux en coupes et angiographique incluant cœur, médiastin, aorte, artères pulmonaires et artères coronaires
Anatomo-pathologie des lésions cardiaques (endo, myo et péricardiques) et de l'aorte thoracique
Physiologie et hémodynamique cardiaque incluant des notions de compliance et contractilité myocardique, perfusion coronaire, ischémie et visibilité myocardique (étude IRM, isotopique et échographique)
Scanner et IRM appliqués à la pathologie cardiaque
Imagerie des principales pathologies du cœur et de l'aorte thoracique
Incluant valvulopathies, myocardiopathies, les tumeurs, la dysplasie du VG, les péricardites, l'aorte thoracique et les cardiopathies congénitales courantes
Par IRM, scanner et angiographie, comparaison avec l'échographie et les isotopes permettant de définir une stratégie diagnostique
L'imagerie appliquée à la surveillance et au contrôle des gestes thérapeutiques cardiaques
- Séminaire 4 : veines et hémostase (24 heures) :
Coagulation normale et ses principaux désordres
Embryologie du système veineux périphérique et de ses anomalies constitutionnelles les plus courantes
Les médicaments affectant la coagulation (hépariniques, fibrinolytiques, anti-agrégants, interaction avec les produits de contraste)
La maladie veineuse thrombo-embolique (origine, conséquences, imagerie et traitement)
L'embolie pulmonaire
L'hypertension portale
L'insuffisance veineuse chronique
Les malformations artério-veineuses périphériques et viscérales
Les fistules d'hémodialyse
Prélèvements veineux étagés et pathologie endocrinienne

Organisation des études :

100h d'enseignement théorique lors de séminaires
Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Pour chaque année, les études sont sanctionnées par un examen de fin d'études comportant :

- 1) une épreuve écrite anonyme, d'une durée de 2 heures contrôlant les connaissances théoriques et comprenant chaque année :
 - plusieurs questions notées sur 20,
 - 2 cas cliniques notés sur 20.

Cet examen se déroule dans les locaux de l'UFR rattachée à l'Université.

Pour être reçus à cet examen, les candidats doivent avoir obtenu la moyenne à l'épreuve écrite.

- 2) une épreuve pratique sous la forme de la validation du carnet de stage qui doit être complété avant le 31 octobre de la deuxième année d'inscription.
- 3) la rédaction d'un Mémoire sous la forme de la description d'au moins un cas clinique, suivi d'une discussion et assorti de la bibliographie correspondante. Ce Mémoire sera présenté sous forme numérique, afin de permettre la visualisation d'images fixes ou de séquences animées.

Une seule session d'examen est organisée chaque année.

Le jury de l'examen de fin d'études est proposé par les co-directeurs de l'enseignement et est nommé par le Président de l'Université dans laquelle l'inscription a été enregistrée.

Il est composé au minimum de 6 enseignants, comprenant au moins 2 enseignants titulaires de rang A et des membres ayant participé à l'enseignement, ainsi que toutes les personnes choisies en raison de leur compétence dans le domaine de l'imagerie et des vaisseaux.

Le jury est présidé par un professeur de radiologie ou de cardiologie.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

- 3 étudiants en option imagerie cardiaque en coupe.
- 2 étudiants en option imagerie Interventionnelle.

Frais de formation* :

Formation Initiale : 313€

Formation Continue : 313€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU IMAGERIE NEPHRO-UROLOGIQUE, MORPHOLOGIQUE, FONCTIONNELLE ET INTERVENTIONNELLE

Responsable : Professeur Nicolas GRENIER

Durée de la formation : Minimum 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du responsable de l'enseignement :

- les spécialistes en Radiodiagnostic-Imagerie Médicale titulaire d'un diplôme français;
- les étudiants en cours de DES ayant validé au moins 6 semestres dans la spécialité Radiodiagnostic-Imagerie Médicale ;
- les étudiants étrangers inscrits en 2ème année d'AFS ou en AFSA dans les spécialités Radiodiagnostic-Imagerie Médicale;
- les médecins étrangers, spécialistes titulaires d'un diplôme de Radiodiagnostic-Imagerie Médicale, ressortissant de l'Union Européenne ou détenteurs d'une autorisation d'exercer la radiologie en France et/ou jugés aptes à suivre l'enseignement par les directeurs de l'enseignement ;
- les spécialistes en Médecine Nucléaire titulaire d'un diplôme français ;
- les étudiants en cours de DES ayant validé au moins 6 semestres dans la spécialité Médecine Nucléaire;

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer un enseignement théorique et pratique spécialisé en imagerie néphro-urologique à la fois, sur le plan diagnostique et sur le plan thérapeutique (imagerie interventionnelle).

Programme :

- Module 1 : Haut appareil urinaire 1

Journée 1 : Méthodes d'exploration et radio anatomie

Journée 2 : Kystes et tumeurs du rein

- Module 2 : Haut appareil urinaire 2

Journée 1 : Malformations et pathologie acquise de la voie excrétrice

Journée 2 : Traumatismes, pathologie infectieuse et lithiase

- Module 3 : Rein vasculaire, insuffisance rénale et surrénales

Journée 1 : Pathologie vasculaire du rein

Journée 2 : Insuffisance rénale, transplantation et surrénales

- Module 4 : Rétropéritoine, bas appareil urinaire et plancher pelvien

Journée 1 : Rétro péritoine et bas appareil I

Journée 2 : Bas appareil II, statique pelvienne et pathologie uro-gynécologique

- Module 5 : Prostate et appareil reproducteur masculin

Journée 1 : Prostate et infertilité masculine

Journée 2 : Verge et contenu scrotal

Organisation des études :

80h d'enseignement théorique réparties en 5 modules de 4 demi-journées

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

L'obtention du diplôme repose sur la réussite à une évaluation des connaissances et la validation d'un stage pratique spécialisé.

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études : organisé par : le conseil pédagogique.

L'examen de fin d'études consiste en :

- une épreuve théorique écrite nationale d'une durée de 2 heures et 30 minutes comportant une liste de questions à choix multiple ou à réponses ouvertes et courtes et/ou des questions rédactionnelles de 30 minutes chacune dont au moins une

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin – Service de Radiologie
BORDEAUX

Tel : 05 56 79 55 99

nicolas.grenier@chu-bordeaux.fr

comportant un cas clinique concret (soit une liste de QCM ou QROC et 4 questions rédactionnelles ou 5 questions rédactionnelles). L'épreuve est notée sur 100 points.

La validation du stage pratique, noté sur 100 points, est fondée sur :

- le contrôle des présences de l'étudiant aux demi-journées d'activité spécialisée encadrée dans un service d'accueil ayant reçu l'agrément du conseil pédagogique,
- la validation d'un carnet de stage élaboré par le conseil national pédagogique définissant les critères de spécialisation d'une demi-journée d'activité validante d'une part, les types et le nombre d'actes auxquels l'étudiant doit avoir assisté ou qu'il doit avoir réalisé d'autre part et, le cas échéant, d'une note d'épreuve pratique de fin de stage reposant sur une étude de cas concrets.

Trois niveaux de stage en fonction des acquisitions de l'étudiant sont définis et correspondent à autant d'option dans l'attribution du diplôme :

- Option «Imagerie Morphologique et Fonctionnelle» ;
- Option «Imagerie Morphologique, Fonctionnelle et Interventionnelle Diagnostique» ;
- Option «Imagerie Morphologique, Fonctionnelle et Interventionnelle Diagnostique et Thérapeutique».

Stages :

140h : Nombre de demi-journées à planifier avec le maître de stage

Capacités d'accueil :

Minimum : 3

Maximum : 10

Pour l'Université de Bordeaux

Frais de formation* :

Formation Initiale : 650€

(250€ pour les internes)

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 950€

- reprise d'études non financées : 650€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU IMAGERIE PEDIATRIQUE ET PERINATALE

Responsable : Professeur Jean François CHATEIL

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Titres requis ou niveau :

Doctorat en médecine + DES Radiodiagnostic et Imagerie Médicale (ou diplôme équivalent pour les étudiants étrangers UE ou hors UE).

Mode de sélection des étudiants : Sur dossier, avec lettre de motivation et CV.

Sur dérogation et avis du Conseil Pédagogique du DIU, première inscription

possible au cours de la 5e année du DES de radiodiagnostic et imagerie médicale. (Le DIU ne pourra être délivré qu'après obtention de la qualification en radiodiagnostic).

Chaque dossier des candidats étrangers hors UE doit être validé par le comité pédagogique avant acceptation. Les candidats de l'UE répondent aux mêmes pré-requis que les candidats Français.

Cas particuliers :

Tout candidat titulaire d'un autre DES (ou CES) peut déposer un dossier de candidature d'inscription qui sera soumis au conseil pédagogique du DIU.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de décliner les objectifs de 2ème et 3ème niveaux du CERF, en complément de l'enseignement donné au cours du DES (1er niveau et base du 2ème niveau), par des cours théoriques et des enseignements dirigés de mise en situation.

Programme :

1. Séminaire n° 1 : Système nerveux central
2. Séminaire n°2 : Thorax et ORL
3. Séminaire n° 3 : Pathologies digestives
4. Séminaire n° 4 : Pathologies génito-urinaires et mammaires
5. Séminaire n° 5 : Pathologies ostéo-articulaires
6. Séminaire n° 6 : Situations transversales

Organisation des études :

120h sur 2 ans (3 modules de 20h/an) en présentiel à Paris

Période : de novembre à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il y a 2 sessions d'examen.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste :

- en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM) et Questions rédactionnelles (QR) (coefficient 0,6),
- en la rédaction d'un article dans une revue avec comité de lecture ou présentation orale dans un congrès national ou international (coefficient 0,4).

Validation :

Pour être déclaré admis le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toute note inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Professeur Jean-François CHATEIL

CHU de Bordeaux

Service d'imagerie anténatale, de l'enfant et de femme

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 59 50

Fax : 05 56 79 48 03

E-mail : jean-francois.chateil@chu-bordeaux.fr

Dispositions prévues en cas d'échec :
Le redoublement est autorisé.
La durée du bénéfice de l'écrit est de un an.

Stages :

De 2 à 6 mois à temps complet selon le candidat
Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 1
Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€
Formation Continue : 1000€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU IMMUNOLOGIE ET BIOTHERAPIES

Responsable : Professeur Jean-François MOREAU

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire, après accord du comité pédagogique :

- les internes en médecine,
- les internes en pharmacie,
- les docteurs en médecine,
- les docteurs en pharmacie,
- les vétérinaires,
- les scientifiques titulaires d'un diplôme de 3ème cycle,
- les ingénieurs.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter à des internes en médecine, des internes en pharmacie, des docteurs en médecine, des docteurs en pharmacie, des scientifiques titulaires d'un diplôme de 3ème cycle, des ingénieurs et des vétérinaires, les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des biothérapies en immunologie.

Programme :

- Module 1 : Introduction à l'Immunologie et Concepts généraux des Biothérapies
- Module 2 : Nouvelles stratégies vaccinales
- Module 3 : Les biothérapies moléculaires
- Module 4 Cellules dendritiques
- Module 5 : Biothérapie et lymphocytes T
- Module 6 : Greffes et cellules souches
- Module 7 : Ateliers de synthèse pour la mise en œuvre d'essais de biothérapies

Organisation des études :

96h en présentiel et en 4 périodes de 3 à 4 jours à Paris, Lyon et Rouen

- 84h d'enseignement théorique
- 12h d'enseignement dirigé

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury est composé de Professeurs d'Université - Praticiens Hospitaliers, membres du Conseil Pédagogique.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent sur le site de l'une des trois universités où se déroulent les cours (Paris pour la première année).

C) Nature des épreuves :

L'assiduité aux cours est obligatoire.

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'une épreuve écrite, anonyme, d'une durée de 3 heures comprenant 3 questions rédactionnelles notées chacune sur 20.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

Une session de rattrapage est organisée en septembre sous la forme d'une épreuve orale, lorsque la note obtenue à l'épreuve écrite à la session de juin est inférieure à 30 sur 60. La session orale de rattrapage aura lieu durant la première quinzaine de septembre. Une question sera donnée par le jury, le candidat ayant 30 minutes pour la préparer. Il exposera le sujet sur une durée maximale de 10 minutes, le jury posant des questions complémentaires sur une durée de 10 minutes environ de façon à évaluer les connaissances des candidats. La note attribuée sera sur 60.

Stages :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CNRS UMR 5164-C.I.R.I.D

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.17.01

Fax : 05.57.57.14.72

cirid@u-bordeaux.fr

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 440€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1500€

- reprise d'études non financées : 750€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU IMPLANTATION EN STIMULATION ET DEFIBRILATION

Responsable : Pr Pierre JAIS

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire en vue de l'obtention de ce diplôme

- les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la C.E.E., titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine, leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées en pathologie cardio-vasculaire.

Pour les médecins de nationalité française, seront acceptés :

- le D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire
- le C.E.S. de cardiologie ou son équivalence
- les internes titulaires, nommés au concours de l'internat de spécialité et régulièrement inscrits en D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire (à partir du 7^e semestre d'internat)
- les médecins étrangers (hors C.E.E.) titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées de cardiologie leur permettant d'exercer cette spécialité dans leur pays.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former tant sur le plan théorique que pratique les médecins appelés à prendre en charge les troubles du rythme cardiaque, à implanter et à surveiller des stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs cardiaques.

Programme :

- Electrophysiologie normale et pathologique, génétique
- Principales arythmies : aspects cliniques et électrocardiographiques
- Evaluation et prise en charge des troubles du rythme cardiaque
- Explorations non invasives et invasives
- Traitements pharmacologiques
- Traitements non pharmacologiques : ablation, stimulation, défibrillation, chirurgie
- Bases électriques et technologiques de la stimulation et de la défibrillation
- Indications de la stimulation cardiaque définitive, choix du mode
- Techniques et modalités opératoires pour les défibrillateurs et les stimulateurs
- Programmation, surveillance, complications des stimulateurs et des défibrillateurs cardiaques
- Aspects médico-économiques et réglementaires

Organisation des études :

100h en présentiel

- 60h d'enseignement théorique (1 semaine/an)
- 30h de formation théorique et pratique (15h/an)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

La validation du D.U. est organisée par le Responsable du Diplôme.

Le jury d'examen de fin d'études est désigné par le Président de l'Université. Le Responsable du D.U. préside de droit. Il est composé, outre le Président, d'au moins deux professeurs des universités - praticiens hospitaliers ou praticiens hospitaliers exerçant dans le CHU et spécialistes en rythmologie et en stimulation cardiaque.

En cas d'échec au module pratique, les candidats ont la possibilité de conserver le bénéfice du module théorique pendant 4 ans.

Un candidat peut aussi s'inscrire :

- au DU d'Electrophysiologie interventionnelle (ablation)
- (module tronc commun et module d'Electrophysiologie interventionnelle),

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut-Lévêque

Service de Cardiologie

Avenue de Magellan

33604 PESSAC

Tel : 05.57.65.64.71

Fax : 05.57.65.65.09

stephanie.bentz@chu-bordeaux.fr

- au DU d'Implantation en surveillance des prothèses cardiaques implantées (module tronc commun et module surveillance des prothèses cardiaques implantées).

QUAND IL A VALIDÉ LES QUATRE MODULES LE CANDIDAT PEUT S'INSCRIRE AU D.I.U. DE RYTHMOLOGIE ET STIMULATION CARDIAQUE QUI LUI SERA VALIDE DE FACTO.

La validation éventuelle du D.I.U. de Rythmologie et stimulation cardiaque doit se faire dans un délai de 2 à 4 ans après la 1ère inscription.

Stages :

Minimum 80 implantations

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 6

Maximum : 8

Frais de formation* :

Formation Initiale : 150€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 500€

- reprise d'études non financées : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU INFECTIONS OSTEO-ARTICULAIRES

Responsable : Professeur Thierry FABRE

Co Responsables : Professeur Charles CAZANAVE

Docteur Frédéric DAUCHY

Docteur Hervé DUTRONC

Durée de la formation : 1 an
ouvert une année sur deux

Public :

Titres requis ou niveau :

- Les internes en médecine, chirurgie, français et étrangers ;
- Les docteurs en médecine (généralistes ou spécialistes), Français et étrangers ;
- Les microbiologistes (docteur en médecine ou en pharmacie).

L'accord est à demander au responsable local d'enseignement, avec CV et lettre de motivation. Et éventuellement une lettre de recommandation d'un collègue d'un autre établissement membre du conseil pédagogique inter régional.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'approfondir les connaissances dans le domaine des sciences médicales fondamentales et cliniques pour développer une approche centrée sur la personne souffrant d'une Infection Ostéo-Articulaire (IOA).

Objectifs professionnels et débouchés :

- Acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, épidémiologiques, relationnelles, éthiques pour :
 - assurer à la personne atteinte d'une IOA une qualité optimale des soins et de vie ;
 - avoir la capacité d'exercer des responsabilités et de prendre des initiatives, autant à domicile que dans les institutions ou structures qui accueillent les personnes souffrant d'IOA, dans le souci de l'interdisciplinarité et d'un travail en réseau ;
 - promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des IOA.
- Participer à l'activité avec les différents établissements impliqués dans la prise en charge de ces patients et en relation le cas échéant avec les centres de références labellisés ;
- Développer la prévention des IOA associées aux soins.

Programme :

1. Séminaire 1 :

1.1. Présentation du DIU

1.2. Bases physiopathologiques des IOA

1.3. Les grandes avenues cliniques du diagnostic des IOA

1.4. Multidisciplinarité de la prise en charge des IOA. Ex la RCP

1.5. Eléments paracliniques du diagnostic partie 1 (microbiologie « classique »)

1.6. Traitement « général » = antibiothérapie partie 1

1.7. Les moyens du traitement « local » = traitement chirurgical partie 1

1.7.1. Infection ostéo-articulaire : ostéite/arthritis....

1.7.2. Infection sur matériel (arthroplasties exclues)

1.8. Cas cliniques à discuter de manière multidisciplinaire suivant le principe de la RCP (centré sur le diagnostic)

1.9. Validation des sujets de mémoires des étudiants

2. Séminaire 2

2.1. Eléments paracliniques du diagnostic partie 2 (les « nouvelles techniques » en microbiologie)

2.2. Eléments paracliniques du diagnostic partie 3 (imagerie)

2.3. Traitement « général » = antibiothérapie partie 2

2.4. Les moyens du traitement « local » = traitement chirurgical partie 2

2.4.1. Infection sur arthroplasties

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin - Tripode

Service d'Orthopédie-Traumatologie

Membre Inférieur et Supérieur

Place Amélie Raba-Léon

33076 BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05 56 79 61 68

Fax : 05 56 79 60 89

E-mail : thierry.fabre@chu-bordeaux.fr

2.5. Epidémiologie/réseaux de surveillance

2.6. Le fonctionnement des Centres de Référence, les critères de complexité et les réseaux de soins

2.7. Cas cliniques centrés sur les possibilités thérapeutiques suivant le principe de la RCP

3. Séminaire 3

3.1. La mise en commun des données (RCP...)

3.2. Les indications des traitements en fonction des différents tableaux (situations anatomo-cliniques) : mise en pratique des moyens

3.3. Résultats de la prise en charge médico-chirurgicale, partie 1 : Infection ostéo-articulaire et sur matériel (arthroplasties exclues)

3.4. Synthèse : Stratégie thérapeutiques et Algorithme décisionnel, partie 1 : Infection ostéo-articulaire et sur matériel (arthroplasties exclues)

3.5. Evaluation des pratiques professionnelles

3.6. La recherche dans le cadre des IOA

3.7. Cas cliniques : centrés sur les indications et les résultats suivant le principe de la RCP

4. Séminaire 4

4.1. Les indications des traitements en fonction des différents tableaux (situations anatomo-cliniques) : mise en pratique des moyens, partie 2 : Infection sur arthroplasties

4.2. Résultats de la prise en charge médico-chirurgicale, partie 2 : Infection sur arthroplasties

4.3. Synthèse :

4.3.1. Stratégie thérapeutiques et Algorithme décisionnel, partie 2 : Infection sur arthroplasties

4.3.2. Les règles de bonnes pratiques et les recommandations actuelles

4.4. La prise en charge post-opératoire

4.5. Les éléments de surveillance/paramètres de guérison ?

4.6. Les échecs, les séquelles et leur prise en charge

4.7. Problèmes à la limite du sujet mais nécessaires à connaître

4.7.1. Pied diabétique

4.7.2. Problèmes des escarres

4.8. Le problème médico-légal et les modalités de réparation

4.9. Cas cliniques globaux suivant le principe de la RCP

Organisation des études :

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire global de la formation est de 75 heures (enseignement théorique dont ED).

Les cours ont lieu dans les 4 Universités (Lille, Lyon, Paris Diderot et Bordeaux : 1 séminaire par ville). Ils débutent la 2

Contrôle des connaissances et validation :

1 Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen.

2 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite (1 cas clinique avec QCM et 1 question rédactionnelle) d'une durée de 2 heures et une remise de mémoire.

3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale à l'épreuve écrite.

Une note inférieure à 6/20 sur le cas clinique avec QCM ou la question rédactionnelle est éliminatoire.

4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Un stage obligatoire a lieu au CHU (assistance avec les enseignants à 2 consultations, une RCP IOA complexes, une visite en laboratoire de microbiologie, une intervention chirurgicale concernant une IOA en CRIOAC).

Le stage ne met pas les apprenants en re

Capacités d'accueil :

Minimum : 8

Maximum : 16

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 950€
 - reprise d'études non financées : 650€
- Cas particuliers :
Internes, étudiants déjà à l'Université de Bordeaux : 300€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU INITIATION A LA FORMATION EN HEPATOLOGIE, GASTROENTEROLOGIE ET NUTRITION PEDIATRIQUES

Responsable : Professeur Thierry LAMIREAU

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

Etudiants ou titulaires de DES, DFMS, DFMSA :

- De pédiatrie ou diplôme étranger équivalent,
- De chirurgie pédiatrique ou diplôme étranger équivalent,
- De gastroentérologie ou diplôme étranger équivalent.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation générale en Hépato-Gastro-Nutrition pédiatriques pour la prise en charge d'enfants ne relevant pas d'un service universitaire de sur-spécialité.

Programme :

- Gastroentérologie 1 et Pancréas
- Gastroentérologie 2
- Foie
- Nutrition

Organisation des études :

140h en présentiel 4 séminaires de 5 jours (exposés théoriques et analyse de cas cliniques et articles)

Période : de décembre à juin

Contrôle des connaissances et validation :

La présence aux cours est obligatoire pour les 4 séminaires.

Contrôle des connaissances théoriques :

Il est organisé une session d'examen par an.

Nature des épreuves :

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de 4 Questions Rédactionnelles (QR): 2 de gastroentérologie (dont une portant sur les explorations fonctionnelles digestives et/ou la proctologie), 1 d'hépatologie, et 1 de nutrition. La durée de cet examen sera de 2 heures. Chacune des 4 questions sera notée indépendamment sur 20.

Evaluation des Acquis :

Validation de l'enseignement théorique :

L'étudiant devra :

- Avoir assisté aux 4 séminaires d'enseignement théorique (listes d'émargement).
- Avoir validé l'examen écrit, comportant 4 questions notées indépendamment sur 20. Une moyenne globale de 10/20 sera exigée pour valider l'examen écrit.

Validation de la formation pratique :

L'étudiant devra :

- Avoir validé 3 mois ou 60 jours non consécutifs dans un service agréé.
 - Avoir assisté aux gestes techniques énumérés dans l'Annexe III, en connaître les indications et savoir les expliquer aux parents.
- L'ensemble de cette validation sera effectuée par le PU-PH ou le PH responsable de l'activité d'hépatologie, gastroentérologie, nutrition dans le service concerné.

Validation du mémoire :

Le mémoire sera présenté devant un jury composé d'au moins 3 membres et comportant au minimum un PU-PH. Il sera noté de

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Hôpital des Enfants

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 98 24

Fax : 05 56 79 56 58

thierry.lamireau@chu-bordeaux.fr

0 à 20. La note minimale de 10 sera exigée pour valider le mémoire.

Validation du DIU :

La validation indépendante de chacun des 3 items précédents sera exigée pour valider le DIU.

En cas de redoublement, les validations acquises seront conservées pour une durée maximale de 5 ans.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 5 ans.

Stages :

3 mois (ou 60 jours non consécutifs)

enseignement théorique d'une heure/jour

sera dispensé, soit au total 60 heures

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum : 60

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1400€

- reprise d'études non financées : 850€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU INTERREGIONAL : TECHNIQUES ULTRASONIQUES EN ANESTHESIE REANIMATION

Responsable : Responsable Module Cardiovasculaire :

Professeur Alexandre OUATTARA

Responsable Module ALR :

Professeur Karine NOUETTE-GAULAIN

Responsable Tronc Commun :

Professeur Nicolas GRENIER

Durée de la formation : Minimum 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation des responsables de la formation :

- les médecins de nationalité française titulaires d'un DES en anesthésie-réanimation ou titulaires d'un autre DES et inscrits en 2ème année de DESC de réanimation médicale

- les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de l'U.E., titulaires d'un diplôme de docteur en médecine, spécialistes en anesthésie-réanimation (diplôme ou équivalence exigés) leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine

- dans la limite des places disponibles et après accord du responsable de l'enseignement de l'inter région, les internes inscrits au DES d'anesthésie-réanimation à partir de la 4ème année ou au DESC de réanimation médicale à partir de la 1ère année

- par dérogation accordée individuellement, l'inscription au DIU peut être autorisée à un médecin spécialiste ou engagé dans une filière de spécialité compte tenu d'un intérêt particulier pour cette formation complémentaire.

- le nombre d'étudiants autorisés à s'inscrire, par université, se fait au prorata des places de terrains de stage. La décision d'inscription est prise par le ou les responsables de l'enseignement du DIU (cardio-vasculaire et ALR)

En ce qui concerne les médecins originaires d'un pays hors U.E., ayant un diplôme d'anesthésie ou de réanimation, leur inscription se fera au prorata des places disponibles et après accord du coordonnateur.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Adresse Module Cardiovasculaire :

SAR II - Maison du Haut Lévêque

Groupe Hospitalier Sud

Avenue de Magellan - Pessac

Adresse Module ALR

SAR III

Centre François Xavier Michelet

Groupe Hospitalier Pellegrin

Place Amélie Raba Léon - Bordeaux

05.56.79.55.15

karine.nouette-gaulain@u-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux anesthésistes-réanimateurs et aux réanimateurs médicaux d'utiliser les techniques ultrasoniques, non invasives, pour aider leur démarche diagnostique et thérapeutique afin d'améliorer la prise en charge des patients les plus graves. Il permettra aux réanimateurs de guider certains gestes vulnérants afin d'en limiter les complications (ponctions, drainages).

Programme :

- Tronc Commun :

Généralité (5 heures)

Initiation à l'échographie vasculaire (5 heures 15)

- Modules Principaux :

Echographie cardiovasculaire (33 heures 30) :

- *Généralité

- *Evaluation fonctionnelle

- *Pathologie cardio-vasculaire

- *Grands syndromes et situations cliniques

- *Utilisations particulières

Anesthésie locorégionale (35 heures) :

- *Généralités ALR et anesthésiques Locaux

- *Concepts et outils échographiques pour étudier les tissus superficiels et profonds des axes nerveux

- *Sonoanatomie

*Echoguidage

*Techniques d'entraînement

Examen Thoracique (5 heures)

Examen Adbominal (5 heures)

Examen Cranien (8 heures)

Organisation des études :

De 62 à 64h (en fonction des modules choisis) d'enseignement théorique

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

A) Conditions de titres :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation des responsables de la formation :

- les médecins de nationalité française titulaires d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) en anesthésie-réanimation ou titulaires d'un autre DES et inscrits en 2ème année de Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC) de réanimation médicale,
- les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de l'U.E., titulaires d'un diplôme de docteur en médecine, spécialistes en anesthésie-réanimation (diplôme ou équivalence exigés) leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine dans la limite des places disponibles et après accord du responsable de l'enseignement de l'inter région,
- les internes inscrits au DES d'anesthésie-réanimation à partir de la 4ème année ou au DESC de réanimation médicale à partir de la 1ère année,
- par dérogation accordée individuellement, l'inscription au DIU peut être autorisée à un médecin spécialiste ou engagé dans une filière de spécialité compte tenu d'un intérêt particulier pour cette formation complémentaire.

Le nombre d'étudiants autorisés à s'inscrire, par université, se fait au prorata des places de terrains de stage. La décision d'inscription est prise par le ou les responsables de l'enseignement du DIU (cardio-vasculaire et ALR).

En ce qui concerne les médecins originaires d'un pays hors U.E., ayant un diplôme d'anesthésie ou de réanimation, leur inscription se fera au prorata des places disponibles et après accord du coordonnateur.

B) Lieu des inscriptions :

A l'université de Bordeaux, les inscriptions s'effectuent auprès du service de la scolarité des D.U. et Capacités en Médecine.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 30

Pour l'Université de Bordeaux

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue : 800€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU KINESITHERAPIE CRANIO-MAXILLO-FACIALE : DE L'ANATOMIE A LA PHYSIOTHERAPIE

Responsable : Professeur Michel MONTAUDON

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

Cette formation s'adresse aux masseurs kinésithérapeutes diplômés d'Etat.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de proposer les bases théoriques en anatomie, physiologie et pathologie crânio-maxillo-faciale.

L'objectif est d'actualiser les connaissances pratiques pour la rééducation maxillo-faciale.

Programme :

I: ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE (15h) : Dr Laurentjoye

1: Ostéologie crânio-faciale (2h)

Dr Mathieu Laurentjoye

2: Arthrologie crânio-faciale : articulation temporo-mandibulaire (1h)

Dr Mathieu Laurentjoye

3: Myologie crânio-faciale (1h)

Dr Mathieu Laurentjoye

4 Nerf facial et région parotidienne (1h)

Dr Mathieu Laurentjoye

4: Nerf trijumeau : sensibilité et motricité (2h)

Dr Mathieu Laurentjoye

5: Organes des sens : olfaction, vision, audition, équilibre (2h)

Dr Mathieu Laurentjoye

6: Croissance crânio-faciale (2h)

Dr Marie José Boileau

7: Cavités nasales et buccale (1h)

Dr Mathieu Laurentjoye

8: Langue et déglutition (1h)

Pr Marie José Boileau

9: Respiration (1h)

Pr Marie José Boileau

10: Phonation (1h)

Dr Mathieu Laurentjoye

II: PATHOLOGIE (16h) : Dr Laurentjoye

1: Système manducateur et dysfonctions temporo-mandibulaires (2h)

Dr Jean Christophe Coutant et Dr Mathieu Laurentjoye

2: Traumatologie faciale (2h)

Dr Mathieu Laurentjoye

3: Carcinologie des cavités aérodigestives supérieures et reconstruction par lambeaux (1,5h)

Pr Claire Majoufre-Lefebvre

4 Carcinologie cutanée, reconstruction par lambeaux, cicatrices (1,5h)

Dr Anne Sophie Ricard

4: Chirurgie Orthognathique et Orthodontie (3h)

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire d'Anatomie Médico-Chirurgicale
Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Madame Dominique ROQUE.

05 57 57 14 08 / 05 57 57 13 50

dominique.roque@u-bordeaux.fr

Dr Mathieu Laurentjoye et Pr Marie José Boileau

5: Craniosténoses et déformations crâniennes (1h)

Dr Edouard Gimbert

6: Paralysies faciales (1h)

Dr Damien Bonard

7: Vertiges quelques notions (1h)

Dr Damien Bonard

8: Prise en charge des troubles de la déglutition de la respiration (1h)

Dr

9: Prise en charge des troubles de la phonation (2h)

Mme Fraisse

III: KINESITHERAPIE (28h) : Mme Ferrand

1: Bilan Général en Rééducation Maxillo Faciale (1h)

organisation de la prise en charge d'un patient.

Ghislaine Ferrand et Lionnel Lafont

2: Les dysfonctionnements de L'Articulation Temporo Mandibulaire (6h)

discopathie discale réductible et irréductible, hyper laxité ATM, luxation condylo temporale.

L'arthrose des ATM.

Les fibroses musculaires.

Dominique Manèle, Ghislaine Ferrand

3: Orthodontie et Chirurgie Orthognathique (6h)

ATM et langue. Dysfonction linguale: bilan et rééducation.

Thierry Gouzland, Ghislaine Ferrand

4 Traumatologie de la face (3h)

les fractures de la mandibule, les fractures condyliennes.

les ankyloses de l'atm

Ghislaine Ferrand, D Manèle

4: Carcinologie (3h)

Les cancers des Vads: parcours du patient.

prise en charge à l'hôpital puis en cabinet libéral.

Les cancers de la peau.

Ghislaine Ferrand, Patrick Perez

5; Les Paralysies Faciales Périphériques (4h)

bilan et rééducation selon les phases de prise en charge des patients.

Dominique Manele, Thierry Gouzland

6: Les cicatrices (3h)

bilan d'une cicatrice. quand la prendre en charge?

massage manuel et vacuothérapie

le Drainage lymphatique manuel ou DLM

Lionnel Lafont, Patrick Perez

7: Les Syndromes d'apnée s obstructives du sommeil ou SAOS (2h)

quelle place pour la kinésithérapie.

Thierry Gouzland et Ghislaine Ferrand

8: la posture cervicale et la posturologie, seront abordées au cours de différents items précédents

IV: STAGES (31h)

1: Dissections : vidéos et sur cadavre (optionnel) (23h)

Mathieu Laurentjoye

2: Service de Chirurgie Maxillo-Faciale (8h)

matin dans le service et après midi à la consultation

Ghislaine Ferrand

Organisation des études :

80h en présentiel

Période : de janvier à septembre

Type de cours : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM), de Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) et de Questions Rédactionnelles (QR) d'une durée de 2 heures et d'une épreuve orale avec soutenance de mémoire.

6-3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale à chaque épreuve.

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

- Obligatoire au CHU
 - Optionnel au Laboratoire d'Anatomie
 - Obligatoire chez un praticien spécialisé
- Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 1000€

Formation Continue : 1000€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU KINESITHERAPIE DE REANIMATION

Responsable : Professeur Alexandre OUATTARA

Monsieur Guillaume GOBAILLE

Durée de la formation : 2 ans

A lieu tous les deux ans

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire et prétendre à l'obtention du diplôme après autorisation des responsables de la formation :

- Les masseur-kinésithérapeutes DE de nationalité Française ou étrangère possédant une équivalence de diplôme,
- Les étudiants en masso-kinésithérapie en dernière année d'étude dans la limite des places disponibles.
- Les physiothérapeutes DE de nationalité française ou étrangère possédant une équivalence de diplôme

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de

répondre à un besoin de formation spécifique des kinésithérapeutes dans le domaine de la réanimation.

La formation, théorique et pratique, basée sur le référentiel de compétences et d'aptitudes du masseur-kinésithérapeute de réanimation, ainsi dispensée permettra aux kinésithérapeutes d'utiliser les techniques les plus adaptées afin d'améliorer la prise en charge des patients de réanimation.

Programme :

- Module 1 : Bases physio-pathologiques : 15 heures
- Module 2 : Bases théoriques : 16 heures
- Module 3 : Actions pratiques du kinésithérapeute en réanimation : 14 heures
- Module 4 : La ventilation mécanique : 14 heures
- Module 5 : Dysfonctions de l'appareil locomoteur : 14 heures
- Module 6 : Pédiatrie et néonatalogie : 12 heures

Organisation des études :

85h d'enseignement théorique en présentiel

- 3 modules à Bordeaux
- 3 modules à Bruxelles

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

La validation de l'enseignement théorique sera réalisée en fin de deuxième année avec une session de rattrapage. L'examen peut être organisé de manière concomitante sur Bordeaux et Bruxelles (les questions seront les mêmes quel que soit le lieu).

La session principale et obligatoire est organisée en mai ou en juin de chaque année universitaire. La session de rattrapage est organisée au moment de la rentrée universitaire suivante, en septembre ou en octobre.

Les deux sessions comprennent les mêmes épreuves :

- une épreuve écrite d'admissibilité, anonyme, d'une durée de 2 heures minimum sanctionnant les connaissances théoriques de l'ensemble des modules sous forme de QCM, QROC ou TSC notée sur 20,
- une épreuve pratique réalisée sur le terrain de stage et consistant en une mise en situation pratique, notée sur 20.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service d'Anesthésie-Réanimation II

Centre Médico-Chirurgical Magellan

Groupe Hospitalier Sud

Avenue de Magellan

33604 PESSAC CEDEX

Tel : 05 57 65 68 66

Fax : 05 57 65 68 11

alexandre.ouattara@chu-bordeaux.fr

Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux du Groupe Hospitalier Sud ou, sur dérogation, dans les locaux de l'hôpital Saint-Luc de Bruxelles.

Le jury de l'examen est composé des responsables de chaque module.

Validation :

Pour valider la partie théorique, le candidat doit donc, préalablement, obtenir une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve pratique.

Les étudiants admis à la pratique et ayant échoué à l'écrit conserveront le bénéfice des résultats de la pratique pour la session de septembre. Dans le cas d'un redoublement, ce bénéfice serait alors perdu.

La validation du D.U. repose sur :

- le succès au contrôle des connaissances
- la validation du stage
- l'inscription aux 2 années universitaires

Le diplôme ne peut donc être délivré qu'après que le candidat ait satisfait au contrôle de connaissances théoriques et à la validation du stage.

Stages :

15 jour minimum

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 12

Maximum : 18

Frais de formation* :

Formation Initiale : 250€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 700€
- reprise d'études non financées : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU KINESITHERAPIE DU SPORT ET DE LA SANTE

Responsable : Professeur Patrick DEHAIL

Monsieur CAZENAVE

Durée de la formation : 2 ans

Public :

- Etre kinésithérapeutes diplômés d'état,
- Candidats étrangers justifiant d'un diplôme admis en équivalence.

Objectifs :

Cette formation, entrant dans le cadre de la Formation Continue répond à une demande de la profession et a pour objectif d'élargir le champ des compétences traditionnelles des kinésithérapeutes en vue de leur permettre d'intervenir dans le domaine particulier de la préparation, du suivi et du traitement du sportif, et plus largement, à les mettre en situation d'exercer les compétences que leur reconnaissent les textes (Décret n° 96 879 du 8 octobre 1996 - J. O. du 9 octobre 1996) en matière d'intervention dans la pratique des activités physiques et sportives.

Former aux techniques spécifiques de la kinésithérapie adaptée à la préparation, au suivi et au traitement du sportif.

Programme :

Première année

Session 1 le muscle

Session 2 le suivi du sportif(I)

Session 3 le rachis

Session 4 ceinture pelvienne

Session 5 le genou

Deuxième année

Session 6 cheville et pied

Session 7 le suivi du sportif (II)

Session 8 ceinture scapulaire

Session 9 cou et main

Session 10 soins de terrain et urgence

Organisation des études :

120h d'enseignement théorique

(6 modules de 2 jours la première année, 5 modules la deuxième année) en présentiel à Bordeaux

Période : de janvier à novembre

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury :

Le jury sera composé d'au moins 3 personnes dont un Professeur d'Université, responsable du diplôme et deux enseignants.

La composition nominative sera approuvée avant les sessions d'examen par le Président de l'Université.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en un contrôle continu sous forme de post test (épreuve écrite (Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC)), à la fin de chaque module et d'une épreuve orale (soutenance de mémoire).

Validation :

Les candidats ayant validé les 2 années d'enseignement et soutenu avec succès le mémoire et validé les différents écrits sont déclarés admis au Diplôme Universitaire de Kinésithérapie du Sport.

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Robert Picqué

351 Route de Toulouse

33882 VILLENAVE D'ORNON Cedex

Tel : 05 56 84 73 04

06 87 64 09 89

martial.cazenave@santarm.fr

35h

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale :

Première année : 873€

Deuxième année : 727€

Formation Continue :

Première année :

- reprise d'études financées : 1600€

- reprise d'études non financées : 1150€

Deuxième année :

- reprise d'études financées : 1600€

- reprise d'études non financées : 1150€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU KINESITHERAPIE DU SPORT ET DE LA SANTE (Au Maroc)

Responsable : Professeur Patrick DEHAIL
Monsieur CAZENAVE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :
Diplôme d'Etat de Masso-kinésithérapie du Maroc.

Objectifs :

Former les kinésithérapeutes à la spécificité clinique de la traumatologie sportive et de sa prise en charge rééducative et réadaptative, à la préparation physique générale dans les différentes filières énergétiques, à la classification du handicap dans la pratique handisport.

Programme :

SESSION 1 PRE-REQUIS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

2 jours

SESSION 2 SUIVI DU SPORTIF, HANDICAP / COUDE ET MAIN TRAUMATIQUES ET INFLAMMATOIRES

2 jours

SESSION 3 LES PATHOLOGIES RACHIDIENNES ET PELVIENNES DU SPORTIF : EXAMEN CLINIQUE, REEDUCATION ET APPORTS EN THERAPIE MANUELLE

3 jours

SESSION 4 SEMIOLOGIE MEDICALE DU SPORTIF

3 jours

SESSION 5 INSTABILITE ET ARTHROSE DU COMPLEXE GENOU-CHEVILLE : ECLAIRAGES SUR LA REPARATION CHIRURGICALE, LE TRAITEMENT MEDICAL ET LA REEDUCATION DE L'EPAULE INSTABLE A L'EPAULE INFLAMMATOIRE : ACTUALITES EN REEDUCATION

3 jours

SESSION 6 PREVENTION ET REATHLETISATION DU SPORTIF / GESTES D'URGENCE, CONTENTION ET IMMOBILISATION : LA PLACE DU KINESITHERAPEUTE

2 jours

SESSION 7 SOUTENANCE DU MÉMOIRE

Organisation des études :

120h d'enseignement théorique en présentiel au Maroc
Période : de septembre à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen se déroule sous forme d'un contrôle continu (7 sessions avec épreuves écrites (Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC)) et d'une soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne au contrôle continu et avoir validé son mémoire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Robert Picqué

351 Route de Toulouse

33882 VILLENAVE D'ORNON Cedex

Tel : 05 56 84 73 04

06 87 64 09 89

martial.cazenave@santarm.fr

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Facultatif

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 200€

Formation Continue : 200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU L'EDUCATION THERAPEUTIQUE : FORMATION PROFESSIONNELLE DE SOIGNANTS EDUCATEURS ET DE COORDINATEURS D'EQUIPE

Responsable : Professeur Michèle KOLECK

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire : Médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues, diététiciens, orthophonistes, professeurs d'éducation physique adaptée, orthoptistes, préparateurs en pharmacie, manipulateurs en radiologie, podologues ainsi que les travailleurs sociaux les anthropologues, les « patients-experts » mandatés par une ou plusieurs associations de patients et les étudiants inscrits dans une filière de santé de niveau Master 2ème année et/ou Doctorat.

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Laboratoire de Psychologie,
Santé et Qualité de Vie – EA4139
Université de Bordeaux
3 Place de la Victoire
33076 BORDEAUX Cedex
Tel : 05 57 57 30 34
michele.koleck@u-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter à des professionnels de la santé un enseignement leur permettant :

- 1) d'acquérir ou de compléter leurs compétences dans le domaine de l'éducation du patient,
- 2) d'acquérir des aptitudes pour se placer comme dispensateur de formation en éducation thérapeutique.

Programme :

- Séminaire 1 : Introduction à l'éducation thérapeutique
- Séminaire 2 : Structuration et pratique de l'etp
- Séminaire 3 : Les moyens de l'éducation thérapeutique
- Séminaire 4 : Mise en place de programmes d'éducation thérapeutique et de leur évaluation
- Séminaire 5 : Présentation d'actions d'éducation réalisées et en cours :
Partages d'expérience
- Séminaire 6 : Expériences et théories de l'éducation

Organisation des études :

90h

Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury est constitué des membres des comités d'organisation, pédagogique et d'évaluation.

B) Lieu des examens :

L'examen final se déroule dans les locaux de l'université de Bordeaux sur le site de la Victoire.

C) Nature des épreuves :

L'examen final consiste en une soutenance orale d'un mémoire et d'un rapport de stage, d'une durée de 40 minutes.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent :

- Avoir assisté à l'ensemble des séminaires,
- Avoir validé le stage pratique,
- Avoir validé la soutenance du mémoire

E) Redoublement :

En cas d'échec les candidats ne peuvent se réinscrire à cette formation l'année universitaire suivant immédiatement cet échec mais seulement à partir de la deuxième année universitaire suivant cet échec.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 32

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1500€

- reprise d'études non financées : 1000€

Demandeurs d'emploi : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU LASERS ET MEDECINE

Responsable : Docteur David TOUBOUL

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du professeur responsable :

- Internes en médecine des spécialités Odontologie, Ophtalmologie, Dermatologie
- Titulaires d'un Diplôme en Chirurgie Dentaire
- Titulaires d'un Diplôme d'Etude Spécialisées en Ophtalmologie
- Titulaires d'un Diplôme d'Etude Spécialisées en Dermatologies
- Titulaires d'une Capacité en Angiologie
- Titulaires d'un Diplôme d'Etude Spécialisées Complémentaires en médecine Vasculaire

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Apporter les connaissances scientifiques et techniques requises en laser et procédés pour la pratique du laser dans les applications médicales
- Utiliser le laser dans les conditions optimales de sécurité
- Informer sur les dernières évolutions technologiques des lasers pour permettre une vision critique de leurs applications

Programme :

Tronc Commun (laser et optique) - 16 heures

Définition interaction lumière matière

Définition sources laser

Interactions lasers tissus

Modes de fonctionnement des lasers médicaux

Conduite du faisceau laser

Lasers médicaux et servitudes

Enseignement par spécialités - 16 heures

Spécialité 1 : Ophtalmologie

Panorama des aberromètres en ophtalmologie

Intérêt et limites de l'aberrométrie en ophtalmologie

La révolution du Corneal Collagen Cross Linking

Actualités sur les lasers femtoseconde

Les lasers diodes : indications et utilisation

OCT de la rétine : indications et avancées

Photocoagulation rétinienne : Principes et nouveautés

Panorama des différents lasers à excimère

HRT, GDX, OCT : Utilisation pratique pour la prise en charge des neuropathies optiques

Les trabeculoplasties laser

Principes de la microscopie confocale par laser femtoseconde

Spécialité 2 : Odontologie

Les lasers en odontologie : présentation Générale

Traitement laser CO2 des lésions potentiellement malignes de la muqueuse bucale

Lasers et endodontie

La chirurgie orale assistée par les lasers

Flash sur la soudure laser en odontologie prothétique

La dentisterie cosmétique : lasers et éclaircissement

La dentisterie adhésive : laser Er : YAG et collage

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service Ophtalmologie

Bordeaux

Tel : 05 57 01 74 00

Fax : 05 56 79 47 58

david.touboul@chu-bordeaux.fr

Laser Nd : YAG et Er : YAG et omnipratique
Soudure au laboratoire
Spécialité 3 : Dermatologie - Angiologie
Les différents lasers dépigmentants : indications et résultats
Classification des malformations vasculaires, pièges diagnostiques et place du laser dans la prise en charge
Les laser KTP
Indications médicales des lasers ablatifs
Les lasers en médecine vasculaire
Lasers épilatoires
Laser versus lampe flash
Indications esthétiques des lasers ablatifs et des lasers fractionnés
Quoi de neuf concernant les lasers en dermatologie
Intérêt en dermatologie des lasers colorants pulsés en dehors des angiomes plans
Tronc commun (suite) - 8 heures
La sécurité laser
L'information au patient
Table ronde multidisciplinaire
Le laser en neurochirurgie
Le laser des cordes vocales
Environnement local des lasers et de la photonique

Organisation des études :

70h (40 en 5 jours en présentiel à Bordeaux + 30h de formation à distance)
Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury, présidé par le responsable de la formation.

B) Lieu des examens :

Les épreuves de l'examen se déroulent dans les locaux de l'Université Bordeaux Segalen, sur le site de Carreire ou dans les locaux de l'université bordeaux 1.

C) Nature des épreuves :

Il y a deux sessions d'examen par an.

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'une épreuve écrite anonyme, d'une durée de 2 heures et notée sur 20, comprenant des questions à choix multiples et des questions à réponses ouvertes courtes.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu la moyenne générale à l'épreuve écrite.

Le redoublement est possible pour les non-admis.

Stages :

Facultatif

Capacités d'accueil :

Minimum : 40

Maximum : 120

Frais de formation* :

Formation Initiale : 420€

Formation Continue : 990€

(420€ pour les assistants et chefs de clinique-assistants)

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE

Responsable : Professeur Pierre PHILIP

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

- Titulaires du doctorat français en médecine, en chirurgie dentaire ou en pharmacie.
- Les étudiants de 3ème cycle études médicales y compris internes médecine générale.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Initiation à la Physiologie et à la Neurologie du sommeil,
- Formation aux pathologies du sommeil,
- Acquisition des connaissances nécessaires à la réalisation des explorations et au traitement des troubles du sommeil et de la vigilance.

Programme :

- Tronc commun :

Physiologie du sommeil normal

Physiologie des grandes fonctions et sommeil

Techniques d'exploration sommeil-vigilance

Pathologies non respiratoires du sommeil

Pathologies respiratoires du sommeil

Module 1 : Cardio-Respiratoire

Module 2 : Pédiatrie-Chronobiologie

Module 3 : Neuropsychiatrie

L'enseignement se déroule sur deux séminaires :

- Séminaire 1 :

Le sommeil normal de la naissance au grand âge

Les fonctions du sommeil

Circuits neuronaux responsables du cycle veille-sommeil

Phylogenèse et ontogenèse du cycle veille sommeil

Régulation circadienne Veille/sommeil. Génétique de l'horloge

Régulation homéostatique du sommeil Synthèse circadien-homéostasique (modèle Borbély) Régulation ultradienne

Sommeil, rythmes endocriniens et métabolisme

Techniques d'enregistrement au cours du sommeil Analyses automatiques et leurs limites

Les paramètres électrophysiologiques

Les règles du codage du sommeil Codage visuel

Techniques d'enregistrement au cours du sommeil Les paramètres cardio-respiratoires

La microstructure du sommeil : fragmentation du sommeil et indicateurs de mesure - exemples pratiques. Spécificité en fonction de l'âge

Bases physiologiques de la vigilance et de la somnolence

Epidémiologie de la somnolence diurne excessive

Evaluation subjective et objective de la somnolence

Méthodes d'explorations et exemples

Implications médicales administratives et légales. Accidentologie

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CHU Pellegrin

Clinique du Sommeil

Tripode 13 – Aile 1

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 82 01 73

claire.mauray@chu-bordeaux.fr

- Séminaire 2 :

Diagnostic de l'insomnie chez l'adulte
Prise en charge médicamenteuse de l'insomnie
L'insomnie : un phénomène complexe
Le rêve et ses pathologies
Clinique des troubles du sommeil en Psychiatrie
Insomnies comorbides
Psychotropes hors hypnotiques et sommeil
Travail et sommeil
Particularités de l'insomnie du sujet âgé
Sommeil et activité physique/ conditions de vie extrême
Définitions et épidémiologie de l'insomnie
Prise en charge non médicamenteuse de l'insomnie
Rythme Veille/sommeil et thermorégulation
Troubles du sommeil liés aux rythmes circadiens

Organisation des études :

88h (72h de tronc commun et un module de 16h) en présentiel à Bordeaux et à Paris
Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens :

L'épreuve écrite se déroule dans une Université parisienne, l'épreuve pratique se déroule dans les locaux universitaires et hospitaliers dépendant de l'Université où s'est inscrit le candidat (à Bordeaux : Clinique du Sommeil de l'Hôpital Pellegrin et Laboratoire de Biologie Appliquée de l'Université de Bordeaux).

B) Nature des épreuves et conditions de validation :

La validation de l'enseignement repose sur :

- un examen écrit organisé au niveau national (durée 4 heures, noté sur 20, coefficient 1),
- une épreuve pratique organisée localement et portant sur la capacité à réaliser des explorations, en poser les indications et les interpréter (durée 2 heures, notée sur 20, coefficient 1).

Pour être déclaré admis, les candidats doivent obtenir la moyenne à chacune des 2 épreuves.

Une note inférieure à 10 à l'une des épreuves est éliminatoire.

C) Conditions de redoublement :

Les candidats ajournés peuvent être admis à redoubler moyennant acquittement des droits afférents à la formation.

Ils peuvent conserver le bénéfice des notes supérieures à la moyenne qu'ils ont obtenues.

D) Composition du jury :

Le jury de l'épreuve écrite comprend 5 membres enseignants (PU-PH) choisis parmi les responsables locaux du diplôme ;

Le jury de l'épreuve pratique, présidé par le responsable local de l'enseignement, comprend au moins 3 membres dont un PU-PH.

Stages :

84h

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 150

Pour l'ensemble des universités cocontractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 900€
- reprise d'études non financées : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

DU MALADIES DES OS ET DES ARTICULATIONS (Maroc)

Responsable : Professeur Bernard BANNWARTH

Durée de la formation : 1 an

Suspendu en 2016-2017

Public :

Titres requis ou niveau :

Cette formation s'adresse aux diplômés du Doctorat en Médecine au Maroc.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est l'approfondissement et actualisation des connaissances des médecins Marocains dans le domaine de la pathologie rhumatologique courante.

Programme :

Module 1

Orientation diagnostique

Principe de la prise en charge des douleurs liées aux affections rhumatologiques

Ostéopathies fragilisantes

Module 2

Pathologie de l'épaule

Polyarthrite rhumatoïde

Spondylarthrites

Module 3

Arthrose

Affections microcristallines

Affections systémiques auto-immunes

Organisation des études :

60h d'enseignement théorique en présentiel au Maroc ou à distance en visio-conférence

Période : d'octobre à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen par an, dont un oral de rattrapage.

Nature des épreuves :

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Le redoublement peut être autorisé après accord du responsable.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 30

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 200€

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin – Service de Rhumatologie

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 55 56

Fax : 05 56 98 21 76

E-mail : bernard.bannwarth@u-bordeaux.fr

Formation Continue : 200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU MALADIES NEURODEGENERATIVES A DESTINATION DU PERSONNEL PARAMEDICAL

Responsable : Professeur François TISON

Madame Céline VEGA-ROIATTI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Il a été défini que le DIU sera ouvert sur titres aux personnes suivantes :

- Infirmières
- Psychologues
- Ergothérapeutes
- Orthophonistes
- Assistantes sociales
- Kinésithérapeutes
- Manipulateurs radio
- Attachés recherche clinique
- Autres personnes avec un niveau > à BAC+3 ou niveau équivalent.

Pour l'ensemble des candidats, l'inscription sera accordée au cas par cas, sur demande motivée (lettre de motivation) et une expérience professionnelle sera demandée. Chaque candidature devra être validée par le coordinateur de l'université d'inscription

Cas particuliers :

Sur entretien de motivation et expérience : tout(e) candidat(e) intéressé(e), de niveau Licence ou équivalent, possédant une expérience dans le domaine.

Dans ce cas précis, l'admission pourra être prononcée après examen et sélection du dossier de candidature, puis entretien avec un (ou plusieurs) membre(s) de l'équipe pédagogique.

Objectifs :

Permettre aux personnels paramédicaux d'acquérir un corpus de connaissances de base théoriques et pratiques pour une meilleure prise en charge et/ou un meilleur accompagnement des patients atteints de maladies neurodégénératives.

Programme :

MODULE 1 : Physiopathologie (5h)

Responsable de l'enseignement : C. Vega-Roiatti (Bordeaux)

S1 Introduction : Processus neurodégénératifs et inflammation (2h)

S2 Pathogénie et physiopathologie de la maladie de Parkinson (1h)

S3 Pathogénie et physiopathologie de la maladie d'Alzheimer (1h)

S4 Pathogénie et physiopathologie de la SEP (1h)

MODULE 2 : Aspects Transversaux (8h)

Responsable de l'enseignement : F. Tison (Bordeaux)

S1 Fonctions cognitives : Définition, sémiologie, les fonctions et leurs altérations (2h)

S2 Les outils d'évaluation des fonctions cognitives dans les maladies neurodégénératives (2h)

S3 Les outils d'imagerie fonctionnelle dans les maladies neurodégénératives (2h)

S4 Ethique et maladies neurodégénératives (1h)

S5 Accompagnement et soins palliatifs dans les maladies neurodégénératives (1h)

MODULE 3 : Maladie d'Alzheimer (14h)

Responsables de l'enseignement : S. Auriacombe (Bordeaux), L. Catz-Piver (Limoges), A. Julian (Poitiers)

S1 Maladie d'Alzheimer et affection apparentées : aspects généraux et épidémiologie (2h)

S2 Diagnostic et histoire naturelle (2h)

S3 Affections apparentées (2h)

S4 Prise en charge des troubles psycho-comportementaux (2h)

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service de Neurologie

Institut des Maladies Neurodégénératives

Clinique – 2^{ème} Etage

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Téléphone : 05 56 79 56 79

Fax : 05 47 30 43 91

E-mail : francois.tison@chu-bordeaux.fr

S5 Traitements médicamenteux et non-médicamenteux (3h)

S6 Aspects psycho-sociaux et accompagnement (2h)

S7 Education thérapeutique (1h)

MODULE 4 : Maladie de Parkinson (14h)

Responsables de l'enseignement : W. Meissner (Bordeaux), F. Torny (Limoges), J.L. Houeto (Poitiers)

S1 Syndromes parkinsoniens : aspects généraux, épidémiologie et diagnostics différentiels (2h)

S2 Histoire naturelle (2h)

S3 Maladies apparentées (2h)

S4 Signes non moteurs (1h)

S5 Troubles cognitifs et psycho-comportementaux (2h)

S6 Traitements médicamenteux (2h)

S7 Traitements non médicamenteux (2h)

S8 Education thérapeutique (1h)

MODULE 5 : Sclérose en plaques (14h)

Responsables de l'enseignement : B. Brochet (Bordeaux), L. Magy (Limoges), J.P. Neau. (Poitiers)

S1 Aspects généraux, et épidémiologie (1h)

S2 Diagnostic, histoire naturelle et formes cliniques (4h)

S3 Maladies apparentées (2h)

S4 Traitements médicamenteux (3h)

S5 Troubles associés et prise en charge non médicamenteuse (2h)

S6 Education thérapeutique (2h)

MODULE 6 : Autres maladies neurodégénératives (6h)

Responsables de l'enseignement : C. Goizet (Bordeaux) P. Couratier (Limoges)

S1 Sclérose Latérale Amyotrophique (3h)

S2 La maladie d'Huntington (3h)

Enseignement Pratique :

- 20h de consultations/visites/staffs/ETPs.

- 20h d'ateliers sur des cas cliniques commentés sur chaque thématique.

Un carnet de consultation sera remis aux étudiants pour répertorier les différents types de consultations effectuées

(consultations cliniques, séances d'éducation thérapeutiques, etc...) et elles devront être validées en amont par le coordinateur de chaque faculté.

Organisation des études :

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire global de la formation est de 61 heures.

Les cours ont lieu à Bordeaux, Poitiers et Limoges.

Les modules 1 et 2 auront lieu en présentiel sur Bordeaux.

Les modules 3, 4, 5 et 6 seront réalisés par

Contrôle des connaissances et validation :

6-1 Nombre de session :

Il est organisé deux sessions d'examen par an.

6-2 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) d'une durée de 2 heures et d'une épreuve orale (entretien).

6-3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toute note inférieure ou égale à 6 est éliminatoire.

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Un stage pratique obligatoire (40h) a lieu au sein de CMRR ou services de consultations mémoires, consistant à assister à des consultations, visites, staffs, ETP et ateliers sur des cas cliniques commentés sur chaque thématique.

Capacités d'accueil :

Minimum : 8

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- Reprise d'études non financées : 750€ /an
- Reprise d'études financées : 1000€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MANAGEMENT DE LA DEMARCHE QUALITE EN CABINET DENTAIRE

Responsable : Dr Yves DELBOS,
Dr Patrick BONNE (coordonnateur)
Marie-Hélène BARIAS, consultante IPOD
Durée de la formation : 1 an

Public :

- En formation continue :
les titulaires d'un diplôme de Docteur en Chirurgie dentaire,
les docteurs en médecine titulaires du CES, du DES de stomatologie ou de chirurgie maxillo-faciale,
les titulaires d'un diplôme de l'Union Européenne permettant l'exercice de la chirurgie dentaire ou de la médecine sur le territoire français,
chirurgien dentiste étranger titulaire d'un diplôme permettant d'exercer la chirurgie dentaire dans le pays où il a été obtenu et francophone,
toute personne responsable du secteur qualité dans un cabinet dentaire : le DU ne peut être délivré que pour des titulaires de niveau L. Une attestation sera délivrée aux assistantes dentaires qualifiées
- En formation initiale :
internes en odontologie, médecine ou pharmacie
étudiants en odontologie de 6ème année inscrits en thèse.
étudiants en cursus de management ou de qualité titulaires d'un diplôme de niveau L

Objectifs :

- L'objectif de ce diplôme est :
- Guider les praticiens vers une démarche qualité en cabinet dentaire,
 - Appliquer la conformité standard d'un cabinet dentaire,
 - Maîtriser par le management les risques de l'exercice,
 - Valider les options dentaires du Master en management de la santé (IFMQ).

Programme :

- Management de la qualité :
Enjeux européens de la qualité en dentaire
Maîtriser les obligations légales
Comprendre les normes NF, EN, ISO...
Apprendre à définir des objectifs qualité
Formaliser les processus et les procédures du cabinet dentaire
Gestion des risques : stérilisation, radiologique, informatique, juridique
Principe de DEMING : amélioration des processus
Diminuer les coûts de la non qualité
Améliorer la satisfaction et l'écoute du patient
Gérer une démarche qualité en cabinet dentaire.
- Management du cabinet dans un système qualité :
Optimisation de l'organisation
Gestion des ressources financières
Management des ressources humaines
Démarches qualité avec les fournisseurs
Management de la communication
Optimisation du service apporté aux patients
Analyse de la valeur.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Ishtar DELOURMEL, Gestionnaire de Sclarité C
DU

ishtar.delourmel@u-bordeaux.fr

T. 05 57 57 30 14

Collège des Sciences de la Santé

UFR des Sciences Odontologiques

16-20 cours de la Marne

33082 Bordeaux cedex

Organisation des études :

160 heures sur 2 jours par mois le vendredi et le samedi

Contrôle des connaissances et validation :

Contrôle continu sous forme d'exercices effectués pendant les cours.
Mémoire de synthèse de fin d'étude soutenu devant un jury.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 6

Maximum : 14

Frais de formation* :

Formation Initiale : 4000€/an

Formation Continue : 4000€/an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MANAGEMENT DE LA QUALITE POUR LES PROFESSIONNELS ET ACTEURS DE LA SANTE

Responsable : Docteur Catherine HEUREUDE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Titulaire d'un diplôme de niveau 2 (Bac +4 / Equivalent Master 1)

Accès par validation d'acquis sous conditions (équivalent Bac +4 ou 8 années d'expérience professionnelle post bac)

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de proposer aux futurs diplômés et aux professionnels une formation qui leur permettra de manager la qualité dans leur établissement, leur laboratoire, en identifiant les points forts et les étapes critiques de leur processus qu'il faut sécuriser.

Maîtriser les concepts de la qualité, les méthodes et outils nécessaires à la mise en place d'un système de management de la qualité efficace prenant en compte la gestion des risques et le principe de l'amélioration continue tout en identifiant les référentiels applicables à leur univers professionnel et ainsi préparer aux démarches d'évaluation en intégrant les principes de l'auto-évaluation.

Programme :

Le DU est organisé en modules d'enseignements

UE 1 La démarche qualité et les principes de base (octobre à janvier)

UE 2 Spécificités métiers - les référentiels de management (février à mai)

UE 3 La reconnaissance - Inspection / Certification / Labellisation / Accréditation (juin)

Organisation des études :

147h

Contrôle des connaissances et validation :

Nature des épreuves :

La participation aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve orale avec soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Stages :

Stage d'application de 3 mois de mi-juin à mi-septembre à effectuer:

- en CHU

- en laboratoire

- en entreprise

- autres (établissement médico-social, laboratoire de recherche, cliniques et hôpitaux, EHPAD, SSIAD, cabinet médical, LABM, Industries de santé)

Capacités d'accueil :

Maximum 30

Frais de formation* :

Formation initiale : 900€

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX

Tel 05 57 57 11 86

Fax. 0557571185

scolarite.pharmacie@u-bordeaux.fr

Formation continue : 2700€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MANAGEMENT DES POLES EN MILIEU HOSPITALIER

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur François SZTARK

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

Cette formation s'adresse aux Chefs de pôle, cadres de santé ou chefs de service.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- Répondre à la demande de formation imposée par le décret 201-656 du 11/06/2010,
- Donner aux responsables de pôle une vision d'ensemble des enjeux des pôles,
- Fournir aux chefs de pôle les outils du management d'un pôle.

Programme :

MODULE 1

Intitulé : Gouvernance en établissement hospitalier

MODULE 2

Intitulé : La gestion financière des établissements hospitaliers

MODULE 3

Intitulé : Planification sanitaire

MODULE 4

Intitulé : Pilotage médico-économique et performance

MODULE 5

Intitulé : Management et gestion des risques

MODULE 6

Intitulé : PMSI et activité médicale

MODULE 7

Intitulé : Du contrat de pôle au projet de pôle

MODULE 8

Intitulé : Recherche et innovation en CHU

MODULE 9

Intitulé : Gestion des ressources humaines

MODULE 10

Intitulé : Leadership, gestion de crise et conduite du changement

MODULE 11

Intitulé Témoignage d'un quatuor à la tête d'un pôle et synthèse

Organisation des études :

100h d'enseignement théorique en présentiel à Bordeaux

Période : d'avril à...

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il n'y a qu'une session d'examen par an lors d'un dernier module de formation.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service d'Anesthésie Réanimation

1 Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

francois.sztark@u-bordeaux.fr

Inscription :

secretariat.sar1@chu-bordeaux.fr

Nature des épreuves :

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de QCM d'une durée d'1 heure et d'un entretien oral devant un jury d'une durée de 30 mn.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale (l'assiduité à la formation compte pour 50% de la note finale).

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale :

- Formation diplômante (DU) : 3234€ /an

- Formation sur mesure : 300€/an par module (sauf le module n°9 qui est à 600€/an).

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU MEDECINE DE L'OBESITE

Responsable : Professeur Blandine CHERIFI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Médecins généralistes, endocrinologues et autres spécialités,
- Diététiciens et infirmiers.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de savoir évaluer une situation et ses propres compétences pour choisir la meilleure approche thérapeutique, celle qui ne néglige pas les co-morbidités et qui amène à des changements durables de comportement.

Programme :

- Module n°1 : Module diagnostic 1
- Module n°2 : Module diagnostic 2
- Module n°3 : Module thérapeutique 1
- Module n°4 : Chirurgie de l'obésité
- Module n°5 : Surveillance de la chirurgie et prévention de la reprise de poids

Organisation des études :

40h (5 modules de 2 jours)

Période : d'octobre à juin

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury est composé des 3 responsables du diplôme.

B) Lieu des examens :

Les épreuves de contrôle des connaissances se déroulent dans des services de Nutrition des 3 Universités.

C) Nature des épreuves et conditions de validation :

L'évaluation est continue et il n'y a pas d'examen final ou de remise de mémoire. Une évaluation de départ sous forme de QCM (30) portant sur l'ensemble des 3 modules est réalisée. Une évaluation finale avec 30 QCM (différents) permet à chacun de s'auto-évaluer et de choisir sa stratégie de perfectionnement future.

La participation est obligatoire aux enseignements.

Une absence de plus de 10% des heures ne permet pas la validation.

Une évaluation de la satisfaction est organisée.

Les modules sont organisés sous forme de mini-modules de 2 jours (2 pour les modules 1 et 2) et un de 3 jours (module 3).

Les évaluations sous forme de QCM durent une heure.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

D) Redoublement :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 15 par université co-contractante

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut-Lévêque – GH Sud

Endocrinologie - Nutrition

Avenue de Magellan

33604 PESSAC Cedex

Tel : 05.57.65.60.78

Fax : 05.57.65.61.03

blandine.gatta-cherifi@chu-bordeaux.fr

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 800€

- reprise d'études non financées : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU MEDECINE DE REEDUCATION

Responsable : Professeur Pierre-Alain JOSEPH

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement :

- a) les docteurs en médecine français et des pays de l'Union européenne qui justifient d'au moins deux années d'exercice professionnel,
- b) les médecins ressortissants de pays n'appartenant pas à l'Union Européenne et ayant des titres en équivalence des éléments ci-dessus.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer un standard de qualité élevée et homogène en rééducation et réadaptation à des médecins non spécialistes en Médecine Physique et de Réadaptation.

Elle doit permettre de créer des passerelles individualisées de réorientation de médecins généralistes ou spécialistes, palliant ainsi les aléas des cursus universitaires ou professionnels tout au long de l'activité médicale.

Programme :

Première année :

- Bases théoriques
- Bilans et explorations fonctionnelles
- Moyens thérapeutiques
- Maintien à domicile

Deuxième année :

- Déficiences, Incapacités d'origine neurologique
- Déficiences, incapacités d'origine ostéo-articulaire
- Déficiences, incapacités d'origine cardio-vasculaire et respiratoire
- Déficiences, incapacités propres à l'enfant et aux personnes âgées

Organisation des études :

160h d'enseignement théorique (séminaires)

Période : Information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

A) Première année :

Un contrôle des connaissances est organisé à la fin de la 1ère année.

Seuls sont admis à se présenter les candidats autorisés par le Directeur de l'enseignement après contrôle de leur assiduité et du respect de la maquette du contrat de formation individualisée.

L'examen de fin de 1ère année consiste en une épreuve écrite anonyme d'une durée de 2 heures comprenant deux questions rédactionnelles notées chacune de 0 à 20, portant sur l'ensemble du programme théorique dispensé au cours de l'année.

Pour être admis en 2ème année de l'enseignement, le candidat doit avoir obtenu au moins 20 à la somme des notes des deux épreuves (moyenne générale).

Une seconde session d'examen est organisée dans un délai maximum de 4 mois.

L'examen de fin de 1ère année est organisée à l'échelon régional ou inter-régional.

Les sujets de l'épreuve écrite anonyme sont choisis par le directeur de l'enseignement du D.I.U. de médecine de rééducation.

Le jury est constitué du comité pédagogique et le cas échéant, de trois membres ayant participé à l'enseignement désigné par le directeur de l'enseignement du D.I.U. Le jury est présidé par le directeur de l'enseignement du D.I.U.

B) Examen de fin d'études :

Seuls sont admis à participer aux épreuves les candidats ayant validé l'examen final de 1ère année et autorisés par le Directeur de l'enseignement après contrôle de l'assiduité et du respect de la maquette du contrat individuel personnalisé.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de Rééducation et Réadaptations
fonctionnelles

Hôpital Pellegrin - Bordeaux

Tel : 05 56 79 55 46

pierre-alain.joseph@chu-bordeaux.fr

delphine.content@u-bordeaux.fr

L'examen de fin d'année consiste en :

- une épreuve écrite anonyme (deux questions rédactionnelles) notée de 0 à 20, portant sur l'ensemble du programme théorique dispensé au cours de l'année,
- une épreuve pratique sous forme d'un dossier clinique noté de 0 à 20.

Les sujets de l'épreuve écrite anonyme sont choisis par le Directeur de l'enseignement du D.I.U.

Une seconde session d'examen est organisée dans un délai maximum de 4 mois.

Le lieu de l'examen est décidé par le conseil pédagogique chaque année.

Le jury est constitué du comité pédagogique et le cas échéant, de 3 membres ayant participé à l'enseignement désignés par le directeur de l'enseignement du D.I.U. Le jury est présidé par le directeur de l'enseignement du D.I.U.

Pour valider le D.I.U., il est nécessaire d'obtenir une note égale au moins à 20 à la somme des notes des deux épreuves (moyenne générale).

C) Redoublement :

En cas de non validation des épreuves, le candidat est autorisé par le directeur de l'enseignement à suivre une année de redoublement après acceptation d'un nouveau Contrat Individualisé de Formation.

Stages :

Minimum 2 stages de 15 jours consécutifs/an

Maximum 4 semestres

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum : 15

Pour l'Université de Bordeaux

Frais de formation* :

Formation Initiale : 800€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1200€

- reprise d'études non financées : 800€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MEDECINE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Responsable : Professeur Hervé DOUARD

Docteur Fabien PEYROU

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire à cette formation après autorisation écrite du responsable de ce diplôme :

- les Docteurs en Médecine,
- les étudiants ayant validé le deuxième cycle des études médicales et admis à s'inscrire en internat,
- les étudiants étrangers bénéficiant de l'équivalence de la condition précédente,
- les kinésithérapeutes diplômés d'Etat.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de sensibiliser aux particularités physiologiques et médicales de la pratique des exercices physiques et des sports et de fournir les bases théoriques des processus impliqués dans les modifications utiles ou nuisibles provoquées par cette pratique.

Programme :

- Adaptation Physiologiques aux contraintes de l'exercice
- Mécanique musculaire, Biométrie et Biomécanique du geste sportif
- Echographie musculaire et Médecine du Sport
- Pratiques physiques et sportives en ambiances extrêmes
- Aspects chrono biologiques de la pratique sportive
- Physiologie et pathologie de la Plongée
- Grossesse et Sport
- Enfant et Sport
- Nutrition du Sportif et Diététique des activités Physiques et Sportives
- Sports et Principales pathologies cardio-vasculaires, respiratoires, neurologiques, métaboliques et endocrines
- Aspects pratiques et pathologies spécifiques des principales disciplines sportives
- Approches médico-sportives des pathologies articulaires des membres et du rachis
- Epreuve d'effort et Echocardiographie chez le sportif
- Dopage et lutte anti-dopage
- Sport et addictions
- Chirurgie vasculaire et sports
- Homéopathie et Médecine du Sport
- La mésothérapie en pratique sportive
- Thérapeutiques physiques et Kinésithérapie du Sport
- Réanimation d'urgence cardio-respiratoire en pratique sportive
- Secours en compétition et Sports de Masse
- Pathologies ORL et sport
- Santé bucco-dentaire et pratiques sportives
- Podologie et sport
- Psychopathologie du sportif
- Handicap et Sport
- Réadaptations par le sport, aux sports ou après sport
- Organisation, Administration et aspects Médico-légaux de la Médecine du sport en France.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Directeur du Centre
d'Accompagnement
Et Prévention pour les Sportifs
(CAPS)

Hôpital Saint André
1, rue Jean Burguet
33075 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 58 14

fabien.peyrou@chu-bordeaux.fr

valerie.belinguier@chu-bordeaux.fr

Organisation des études :

100h dont 30% au moins sous forme de séminaires de 3h.

Contrôle des connaissances et validation :

- 1) La présence est obligatoire aux Séminaires et aux séances de travaux pratiques et activités médico-sportives sur le terrain.
- 2) La validation des Travaux Pratiques est obligatoire pour être autorisé à composer lors des épreuves écrites.
- 3) L'épreuve écrite d'une durée de deux heures comporte des questions rédactionnelles, des cas cliniques et des questionnaires à choix multiples portant sur le programme du Diplôme d'Université des Bases Théoriques de la Médecine des Activités Physiques et Sportives effectivement traité dans l'année.
L'épreuve est notée sur 100 et le candidat doit avoir obtenu une note globale au moins égale à 50/100 pour être déclaré admis au Diplôme.
- 4) Il est organisé deux sessions d'examen par an. En cas d'échec la validation des Travaux Pratiques peut être conservée.
- 5) Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

Stages :

stage facultatif

Capacités d'accueil :

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Continue : 320€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MEDECINE DES COMPORTEMENTS

Responsable : Professeur Patrice COUZIGOU

Professeur Patrick MERCIE

Docteur Jean-Michel DELILE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire à ce diplôme les candidats avec les titres ou niveaux suivants :

- Interne en médecine,
- Docteur en médecine.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former les médecins, en particulier les Médecins généralistes concernant les comportements principaux : Tabac, alcool, nutrition, activité physique et sédentarité :

- Genèse des comportements (théories anthropologie culture, inégalités sociales...) ;
- Les comportements (épidémiologie, recommandations actuelles, conseils pratiques de prise en soin,...) ;
- Approche soignante non médicamenteuse (entretien motivationnel, éducation thérapeutique, effet placebo thérapies alternatives thérapies systémiques Art thérapie Ateliers ;
- Pratiques de communication (générale et centrée sur les comportements).

Programme :

1ère partie : Approche générale

2ème partie : Les principaux facteurs de risque comportementaux des maladies chroniques

3ème Partie : Prise en soin non médicamenteuse (avec ouverture vers les Thérapies intégratives et Thérapies cognitivo comportementales)

Organisation des études :

73h (63h + 10h d'ateliers) les cours débutent en janvier

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une remise de mémoire et présentation orale de celui-ci.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit et d'un an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 30

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

couzigoue@aol.com

umfcs@u-bordeaux.fr

jm.delile@ceid.asso.fr

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 900€

- reprise d'études non financées : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MEDECINE DU SPORT AU MAROC

Responsable : Professeur Hervé DOUARD

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire les titulaires de la thèse de médecine générale ou de spécialité (si possible à orientation sportive).

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

Suivi des sportifs (prévention primaire et secondaire).

Traumatologie et rééducation spécifique.

Programme :

Généralités, physiologie de l'exercice

Cardiologie et sport

Imagerie

Traumatologie et rééducation

Organisation des études :

170h (8 sessions de 3 jours) les cours ont lieu à Marrakech au Maroc à partir de fin novembre de l'année universitaire

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il n'est organisé qu'une seule session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM), de Questions à Réponses Ouvertes Courtes (QROC) et de Questions Rédactionnelles (QR).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Le redoublement est autorisé.

Stages :

stage facultatif

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 35

Frais de formation* :

Formation Initiale : 200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Cardiologique

Haut-Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC

Tel : 05 57 65 67 23

herve.douard@chu-bordeaux.fr

DU MEDECINE GENERALE DE L'ENFANT

Responsable : Professeur Thierry LAMIREAU

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire auprès autorisation d'un responsable de la formation :

- Les étudiants inscrits en dernière années du 3ème cycle de médecine générale,
- Les médecins thésés en médecine générale.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'améliorer la formation en Pédiatrie générale des médecins généralistes du secteur libéral. Elle est axée sur :

- L'accompagnement préventif de l'enfant, au sein du contexte familial, de sa scolarité et de sa vie sociale,
- Sur le diagnostic, le traitement initial des principales pathologies communautaires,
- Sur la prise en charge en «primaire» des urgences les plus fréquentes.

Dans le cadre de cet enseignement, la médecine de l'enfant sera envisagée dès les premiers jours et premières semaines de sa vie, jusqu'à et y compris l'adolescence ; c'est pourquoi une attention particulière sera prêtée :

- Aux bases de la puériculture,
- A la surveillance du développement de l'enfant au sein de chacune des grandes périodes de sa croissance, dans le cadre familial,
- Aux grands problèmes rencontrés à l'adolescence.

Programme :

- Module 1 : Le nouveau-né (1 journée et demie)
- Module 2 : Développement du nourrisson (1 journée et demie)
- Module 3 : Pathologies-1 (1 journée et demie)
- Module 4 : Pathologies-2 (1 journée et demie)
- Module 5 : L'enfant et son milieu (1 journée et demie)
- Module 6 : L'adolescent (1 journée et demie)

Organisation des études :

66h (6 séminaires) se déroulant à partir du mois de janvier en fin de semaine (vendredis et samedis matin)

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université de Bordeaux sur le site de Carreire.

B) Composition du jury :

Le jury est composé des enseignements participant à cette formation (3 PU-PH, 1 PH et un professeur associé), d'autres médecins hospitaliers ou du secteur libéral peuvent être appelés à y participer.

C) Natures des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'une épreuve écrite anonyme, d'une durée de 2 heures et notée sur 20, associant QCM, QROC, questions rédactionnelles et études de cas cliniques.

Il y a 2 sessions d'examen.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne.

E) Redoublement :

En cas d'échec aux deux sessions d'examen, le redoublement est possible une fois.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

C.H.U. de Bordeaux

Hôpital des enfants

Département de Pédiatrie

Tel : 05 56 79 98 24

thierry.lamireau@chu-bordeaux.fr

aleksandra.tolstoi@chu-bordeaux.fr

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MEDECINE GERIATRIQUE (E-DU)

Responsable : Professeur Isabelle BOURDEL-MARCHASSON

Docteur Claire ROUBAUD

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

- Les titulaires d'un diplôme français de Docteur en médecine ou de la communauté européenne,
- Les titulaires d'un diplôme d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine dans le pays d'obtention,
- Les étudiants inscrits en 3^{ème} cycle de médecine en France.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de proposer une formation complémentaire en gériatrie à des médecins exerçant en France métropolitaine et outre-mer et à l'étranger (Francophonie).

Programme :

Module 1

Vieillessement et organisation des soins en médecine gériatrique : 28 heures

Le vieillissement

Les théories du vieillissement

Le concept de fragilité

L'examen de la personne fragile

Nutrition (alimentation et activité physique) et vieillissement

L'évaluation gériatrique

L'oncogériatrie, modèle de collaboration gériatres / autres spécialités

L'activité physique

La prescription chez le sujet âgé

L'éducation thérapeutique adaptée

La formation des équipes

Le travail en multidisciplinarité

Le projet médical de service

La démarche qualité

Les institutions d'hébergement gériatriques

Séminaire/stage : cas cliniques, situations cliniques

Module 2

Gérontologie clinique: les syndromes les plus rencontrés au cours du vieillissement : 36 heures

Les démences

Diagnostic et classification

Le suivi, les aidants

Les démences sévères

Troubles du comportement des démences

FA

Insuffisance cardiaque

Pertes de connaissance

Anticoagulation

Hypertension/ hypotension

Pathologies thromboemboliques

Diabète

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Unité de Médecine Gériatrique Post-Urgence

Hôpital Saint André

et

CHU Hôpital Xavier Arnoz

Téléphone : 05 57 65 65 71

E-mail : isabelle.bourdel-marchasson@chu-bordeaux.fr

claire.roubaud@chu-bordeaux.fr

Traitement du diabète
BPCO
Ostéoporose/ ostéomalacie
Parkinson
Épilepsies
Dépression
Maladies digestives de la personne âgée
Troubles anxieux
Troubles délirants
Thyroïde et para thyroïdes
Les principaux cancers de la personne âgée
Arthrose
Pathologies microcristallines

Module 3

Gérontologie clinique: les syndromes et les affections les plus rencontrés au cours du vieillissement : 36 heures
Les plaies chroniques prévention et traitement
Dénutrition
Obésité
Chutes
Troubles de la marche
Troubles du comportement
Sarcopénie
Confusion
Troubles visuels
Presbycousie/vertiges
Douleur
Constipation
Les troubles de la déglutition
Incontinence urinaire
Odontologie
Soins palliatifs
Droit des personnes âgées
Sommeil
Insuffisance rénale
Troubles hydro-électrolytiques
Anémies
Infections communautaires et nosocomiale
Contrôle continu via internet pour chaque cours
QCM et cas cliniques
Lecture d'articles
Stages / séminaires

Organisation des études :

L'enseignement se fait à distance.
Le volume horaire de la formation est de 100 heures via internet (e-learning).
Les cours débutent en janvier.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :
Il est organisé 2 sessions d'examen par an.
Nature des épreuves :
L'examen consiste en un contrôle continu via internet et d'une épreuve orale (entretien éventuellement via internet).
Dispositions prévues en cas d'échec :
Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Un stage obligatoire s'effectue au CHU et dans d'autres structures (hôpitaux gériatriques de proximité ou autre lieu après validation du responsable de l'enseignement). Convention de stage – Séminaire et au lit du malade,

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

Reprise d'étude non financées : 350€

Reprise d'étude financées : 850€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MEDECINE MANUELLE OSTEOPATHIQUE

Responsable : Docteur Mathieu DE SEZE

Professeur CASOLI

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire de plein droit, après autorisation du responsable de l'enseignement, les :

- Docteurs en médecine français et des pays de l'Union Européenne,
- Internes (5ème semestre) et Résidents de Médecine Générale (3ème semestre),
- médecins ou étudiants de nationalité étrangère hors U.E. ayant des titres admis en équivalence des éléments ci-dessus (ex : étudiants en D.I.S. 3ème semestre),

A titre dérogatoire, à conditions qu'ils soient titulaires du D.U. Anatomie de

l'appareil locomoteur et du D.U. Pathologie rachidienne délivrés par l'Université de Bordeaux, les candidats appartenant aux catégories suivantes :

- les masseurs kinésithérapeutes Diplômés d'Etat (à condition qu'ils soient cadres d'une école de masseurs kinésithérapeutes),
Peuvent être dispensés de la 1ère année et être inscrits directement en deuxième année après entretien et avis du comité du D.I.U

- Les médecins ostéopathes, les médecins vertébrothérapeutes, les médecins spécialistes de Réadaptation Rééducation Fonctionnelle, les médecins rhumatologues, non titulaires du D.U de médecine orthopédique et thérapeutique.

Sont dispensés de scolarité des 2 années et de l'examen de fin de 2ème année mais devront cependant s'inscrire et acquitter des droits spécifiques et universitaires.

- les titulaires du D.U de Médecine Orthopédique et Thérapeutique Manuelle.

Ils valideront leur diplôme par une épreuve orale qui aura lieu en janvier de l'année d'inscription universitaire.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer un standard de qualité de formation des médecins à la médecine manuelle de l'appareil ostéo-articulaire et musculaire.

Programme :

- Généralités (1 journée)
- Epaules (1 journée)
- Rachis disco-cervical (1 journée)
- Rachis sterno-thoracique (1 journée)
- Coude Poignet Main (1 journée)
- Rachis lombo-pelvien - Hanche (1 journée)
- Genou Cheville Pied (1 journée)

Organisation des études :

149h

Enseignement théorique (42h) et pratique (107h)

Les cours se déroulent au laboratoire d'anatomie (site Carreire) et ont lieu de janvier à juin

Contrôle des connaissances et validation :

Une seule session d'examen par an.

A - Lieu des examens

Sur le Site de Carreire, au Laboratoire d'Anatomie.

B - Nature des épreuves :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Unité de Médecine Orthopédique

Et Sportive

Service de MPR

Hôpital Pellegrin – RDC Aile 2

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Madame Dominique ROQUE.

05 57 57 14 08 / 05 57 57 13 50

dominique.roque@u-bordeaux.fr

*** 1ère année - juin -**

Une validation partielle portera sur l'assiduité au cours et stages cliniques, sur les connaissances théoriques et pratiques.

- Epreuve écrite de 2 heures notée sur 20
- Epreuve orale et technique - 30 minutes - notée sur 20

*** 2ème année - septembre -**

Une validation terminale portera sur l'assiduité au cours et stages cliniques, sur les connaissances théoriques et pratiques :

- Epreuve écrite de 2 heures notée sur 20
- Soutenance d'un mémoire - 30 minutes - notée sur 20

C - Validation

*** Composition du jury**

Le jury sera composé d'au moins 3 personnes dont le responsable de l'enseignement.

La composition nominative sera soumise avant les sessions d'examen à la signature du Président de l'Université.

*** Admission**

Pour être déclarés admis, les candidats devront obtenir la moyenne à chaque épreuve.

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale :

Internes, Résidents, Titulaires du D.U. "médecine orthopédique et thérapeutique manuelle" : 200€

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MEDECINE PERI-OPERATOIRE EN CHIRURGIE ABDOMINO-PELVIENNE

Responsable : Professeur Grégoire ROBERT

Professeur Alexandre OUATTARA

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Docteurs en médecine / titulaires de DES de chirurgie générale ou d'un DESC de spécialité chirurgicale,
- Internes en médecine inscrits au DES de chirurgie générale ou à un DESC de spécialité chirurgicale,
- Cadres de santé,
- Directeurs d'hôpitaux.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la bonne gestion de la période péri-opératoire.
- Savoir les mettre en œuvre dans le cadre de protocoles de réhabilitation précoce.

Programme :

1ère session : janvier 2017

Jour 1 : Aspects organisationnels et de santé publique

Jour 2 : Bases théoriques de la réhabilitation précoce

Jour 1 : Anesthésie / Analgésie

2ème session : mars 2017

Jour 2 : L'avis des spécialistes

3ème session : mai 2017

Jour 1 : Sortie d'hospitalisation

Jour 2 : Situations à risque de complication en réhabilitation précoce

4ème session : septembre 2017

Jour 1 : Expériences de chirurgie ambulatoire et réhabilitation précoce

Jour 2 : Présentation des rapports par les participants

Organisation des études :

62h (4 sessions de 2 journées d'enseignement)

les cours débutent en janvier

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en un contrôle continu (Questionnaire à Choix Multiples QCM) et une épreuve orale (soutenance de mémoire).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne à chaque épreuve.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Groupe Hospitalier Pellegrin

CHU de Bordeaux

Service d'Urologie, Andrologie et

Transplantation Rénale

Place Amélie Raba-Léon

33000 BORDEAUX

Tel : 05 56 79 55 47

Fax : 05 56 79 56 86

gregoire.robert@chu-bordeaux.fr

La durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue : 1000€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU MEDECINE SUBAQUATIQUE ET HYPERBARE

Responsable : Professeur Frédéric VARGAS

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les titulaires du Diplôme Français d'Etat de Docteur en Médecine ou d'un Diplôme Etranger équivalent.
- Les étudiants du 3ème cycle des études médicales (médecine générale et spécialités).

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme avec la qualification en médecine de plongée est de former les médecins à être :

- Compétent pour réaliser l'évaluation initiale et le suivi médical des plongeurs de loisir, des plongeurs professionnels et des travailleurs en air comprimé,
- Capable de prendre en charge et de traiter les accidents de plongée, et de conseiller employeurs et utilisateurs de plongeurs, dans le domaine de la physiologie et de la médecine subaquatique (avec le soutien d'un expert en hyperbarie ou d'un consultant),
- Averti des aspects de Santé Publique ayant trait à la médecine subaquatique.

Programme :

- Enseignement théorique :

Thème 1 : Notions générales de base

Thème 2 : Médecine hyperbare

Thème 3 : Médecine de la plongée sportive

Thème 4 : Médecine de la plongée et de l'hyperbarie professionnelles

Thème 5 : Pathologie de la plongée ; traitement des accidents de la

- Enseignement Pratique :

Stage hospitalier (120 h)

Exercices pratiques en démonstration de plongée (8 h)

Exercice d'évacuation et de traitement en urgence d'un accident de plongée (4 h)

Participation aux visites d'aptitudes médicales de non contre-indication en milieu médico-sportif et en médecine du travail (8 h)

Organisation des études :

Enseignement théorique 80h de cours,

Enseignement pratique 140h (+100h pour la rédaction du mémoire)

Contrôle des connaissances et validation :

L'enseignement du D.I.U. est sanctionné :

1°) Par un examen écrit national anonyme avec jury commun.

- L'examen se déroule au même moment dans toutes les U.F.R concernées en septembre (une seule session).

- Le Conseil de Coordination désigne les membres du jury qui choisit les questions.

- Le Président du Conseil est chargé de l'organisation de l'examen écrit (envoi des sujets, recueil des copies, communication des notes après délibération du jury).

2°) Par la présentation du mémoire assortie d'une interrogation orale.

Pour assurer l'examen oral et permettre la présentation du mémoire, le jury local est désigné par le Doyen de la Faculté sur proposition du responsable universitaire chargé de l'enseignement.

Les modalités pratiques de contrôle des connaissances sont données en annexe 5.

En cas d'absence ou d'échec à l'examen, la validation de l'enseignement pratique reste acquise pour l'année universitaire

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de Réanimation Médicale

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.55.17

Fax : 05.56.79.61.22

frederic.vargas@chu-bordeaux.fr

suivante.

Le procès verbal fixant la liste des candidats admis au D.I.U.de Médecine Subaquatique et Hyperbare est signé par les membres du jury. Copie de ce procès verbal est adressée au Président du Conseil de Coordination.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 4

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MEDECINE TROPICALE DANS LES PAYS DE L'OCEAN INDIEN

Responsable : Professeur Denis MALVY

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Docteurs en médecine français et étrangers
- Etudiants en 3ème cycle des études médicales
- Titulaires du diplôme de 3ème cycle en sciences pharmaceutiques, sur dérogation et après examen de leur dossier

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Permettre aux médecins généralistes ou spécialistes, libéraux ou des services publics une prise en charge préventive et curative, individuelle et collective de sujets à risque ou ayant contracté une maladie spécifique ou fortement prévalente en milieu tropical.

Programme :

- Module 1 : les grandes endémies tropicales
- Module 2 : pathologie tropicale spécifique
- Module 3 : pathologie géographique - médecine des voyages
- Module 4 : techniques diagnostiques de laboratoire
- Module 5 : programmes de santé, médecine humanitaire
- Module 6 : exercice et évaluation professionnelles sanitaires en ressources limitées

Organisation des études :

120h (6 modules)

Période d'inscription du 01 septembre à fin février (année universitaire)

Contrôle des connaissances et validation :

a) Composition du jury

Il comprend au moins 3 personnes dont le responsable de la formation.

La composition du jury est soumise à l'approbation du Président de l'Université.

b) Epreuves

- Evaluation continue de 4 modules par l'assiduité aux séances (ED, TP, Téléconférences ou enseignement à distance) et la réalisation des exercices (études de cas)

- Épreuve anonyme rédactionnelle écrite de 2 heures notée sur 20 : résolution de cas (2 sujets). Il ya deux sessions de cette épreuve.

Les épreuves sont organisées en date et heures identiques et ajustées, en fonction du fuseau horaire, sur 2 sites principaux : à l'université Victor Segalen Bordeaux 2 et au C.H.D. Félix Guyon de Saint-Denis de la Réunion ou dans le pays de résidence pour les apprenants résidant à l'étranger selon des modalités indiquées en cours d'année.

c) Validation

Pour être déclarés admis les candidats doivent avoir obtenu la moyenne générale à l'ensemble de l'épreuve écrite, sous condition d'absence d'une note éliminatoire de moins de 5 sur 20 à chacun des 2 items de cette épreuve.

Certains acquis du diplôme peuvent être pris en considération dans le cadre d'une inscription ultérieure à la Capacité de Médecine Tropicale de l'université de Bordeaux 2 en vue d'un aménagement du parcours.

d) Redoublement

Un seul redoublement est autorisé.

Stages :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre René Labusquière

Université de Bordeaux

BORDEAUX

Tel : 05 57 57 15 31

crl@u-bordeaux.fr

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : 450€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MEDECINES ET SOINS TRANSCULTURELS

Responsable : Professeur Patrick MERCIÉ

Docteur Claire MESTRE

Madame Laurence KOTOBİ

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

L3 et/ou Bac + 3 en santé, social, sciences humaines et sociales, langues & civilisations.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'Analyser les liens entre la maladie, les soins, les recours et les cultures par le biais d'une approche pluridisciplinaire : cliniciens, anthropologues, chercheurs en sciences humaines proposeront des concepts théoriques afin de mieux comprendre la spécificité des situations migratoires et de l'exil. Acquérir des connaissances relatives aux médecines et aux cliniques transculturelles en s'interrogeant sur ses propres représentations, et en mettant en relation les problématiques individuelles, familiales et collectives.

Savoir analyser différentes situations migratoires et d'exil touchant :

- différents publics : des mères et leurs bébés, des mineurs étrangers, des enfants et des adolescents.
- différentes situations : grande précarité, errance, traumatismes.

Développer des compétences adaptées selon son champ d'intervention : écoute, observation, diagnostics, travail avec un interprète, travail en réseau. Un stage pratique ou un terrain d'observation optionnelle avec supervision est possible.

Programme :

- Module 1 Connaissance des contextes
- Module 2 : Soins transculturels en situation de migration d'exil et de précarité
- Modules 3 : Interprétariat, traduction
- Module 4 : Enfance, adolescence, familles en migration
- Module 5 : séminaires spécialisés autour d'expériences professionnelles ED
- Module 6 : Méthodologie pour les mémoires et supervision des mémoires
- Module 7 : module optionnel, en choisir 1
- Séminaires transculturels de l'association Mana (2h par mois, payants et sous condition d'adhésion)
- ou
- Stage ou terrain d'observation (de 32h à 74h) + suivi de stage (2h ED)

Organisation des études :

114h présentiel + module optionnel (séminaire ou stage).

Les cours débutent en octobre de l'année universitaire

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

- présence en cours obligatoire,
- validation obligatoire d'un optionnel,
- un mémoire ou un article,
- une soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toute note inférieure ou égale à 8 est éliminatoire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CHU Saint-André

Médecine Interne

86 Cours d'Albret

33000 BORDEAUX

Tel : 05 56 79 58 28

Fax : 05 56 79 58 15

patrick.mercie@chu-bordeaux.fr

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

stage facultatif

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 420€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1000€

- reprise d'études non financées : 1600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU MEDECINS COORDONNATEURS ET TRAITANTS : LES SOINS PSYCHIATRIQUES A L'INTERFACE SANTE-JUSTICE

Responsable : Professeur Bruno AOUIZERATE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

Les internes du DES de Psychiatrie

Les médecins-Psychiatre

Cas particuliers : autres médecins sur CV, titres et travaux

Objectifs :

Ce Diplôme destiné aux médecins doit leur permettre de pouvoir appréhender et prendre en charge les patients sous-main de justice. Il optimise la pratique courante en psychiatrie, et détaille la fonction de médecin coordonnateur, fonction-clé de l'injonction de soins qui s'adresse aux auteurs de violences notamment sexuelles.

Donner les connaissances théoriques, cliniques et juridiques permettant l'évaluation, le diagnostic, l'orientation et le suivi des patients sous-main de justice dans le cadre des soins pénalement ordonnés.

Connaissance des dispositifs de soins pénalement ordonnés, connaissance juridique autour des droits de l'homme et des sanctions pénales, connaissances médico-légales et scientifiques nécessaires à la compréhension du dispositif, connaissances pratiques sur la conduite et les évaluations possibles dans la fonction de médecin coordonnateur, connaissance de l'éventail thérapeutique possible.

Aptitude à lire un dossier pénal. Aptitude à évaluer criminologiquement, socialement et psychiatriquement les patients intégrés dans les dispositifs de soins pénalement ordonnés.

Programme :

- Session 1 — MARSEILLE — Organisation des soins sous contraintes 1, aspects médico-légaux 1
- Session 2 — BORDEAUX - Organisation des soins sous contraintes 2
- Session 3 — MARSEILLE - Aspects Médico-Légaux II.
- Session 4 — MONTPELLIER — Organisation des soins 3.
- Session 5 — MONTPELLIER — Ethique et Diagnostic, clinique et thérapeutique 1.
- Session 6 — MARSEILLE — Diagnostic, clinique et thérapeutique 2.
- Session 7 — MONTPELLIER — Diagnostic, clinique et thérapeutique 3.
- Session 8 — BORDEAUX — Diagnostic, clinique et thérapeutique 4

Organisation des études :

120h

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Session unique.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en :

- Une épreuve écrite de cas cliniques sous forme de Questions Réponses. La durée de l'épreuve est de 3 heures.
- Une épreuve orale qui dure 20 minutes sous la forme d'entretien et écrits professionnels.

Sujet et mise à disposition de copies vierges par l'Université Bordeaux Segalen.

Validation :

Pour être admis les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Centre Hospitalier Charles Perrens

121, rue de la Béchade

CS 81285

33076 Bordeaux cedex

Tel : +33 (0) 5 56 56 17 98

Fax : +33 (0) 5 56 56 17 22

E-mail : bruno.aouizerate@u-bordeaux.fr

La note éliminatoire aux épreuves est fixée à 08/20

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1500€

- reprise d'études non financées : 750€

Cas particuliers :

- Internes, étudiants déjà à l'Université de Bordeaux 350€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU MESOTHERAPIE

Responsable : Professeur Vincent CASOLI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les Docteurs en Médecine français,
- Les étudiants en médecine de 3ème cycle, internes et résidents,
- Les médecins étrangers pourvus d'un diplôme de Docteur en Médecine et ayant le droit d'exercer dans leur pays.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'initier et de former les médecins à la Mésothérapie en reprenant les bases fondamentales de la physiologie et de la physiopathologie de la douleur tout en explicitant la place de la Mésothérapie dans le traitement des pathologies douloureuses. Il a aussi pour but d'initier et de former les médecins au cours d'une session de mésothérapie en dermatologie-phlébologie avec les applications aux traitements anti-âge avec le concours des enseignants spécialistes en dermatologie-phlébologie.

Programme :

- Séminaire 1 : Généralités
- Séminaire 2 : Mésothérapie et douleur Rhumatologie
- Séminaire 3 : Mésothérapie et douleur en Médecine du sport
- Séminaire 4 : Mésothérapie et douleurs du rachis,
- Séminaire 5 : Mésothérapie des céphalées, migraines, algodystrophie, pathologies
- Séminaire 6 : Mésothérapie en dermatologie et phlébologie, physiopathologie

Organisation des études :

100h

Contrôle des connaissances et validation :

a) Les candidats sont soumis aux épreuves suivantes :

- Une présence régulière aux sessions de formation, T.P. et stages pratiques est exigée.
 - Un stage pratique doit être effectué (une convention de stage doit être signée entre les parties concernées).
 - Une épreuve écrite d'une durée d'une heure notée sur 20 (questions de cours et cas cliniques sous la forme de QROC et QCM).
- Toute note inférieure à 12 /20 à cette épreuve est éliminatoire.

- Un mémoire de fin d'études noté sur 20, pouvant mener à la réalisation d'une thèse, d'une communication ou d'une publication. Le mémoire devra être remis et soutenu publiquement lors de la dernière session avant le 30 juin. Il ne pourra être remis en cas de défaut d'assiduité aux sessions ou de stage non effectué.

La validation du diplôme est obtenue pour une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve écrite et au mémoire (sans note éliminatoire à l'épreuve écrite).

Il y a une seule session d'examen par an au mois de juin.

b) Conditions de redoublement :

Les candidats non admis sont autorisés à redoubler en conservant le bénéfice de ce qui a été validé (stages, sessions et T.P., note d'écrit....) pendant deux ans.

En cas de redoublement, le candidat doit se réinscrire et acquitter l'intégralité des droits.

c) Le jury, nommé par le Président de chaque Université, doit compter au moins 3 personnes dont le responsable local du D.I.U. et des enseignants de la formation.

Stages :

Non concerné

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Groupe hospitalier Pellegrin Tripode

Service des brûlés

BORDEAUX

vincent.casoli@chu-bordeaux.fr

Madame Dominique ROQUE.

05 57 57 14 08 / 05 57 57 13 50

dominique.roque@u-bordeaux.fr

Capacités d'accueil :

Maximum : 50

Pour l'Université de Bordeaux

Frais de formation* :

Formation Initiale : 200€

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU METHODES DE GESTION DE BASES DE DONNEES EN SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET

Responsable : Docteur Gilles PALMER

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation préalable du responsable de l'enseignement :

- les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ou équivalent,
- les professionnels de la santé.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apprendre à des scientifiques et des professionnels de la santé à maîtriser la conception et l'utilisation des bases de données dans le champ de la santé.

Programme :

- Conception de bases de données
- Gestion des données sous SGBDR Relationnel : création de tables
- Interrogation des bases de données sous SGBDR Relationnel : création de requêtes et de formulaires
- Recueil d'informations
- Savoir faire en bases de données
- Cas pratiques
- Gestion de données sous EpilInfo pour Windows

Organisation des études :

100h L'enseignement se fait sous la forme d'une formation à distance via internet.

Contrôle des connaissances et validation :

Le contrôle des connaissances s'effectue en cours et en fin de formation sous la forme de 2 types d'épreuves :

a) Trois épreuves en contrôle continu, notées chacune sur 20, coefficient 1, chacune de ces 3 épreuves consiste en un devoir à rendre via internet.

b) Une épreuve finale écrite anonyme, d'une durée de 4 heures et notée sur 20, coefficient 6.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

Il y a une session d'examen par an pour l'épreuve finale.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 100

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€ (1200€ si INSERM)
- reprise d'études non financées : 1200€

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CREDIM / I.S.P.E.D.

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 57 17 59

gilles.palmer@u-bordeaux.fr

nadia.segala@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 45 27

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU METHODES EN RECHERCHE CLINIQUE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET

Responsable : Professeur Geneviève CHENE

Co responsable :

Docteur Eric FRISON

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

- les professionnels de la santé ayant au moins validé un deuxième cycle universitaire ; il est rappelé aux candidats relevant de cette catégorie que la validation d'un D.U. de niveau 3e cycle ne confère pas l'équivalence d'un niveau d'études 3e cycle,
- les titulaires d'une Maîtrise de sciences, Master 1ère année ou équivalent.

Dérogations :

Peuvent être déclarés admis à s'inscrire, à titre dérogatoire, les candidats susceptibles de justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le domaine de la santé.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apprendre à des scientifiques et des professionnels de la santé, à maîtriser le raisonnement en recherche clinique et les différents schémas d'études adaptés à la question posée, ainsi qu'à savoir interpréter les résultats d'une étude et à savoir préparer un projet d'étude en recherche clinique.

Programme :

- Principaux outils en statistique
- Introduction à l'analyse des données de survie
- Principaux schémas d'étude en épidémiologie, précision et -validité
- Cas de l'analyse des données de survie
- Essais cliniques
- Etudes diagnostiques
- Etudes pronostiques
- Organisation des études en recherche clinique

Organisation des études :

100h l'enseignement se déroule d'octobre à juin sous la forme d'une formation à distance via internet.

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury, présidé par le responsable du diplôme, comprend au moins deux enseignants de rang A et un enseignant de rang B.

B) Lieu des examens :

L'examen final écrit :

- se tiendra à l'Université de Bordeaux sur le site de Carreire pour les étudiants résidant en Métropole,
- sera délocalisé selon les modalités qui leur seront indiquées ultérieurement pour les étudiants ne résidant pas en France Métropolitaine.

Les convocations d'examen seront envoyées par courrier électronique uniquement.

C) Nature des épreuves et conditions de validation :

Le contrôle des connaissances s'effectue en cours et en fin de formation sous la forme de deux types d'épreuves :

1) Cinq épreuves en contrôle continu, notées chacune sur 20, et possédant les coefficients suivants :

- 1ère épreuve : coefficient 2,

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

I.S.P.E.D.

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

nancy.schneider@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 13 93

- 2ème épreuve : coefficient 1,
- 3ème épreuve : coefficient 1,
- 4ème épreuve : coefficient 1,
- 5ème épreuve : coefficient 1.

Chacune des 5 épreuves consiste en un devoir à rendre via internet.

2) Une épreuve finale écrite anonyme sur table, d'une durée de quatre heures notée sur 20, coefficient 12.

Pour être déclaré admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

Il y a une session d'examen par an pour l'épreuve finale.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 200

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€ (1200€ si INSERM)

- reprise d'études non financées : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU METHODES ET PRATIQUES DE PROMOTION DE LA SANTE / METODOS Y PRACTICAS DE PROMOCION DE LA SALUD

Responsable : Professeur Louis-Rachid SALMI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Compétences linguistiques demandées : espagnol lu, parlé, et écrit

Peuvent être admis à s'inscrire :

- Professionnels de l'éducation, du social et de la santé, charges de mission d'encadrement, d'études ou de mise en oeuvre de projets de promotion de la santé.
- Titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2 ou équivalent avec trois années d'expérience ou d'ancienneté
- Titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 3 ou équivalent avec une année d'expérience ou d'ancienneté.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Former des professionnels du champ de la promotion de la santé capables de développer des programmes de qualité, fondés sur un cadre conceptuel et méthodologique maîtrisé et enrichi de l'expérience latino américaine actuelle.
- Donner aux professionnels de la promotion de la santé participant à l'enseignement les compétences nécessaires à la participation à des programmes de coopération et d'échanges en promotion de la santé en Amérique Latine, en Europe et à la gestion de projets territorialisés de santé

Programme :

- SPI 206 - 24 heures - De l'épidémiologie «classique» à l'épidémiologie «sociale et communautaire» : apports à la Promotion de la Santé
- EDU 208 – 24 heures - Les stratégies en Réseau et la Gestion Associée en Promotion de la Santé
- EDU 209 – 24 heures - Promotion de la Santé et inclusion en milieu scolaire
- EDU 210 – 24 heures—Stratégies ludiques et Promotion de la Santé

Organisation des études :

96h+ 96h de travail personnel. Les cours se déroulent du début du mois de mars à la fin du mois d'août.

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Nommé par le Président de l'université sur proposition du professeur responsable, le jury comprend au moins un enseignant de rang A et deux enseignants de rang B.

B) Lieu des examens :

L'examen final se tiendra sur la plateforme d'enseignement à distance de l'Université de Bordeaux.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en espagnol en cours et en fin de formation sous la forme de deux types d'épreuve :

- chaque U.E. est évaluée par un contrôle continu comptant pour chacune de ces U.E. pour 1/6 de la note globale,
- une épreuve finale consistant en l'évaluation d'un mémoire comptant pour 2/6 de la note globale.

Il y a une session d'examen par an pour l'épreuve finale.

D) Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

E) Conditions de redoublement :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

I.S.P.E.D.

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

michaela.boucaud@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 11 13

Un redoublement peut être décidé par décision du jury. Le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10 sur 20 obtenues comme moyenne aux épreuves de contrôle continu de chaque UE peut être conservé au titre de l'année universitaire suivante, moyennant l'inscription et l'acquittement des droits complets.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 30

Frais de formation* :

Uniquement en formation continue

Formation Continue :

Reprise d'études non financées : 1200€

Reprise d'études financées : 1700€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU METHODES ET PRATIQUES EN EPIDEMIOLOGIE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET

Responsable : Professeur Geneviève CHENE

Docteur Marianne SAVES

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

- tous les professionnels de la santé ayant au moins validé un 2ème cycle universitaire ; il est rappelé aux candidats relevant de cette catégorie que la validation d'un D.U. de niveau 3e cycle ne confère pas l'équivalence d'un niveau d'études 3e cycle,
- les titulaires d'une maîtrise de sciences, master 1ère année ou équivalent.

Dérogations :

Peuvent être admis à s'inscrire à titre dérogatoire les candidats susceptibles de justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans le domaine de la santé publique,

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apprendre aux intéressés le raisonnement en épidémiologie, la formulation d'une question pertinente, les principaux schémas d'étude en épidémiologie, les principes de l'analyse des données et d'interprétation des résultats.

Deux options non obligatoires sont proposées au choix :

- option infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH),
- option neuro-épidémiologie tropicale.

Programme :

- Principaux outils en statistique
- Principaux schémas d'étude en épidémiologie, précision et validité
- Etude des facteurs de risque et des causes de maladie
- Essais cliniques
- Indicateurs sanitaires et surveillance épidémiologique
- Savoir faire en épidémiologie

Organisation des études :

L'enseignement se fait sous forme d'une formation à distance. Il correspond à environ 100h de cours théoriques.

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury sera composé d'au moins deux enseignants de rang A et d'un enseignant de rang B. Il sera présidé par un des enseignants responsables du D.U.

B) Lieu des examens :

L'examen final écrit :

- se tiendra à l'Université de Bordeaux pour les étudiants résidant en métropole,
- sera délocalisé selon les modalités qui leur seront indiquées ultérieurement pour les étudiants ne résidant pas en France métropolitaine.

La résidence prise en compte pour la passation de l'examen est celle déclarée comme lieu de connexion lors de la pré-inscription.

Les convocations d'examen seront envoyées par courrier électronique uniquement.

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

I.S.P.E.D.

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

stephanie.ducamp@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 11 60

C) Nature des épreuves et validation :

Le contrôle des connaissances s'effectue en cours et en fin de formation sous la forme de deux types d'épreuves :

1) Quatre épreuves en contrôle continu, notées chacune sur 20,
et possédant les coefficients suivants :

- a. 1ère épreuve : coefficient 3,
- b. 2ème épreuve : coefficient 1,
- c. 3ème épreuve : coefficient 1,
- d. 4ème épreuve : coefficient 1.

Chacune de ces 4 épreuves consiste en un devoir à rendre via internet.

2) Une épreuve finale écrite anonyme sur table,
d'une durée de quatre heures notée sur 20, coefficient 12.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

Il y a une session d'examen par an pour l'épreuve finale.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 30

Maximum : 300

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€ (1200€ si INSERM)

- reprise d'études non financées : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU METHODES ET PRATIQUES EN EVALUATION MEDICO -ECONOMIQUE

Responsable : Professeur Jérôme WITTWER

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

- Diplôme de niveau 2 au minimum.

Objectifs :

Ce diplôme d'Université consacré à l'évaluation médico-économique est proposé par l'Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (I.S.P.E.D.).

Il s'adresse aux professionnels et aux étudiants souhaitant acquérir une formation de base en évaluation médico-économique.

Elle concerne les personnes déjà impliquées (ou souhaitant le devenir) dans des projets de pharmaco-économie ou tout autre projet de recherche clinique ou épidémiologique incluant des questions médico-économiques.

Programme :

UE 1 - Bases en épidémiologie et statistique

UE 2 - Evaluation Economique

UE 3 : Evaluation médico-économique au sein d'une étude clinique

UE 4 : Modélisation déterministe

Organisation des études :

99h (70h en EAD et 29h en présentiel). Les cours débutent en novembre de l'année universitaire

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une session d'examen par an.

Nature des épreuves :

UE 1 :

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM) et Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) d'une durée d'une heure trente et d'une épreuve via internet.

UE 2 :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questions Réponses (QR) d'une durée de 2 heures.

UE 3 :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questions Réponses (QR) d'une durée de 2 heures.

UE 4 :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en un contrôle continu (épreuve via internet).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

Stages :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

ISPED

Université de Bordeaux – Case 11

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 57 48 92

Fax : 05 56 24 00 81

jerome.wittwer@u-bordeaux.fr

barbara.garreau@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 45 30

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€ (1200€ si convention INSERM)

- reprise d'études non financées : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU METHODES STATISTIQUES DE REGRESSION EN EPIDEMIOLOGIE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET

Responsable : Professeur Ahmadou ALIOUM

Professeur Roger SALAMON

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation préalable du responsable de l'enseignement : les candidats titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (ou équivalent) ou les professionnels de santé en exercice, justifiant d'un niveau suffisant en statistiques de base.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'introduire les concepts nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des méthodes d'analyse multi-variée et porte sur les méthodes de régression les plus couramment utilisées en sciences de la vie et de la santé.

Programme :

- Module 1 : Introduction à l'analyse multivariable et aux modèles de régression :
Etude de la relation entre deux variables en tenant compte d'une troisième
Notions de modification d'effet, de facteur de confusion et d'analyse stratifiée
Objectifs et méthodes de l'analyse multivariable
- Module 2 : Méthodes de régression linéaire simple et multiple :
Problématique, spécification et hypothèses du modèle linéaire
Interprétation des paramètres
Estimation et tests
Sélection des variables
Adéquation de modèles
- Module 3 : Régression logistique :
Problématique, spécification et hypothèses du modèle linéaire
Interprétation des paramètres
Estimation et tests
Sélection des variables
Adéquation de modèles
- Module 4 : Méthodes d'analyse de données de survie :
Spécificités des données de survie
Notions de censure et de troncature
Estimation et comparaison de courbes de survie
Modèle des risques proportionnels de Cox

Organisation des études :

100h (+ 100h de travail personnel)

l'enseignement se fait sous forme d'un enseignement à distance entre octobre et juin.

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury présidé par le responsable du diplôme universitaire, comprend au moins deux enseignants de rang A et deux enseignants de rang B.

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

I.S.P.E.D.

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

nancy.schneider@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 13 93

Tel : 05.57.57.11.83

Fax : 05.56.24.00.81

B) Lieu des examens :**L'examen final écrit :**

- se déroule à l'Université de Bordeaux, sur le site de Carreire pour les étudiants résidant en métropole,
- sera délocalisé selon les modalités qui seront indiquées ultérieurement pour les étudiants ne résidant pas en France métropolitaine.

Les convocations d'examen seront envoyées par courrier électronique uniquement.

C) Nature des épreuves et conditions de validation :

Le contrôle des connaissances s'effectue en cours et en fin de formation sous la forme de deux types d'épreuves :

1) Deux épreuves en contrôle continu, notées chacune sur 20, et possédant les coefficients suivants :

- 1ère épreuve : coefficient 1,
- 2ème épreuve : coefficient 1.

Chacune de ces 2 épreuves consiste en un devoir à rendre via internet.

2) Une épreuve finale écrite anonyme, d'une durée de quatre heures notée sur 20, coefficient 4.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

Il y a une seule session d'examen par an pour l'épreuve finale.

D) Conditions de redoublement :

Un redoublement peut être autorisé par décision du Président du jury. Le bénéfice des notes obtenues aux épreuves pratiques peut être conservé au titre de l'année universitaire suivante, moyennant l'inscription et l'acquittement des droits complets.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 150

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€ (1200€ si INSERM)
- reprise d'études non financées : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU METHODES STATISTIQUES EN SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET

Responsable : Monsieur Robin GENUER

Madame Mélanie LE GOFF

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation préalable du responsable de l'enseignement :

- les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ou équivalent,
- les professionnels de la santé.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former aux techniques usuelles de statistique descriptive et inférentielle appliquée au champ de la santé des titulaires d'un diplôme d'un niveau bac + 2 ou des professionnels de la santé.

Programme :

Le cours est constitué de quatre modules.

Dans chaque module, le cours théorique est illustré d'exemples, dans le domaine de la santé, et complété d'exercices permettant d'assimiler le cours et de le mettre en application.

- Module 1 : Introduction et statistique descriptive
- Module 2 : Fluctuations d'échantillonnage et estimation
- Module 3 : Tests statistiques
- Module 4 : Analyse de variance et régression linéaire simple

Organisation des études :

100h (+ 100h de travail personnel)

L'enseignement se fait sous forme d'une formation à distance entre octobre et juin.

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury

Le jury, présidé par le responsable du diplôme universitaire, comprend au moins deux enseignants de rang A et deux enseignants de rang B.

B) Lieu des examens :

L'examen final écrit :

- se tiendra à l'Université de Bordeaux, sur le site de Carreire, pour les étudiants résidant en Métropole,
- sera délocalisé selon les modalités qui seront indiquées ultérieurement pour les étudiants ne résidant pas en France métropolitaine.

Les convocations d'examen seront envoyées par courrier électronique uniquement.

C) Nature des épreuves et conditions de validation :

Le contrôle des connaissances s'effectue en cours et en fin de formation sous la forme de deux d'épreuves :

1) Deux épreuves en contrôle continu, notées chacune sur 20, et possédant les coefficients suivants :

- 1ère épreuve : coefficient 1,
- 2ème épreuve : coefficient 1.

Chacune de ces épreuves consiste en un devoir à rendre via internet.

2) Une épreuve finale écrite anonyme sur table, d'une durée de quatre heures notée sur 20, coefficient 4.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

I.S.P.E.D.

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

nancy.schneider@u-bordeaux.fr

Tel. : 05 57 57 13 93

Fax : 05 56 24 00 81

Il y a une session d'examen par an pour l'épreuve finale.

D) Conditions de redoublement :

Le redoublement est autorisé mais l'étudiant devra représenter l'ensemble des épreuves.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 150

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€ (1200€ si INSERM)

- reprise d'études non financées : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU METHODOLOGIE PRATIQUE DE L'IDENTIFICATION ORO-FACIALE

Responsable : Dr Christophe BOU

Co- Responsables :

Pr Sophie GROMB-MONNOYEUR

Dr Larbi BENALI

Durée de la formation : 1 an

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

UFR des Sciences Odontologiques

christophe.bou@u-bordeaux.fr

Tél :

0557573014

Public :

- Public visé et pré-requis

Le DU " Méthodologie Pratique de l'Identification Oro-Faciale " s'adresse à toutes les personnes souhaitant acquérir une formation de base en identification oro-faciale.

Les candidats pouvant s'inscrire sont :

- les titulaires d'un diplôme d'Etat ou d'Université de docteur en Chirurgie Dentaire
- les titulaires d'un diplôme d'Etat ou d'Université de docteur en médecine
- les internes en médecine (orientation radiologie ou médecine légale)
- les internes en odontologie
- les titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine ou en Odontologie délivré par une université étrangère.
- Toute personne étant professionnellement en relation avec des équipes médico-légales d'identification (autre que médecin et odontologiste : anthropologues, gendarmes, policiers, magistrats...)

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de transmettre les bases méthodologiques utilisées dans le domaine de l'identification oro-faciale. Ainsi à l'issue de la formation le candidat devra être capable d'établir les moyens d'identification de victimes nécessaires sur demandes formulées par les autorités judiciaires afin de répondre favorablement aux opérations d'expertises en identification. Pour parvenir à cet objectif la formation intitulée « Méthodologie Pratique de l'Identification Oro-Faciale » comporte un rappel des bases théoriques nécessaires et actualisées utilisées en identification, ainsi que la mise en applications des méthodologies existantes au cours de travaux pratiques ou dirigés.

Programme :

L'enseignement est constitué de six modules. Chaque module se compose de cours théoriques accompagné d'exemples sous forme de publications, dans le domaine de l'identification, et complété d'exercices pratiques sous forme de TD /TP permettant d'assimiler le cours et de le mettre en application.

- Séminaire 1 :

Droit médical : Système Judiciaire Français

Les acteurs sur le terrain (IRCG / Police scientifique.)

L'expert (rôle / missions ...)

Levée de corps

Taphonomie

Autopsie

Anatomie / Physiologie

Artefacts

Immature Squelette

Entomologie

- Séminaire 2 :

Identification Comparative / Odontogramme (Individuel / Catastrophe Masse)

Identification Comparative / Morsures

Identification Comparative / Rugoscopie

Identification Comparative / ADN

Identification Comparative / Diatomées

Identification Comparative / Palynologie

Microscopie Electronique / « trace »

Techniques Histologiques

- Séminaire 3 :

Identification Evaluative / Diagnostic Différentiel Humain – Animal Os

Identification Evaluative / Diagnostic Différentiel Humain – Animal Cheveux / Poils

Identification Evaluative / Groupe Ethnique

Identification Evaluative / Age

Identification Evaluative / Sexe

Paléopathologie

- Séminaire 4 :

Balistique

3D / Volumique (Virtopsy) - Surfactive

Reconstitution scène 3D

- Séminaire 5 :

Duplicata Pièces Anatomiques / Crâne Os

Prototypage

Balistique

- Séminaire 6 :

Reconstruction Faciale / Manuelle - Informatisée

Organisation des études :

240h - 6 séminaires de 2 jours

Contrôle des connaissances et validation :

· Validation : L'obtention du diplôme requiert l'obtention de la moyenne pour la note générale mais également le retour de dépôt de soumission de l'article auprès d'une revue scientifique.

La note générale se compose :

· pour un tiers : des points obtenus lors des contrôles continus, effectués au cours de séminaires.

· pour un tiers : des points obtenus lors de l'examen final écrit et pratique.

· pour un tiers : des points obtenus lors de la rédaction d'un article /case report. (remis le jour de l'examen terminal)

Session unique pour toutes les épreuves.

Lieu des examens

Les examens se déroulent dans les locaux de l'UFR d'Odontologie. (16-20 cours de la Marne)

Redoublement

Un redoublement est autorisé à la session suivant le premier échec.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 6

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : Séminaires 1/2/3/4 : 350€ / séminaire

Séminaires 5/6/7 : 550€ / séminaire

Formation Continue :

Séminaires 1/2/3/4 : 472,50€ / séminaire

Séminaires 5/6/7 : 742,50€ / séminaire

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU MICROCHIRURGIE

Responsable : Professeur Vincent PINSOLLE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Spécialistes en chirurgie, Médecins, Internes ayant effectués au moins une année en chirurgie.
- Vétérinaires diplômés.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter les connaissances nécessaires à tout chirurgien qualifié ou en formation, qui souhaite exercer au sein de leur spécialité la microchirurgie de façon exclusive, prépondérante ou complémentaire.

Il pourra constituer un pré requis à l'obtention de la spécialité ou d'un Diplôme d'Etudes Approfondies. Il pourra comporter des options (chirurgie plastique, oto-rhino-laryngologie...).

Programme :

- Enseignement théorique :

Principes généraux de la microchirurgie vasculaire

La microchirurgie nerveuse

La traumatologie du membre supérieur

La traumatologie du membre inférieur

La microchirurgie au niveau de l'extrémité céphalique

La microchirurgie au niveau de la région thoraco-abdominale

- Travaux pratiques au laboratoire de technique et de recherches chirurgicales appliquées

Organisation des études :

Enseignement pratique : 60 h

Contrôle des connaissances et validation :

L'enseignement est sanctionné par un examen sélectif à la fin de l'année d'enseignement avec épreuves théoriques - écrit, anonyme de 1 heure (coefficient 1), d'épreuves pratiques (coefficient 3) - d'une durée de 3 heures. La moyenne sera exigée à chaque épreuve.

Le jury d'examen sera constitué du responsable de l'enseignement (Directeur du Jury) et de deux autres membres enseignants appartenant à l'une des disciplines concernées par le Diplôme.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 8

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Initiale : 1200€

Formation Continue : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de Chirurgie Plastique

Hôpital Pellegrin - Tondu

BORDEAUX

Tel : 05 56 79 55 48

jean-patrick.chenu@u-bordeaux.fr

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU NATIONAL DE CHIRURGIE DE L'ÉPAULE ET DU COUDE

Responsable : Professeur Jean-Charles LE HUEC

Docteur Clément TOURNIER

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire à ce diplôme les candidats avec les titres ou niveaux suivants :

- Interne des hôpitaux,
- Chef de clinique et assistant universitaire
- Chirurgien orthopédiste,
- Rhumatologue,
- Rééducateur.

Cas particulier :

- Kinésithérapeute,

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Orthorachis 2

CHU Pellegrin Tripode – 6ième Etage

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Fax : 05 56 79 60 89

j-c.lehuc@u-bordeaux.fr

Secrétariat : 05 57 57 17 19

05 57 57 15 15

magalie.lepiez@u-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de transmettre les connaissances théoriques et pratiques indispensables à un chirurgien orthopédiste pour l'épaule et le coude, associant les techniques endoscopiques, arthroplasties et mettre en place les outils d'auto-évaluation des connaissances.

Intégrer SOFEC (Société Française de l'Epaule et du Coude)

Programme :

Séminaire I : Traumatologie et Instabilité de l'épaule

Séminaire II : Pathologie de la coiffe des rotateurs,

Transferts tendineux et épaule neurologique

Séminaire III : Traumatologie et Arthroplastie du coude

Séminaire IV : Arthroplastie d'épaule

Organisation des études :

50h

Les cours ont lieu au DETERCA et débutent en octobre

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite d'une durée d'une heure 30 et d'une épreuve orale (soutenance de mémoire).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne à chaque épreuve.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit et d'un an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 2

Maximum : 6

Frais de formation* :

Formation Initiale : 360€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1500€

- reprise d'études non financées : 750€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU NEURO-ONCOLOGIE

Responsable : Professeur Hugues LOISEAU

Professeur Jean Rodolphe VIGNES

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Seront admis à s'inscrire après accord du comité national de coordination :

- les Internes en D E S de neurologie, neurochirurgie, neuroradiologie, oncologie générale,
- les Chefs de Clinique, Assistants des Hôpitaux et Praticiens Hospitaliers en neurologie, neurochirurgie, cancérologie, radiothérapie,
- les stagiaires étrangers qui ont validé un stage de 6 mois dans un des services universitaires de neurologie ou neurochirurgie des universités ou qui s'engagent à le valider,
- tout praticien libéral ayant une activité ou prévoyant d'avoir une activité en neuro-oncologie.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin-Tripode

Service Neurochirurgie B

Place Amélie Raba-Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 55 77

hugues.loiseau@chu-bordeaux.fr

Tel : 05 56 79 55 43

jean-rodolphe.vignes@chu-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner aux médecins des spécialités qui ont à prendre en charge ou simplement à participer à la prise en charge des patients atteints de tumeurs cérébrales une formation leur permettant d'approfondir leurs connaissances dans l'ensemble des champs de ce domaine complexe de la pathologie. L'enseignement doit conduire à la délivrance d'un diplôme reconnaissant la compétence dans ce domaine de spécialité : la neuro-oncologie.

Programme :

- Epidémiologie et Organisation de la Neuro-Oncologie (5h)
- Histo-Embryologie –Génétique-Cytogénétique (5h)
- Neuropathologie (8h)
- Neuroradiologie (8h)
- Neurologie-Oncologie (36h)
- Soins Palliatifs – Ethique- Psychiatrie (4h)
- Neurochirurgie (24h)
- Radiothérapie (5h)
- Chimiothérapie (7h)
- Immunologie (4h)
- Neuro-oncologie expérimentale (2h)

Organisation des études :

108h (6 séminaires de 18h se déroulant sur 2 jours)

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury sera choisi parmi les coordonnateurs locaux et les membres du Conseil des enseignants.

Il sera composé au minimum de 3 membres et au maximum de 6 membres.

B) Lieu des examens :

Les épreuves se dérouleront sur le site de chaque université co-contractante.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances est basé sur des épreuves écrites, des épreuves pratiques orales et sur la présentation d'un mémoire (mémoire classique ou article accepté dans une revue scientifique à comité de lecture).

Le contrôle des connaissances s'effectue en deux sessions, chacune validant une année.

1 Les épreuves écrites, anonymes, sous forme de questions rédactionnelles et notées sur 20, se déroulent dans chaque ville co-contractante. Les épreuves écrites porteront sur l'ensemble des connaissances ; les modalités docimologiques sont établies par

le Conseil des Enseignants du DIU,

2 Les épreuves pratiques, notées sur 20, s'effectuent à la fin de la seconde année, par oral sur dossiers neuro-oncologiques. Une banque de dossiers est constituée, mise à jour à chaque épreuve. Plusieurs cas seront donnés à chaque candidat. Cette épreuve se déroulera dans une des villes co-contractantes.

3 Le mémoire, noté sur 20, est réalisé au cours des six mois de stage pratique. Il est réalisé sous la responsabilité du/des chef/s de service qui ont accueilli l'étudiant et est évalué lors des épreuves orales par l'ensemble du jury.

D) Conditions de validation :

L'obtention du diplôme nécessite l'ensemble des conditions suivantes :

- la validation du stage pratique,
- une note supérieure ou égale à la moyenne à l'épreuve écrite,
- une note supérieure ou égale à la moyenne à l'épreuve pratique,
- une note supérieure ou égale à la moyenne au mémoire.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 20

Pour l'ensemble des universités cocontractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU OCT EN OPHTALMOLOGIE

Responsable : Professeur Jean-François
KOROBELNIK

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Docteurs en médecine
- Internes inscrits en DES d'Ophtalmologie
- Docteurs vétérinaires

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'enseigner l'acquisition et l'interprétation de l'imagerie obtenue avec un OCT (Tomographie en Cohérence Optique) en Ophtalmologie dans les pathologies de la rétine, du nerf optique, de la cornée et de l'angle irido-cornéen.

Programme :

L'OCT, principes techniques et historiques - 1 h

S'y retrouver dans les machines - 2 h

Apport de l'angio OCT - 1 h

L'OCT normal de la macula - 1 h

L'OCT des syndromes de l'interface - 2 h

L'OCT des tumeurs choroïdiennes - 1 h

L'OCT de la DMLA - 3 h

L'OCT des dystrophies rétinienues - 1 h

L'OCT de l'oedème maculaire - 2 h

L'OCT de la myopie forte - 2 h

L'OCT des soulèvements - 2 h

L'OCT des taches blanches - 2 h

Neuro-ophtalmo - 2 h

TP sur machines - 2 h

Le glaucome ; Examen de la papille et des fibres nerveuses rétinienues ; Complexe ganglionnaire ; Lame criblée et vascularisation de la tête du nerf optique ; Les analyses de progression ; Place de l'OCT par rapport aux autres techniques d'imagerie dans le glaucome - 4 h

OCT du segment antérieur dans le glaucome :

- Les angles - 2 h

- Les glaucomes secondaires - 1 h

- La chirurgie du glaucome - 1 h

Cornée :

- OCT ou microscopie confocale - 2 h

- OCT de profil, OCT en face - 1 h

- Les dystrophies de cornées revues à la lumière de l'imagerie - 1 h

L'avenir de l'imagerie du segment antérieur - 2 h

TP sur machines - 2 h

Organisation des études :

40h

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service d'Ophtalmologie

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 82 12 16

Fax : 05 56 79 47 58

jean-francois.korobelnik@chubordeaux.fr

Il est organisé 2 sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne à chaque épreuve.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Facultatif

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 95

Frais de formation* :

Formation Initiale : 700€

Internes : 250€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1000€

- reprise d'études non financées : 700€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE CLINIQUE

Responsable : Docteur Javotte NANCY

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Dr Chirurgie-Dentaire, en Médecine - Interne

Objectifs :

- Participer à un réseau de recherche et de vigilance clinique
- Former aux traitements buccodentaires chez l'enfant et le patient handicapé
- Former aux gestes d'urgence

Programme :

BORDEAUX :

- ☐ Physiologie de l'enfant (développement et maturation des grandes fonctions) Y. Meymat***
- ☐ Croissance et troubles de la croissance M. Le Gall*
- ☐ Prophylaxie buccodentaire (fluorothérapie, scellement sillons, motivation hygiène, conseils diététiques) J. Nancy*
- ☐ Soins conservateurs en dentures temporaire et définitive P. Rouas*
- ☐ Esthétique en Odontologie pédiatrique (lors d'anomalies dentaires, de traumatismes) P. Rouas
- ☐ Traumatologie faciale B. Monsaint
- ☐ Traumatologie dentaire (Luxation, réimplantation, contention, fracture, collage de fragments, séquelles des traumatismes et gestion des lésions). J. Nancy
- ☐ Enfants handicapés (Pathologie, prise en charge, traitements). D. Bandon*
- ☐ Soins sous sédation consciente. (Physiologie, matériel, méthode). J. Nancy

MARSEILLE :

- ☐ Génétique : bases fondamentales de l'hérédité et odontogénèse N. Philip**
- ☐ Grands syndromes en Odontologie N. Philip
- ☐ Anomalies : nombre, éruption, morphologie, structure, position D. Bandon
- ☐ Chirurgie buccale chez l'enfant (Freins, odontomes, atteintes parodontales, chirurgie des canines et dents incluses, extractions, transplantations, repositionnement) D. Bandon
- ☐ Fentes labio-alvéolopalatines (Anatomie, étiologies, classification, thérapeutique) J. Bardot **
- ☐ Fonctions et dysfonctions (ventilation, déglutition, mastication, phonation) D. Bandon
- ☐ La sphère ORL, Anatomie, Physiologie, Pathologie, P. Hoarau****
- ☐ Réhabilitation fonctionnelle et esthétique C. Pignoly*
- ☐ Pharmacologie et odontologie pédiatrique J. Nancy
- ☐ Soins sous anesthésie générale. (Matériel, méthodes, aspect médico-légal et financier, créer un bloc odontologie) D. Bandon
- ☐ Traumatologie dentaire clinique JP. Druo*****
- ☐ Interception en denture mixte MN. Druo*****

ILE DE LA REUNION :

- Gestes et pharmacologie de l'urgence (Certificat de formation en urgence réanimation)
- Sous la Direction du Docteur Paul Alain TECHER
- "Urgence médicale en pratique quotidienne"
- Diagnostic de la pathologie :
 - ☐ Cardiorespiratoire
 - ☐ Psychosomatique

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Adresse Hôpital Bordeaux

Adresse : 1 rue Jean Burguet 33075 Bordeaux cedex

Téléphone : 06 83 00 15 48

Fax : 05 56 79 47 70

Courriel : javotte.nancy@odonto.u-bordeaux2.fr

- ☑ Allergie
- ☑ Inhalation de corps étrangers
- Pallier l'urgence :
 - ☑ Atelier de travaux pratiques (PAS, PLS, MCE, défibrillateur, Prise TA, Injection IV-IM, Manoeuvre d'Heimlich, transport et déplacement de malades)
 - ☑ Le matériel d'urgence : utilisation entretien,
 - ☑ Les médicaments de l'urgence : conservation, utilisation,
 - ☑ La responsabilité médico-légale.

Organisation des études :

- volume horaire : 132 heures/an
- calendrier prévisionnel (à joindre) Annexe 1
- lieu des enseignements :
en milieu hospitalier : Hôpital St Pierre de la Réunion

Contrôle des connaissances et validation :

- 1 - ÉPREUVES ECRITES notées sur 20
 - anonymes : OUI -
 - nature : Question Rédactionnelle
 - durée : 1H
 - nombre de sessions : Session unique
 - Mémoire - date limite de soutenance : jour de l'épreuve écrite
- 2 - ÉPREUVES ORALES , notées sur 20
 - soutenance de mémoire, Présentation PP cas clinique
 - date de remise du mémoire : 1 mois avant l'épreuve
 - durée : 15'
- 3 - ÉPREUVES PRATIQUES, notées sur 20
 - nature : .Assistance opératoire et assiduité

Stages :

Au CHU et à faculté de Marseille et de Bordeaux

Capacités d'accueil :

Minimum : 8
Maximum : 10
Pour l'ensemble des universités co-contractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 2000€
Formation Continue : 2500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE CLINIQUE ET SEDATIONS (OPCS)

Responsable : Docteur Javotte NANCY

Durée de la formation : 1 an

Public :

Conditions d'admission :

Docteur en chirurgie dentaire, T1 validé en attente de thèse (inscrit administrativement en thèse), interne, chirurgien-dentiste étranger titulaire d'un diplôme permettant d'exercer la chirurgie dentaire dans le pays où il a été obtenu et francophone.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

UFR des Sciences Odontologiques

Tél : 0557573014

javottenancy@hotmail.com

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- D'approfondir, en les diversifiant, les connaissances acquises lors de la formation initiale
 - Donner au praticien une formation spécialisée de l'exercice pédodontique
 - Participer à un réseau de recherche et de vigilance cliniques
 - Permettre au chirurgien dentiste d'acquérir une compétence dans le domaine des sédations en particulier le MEOPA et l'AG
- Nécessité de prise en charge particulière odontologique chez l'enfant en raison de la modification du profil épidémiologique de la maladie carieuse, et de l'absence de structures odontologiques et de consultations pluridisciplinaires adaptées à certaines pathologies particulières infantiles. Les pathologies carieuses sont tellement sévères et précoces que la prise en charge complexe et longue des enfants atteints nécessite une sédation partielle et/ou totale.

Programme :

Enfant :

TOULOUSE : Croissance crânio-faciale normale et pathologique - Troubles fonctionnels (déglutition, phonation, mastication, respiration) et traitements interceptifs - Prise en charge de l'enfant porteur de fentes faciales.

Sédations :

BORDEAUX : Définition sédations, différentes techniques de sédations – Pharmacologie des sédations - Prise en charge de la douleur et de l'anxiété - Médicaments de l'urgence - Physiologie de l'enfant

Anesthésie générale :

MONTPELLIER : Prise en charge sous Anesthésie générale - Plateau technique et asepsie en AG ambulatoire - Consultations pré et post opératoires - AG, MEOPA : comment poser l'indication ?

TOULOUSE : Suites opératoires, Réanimation

Hypnose médicale - Techniques psycho-comportementales PARIS Chantal Wood

Attestation MEOPA TOULOUSE-MONTPELLIER

Génétique :

MARSEILLE : Principaux Syndromes génétiques en odontologie et réhabilitation buccale - Anomalies dentaires

TOULOUSE : Bases fondamentales de l'hérédité et de l'odontogenèse

Thérapeutiques :

BORDEAUX : Carie de la petite enfance - Soins conservateurs en denture temporaire - Matériaux d'obturation en odontologie pédiatrique - Esthétique en Pédodontie

MARSEILLE : Traumatologie faciale des parties dures et molles buccales - Traumatologie des dents temporaires et permanentes - Complications post traumatiques - Réhabilitation buccale des agénésies du secteur antérieur

MONTPELLIER : Les thérapeutiques endodontiques de la dent permanente immature - Prothèse pédodontique - Pharmacologie - Urgences dentaires chez l'enfant - Chirurgie buccale de l'enfant et de l'adolescent

Promotion de Santé :

BORDEAUX : La consultation de Prévention et Prophylaxie Dentaire Individuelle

MARSEILLE : Droit du malade - Responsabilité partagée - Responsabilité médicale

TOULOUSE : Education thérapeutique.

Organisation des études :

5 séminaires de 18h correspondant à 90 h/an

Contrôle des connaissances et validation :

Nature des épreuves :

La participation aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve orale avec soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

5 étudiants par Université Contractante

Frais de formation* :

Formation Initiale : 1800€

Formation Continue : 2000€

Internes et T1 : 900€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ONCOGERIATRIE

Responsable : Professeur Muriel RAINFRAY

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du responsable de l'enseignement :

- les Docteurs en médecine français ou étrangers,
- les internes en médecine français ou étrangers.

La sélection des candidats se fait sur dossier comprenant au minimum un C.V. et une lettre de motivation

Objectifs :

L'objectif général de cet enseignement est d'amener les oncérologues et gériatres à convenir d'une stratégie commune de prise en charge de la personne âgée atteinte de cancer aux différentes étapes de sa maladie.

Programme :

GERIATRIE :

- Notions essentielles de démographie.
- L'évaluation gériatrique
- Le syndrome de fragilité
- Troubles de la marche et les chutes
- Les problèmes nutritionnels)
- Etats confusionnels, démences, dépression
- Les risques de l'immobilisation
- L'incontinence
- Pathologie iatrogène
- Prise en charge de la fin de vie
- Organisation gériatrique

CANCEROLOGIE :

- Notions essentielles d'épidémiologie et de santé publique concernant le cancer, appliquées au cas du sujet âgé
- Méthodes diagnostiques et stadification des cancers
- Chirurgie du cancer
- Radiothérapie du cancer
- Traitements médicaux
- Etude des principaux cancers
- Cancer du sein
- Cancer de prostate
- Cancer colorectal
- Cancer du poumon
- Lymphomes

Organisation des études :

Enseignement théorique 100 (5 séminaires de 2 jours par an soit un total de 10 séminaires en 2 ans)

Enseignement pratique : 50 h

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury est composé de représentants de toutes les universités cocontractantes.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Département de Gériatrie

Hôpital Xavier-Arnoz

Avenue du Haut-Lévêque

33604 PESSAC

Tel : 05 57 65 65 57

Fax : 05 57 65 65 60

muriel.rainfray@chu-bordeaux.fr

chantal.fontinha@chu-bordeaux.fr

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux du Centre Léon Bérard à Lyon.

C) Nature des épreuves et conditions de validation

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme de 2 épreuves :

- une épreuve écrite rédactionnelle d'une durée de 3 heures, comptant pour 50% de la note,
 - une épreuve orale consistant dans la présentation d'un cas clinique, comptant pour 50% de la note
- Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20, sur la totalisation des notes écrit et oral.

Stages :

stage d'une durée de 40 demi-journées

Capacités d'accueil :

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 701€

Internes : 276€

Formation Continue : 874€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ONCO-SEXOLOGIE

Responsable : Professeur Claude HOCKE

Docteur Benjamin MERLOT

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire à ce diplôme les candidats avec les titres ou niveaux suivants :

- Médecins spécialistes (Oncologie, radiothérapie, chirurgie gynécologique, urologique, et autres spécialités médicales ou chirurgicales ayant une activité oncologique..),
- Médecins généralistes salariés d'un centre de lutte contre le cancer ou autre structure d'oncologie,
- Médecins titulaires du D.I.U. de Sexologie,
- Soignants non médecins titulaires du D.I.U. d'Etude de la Sexualité Humaine.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner les connaissances théoriques et

cliniques permettant de prendre en charge des patients et patientes présentant des difficultés sexuelles au cours ou après un traitement anti-cancéreux (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie..).

L'objectif est d'être également capable de délivrer aussi des informations de nature préventive.

Programme :

- I - Generalites en oncologie
- II - Les principaux types de cancer et leur traitement
- III - Connaissances fondamentales concernant la sexualite normale
- IV - La consultation en sexologie et l'établissement d'un diagnostic -
- V - Generalites sur les dysfonctions sexuelles -
- VI - Aspects organiques de la pathologie oncosexuelle
- VII - Dysfonctions sexuelles du couple -
- VIII - Psychopathologie et sexualite -
- IX - Prise en charge des dysfonctions sexuelles dans le cadre du cancer

Organisation des études :

60h + 360h e-learning

Contrôle des connaissances et validation :

La présence en cours est obligatoire.

Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen par an.

Nature des épreuves :

- Contrôle continu ;
- Epreuve écrite sous forme de Questionnaires à Choix Multiples (QCM) et de Questions Rédactionnelles (QR) ;
- Epreuve via internet ;
- Epreuve orale (soutenance de mémoire).

La durée de l'épreuve est de 2 heures en 1^{ière} année et de 3 heures en 2^{ième} année.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toute note inférieure ou égale à 4 est éliminatoire.

Le redoublement est autorisé.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service de Gynécologie

Place Amélie Raba-Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 82 10 14

Fax : 05 56 79 58 55

claud.hocke@chu-bordeaux.fr

aurore.bartheuneuf@chu-bordeaux.fr

05 57 82 10 14

virginie.vermignon@chu-bordeaux.fr

05 57 82 07 06

- Si l'étudiant a obtenu la moyenne à son mémoire et qu'il a une note éliminatoire à son examen de 2^{ème} année, il peut garder l'avantage sans avoir à le refaire.
- Si le mémoire n'est pas validé par le jury et qu'il est déclaré irrecevable, l'étudiant peut garder des notes de l'écrit s'il a obtenu la moyenne.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 3

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Continue : 2000€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU ONCO-UROLOGIE

Responsable : Professeur Jean-Marie FERRIERE

Professeur Alain RAVAUD

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable local de l'enseignement :

- les titulaires du diplôme français de Docteur en Médecine (y compris les médecins généralistes),
- les titulaires du D.E.S. ou du D.E.S.C. d'Urologie,
- les Chefs de Clinique en Urologie dès la deuxième année

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'amener des médecins généralistes ou spécialistes et des étudiants du 3ème cycle des études médicales à :

- 1) Connaître les principes généraux :
 - De la biologie tumorale
 - Biologie de la cellule tumorale
 - Principes de l'évolution métastatique
 - Des traitements antitumoraux : chirurgie carcinologique, chimio et radiothérapie, immunothérapie, hormonothérapie.
- 2) Etre capable de :
 - Diagnostiquer un cancer uro-génital,
 - Organiser sa prise en charge thérapeutique multidisciplinaire,
 - Traiter selon les recommandations (AFU, EAU...),
- 3) Adapter sa pratique aux principes de fonctionnement des réseaux de cancérologie :
 - Evaluation de ses pratiques en onco-urologie,
 - Organiser sa pratique dans un réseau régional.

Programme :

- Module 1 : Biologie de la cellule tumorale / Principes des traitements anti-tumoraux / Législation (25h)
- Module 2 : Cancer de la prostate (25h)
- Module 3 : Cancers urothéliaux (vessie, voies excrétrices supérieures) (25h)
- Module 4 : Cancer du rein (25h)
- Module 5 : Cancer des organes génitaux externes (testis, pénis, épидидyme) / Cancers uro-génitaux de l'enfant (25h)

Organisation des études :

125h

Année 1 : 75h (3 modules)

Année 2 : 50h (2 modules)

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury est composé du Coordonnateur Inter-Régional et des responsables de chacun des modules.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent sur le site de l'université du Coordonnateur Inter-Régional.

C) Conditions de validation :

L'assiduité aux cours est obligatoire.

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation par une épreuve écrite anonyme, sous forme de questions à choix

multiples ou à réponses courtes, d'une durée d'une heure et notée sur 20.
Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne à cette épreuve.
Il y a 2 sessions d'examen.
Le redoublement est possible.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 100€

Formation Continue : 200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU OPHTALMOLOGIE A L'ILE MAURICE

Responsable : Professeur Jean François KROBELNIK

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont autorisés à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement, les médecins généralistes exerçant dans le secteur public de Maurice, ayant satisfait aux conditions statutaires requises par les autorités mauriciennes et aussi au concours de sélection organisé par l'Université de Bordeaux.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre à ces médecins d'obtenir le grade de médecin spécialiste en ophtalmologie, selon l'accord du National Accreditation and Equivalence Council.

Programme :

- Module 1 : Enseignement général
- Module 2 : Enseignement modulaire des pathologies du globe oculaire et de ses annexes
- Module 3 : Enseignement des pathologies générales à manifestations oculaires
- Module 4 : Enseignement de santé publique et d'éthique médicale appliquée à l'ophtalmologie
- Module 5 : Apprentissage à l'évaluation et initiation à la recherche en ophtalmologie

Organisation des études :

300h

Année 1 : 150h

Année 2 : 150h

Contrôle des connaissances et validation :

1) Formation théorique :

Chacun des 6 modules d'enseignement fait l'objet d'une validation autonome par un contrôle continu des connaissances. L'assiduité des étudiants aux diverses activités d'enseignements est obligatoire et participe à la validation.

2) Formation pratique :

Les stages pratiques sont validés après concertation avec le maître de stage de l'étudiant (et du consultant si lui-même n'est pas directement responsable de l'encadrement).

L'examen du carnet de stage participe à l'évaluation du candidat.

La validation de l'année en cours, après vérification des contrôles continus et des appréciations de stages, sera faite lors de la mission d'évaluation par le responsable universitaire bordelais qui évaluera au cours d'une mise en situation professionnelle les acquis théoriques et pratiques du candidat.

Seuls les étudiants ayant validé la formation théorique et pratique du diplôme universitaire auront accès à l'année de formation supplémentaire en France, programmée en 3ème ou 4ème année de formation.

La formation totale sur 4 années validée, dont le «Diplôme d'Université sur les 2 premières années et une année de formation médicale spécialisée en France au cours de la 3ème ou 4ème année» permettra à ces médecins d'obtenir le grade de médecin spécialiste en ophtalmologie, selon l'accord du National Accreditation and Equivalence Council.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 6

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service d'Ophtalmologie

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.57.41

Fax : 05.56.79.47.58

jean-francois.korobelnik@chu-bordeaux.fr

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU ORTHESE ET PETIT MATERIEL ORTHOPEDIQUE

Responsable : Professeur Dominique BREILH

Docteur PHILIP

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent accéder à cette formation :

- les pharmaciens et titulaires du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie
- les étudiants en pharmacie étrangers pourvus d'un diplôme de docteur mention pharmacie d'une université française, ou d'un diplôme d'un pays étranger permettant d'exercer la profession de pharmacien dans ce pays
- les étudiants en 6ème année de pharmacie

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d' :

- Apporter un complément de formation théorique et pratique en orthèse et petit appareillage en vue de l'obtention de l'agrément par les organismes d'assurance maladie (arrêté du 30/12/85)
- Approche de l'utilisation des dispositifs médicaux pour soins à domicile.

Programme :

Module médical : 35 h

Appareil ostéo-articulaire : Présentation d'ensemble de l'appareil ostéo-articulaire - La colonne vertébrale - Le membre supérieur et la main - Le membre inférieur - Le pied.

Pathologie pariétale de l'abdomen : Anatomie d'ensemble de la paroi abdominale - Hernies et éviscération de la paroi abdominale.

Appareil circulatoire : Présentation d'ensemble - La contention élastique des membres inférieurs - Insuffisance veineuse chronique - Varices.

Les différentes stomies.

Module dispositifs médicaux pour soins à domicile : 6h

Abord parentéral

Abord urinaire

Abord respiratoire

Pansements

Module technologique : 40 h

Les matières premières.

Les contentions articulaires.

Bandages herniaires.

Les ceintures de maintien lombaire.

Les corsets vertébraux et lombostats.

Les colliers cervicaux.

Contentions cicatricielles.

Podologie élémentaire et moulages.

Orthèses de main.

Genouillères.

L'orthèse de posture.

Appareillages divers.

Prothèses mammaires.

Module législation et comptabilité : 15 h

La protection sociale

L'organisation de la Sécurité Sociale

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Gestion des cursus étudiants Pharmacie

Bâtiment Pharmacie - RdC

Campus de Carreire

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX

Tel 05 57 57 11 86

Fax. 0557571185

scolarite.pharmacie@u-bordeaux.fr

Dominique BREILH

dominique.breilh@u-bordeaux.fr

La législation de l'appareillage
Tarif interministériel des prestations sanitaires
Les partenaires : leurs droits, leurs devoirs.
Les contentieux
Cas particuliers
E.D.

Organisation des études :

102 heures tous les lundis de janvier à juin (09h00-12h00 14h00-17h00)

Contrôle des connaissances et validation :

Une seule session d'examen par an.
Ce contrôle comporte :
Des épreuves écrites notées sur 120.
Des épreuves orales notées sur 60.

Stages :

Stage en Centre de Rééducation de La Tour de Gassies : 7 h

Capacités d'accueil :

Minimum : 30
Maximum : 42

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€
Formation Continue : 900€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU OTOLOGIE ET OTO-NEUROLOGIE

Responsable : Professeur Vincent DARROUZET

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins français ou étrangers en fin de spécialisation ou déjà spécialistes

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter un perfectionnement concernant les moyens de diagnostic et de thérapeutiques médico-chirurgicales concernant la pathologie otologique et oto-neurologique.

Programme :

- UV 1 : Techniques audiométriques et pathologies de l'oreille moyenne (otospongiose et cholestéatome). 2 demi-journées
- UV 2 : Techniques vestibulométriques (VNG, PEO, Impédancemétrie multi fréquentielle) et pathologies otoneurologiques (paralysie faciale, maladie de Menière, greffes nerveuses, fistules périlymphatiques) : 2 demi-journées
- UV 3 : Cours de fraisage de l'os temporal : 1 demi-journée
- UV 4 : Imagerie de l'oreille moyenne et otoneurologique : 3 demi-journées
- UV5 : Acouphènes, presbycusie, implants cochléaires et de l'oreille moyenne, tumeurs du rocher et de la fosse postérieure : 2 demi-journées

Organisation des études :

42h

l'enseignement se déroulent de janvier à avril.

Contrôle des connaissances et validation :

Un examen oral et pratique aura lieu au mois de juillet. Chaque épreuve sera notée sur 20 avec une moyenne de 10 obligatoire. Le jury de l'examen sera composé d'un minimum de trois membres dont au moins deux de rang A.

Stages :

Les stages ont lieu dans les services d'ORL de l'hôpital PELLEGRIN du 1er octobre au 14 juillet.

Capacités d'accueil :

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

HOPITAL PELLEGRIN – TRIPODE

Service d'ORL de Chirurgie Cervico-Faciale
et d'ORL-Pédiatrique

BORDEAUX

Tel : 05 56 79 55 32

vincent.darrouzet@chu-bordeaux.fr

DU PATHOLOGIE DE L'ORALITE

Responsable : Professeur Gérard OSTERMANN

Professeur Claire SERIES

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du responsable de l'enseignement :

- Les médecins généralistes
- Les médecins spécialistes
- Les internes de spécialité
- Les résidents de médecine générale
- Les psychologues cliniciens

Par dérogation :

- Les infirmiers
- Les kynésithérapeutes
- Les psychomotriciens
- Les orthophonistes
- Les diététiciens titulaires d'un BTS de diététique
- Les psychothérapeutes ayant terminé un cursus de formation à la psychothérapie validé sur le plan européen
- Les psychologues Master 1
- Les psychologues titulaires du Master 2 Psychologie - psychopathologie

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.24.69.90

Fax : 05.56.99.19.33

gerard.ostermann@wanadoo.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de sensibiliser et former les enseignants (médecine et membre de certaines professions para médicales) à la reconnaissance, la compréhension et l'accompagnement thérapeutique des personnes présentant des souffrances en lien avec l'oralité.

Programme :

- Module 1 : La compréhension de l'oralité à travers les étapes du développement de la psyché selon le modèle analytique : Psychogenèse (3 h)

Le rapport au corps, l'image du corps, corps-corproéité-corporalité. Les enveloppes : le moi-peau (3 h)

Notions de Conflit psychique et de défenses, Narcissisme Primaire et Secondaire, Compulsions (3 h)

Oralité et problématique de deuil (3 h)

Éléments de psychopathologie pour comprendre la clinique de l'oralité (3 h)

Les figures de l'oralité sous l'angle de l'anthropologie et de la sociologie (3 h)

- Module 2 : Les différentes pathologies (6 h) : Les troubles des conduites alimentaires :

Du surpoids à l'obésité (3 h)

Les pathologies de l'oralité aux âges extrêmes de la vie (nourrisson, vieillard) (3 h)

Les conduites addictives (3 h)

- Module 3: Comprendre et soigner :

Les apports neurobiologiques : faim, satiété, comportement alimentaire (3 h)

Théorie cognitive et application thérapeutique des thérapies cognitivo-comportementales (TCC) (6 h)

Les thérapeutiques chirurgicales de l'obésité : indications, contre-indications, principes techniques de la chirurgie, complications... (3 h)

Les notions de régime : indications (3 h)

Les différentes autres approches psychothérapeutiques : Groupale, individuelles, soutien, psychothérapies d'inspiration analytiques, thérapies centrées sur la solution (3 h)

Approche de la notion d'entretien par jeux de rôle et mise en situation (9 h)

- Module 4 :

Table ronde pour répondre à toutes les questions laissées en suspens dans le DU et autres demandes avec les intervenants disponibles (3 h)

Organisation des études :

70h les cours se déroulent pendant 1 an à raison d'une journée de 6h de cours par mois

Contrôle des connaissances et validation :

La présence en cours est obligatoire.

A) Composition du jury :

Le jury est composé des responsables de la formation et de collaborateurs.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux sur le site de Carreire.

C) Nature des épreuves :

L'examen final consiste en une épreuve écrite anonyme, d'une durée d'une heure, sous forme de questions rédactionnelles (QR), notée sur 20 et d'une épreuve orale (entretien).

Il est organisé 2 sessions d'examen par an.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

E) Conditions de redoublement :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

stage facultatif

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 250€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 900€

- reprise d'études non financées : 700€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PATHOLOGIE DU RUGBY

Responsable : Professeur Jean-Marc VITAL

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Titres requis ou niveau :

- Docteurs en médecine français ou d'un pays de la CEE ayant la Capacité de Médecine du Sport,
- DESC ou DES de Chirurgie Orthopédique et Traumatologie, Médecine de Rééducation Fonctionnelle,
- Médecins ayant exercés dans un club de rugby depuis plus de 3 ans,
- Masseurs kinésithérapeutes ayant exercés dans un club de rugby.

Objectifs :

Acquisition des connaissances pratiques essentielles à la prise en charge du rugbyman professionnel ou amateur en raison des pathologies nombreuses et spécifiques à ce sport.

Programme :

Séminaire 1 :

- Session Rachis
- Session Urgence
- Session Physiologie

Séminaire 2 :

- Session Psychologie
- Session Cardiologie
- Session Epaule
- Session Bassin et pubalgie

Séminaire 3 :

- Session Pathologie des enfants dans le rugby
- Session Commotions cérébrales
- Session Rugby à 7
- Session Genou
- Session Prévention rugby et Santé

Séminaire 4 :

- Session Aspects réglementaires
- Session Pathologie dégénérative
- Session Intégrité du Rugby
- Session traumatologie de la main
- Session traumatologie du coude et du poignet
- Session profil à risque

Séminaire 5 :

- Session rugby féminin
- Session abdomino-pelvienne
- Session traumatologie de la face
- Session ophtalmo
- Session musculo-tendineuses
- Session ostéopathie
- Session physiologie du rugby

Séminaire 6 :

- Session Isocinétisme

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Unité Rachis 1

Place Amélie Raba Leon

33076 Bordeaux Cedex

Tel : 05 56 79 55 29

Fax : 05 56 79 60 43

E-mail : vital.jean-marc@wanadoo.fr

- Session cheville et pied
- Session physiologie, recherche et nutrition
- Session récupération
- Session atelier contention souple et semi-rigide + visite du stimulateur de mêlée

Organisation des études :

120h, les cours ont lieu au siège de la Fédération Française du Rugby à partir de novembre de l'année universitaire

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence aux cours et aux séminaires est obligatoire.

L'examen consiste en :

- Une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM), de Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) et de Questions Rédactionnelles (QR).

La durée de l'épreuve est de 2 heures et a lieu en fin de 2^{ième} année.

- Une soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

stage obligatoire d'une durée de 25h au CHU

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 250€/an

Formation Continue : 250€/an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PATHOLOGIE FŒTALE ET PLACENTAIRE

Responsable : Docteur Fanny PELLUARD

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du Diplôme Français d'État de Docteur en Médecine,
- les titulaires du Diplôme de Médecin d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine dans ce pays,
- les candidats ayant une autorisation d'inscription par dérogation aux conditions précitées. Cette autorisation pourra être délivrée par le(s) coordonnateur(s) de l'enseignement sur demande dûment motivée,
- les internes de médecine et de chirurgie et les étudiants en DES sont orientés de principe vers le DESC de Fœtopathologie, mais ils peuvent demander, auprès de la Commission Pédagogique Nationale, à être inscrit au DIU par dérogation.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire d'Anatomie Pathologique

Hôpital Pellegrin - BORDEAUX

Tel : 05.56.79.98.23

Fax : 05.56.79.60.88

fanny.pelluard@chu-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer une formation théorique (cours et enseignements dirigés) et pratique (stages en laboratoire, travaux pratiques) dans le domaine de la pathologie fœtale et placentaire.

Programme :

- Pathologie générale :

Examen fœtopathologique et examen du placenta

Éléments de pathologie générale

Éléments de génétique ; conseil génétique

Les annexes fœtales ; gemellité

Infections materno-fœtales

Syndromologie et dysmorphologie fœtales

Malformations

Anomalies chromosomiques

Anasarques

Maladies métaboliques

Tumeurs congénitales

- Pathologie spécialisée :

Appareil respiratoire

Système cardiovasculaire, situs viscéral

Appareil digestif

Appareil réno-urinaire

Appareil génital, ambiguïtés sexuelles

Glandes endocrines

Système hématopoïétique

Appareil locomoteur

Système nerveux

Pathologie oculaire et auditive

Dermatologie

Organisation des études :

70h (6 semaines) + stages en laboratoire

Année 1 : 35h

Année 2 : 35h

Contrôle des connaissances et validation :

Il comprend :

4 Un examen théorique en fin de 2ème année (comptant pour les 2/3 de la note globale) :

- noté sur 20 (une note inférieure à 8/20 est éliminatoire),
- sous forme de QCM, questions rédactionnelles, cas cliniques.

4 Un mémoire sous la direction d'un responsable (comptant pour 1/3 de la note globale) :

- noté sur 10 (une note inférieure à 3/10 est éliminatoire),
- soutenance en fin de 2ème année.

Pour valider la formation le candidat doit obtenir une note globale au moins égale à 15 sur 30 (sans note éliminatoire) et avoir été présent à chacun des 6 modules de l'enseignement théorique (sauf cas de force majeure, soumis à l'appréciation du jury).

Il y a redoublement si la note globale est inférieure à 15 sur 30 ou en cas de note éliminatoire.

Le bénéfice de la note du mémoire peut être conservé si elle n'est pas éliminatoire.

Le bénéfice de la note de l'examen théorique peut être conservé si elle n'est pas éliminatoire. Dans ce dernier cas l'étudiant est dispensé des enseignements et il n'aura à acquitter lors de sa réinscription, que les droits de scolarité.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : 900€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PATHOLOGIE INFLAMMATOIRE DEMYELINISANTE DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL

Responsable : Professeur Bruno BROCHET

Professeur François SZTARK

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du responsable de l'enseignement :

- les médecins impliqués dans la prise en charge des pathologies inflammatoires démyélinisantes du système nerveux central;
- les Internes ayant déjà validé deux années de DES (Neurologie, ophtalmologie, radiologie, MPR).

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer une formation post-universitaire complémentaire sur la Sclérose en Plaques et les maladies démyélinisantes inflammatoires du système nerveux central.

Programme :

- Séminaire 1 :

Epidémiologie, Etiologie

Neuropathologie de la SEP

Myélinisation/remyélinisation

Démarche diagnostique générale

Mécanismes de l'auto-immunité

L'immunologie de la SEP, les modèles

La génétique de la SEP

Diagnostics Différentiels

La neuromyéélite optique, spectre NMO

Les formes topographiques et pathologiques

Leucodystrophies de l'adulte

Atteintes du SNC des maladies systémiques, Lupus, Goujerot, Sjögren; neurosarcoïdoses

Les encéphalites auto-immunes

- Séminaire 2 :

Névrites optiques : clinique, explorations ophtalmologiques, diagnostics différentiels, histoire naturelle

Atelier sur l'annonce du diagnostic

Troubles cognitifs

prise en charge globale

- Séminaire 3 :

La Fatigue et les troubles du sommeil

Troubles de l'humeur ; troubles psychiatriques

Les SEP de l'enfant

IRM; Nouvelles techniques

Les douleurs de la SEP

Prise en charge

Rééducation Principes, présentation vidéo

Spasticité: Clinique, évaluation clinique et paraclinique

Troubles sphinctériens ; Clinique, évaluation clinique et paraclinique

Traitements de fond Les études

Education Thérapeutique

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

Case 46

146 rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.48.50

diplome-douleur@u-bordeaux.fr

Prise en charge thérapeutique
Nouveaux traitements
Traitement des poussées
Prise en charge des signes paroxystiques
SEP et travail ; SEP et vie sociale; Aspects administratifs et juridiques

Organisation des études :

60h (4 séminaires de 2 jours en octobre, janvier, mars et mai)
les cours se déroulent d'octobre à mai de l'année universitaire

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury de l'examen de fin d'études est composé d'au moins 4 PU-PH.

B) Lieu de l'examen final :

Même lieu que les enseignements.

C) Contrôle des connaissances :

L'examen de fin d'études consiste en une épreuve orale notée sur 40 comprenant un entretien (noté sur 20) et une soutenance de mémoire (notée sur 20). Le mémoire doit être remis un mois avant.

D) Validation :

Pour être déclarés admis les candidats doivent obtenir la moyenne à l'examen final.

E) Conditions de redoublement :

Pour pouvoir redoubler, les candidats doivent avoir obtenu entre 8 et 10/20.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PATHOLOGIE MOLECULAIRE

Responsable : Professeur Jean-Philippe MERLIO

Docteur Frédéric CHIBON

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation d'un responsable de l'enseignement :

a) les étudiants inscrits en D.E.S. dans les spécialités suivantes :

- anatomie et cytologie pathologiques,
- biologie,
- oncologie médicale.

b) les internes en pharmacie,

c) les étudiants de l'école vétérinaire,

d) les médecins thésés dans les spécialités suivantes :

- anatomie et cytologie pathologiques,
- biologistes,
- oncologie médicale

e) les pharmaciens biologistes,

f) les vétérinaires,

g) les médecins anatomo-pathologistes étrangers.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer une formation pratique nationale dans le domaine de la pathologie moléculaire à visée diagnostique avec pour champs d'application la génétique moléculaire à visée sanitaire :

- 1) des tumeurs solides sur matériel tissulaire ou cellulaire (incluant les localisations solides des hémopathies malignes),
- 2) des traductions tissulaires des diverses pathologies infectieuses.

Programme :

- Principes de préparation et de conservation des échantillons destinés à une analyse moléculaire Gestion des ressources biologiques en réseau : intérêt des tumorothèques régionales à visée sanitaire
- Rappels sur la structure des acides nucléiques (réplication, transcription, réparation, épigénétique)
- Structure des protéines Notions de protéomique
- Oncogénèse Signalisation
- Cycle cellulaire et cancer
- Eléments de génétique constitutionnelle (notion d'hérédité autosomale, liée à l'X, cancer familiaux, oncogénétique)
- Principes de cytogénétique
- Description et comparaison des techniques d'étude des acides nucléiques (en phase liquide, sur coupes tissulaires)
- Phases pré-analytiques
- Anomalies moléculaires et stratégies de détection Interprétation des résultats
- Applications actuelles en pathologie tumorale
- Applications actuelles en pathologie infectieuse
- Techniques innovantes (SNP array, pyroséquençage, PCR en temps réel,...)
- Démarche assurance qualité en vue d'une accréditation ou d'une certification : gestion et organisation d'un laboratoire de biologie moléculaire à visée sanitaire, éthique,

Organisation des études :

140h (réparties en 4 modules)

Contrôle des connaissances et validation :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

Service Biologie Tumeurs

EA 2406 – Case 8 – Bât 3 B

Carrère Nord

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.10.28

Fax : 05.57.57.10.32

jp.merlio@u-bordeaux.fr

A) Composition du jury :

Le jury est composé de l'ensemble des enseignants des 4 modules.

B) Lieu des examens :

A l'université de Bordeaux, les examens se déroulent sur le site de Carreire.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme de 2 épreuves :

- une épreuve écrite sous forme de questions rédactionnelles, d'une durée de 3 à 4 heures, notée sur 20, comptant pour 60% de la note globale,
- une soutenance de mémoire, d'une durée de 30 mn, notée sur 20, comptant pour 40% de la note globale.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne générale, toutefois une note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite est éliminatoire.

E) Redoublement :

Le redoublement est possible deux fois.

Stages :

80h minimum

Période : Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 2

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Initiale : 150€

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PATHOLOGIES CHROMOSOMIQUES ACQUISES (CYTOGENETIQUE, HEMATOLOGIQUE ET DES TUMEURS SOLIDES)

Responsable : Docteur Edith CHEVRET

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les docteurs en médecine ou en pharmacie , étudiants français ou étrangers ;
- Les internes en médecine et en pharmacie, à partir de la 1ère année d'internat,
- Les étudiants en cours d'études de 3ème cycle de Biologie Humaine.
- Par dérogation : les ingénieurs et techniciens en Biotechnologie pouvant justifier de 2 années d'expérience professionnelle en cytogénétique.

Objectifs :

Les objectifs sont de :

- Mettre à la disposition des étudiants un enseignement théorique à distance et une formation pratique dans des laboratoires de recherche de proximité pouvant compléter les connaissances requises pour une compétence en cytogénétique.

Programme :

Séminaire 1 :

Généralités : cytogénétique-chromosomes

Spécificités de la cytogénétique onco-hématologique

Mécanismes des translocations chromosomiques

niche hématopoïétique - modèle de la myélofibrose primitive

Mécanismes de la leucémogénèse

Les nouvelles technologies: leur place dans la démarche diagnostique

les anomalies de nombre

Analyse de dossiers

Cellules souches hématopoïétiques normales et pathologiques et leur régulation par le microenvironnement

Techniques de cytogénétique moléculaire en Anatomo-Pathologie

Régulation de la mitose et structure du chromosome

Techniques de cytogénétique moléculaire en Pathologie Acquisée

Séminaire 2 :

Méthodes de cytogénétiques et de cytogénomique moléculaire appliquées à l'analyse des tumeurs solides: méthodes, intérêt, limites et particularités

Suite généralités méthodes de cytogénétique moléculaire dans les tumeurs solides

Cytogénétique et cytogénomique des carcinomes (sauf tumeurs du rein) : intérêt diagnostique, pronostique et théranostique

Méthodes moléculaires appliquées aux tumeurs solides

Génétique somatique des tumeurs cérébrales : implications cliniques

Etude de dossiers

Génétique et pathologie moléculaire des carcinomes à cellules rénales

Applications pratiques et études de cas :

Cas cliniques, études de dossiers

Cytogénétique et génétique des tumeurs mésenchymateuses bénignes et des sarcomes

Cytogénétique et génétique des tumeurs mésenchymateuses bénignes et des sarcomes

Applications pratiques et études de cas

Apport de la cytogénétique à la prise en charge des tumeurs solides pédiatriques

Organisation des Plateformes hospitalières de Génétique moléculaire des cancers

Conclusions

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Histologie et Pathologie moléculaire des tumeurs
EA 2406 – bâtiment 3 B – 2e étage

Université Victor Segalen Bordeaux 2

146 rue Léo-Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 57 16 73- Télécopie : 05 57 57 10 32

Mel : edith.chevret@histo.u-bordeaux.fr

Seminaire 3 :

Accueil étudiants

Prédisposition génétique aux cancers

Les lymphomes - Introduction

Différenciation lymphoïde B

Apport de la cytométrie de flux dans les proliférations lymphoïdes chroniques

Apport des techniques moléculaires - Etude de la clonalité

Cytogénétique des lymphomes : lymphome de Burkitt

Cytogénétique des lymphomes : lymphomes folliculaires : initiation et progression tumorales

Anomalies génétiques et moléculaires des lymphomes B à grandes cellules

Cytogénétique des lymphomes : les lymphomes à cellules du manteau

Cas cliniques

Impact de la génomique sur le diagnostic, le pronostic et le traitement des lymphomes

Cytogénétique des LLC : impact diagnostique, pronostique et thérapeutique

Anomalies génétiques et moléculaires des lymphomes de la zone marginale

Cytogénétique des myélomes

Bases du traitement des lymphomes non Hodgkiniens

Atelier "lymphomes à cellules du manteau". De la clinique, +B12 la biologie aux nouvelles approches moléculaires de suivi thérapeutique B14

Conclusion du séminaire

Organisation des études :

75 h sous forme de séminaires tournants

Contrôle des connaissances et validation :

Composition du jury

Le jury comprend 3 personnes au minimum dont un Professeur des Universités. Sa composition est soumise à l'approbation du Président de l'Université.

Epreuves

Il existe deux sessions par an, en juin et en septembre.

Tronc commun

- une épreuve écrite, anonyme de 3 heures notée sur 20

- une épreuve orale de 25 minutes : présentation d'un article scientifique de langue anglaise, notée sur 20.

- une épreuve pratique optionnelle : manipulation (1/2 journée), interprétation de caryotypes et de documents de cytogénétique moléculaire (4 heures), notée sur 20

Les épreuves sont indépendantes

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu la moyenne à chacune des épreuves.

- Redoublement : les candidats conservent le bénéfice des épreuves pour lesquelles la moyenne a été acquise.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 15

Minimum : 5

Frais de formation* :

Formation Initiale : 550€

Formation Continue : 950€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

DIU PATHOLOGIES FONCTIONNELLES DIGESTIVES

Responsable : Professeur Frank ZERBIB

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du Professeur responsable :

- Les Docteur en médecine, gastro-entérologues,
- Les Chirurgiens titulaires du D.E.S. ou du D.E.S.C. de Chirurgie viscérale et digestive,
- Les Internes en DES, les médecins en cours d'AFS ou d'AFSA, les Chefs de Clinique Assistants en Pédiatrie et Hépato-Gastroentérologie.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme, créée à l'initiative du Club Français de Motricité Digestive, ce D.I.U. est de répondre aux demandes des gastro-entérologues formés ou en cours de formation (DES-CCA) du fait de l'importance des pathologies fonctionnelles digestives en pratique quotidienne. Cette création prend en compte l'absence de formation spécifique pour ces pathologies dans le cadre de l'enseignement de la spécialité dans les différents CHU.

Programme :

Les cours seront organisés en 5 modules d'enseignement à distance mis à disposition sur la plateforme SPIRAL (cours, diaporamas, exercices, questionnaires d'évaluation)

- Module 1 : Notions de base
- Module 2 : Pathologies œsophagiennes
- Module 3 : Pathologies de l'estomac et de l'intestin grêle, troubles digestifs associés à des pathologies systémiques (sclérodermie, diabète, pathologies neurologiques) et après chirurgie digestive
- Module 4 : Syndrome de l'intestin irritable, douleurs abdominales fonctionnelles et ballonnements
- Module 5 : Pathologie colique et périnéale : constipation et incontinence

Organisation des études :

120h (enseignement théorique 70h, formation pratique 40h soit 10 demi-journées,)

Les cours ont lieu à Paris d'octobre à juin de l'année universitaire

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Il est présidé par un enseignant universitaire (PU/PH) et comprend 5 membres tirés au sort parmi les enseignants (là joindre).

B) Lieu des examens :

Dans les locaux de l'une des universités cocontractantes.

C) Nature des épreuves :

Une seule session par an sous forme d'un contrôle continu (épreuve via internet d'une durée d'une heure) et d'une épreuve pratique.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 40

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service d'Hépto-Gastroentérologie

GROUPE HOSPITALIER SAINT-ANDRE

Bordeaux

Tel : 05 56 79 58 06

frank.zerbib@chu-bordeaux.fr

Pour l'ensemble des universités cocontractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 200€

Formation Continue : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PATHOLOGIES RACHIDIENNES

Responsable : Professeur Jean-Marc VITAL

Durée de la formation : 1 an

ouvert une année sur deux en alternance avec le DU Anatomie Appareil Locomoteur

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les titulaires du D.E. de Masseur-Kinésithérapeute,
- Les Docteurs en Médecine,
- Les internes inscrits en D.E.S.,

ayant reçu une autorisation d'inscription délivrée par le responsable du diplôme.

Par ailleurs, les candidats ne remplissant pas les conditions précitées mais jugés d'un niveau équivalent par le Collège enseignant, peuvent recevoir une autorisation spéciale d'inscription.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Laboratoire d'Anatomie

Bât TP

Université de Bordeaux

146 rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

jean-marc.vital@chu-bordeaux.fr

Madame Dominique ROQUE.

05 57 57 14 08 / 05 57 57 13 50

dominique.roque@u-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'enseigner la pathologie rachidienne dégénérative, traumatique, déformative, tumorale, infectieuse et rhumatismale aux rhumatologues, médecins physiques, chirurgiens orthopédistes, médecins généralistes et kinésithérapeutes.

Programme :

- Notions fondamentales anatomiques, radiologiques, électrophysiologiques
- La dégénérescence lombaire
- La dégénérescence cervicale
- Rééducation - aspects médico légaux et médico sociaux
- Déformations rachidiennes, spondylolisthésis
- Traumatologie Rachidienne
- Tumeurs et infections
- Rachis inflammatoire et métabolique

Organisation des études :

56h (8 journées complètes 4 fois un vendredi et un samedi)

Contrôle des connaissances et validation :

Le contrôle des connaissances comprend deux épreuves :

- une épreuve écrite notée sur 10 (2 sessions dont une session de rattrapage),
- une présentation d'un mémoire notée sur 10.

Le redoublement est autorisé pour les candidats ayant obtenu une moyenne globale inférieure à 10.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PEDAGOGIE DES SCIENCES DE LA SANTE

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur Emmanuel CUNY

Durée de la formation : 1 an

Public :

Ce Diplôme Universitaire est ouvert :

- aux enseignants des universités françaises et étrangères.

et sur dérogation accordée par l'enseignant responsable de la formation à tout personnel ayant une activité d'enseignement ou devant en exercer une dans l'avenir.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter aux enseignants et futurs enseignants de toute discipline de l'enseignement supérieur un approfondissement de leurs connaissances en didactique sur les plans théorique et pratique.

Ce D.U. s'adresse aux enseignants et futurs enseignants qu'ils soient universitaires ou non universitaires. Cette ouverture du D.U. à des publics variés permet de bénéficier d'expériences diverses.

Programme :

Le DU se compose de 4 parties :

- Un tronc commun de sept séminaires obligatoires,
- Une partie spécifique aux options disciplinaire comportant un ou deux séminaires, (Sciences de la Santé, Sciences de la Vie, Sciences Humaines)
- Des séminaires de techniques complémentaires dans une formation à la pédagogie,
- La rédaction d'un mémoire de pédagogie

Tronc commun :

- Module 1 : Définition des finalités et objectifs d'enseignement (de formation), des compétences attendues,
- Module 2 : Psychologie cognitive (mémoire, motivation, raisonnement, stratégie d'apprentissage, le stress),
- Module 3 : Communication dans l'enseignement : cours et enseignement dirigé, comportement pédagogique et animation dans la formation des adultes (relation enseignant-enseigné), aspects psychologiques et relationnels de la communication de groupe,
- Module 4 : Supports audio-visuels de base (tableaux, transparents, diapos) et multimédia (enseignement assisté par ordinateur, CD-ROM, internet),
- Module 5 : L'apprentissage par résolution de problème (analyse de situation et apprentissage du raisonnement),
- Module 6 : Docimologie,
- Module 7 : Evaluation des enseignements : établissements de grilles-réalisation d'une évaluation

Organisation des études :

100h

Les cours se déroulent en présentiel de septembre à juin et à distance de novembre à juin.

Contrôle des connaissances et validation :

La validation du D.U. repose sur :

- 1) La participation à au moins dix sessions (des formations validées hors de l'Université de Bordeaux, peuvent représenter des équivalences après avis du responsable de la formation).
- 2) Si l'étudiant n'a pas pu suivre l'ensemble des sessions la 1ère année, il est possible qu'il se réinscrive pour valider les sessions manquantes (pour les conditions de réinscription cf. article V).

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CRAME

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.13.54

Fax : 05.57.57.13.55

emmanuel.cuny@chu-bordeaux.fr

andre1qui@numericable.fr

3) La réalisation d'un mémoire dans les trois ans suivant l'inscription.

Il n'y a pas de note, le mémoire étant validé ou non. Il est soutenu devant un jury comportant au moins 3 membres, enseignants participant à la formation et personnalités extérieures reconnues pour leurs compétences dans le domaine du mémoire ou de la pédagogie en général. Ce travail peut mener à la réalisation d'une thèse, d'une communication ou d'une publication.

La composition du jury est soumise à l'approbation du Président de l'Université.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PEDIATRIE EN MATERNITE ET SOINS DE PUERICULTURE AU MAROC

Responsable : Professeur Yves PEREL

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Doctorat en Médecine, avec la spécialisation pédiatrique de référence,
- Internes en médecine ou Résidents,
- Sages-femmes diplômées.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation théorique et pratique portant sur la prise en charge du nouveau-né normal et pathologique, ainsi que sur les soins au cours de la première année de vie.

Programme :

- Du fœtus au nouveau-né
- Salle de naissance et suites de couches
- suivi et soins de puériculture de la naissance à un an
- Grandes pathologies des premières semaines
- Paramètres cliniques et biologiques
- Techniques
- Pharmacologie

Organisation des études :

enseignement théorique 72h, enseignement pratique 32h, enseignement dirigé 20h.

Les cours ont lieu à Marrakech au Maroc et débutent en novembre de l'année universitaire.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen par an (en juin et septembre).

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM), de Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) et de Questions Rédactionnelles (QR) d'une durée de 2 heures.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale à l'épreuve écrite.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

stage optionnel

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 50

Frais de formation* :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital des Enfants

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 82 04 40

Fax : 05 57 82 02 99

yves.perel@chu-bordeaux.fr

Formation Continue : 200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PELVI-PERINEOLOGIE

Responsable : Professeur Philippe BALLANGER

Durée de la formation : 1 an
ouvert une année sur deux

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du Professeur responsable de l'enseignement, les docteurs en médecine, les résidents de médecine générale, les internes de spécialité et, à titre dérogatoire, les kinésithérapeutes et les sages-femmes diplômés d'état.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter à des docteurs en Médecine, des résidents de médecine générale, des internes de spécialité, une formation médico-chirurgicale complémentaire en périnéologie dans les domaines urologique, gynécologique et digestif.

Programme :

- Explorations fonctionnelles périnéales :
Manométrie ano-rectale, écho endoanale.
Bilan urodynamique, électrophysiologie.
Imagerie du périnée (IRM, viscérogramme pelvien).
Constipation.
- Anatomie du périnée antérieur - Examen clinique du périnée.
- Prolapsus périnéaux : Physiopathologie, place des explorations, traitement colpocèles antérieures, colpocèles postérieures, prolapsus rectal.
- Incontinence urinaire :
Epidémiologie, étiologies, évaluation - Place des examens paracliniques.
Traitement.
- Incontinence anale :
Epidémiologie, étiologies, évaluation - Place des examens paracliniques - Traitement.
Rééducation pelvi-périnéologique : Techniques et protocoles.
Grossesse et périnée.
Place du périnée, dans la sexualité en général, rôle du périnée dans les différents troubles sexuels masculins et féminins.
Conséquences des pathologies neurologiques sur la continence anale et urinaire.
Douleurs périnéales chroniques.
Rééducation pelvi-périnéologique : Techniques et protocoles.
Troubles sexuels chez les patients avec pathologie urinaire.
Spécificités du périnée pédiatrique.

Organisation des études :

80h (en 2 sessions, la 1ère au mois de janvier à Toulouse, la seconde au mois de mars à Bordeaux)

Contrôle des connaissances et validation :

Il est organisé 2 sessions d'examen.

La présence en cours est obligatoire.

A) Composition du jury :

Le jury est composé des trois professeurs responsables de la formation.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans la salle de réunion du Pôle ORG au -1 du Centre Aliénor d'Aquitaine à Pellegrin à Bordeaux.

C) Nature des épreuves :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin POLE ORG

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 82 10 14

philippe.ballanger@chu-bordeaux.fr

Le contrôle des connaissances est effectué en fin de formation sous la forme d'une épreuve écrite, anonyme, d'une durée de 3 heures et notée sur 60, comprenant des questions à choix multiples, des questions réponses ouvertes et courtes et des questions rédactionnelles. Si besoin, une deuxième session est organisée.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 15

Frais de formation* :

Formation Initiale : 200€

Formation Continue : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PERFECTIONNEMENT EN ANESTHESIE PEDIATRIQUE

Responsable : Professeur Karine NOUETTE-GAULAIN

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire après autorisation du professeur responsable :

- Les titulaires d'un DES ou d'un CES d'Anesthésie-Réanimation,
- Les étudiants en cours de formation dans cette spécialité.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter à des médecins spécialistes en anesthésie-réanimation, thésés ou en cours de formation, un perfectionnement et un entretien de leurs connaissances en anesthésie pédiatrique.

Programme :

- Généralités et évaluation - Journée 1 :

Introduction – SROS (15')

Les grandes étapes du développement psychologique (60')

Epidémiologie – Morbi mortalité en anesthésie pédiatrique – SROS – recommandations (60')

Conséquences postopératoires de l'hospitalisation, la chirurgie et l'anesthésie (60')

Prémédication et jeûne préopératoire. Evaluation préopératoire de l'enfant (60')

Particularités pharmacocinétiques – Pharmacologie des agents anesthésiques (60')

Exploration de l'hémostase et anomalies courantes en pédiatre (30')

Information et consentement en anesthésie pédiatrique (45')

- Généralités et évaluation - Journée 2 :

Anesthésie ambulatoire en pédiatrie (60')

Les voies d'abord vasculaire VVP et intra-osseux (45')

VVC et PICC (45')

Antibioprophylaxie (45')

Développement anatomo-physiologique (60')

- Anesthésie et terrain :

Problèmes posés par le terrain : l'ancien prématuré (45')

Problèmes posés par le terrain : l'hyper réactivité bronchique, l'asthme, l'enfant allergique (45')

Problèmes posés par le terrain : l'enfant cardiaque (60')

Problèmes posés par le terrain : obésité, diabète (30')

Maladies rares, anomalies génétiques : aspects clinique et anesthésique (60')

Problèmes posés par le terrain : handicap neurologique sévère et épilepsie (30')

Besoins hydro-électrolytiques – apports et désordres hydro-électrolytiques péri-opératoires (60')

Stratégies transfusionnelles et épargne sanguine (60')

Besoins nutritionnels de l'enfant (60')

- Anesthésie et Complications :

Choix du matériel de contrôle des voies aériennes (60')

Intubation difficile chez l'enfant (30')

Particularités des différents monitorages (60')

Comment ventiler en anesthésie pédiatrique (60')

- Techniques d'Anesthésie :

Anesthésie par voie veineuse (45')

Anesthésie par inhalation (45')

Hypnose (45')

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service d'Anesthésie Réanimation 3

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.55.15

Fax : 05.56.79.61.19

karine.nouette-gaulain@chu-bordeaux.fr

Hypothermie et prévention (30')

Hyperthermie maligne de l'anesthésie (30')

- A.L.R chez l'enfant :

Spécificités pédiatriques de l'anesthésie locorégionale et des anesthésiques locaux (30')

Peut-on faire une ALR sans anesthésie générale en pédiatrie ? (30')

Neurostimulation et repérage échographique (45')

Les blocs centraux de l'enfant que tout anesthésiste doit connaître (60')

Les blocs périphériques de l'enfant que tout anesthésiste doit connaître (60')

- Anesthésie, complications et réanimation :

Complications respiratoires spécifiques per et postopératoires (60')

Assistance respiratoire en réanimation (45')

Arrêt cardiaque (60')

Réanimation en salle d'accouchement (45')

Diagnostic d'une détresse du nouveau-né ; mise en condition pour un transfert médicalisé (60')

- Anesthésie et Douleur :

Ontogénèse de la douleur chez le nouveau-né et sensibilisation (45')

Spécificité de l'évaluation de la douleur chez l'enfant (45')

Douleur induite par les soins (60')

Pharmacologie des antalgiques chez l'enfant (60')

- Anesthésie selon la Chirurgie – 1 :

Anesthésie en chirurgie urologique (45')

Anesthésie en chirurgie viscérale (45')

Anesthésie en chirurgie orthopédique (45')

Anesthésie en chirurgie ORL, ophtalmologique et en endoscopie digestive et bronchique (60')

- Anesthésie selon la Chirurgie – 2 :

Anesthésie en neurochirurgie (45')

Anesthésie-réanimation de l'enfant brûlé (45')

Anesthésie-réanimation de l'enfant polytraumatisé (60')

Anesthésie en dehors du bloc opératoire (60')

Organisation des études :

55h enseignement théorique réparties en 4 sessions de 2 jours et 1 session de 1 jours.

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury comprend six membres : les deux responsables de la formation et quatre autres enseignants participant à cette formation.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'hôpital pédiatrique du CHU Pellegrin à Bordeaux et à l'hôpital Lapeyronie du CHU de Montpellier (SAR A).

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'un examen comprenant 2 parties :

- Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures et notée sur 50, sous forme de question rédactionnelle portant sur un cas clinique,

- Une évaluation pratique, notée sur 50, réalisée par un des enseignants du DIU à l'issue du stage au bloc opératoire.

Il y a 2 sessions d'examen par an (l'une en juin, l'autre en septembre).

D) Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne à chaque épreuve.

E) Conditions de redoublement :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de un an.

Stages :

40h Les stages s'effectueront en avril, mai et juin, à raison d'une semaine pour chaque stagiaire.

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 30

Pour l'Université de Bordeaux

Frais de formation* :

Formation Initiale : 320€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 900€

- reprise d'études non financées : 450€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PHARMACIE CLINIQUE - PLACE DE LA PHARMACIE CLINIQUE DANS LE PARCOURS AMBULATOIRE DES PATIENTS ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES - ePharmClin

Responsable : Professeur Dominique BREILH

Durée de la formation : 1 an

Public :

Public concerné :

En formation initiale : les internes en pharmacie et en médecine, les étudiants de 5ème et 6ème années de pharmacie et les étudiants en 5ème année de médecine

En formation continue : pharmaciens hospitaliers, oddicinaux et industriels, médecins spécialistes et généralistes, infirmiers et préparateurs en pharmacie (hospitalière et d'officine). Les professions paramédicales peuvent être admises à suivre cet enseignement sur étude préalable du dossier.

Objectifs :

L'objectif est de former les pharmaciens (et plus globalement tous les professionnels de santé) aux concepts de Pharmacie Clinique pour :

- Développer la pratique de la Pharmacie Clinique au quotidien
- Permettre le développement du Bilan partagé de médication prévu par la loi HPST
- Impliquer les pharmaciens (hospitalier ou de ville) dans la coordination des traitements du patient

Programme :

Module 1 : Pharmacie clinique, concepts et méthodes et applications au suivi des patients fragilisés et chroniques (20h)

Module 2 : Pharmacie clinique appliquée aux thérapies ciblées par voie orale utilisées en cancérologie : approche par pathologie en binôme médecin-pharmacien (30h)

Module 3 : Pharmacie clinique appliquée aux anti-infectieux : approche par pathologie en binôme médecin-pharmacien (30h)

Module 4 : Approche par pathologie en binôme médecin-pharmacien : cardiologie, neurologie, maladies inflammatoires chroniques intestinales, rhumatologie, médecine interne, transplantation, endocrinologie (30h)

Organisation des études :

DU en e-learning qui n'impose la venue des apprenants sur le site bordelais que pour un oral pour chaque module (2 jours par semestre).

Chaque module comprend, en outre, un travail personnel ou retour d'expérience qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire

Contrôle des connaissances et validation :

Nature des épreuves :

La participation aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve orale avec soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Gestion des cursus étudiants Pharmacie

Bâtiment Pharmacie - RdC

Campus de Carreire

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX

Tel 05 57 57 11 86

Fax. 0557571185

scolarite.pharmacie@u-bordeaux.fr

Dominique BREILH

dominique.breilh@u-bordeaux.fr

Frais de formation* :

Formation Initiale : 1000€

Cas particuliers : inscription au module 1 pour les étudiants UB : 500€ / 750€ pour les étudiants hors UB

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 2500€

- reprise d'études non financées : 1000€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PHARMACO EPIDEMIOLOGIE PHARMACOVIGILANCE

Responsable : Docteur Annie FOURRIER REGLAT

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont autorisés à se préinscrire :

- les médecins et pharmaciens ayant validé le 2ème cycle des études, les chirurgiens-dentistes et les vétérinaires diplômés, les scientifiques titulaires d'une maîtrise.

Ils devront être titulaires d'un certificat ou diplôme de pharmacologie ou de pharmacovigilance et d'un certificat ou diplôme de statistiques.

- Ou à des personnes ayant une expérience professionnelle.

Objectifs :

Cette formation permet à des professionnels de santé et à des étudiants d'acquérir les notions essentielles concernant les objectifs et les méthodes des études épidémiologiques appliquées à l'évaluation en vie réelle des médicaments.

Programme :

Tronc commun des 2 UE obligatoires (3ECTS/UE) :

PE1 Principes généraux des évaluations pharmaco-épidémiologiques

PE2 Méthodes pour l'évaluation des risques et bénéfices des médicaments en situation réelle de soins

3 UE optionnelles (3 ECTS/UE) à choisir parmi :

AO1 Aspects opérationnels lors de la mise en place d'études en pharmaco-épidémiologie

BUM1 Principes généraux et méthodologiques de l'évaluation de l'utilisation et du bon usage des médicaments

PV1 Principes généraux de la surveillance des effets indésirables des médicaments : la pharmacovigilance

OPT1 Principes, organisation et objectifs en addictovigilance

OPT2 Méta-analyse : principes, méthodes, analyse, interprétation des études par méta-analyse

OPT3 Principes généraux des évaluations pharmaco-économiques

PE3* Méthodes avancées pour l'évaluation des risques et bénéfices des médicaments en situation réelle de soins

PV2* Détection des signaux en pharmacovigilance

PV3* Aspects réglementaires et méthodologiques en pharmacovigilance

BUM2* Promotion du bon usage des médicaments

BUM3* Projet tutoré sur le bon usage des médicaments (avoir suivi l'UE BUM2)

[*sur validation des pré-requis]

Organisation des études :

125h au moins

L'enseignement se fait en e-learning et en présentiel.

a) La formation se compose d'un enseignement théorique de 2 unités d'enseignements (UE) théoriques et de travaux dirigés obligatoires et de 11 UE à choix. L'accès aux UE au choix peut dé

Contrôle des connaissances et validation :

Le contrôle des connaissances comporte quatre épreuves écrites et la rédaction d'un mémoire.

L'examen écrit est anonyme. Il porte sur l'enseignement théorique et comporte quatre épreuves : une épreuve sur le tronc commun et trois épreuves portant sur les modules choisis. Chaque épreuve est d'une durée d'une heure. Deux sessions sont organisées par an.

Le mémoire écrit porte sur un thème choisi par le candidat. Le thème choisi devra être présenté sous la forme d'un synopsis et validé par le Comité pédagogique. Le mémoire final devra être remis au plus tard le 30 octobre de l'année universitaire en cours.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Pharmacologie Médicale

Université de Bordeaux

Bât 1 A – Zone Nord

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Responsable pédagogique : annie.fourrier-eglat@u-bordeaux.fr

Secrétariat pédagogique: veronique.gigou@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 46 57

Le Diplôme du D.U. en Pharmacovigilance et Pharmaco-épidémiologie sera accordé après validation des enseignements théoriques et du mémoire écrit (non compensables) :

Validation des enseignements théoriques (cf programme) :

- Note $\geq 10/20$ tronc commun des 2 UE obligatoires (UE non compensables)
- Note $\geq 10/20$ à chacune des trois UE optionnelles (UE non compensables)

Validation du mémoire :

- Note $\geq 10/20$

Le redoublement est autorisé.

Les étudiants garderont l'acquis des épreuves ayant obtenu la moyenne pendant un an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 2500€
 - reprise d'études non financées : 1500€
- Demandeurs emploi : 1250€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PHARMACOTECHNIE HOSPITALIERE

Responsable : Professeur Sylvie CRAUSTE-MANCIET

Durée de la formation :

Public :

Titres requis ou niveau :

- titulaire d'un diplôme français de Docteur en pharmacie
- les étrangers titulaires d'un diplôme de Pharmacien
- les internes en pharmacie
- Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le directeur de l'enseignement et autorisés par le conseil pédagogique

Objectifs :

La préparation de médicaments à l'hôpital répond aux besoins spécifiques de traitements médicamenteux non satisfaits par l'industrie pharmaceutique.

Les traitements concernés portent sur l'absence de spécialités pharmaceutiques disponibles (médicaments orphelins) ou à l'absence de spécialités adaptées individuellement au patient nécessitant une adaptation de la posologie (pédiatrie, oncologie). L'activité de production est variée et concerne tant les préparations non stériles que stériles. Pour ces dernières, il est nécessaire de maîtriser la technologie des environnements de production tant en termes de conception, de qualification ou de suivi afin de maîtriser les risques de contamination microbiologique mais également les risques de contamination chimique (préparations de médicaments toxiques pour le personnel et l'environnement).

La pharmacotechnie hospitalière se doit d'intégrer de façon dynamique les évolutions des besoins. Il est nécessaire d'être capable de s'adapter à de nouveaux besoins émergents tant sur le plan qualitatif (préparations pour essais cliniques, médicaments de thérapie innovante) que quantitatif. Les besoins toujours croissants nécessitent le développement de coopérations, l'adaptation des procédés et l'intégration de nouvelles technologies d'automatisation et de robotisation afin de faire face aux enjeux sociétaux.

L'enseignement a pour objet d'apporter toutes les compétences nécessaires dans le domaine de la pharmacotechnie hospitalière : conception, formulation, fabrication et contrôle de qualité d'un médicament destiné au traitement d'un patient ou d'un groupe de patients selon les principes de Bonnes Pratiques et d'assurance de qualité.

Programme :

MODULE 1 : Généralités (20 heures) Stratégie de fabrication à l'hôpital

o Préparations à l'hôpital (stériles et non stériles),

o Intérêts et limites,

o Stratégie de fabrication à l'hôpital

o Gestion de la Qualité

o Bonnes Pratiques de Fabrication hospitalières (référentiels nationaux et internationaux) notamment BPP, BPPRH (France) et PIC/S (Europe).

o Structure, Processus, Opérateurs

o Application à la réalité hospitalière

o Contrôles de la qualité

o Contrôle du produit fini (Contrôles physico-chimiques, Contrôles microbiologiques)

o Non-conformité : analyse, exploitation

o Méthodes de gestion des risques :

o Gestion des risques et méthodes d'analyse : Description et illustration de la méthode AMDEC

o Evaluation des activités de production

o Business plan

o Lean management

MODULE 2 : (10 heures) Conception et formulation des préparations non stériles

o Généralités : Biopharmacie

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CHU de Bordeaux PUI GHS

avenue de Magellan - 33604 Pessac

Laboratoire ARNA Equipe ChemBioPharm,

U1212 INSERM - UMR 5320 CNRS

146 rue Léo Saignat 33076 Bordeaux cedex

Tel : 05.57.57.46.96

sylvie.crauste-manciet@u-bordeaux.fr

o Formes Orales

☐ Formes orales solides- (Gélules : Pré-formulation Formulation Fabrication Conditionnement Contrôles essais Pharmacopée- Exemples de préparations hospitalières)

☐ Formes Orales Liquides – (Différents types, définition Pharmacopée - Formulation Aromatisation - Fabrication Automatisation - Contrôles essais Pharmacopée - Exemples de préparations hospitalières)

o Formes dermiques et formes rectales (Différents types, définition Pharmacopée -Formulation -Fabrication - Contrôles essais Pharmacopée - Exemples de préparations hospitalières)

o Préparations pour essais cliniques

o Préparations émergentes : Médicaments de thérapie innovante, Transplantation de flore fécale

MODULE 3 : (20 heures) Préparations Stériles à l'Hôpital-

o Généralités

☐ Définitions (préparations stérilisées dans le conditionnement final, préparations aseptiques)

☐ Types: solutions injectables, collyres.

☐ Références normatives : Pharmacopée Européenne, Lignes directrices particulières Bonnes Pratiques, USP 797, USP 800

o Stérilisation

☐ Stérilisation à la Chaleur – Généralités- Principes - Conception et validation d'un stérilisateur à vapeur traditionnel ;

☐ Stérilisation à basse température : Principes- l'oxyde d'éthylène, - l'acide peracétique ; - peroxyde d'hydrogène- gaz plasma - rayons gamma

☐ Indicateurs physico-chimiques et biologiques ;

☐ Filtration Stérilisante- Filtres - Contrôle des Filtres (méthodes physiques, méthodes biologiques)

o Locaux –Equipements :

☐ Salle Propre - Zone d'Atmosphère Contrôlée – Zone d'Environnement Contrôlé- Normes Internationales (ISO 14644)- Classifications des Salles propres ISO/BPF - Différents types de salles propres - Différentes zones des salles propres - Traitement de l'Air : Filtration à haute efficacité - Différentiels de pressions - Aéraulique et simulation de l'aéraulique - Conception d'une salle propre

☐ Flux d'air unidirectionnels – Postes de sécurité - Normes Internationales - Descriptif -

☐ Isolateurs et mini environnements - Définition, Normes Internationales (ISO 14644-7) - Descriptif - Système de stérilisation - Systèmes de transfert

☐ Contrôles des environnements : - Contamination de l'air par les formes vivantes ou non vivantes (particules, microorganismes) : comptage et échantillonnage - Filtration - Différentiels de Pressions - Température - Hygrométrie - Capteurs en instrumentation de production

☐ Qualification des locaux et équipements (QC, QI, QO,QP) : - Définitions - Applications : qualifications opérationnelle et de performance d'une salle propre, d'un flux d'air unidirectionnel, d'un isolateur, d'un automate de production

o Habilitation- Formation des personnels

MODULE 4 : Préparations Aseptiques (50 heures)

o Généralités :

☐ Conduite d'un projet de centralisation [Organisation, Personnel, Informatisation, Critères de choix des installations]

☐ Pré requis Pharmaceutiques à la fabrication [Prescription, Stabilités et conservation : méthodes d'étude, démarche. Congélation et décongélation assistée par micro-ondes. Incompatibilités, interactions contenant contenu.]

☐ Contrôle de qualité (analytique, microbiologique, galénique),

☐ Etudes de stabilités (analytique et microbiologique)

☐ Validation des Procédés [Test de Remplissage Aseptique –(Media Fill test), Contaminations croisées]

☐ Anticancéreux et médicaments à risque toxique :

o Aspects réglementaires -Standards nationaux et internationaux, Bonnes Pratiques de Préparations hospitalières.

o Pré requis Pharmaceutiques à la fabrication (Prescription)

o Particularités de la fabrication

o Particularités du Contrôle du produit fini

o Risques pour le personnel et l'environnement [Equipements de protection collective et individuelle, Dispositifs médicaux de protection (fabrication/administration), Gestions des déchets, Monitoring chimique, Monitoring biologique.]

☐ Médicaments Radiopharmaceutiques :

o Aspects réglementaires

o Particularités de la fabrication

o Risques pour le personnel et l'environnement [Equipements de protection collective, Equipements de protection individuelle, Gestions des déchets, monitoring]

☐ Nutrition parentérale :

o Aspects réglementaires

o Composition des mélanges de nutrition parentérale

o Pré requis Pharmaceutiques à la fabrication [Validation pharmaceutique qualitative et quantitative des mélanges de nutrition parentérale, Stabilité physico-chimique des mélanges, Stabilité galénique des mélanges]

o Particularités de la fabrication des mélanges (Méthodes de fabrication)

o Contrôles du produit fini [microbiologiques, physico-chimiques]

☒ Collyres

- o Différents types de médicaments
- o Particularités de la fabrication
- o Contrôles du produit fini
- o Exemples de préparations

☒ Autres médicaments stériles (CIVAS) :

- o Différents types de médicaments (Antibiotiques, Anti-émétiques, Anti-ulcéreux, analgésiques, Médicaments d'anesthésiologie et soins intensifs...)
- o Particularités de la fabrication
- o Contrôles du produit fini
- o Exemples de préparations

Programme des enseignements présentiels (40 heures)

Les enseignements présentiels ont pour objectif la mise en application des enseignements théoriques autour de cas pratiques, d'ateliers, de simulateurs et de jeux de rôle. Ces enseignements pratiques portent notamment sur :

☒ Analyse d'une demande de préparation à l'hôpital (préparation stérile, préparation non stérile)

☒ Conduite d'un projet de centralisation

☒ Application de méthodologie d'analyse des risques à la préparation des médicaments

☒ Qualification de conception d'une unité de production hospitalière.

☒ Contrôle de processus

☒ Production en zone d'atmosphère contrôlée

Enseignement Tutoré (60 heures)

L'enseignement tutoré (60h) porte sur un travail personnel collaboratif effectué en petit groupe. Ce travail implique que l'étudiant devra exercer pendant le DU une activité professionnelle en rapport avec la pharmacotechnie (production, contrôle ou assurance qualité)

Organisation des études :

L'enseignement se compose de 4 modules d'enseignements théoriques dispensés à distance pour un total de 100 heures, de 40 heures d'enseignements dirigés (Ateliers, mises en situation, jeux de rôle, visites sur sites hospitaliers de production) et 60 heure

Contrôle des connaissances et validation :

Validation

Contrôle continu

: La présence est obligatoire aux sessions présentielles ainsi que la participation aux sessions d'auto

-

évaluation à la fin de chaque module en distanciel.

C

ontrôle

final

des connaissances

:

1

ère

session

Composantes de la note

Modalités d'examen

Coefficient

Enseignements théoriques

ECRIT

: 2 heures

(Question Rédactionnelle

résolution d'un cas pratique)

1

(note/20)

Travaux personnels

collaboratifs tutorés

ORAL

: 15 minutes de

présentation + 15 minutes de

discussion portant sur le projet

collaboratif

+
fourniture d'un
mémoire
présenté sous forme de
publication
1
(note/20)
2
ère
session
Composantes de la note
Modalités d'examen
Coefficient
Enseignements théoriques
ORAL : 15 minutes
1
(note/20)
Travaux personnels
collaboratifs
tutorés
Note obtenue en 1ère SESSION
conservée
1
(note/20)
La validation est obtenue par l'obtention d'une note
globale
de 10/20, une note
<
5/20 est éliminatoire
.
Le redoublement n'est pas autorisé sauf en cas de non présentation ou non
validation du mémoire. Le bénéfice de l'épreuve écrite est conservé pour
1 an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 800€

Internes, étudiants à l'Université de Bordeaux : 800€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 2300€

- reprise d'études non financées : 1500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PLAIES ET CICATRISATION

Responsable : Docteur Nathalie SALLES

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation des responsables de l'enseignement : les personnels médicaux (Médecins et pharmaciens), et paramédicaux (ID.E., infirmiers Stomathérapeutes, Cadres de santé, Kinésithérapeutes, Diététiciens, Ergothérapeutes) ayant 2 ans d'ancienneté, provenant des secteurs publics, privés, libéraux et associatifs.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Mettre le public visé en situation d'expert dans les domaines de la prévention et du traitement des plaies aiguës et chroniques chez la personne âgée.
- Mettre à disposition des soignants (médecins, pharmaciens et paramédicaux), qui à des titres divers sont préoccupés par les problèmes de plaies et cicatrises escarres, ulcères, moignons d'amputation...), une formation théorique et pratique dans ce domaine.

Programme :

- Module 1 : Cicatrisation,
- Module 2 : Cicatrisation-Escarres,
- Module 3 : Escarres – Douleurs chez la personne âgée,
- Module 4 : Ulcères – Infection des plaies,
- Module 5 : Brûlures – Pied diabétique Plaies aiguës (main-face) – Plaies traumatiques (Morsures, Plaies de l'enfant) – Plaies post-chirurgicales – Plaies du sujet para ou tétraplégique

Organisation des études :

100h réparties en 5 modules (4 modules d'une durée de 2 jours et 1 module d'une durée de 3 jours) auxquels s'ajoutent 2 jours d'examen.

Contrôle des connaissances et validation :

Lieu des examens

Les examens se déroulent dans les locaux de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, sur le site de Carreire

Nature des épreuves

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme de 2 épreuves :

- une épreuve écrite de contrôle des connaissances de 2 heures, notée sur 20 points,
- une épreuve orale : exposition du projet et épreuve de connaissances, de 30 minutes, notée sur 10 points.

Il y a 2 sessions d'examen par an (juin et septembre).

Composition du jury

Nommé par le Président de l'université sur proposition du responsable de la formation, le jury comprend 5 membres (responsables, coordonnateur et animateur du D.U.).

Validation

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne à l'examen final.

Redoublement

Les candidats ayant échoué aux sessions en juin pourront se réinscrire une dernière fois l'année suivante.

Stages :

Non concerné

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Xavier Arnozan

Avenue du Haut-Lévêque

Service équipe mobile gériatrie

33604 PESSAC

Tel : 05.57.65.66.10

Fax : 05.57.65.62.24

nathalie.salles@chu-bordeaux.fr

murielle.guibert@chu-bordeaux.fr

Tel : 05 57 65 66 10

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 780€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1500€

- reprise d'études non financées : 900€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PNEUMOLOGIE PEDIATRIQUE

Responsable : Professeur Michael FAYON

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- Les Docteurs en Médecine français qualifiés en pédiatrie,
- Les titulaires du D.I.S. de Pédiatrie,
- Les internes de Pédiatrie en cours de validation du D.E.S. de Pédiatrie,
- Les Médecins étrangers, Docteur en Médecine, spécialisés en pédiatrie (AFSA), devant exercer la Pneumologie Pédiatrique de façon dominante dans leur pays et ayant une recommandation du Doyen de leur Faculté et de leur Chef de Service, ou tout autre acte validant leur candidature,
- Les pneumologues pouvant justifier d'une activité pédiatrique hospitalière ou d'un semestre d'internat dans un service hospitalier qualifiant en pédiatrie.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter aux étudiants, en complément de leur formation initiale de pédiatre, des compétences en pneumologie leur permettant de prendre en charge l'ensemble des problèmes de la discipline sur le plan diagnostique, thérapeutique et préventif.

Programme :

Dysplasie bronchopulmonaire
Poumon de l'immunodéprimé
Pollution et maladies respiratoires
Syndrome hépatopulmonaire
Principaux pneumallergènes, enquête environnementale
Tabac et autre toxicomanies, Nanoparticules
CAT devant une dyspnée aiguë
Mucoviscidose (génétique, physiopath., clinique)
Mucoviscidose (diagnostic néonatal, traitement)
Déficits immunitaires
Mesure de l'inflammation bronchique
Pathologie du surfactant
Maladies neuromusculaires et métaboliques
CAT devant une toux chronique
Pathologies chroniques d'inhalation
Dyskinésie ciliaire
Mucoviscidose : transplantation
Poumon et hyperéosinophilie
Traitement anti-allergique et Immunothérapie spécifique
Poumon et maladies générales (LED, vascularites, arthrite chronique, RCH et Crohn, etc...)
Malformations cardiovasculaires
Hémoglobinopathie
Muscles respiratoires
La tuberculose (épidémiologie, facteurs de risque, clinique, enquête autour d'un cas)
La tuberculose (traitement)
Malformations congénitales à retentissement respiratoire
HTAP
Pathologies du sommeil

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin-Enfants
CHU de Bordeaux
Pneumologie pédiatrique
Place Amélie Raba Léon
33076 BORDEAUX
Tel : 05 56 79 98 24
Fax : 05 56 79 56 58
michael.fayon@chu-bordeaux.fr

Ventilation non invasive
Scoliose et déformations thoraciques
Dyskinésie et malacie trachéobronchique
Mycobactéries atypiques
Insuffisance respiratoire chronique (définition, principales causes)
Oxygénothérapie

Organisation des études :

136h réparties sur les 2 années
1ère année : 70h
2ème année : 66h
L'enseignement se déroule de mi-novembre à début avril de l'année universitaire

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :
- Session unique.
Nature des épreuves :
La présence en cours est obligatoire.
L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM), Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC), Questions rédactionnelles (QR) et d'une épreuve orale (entretien avec soutenance de mémoire).
Validation :
Pour être déclaré admis le candidat doit obtenir la moyenne générale.
Dispositions prévues en cas d'échec :
Le redoublement est autorisé.
La durée du bénéfice de l'écrit est de un an.

Stages :

stage clinique obligatoire de 12 mois chez une Maître de stage validant.
Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire écrit en français et présenté oralement devant un jury à la fin de la 2ème année.

Capacités d'accueil :

Minimum : 15
Maximum : 35

Frais de formation* :

Formation Initiale : 650€
Formation Continue :
- reprise d'études financées : 750€
- reprise d'études non financées : 750€

Droits d'inscription à l'Université*

170€
**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PRATIQUE DES SOINS EN HYDROTHERAPIE

Responsable : Monsieur Eric LACOUTURE

Durée de la formation : 7 mois

Public :

Niveau de recrutement / Pré-requis :

Modalités d'accès au Bloc 1 : Compétences socles métiers de la thalassothérapie et de l'hydrothérapie

- Titulaire d'un diplôme de niveau IV (ex : aide à la personne, auxiliaire de vie, esthétique,...)

- Titulaire d'un diplôme de niveau V exclusivement du domaine de la santé (ex : aide-soignant, ambulancier)

Modalités d'accès au Bloc 2 : Pratique des Soins en Hydrothérapie

- Titulaire du Bloc 1 des compétences socles Métiers de la thalassothérapie et de l'hydrothérapie

- Titulaire de la Certification de Qualification Professionnelle Agent Thermal et au moins 1 année d'expérience

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d' :

Assurer en autonomie des prestations d'hydrothérapie et de modelages dans les centres de thalassothérapie, établissements thermo-ludiques, spas, spas thermaux, centres de balnéothérapie.

L'agent hydrothérapeute sera capable de :

- Réaliser des soins à base d'eau (hydrothérapie) et à base de produits dérivés (soins secs)
- Adapter le soin ou la prestation à chaque type de client en fonction d'une contre-indication ou d'une pathologie
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité définies dans le règlement intérieur de la structure
- Adopter les gestes et postures de sécurité
- Mettre en œuvre les techniques de communication appropriées à une situation de soin ou de prestation, de conflits, de travail en équipe
- Apporter des conseils d'éducation à la santé du client

Programme :

Le Diplôme d'Université Pratique des Soins en Hydrothérapie s'articule autour de deux blocs, accessibles et pouvant être validés de manière indépendante.

Les modalités de contrôle des connaissances du Diplôme d'Université Pratique des Soins en Hydrothérapie, prévoient la validation des 2 blocs pour l'obtention du diplôme.

Bloc 1 : Compétences socles métiers de la thalassothérapie et de l'hydrothérapie

Volume horaire : 105 heures en centre de formation / 70 heures de stage en entreprise

Module 1 : Activités d'hydrothérapie (14 h)

- Notions générales sur l'activité thermique et sa place dans le système de santé en France
- Place et rôle de l'agent thermal dans son environnement professionnel
- Visites sur site

Module 2 : Notions élémentaires en anatomie, physiologie, pathologie, hygiène, qualité (20 h)

- Anato-mo-physio-pathologie des principaux appareils et systèmes
- Hygiène

Module 3 : Pratiques d'hydrothérapie (40 h)

- AFPS
- Ergonomie
- Soins de base en hydrothérapie (bains, douches, applications)

Module 4 : Communication, informatique, découverte de l'entreprise (22 h)

- Le client/curiste
- Technique recherche emploi
- Informatique

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de gestion des cursus étudiants en Pharmacie

146 rue Léo-Saignat - 33076 Bordeaux cedex

Tel 05 57 57 11 89

scolarite.pharmacie@u-bordeaux.fr

Bilan et évaluation (4 h)

Stage en entreprise (70 h)

Bloc 2 : Pratique des soins en hydrothérapie

Volume horaire : 360 heures en centre de formation / 245 heures de stage en entreprise

Module 1 : Activités d'hydrothérapie (44 h)

- Remise en forme en milieu thermal
- Thalassothérapie
- Activités physiques adaptées
- Spa

Module 2 : Notions élémentaires en anatomie, physiologie, pathologie, hygiène, qualité (70 h)

- Les compartiments liquidiens de l'organisme et homéostasie
- Les appareils et systèmes particuliers: peau, système nerveux, système sanguin et hormones, système lymphatique
- Bases théoriques de la surveillance de la qualité de l'eau

Module 3 : Pratiques thermales, de remise en forme et de thalassothérapie (188 h)

- Ergonomie
- Soins spécifiques thalassothérapie et spa
- Soins complémentaires

Module 4 : Communication, informatique, découverte de l'entreprise (76 h)

- Le client bien être
- Technique recherche emploi

Bilan et examens (10 h)

Stage en entreprise (245 h)

Organisation des études :

Période : de Mars à Septembre

Contrôle des connaissances et validation :

2 sessions

contrôle continu et épreuves écrites (QCM et QR)

Le redoublement est possible

Stages :

Voir programme

Capacités d'accueil :

Information disponible prochainement

Frais de formation* :

Information disponible prochainement

Information disponible prochainement

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PRATIQUE MEDICALE ET DE CONNAISSANCE DES SYSTEMES DE SANTE EUROPEENS

Responsable : Professeur Manuel TUNON DE LARA

Durée de la formation : 3 années universitaires (1 année dans chacune des universités partenaires)

Public :

Conditions de titres :

Cette formation s'adresse à des étudiants débutant leur 3ème année de médecine et originaires des universités partenaires. Les étudiants effectuent ensemble un parcours de 3 ans les menant à effectuer 2 ans de mobilité. A titre exceptionnel, des étudiants ayant déjà effectué une partie de leur cursus à l'étranger pourront s'inscrire à ce diplôme après avis des responsables de chaque université.

Objectifs :

Objectif général : apporter une compétence en matière de pratique médicale, de politique des systèmes de santé en Europe qui pourra faciliter l'adaptation de la pratique médicale dans un contexte de mobilité professionnelle en Europe.

Objectifs spécifiques :

- découvrir un autre mode de formation et une autre pratique de la médecine en milieu hospitalier,
- familiariser les étudiants avec la pratique médicale propre par des stages chez les praticiens des différents pays,
- apporter une compétence en matière de politique des systèmes de santé en Europe et en particulier dans les pays concernés,
- apporter une compétence linguistique et culturelle en plus de la formation médicale.

Programme :

Information disponible prochainement

Organisation des études :

L'enseignement théorique se présente de la manière suivante :

60 crédits ECTS par année universitaire des études médicales approuvée et validée par les coordonnateurs ECTS des institutions partenaires (soit 180 ECTS au terme de 3 ans),
10 crédits ECTS

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury du diplôme comprend au minimum un représentant de chaque université partenaire.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent à l'Université où les étudiants terminent leur 5e année.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle final des connaissances consiste en la soutenance d'un Mémoire devant le jury cité ci-dessus.

D) Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent :

- avoir validé les trois années d'étude dans les universités partenaires conformément aux exigences de chaque institution,
- avoir soutenu avec succès le mémoire de fin de parcours.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Professeur Manuel TUNON DE LARA

Service des Maladies Respiratoires, Hôpital du Haut-Lévêque

Avenue de Magellan – 33604 PESSAC

Tel : 05 57 65 63 38

Fax : 05 57 65 68 35

Mail : manuel.tunondelara@u-bordeaux.fr

Stages :

Des stages se déroulent dans les hôpitaux universitaires à Bordeaux, Pavie et Saragosse et chez les médecins généralistes

Capacités d'accueil :

Minimum : 1 pour l'Université de Bordeaux et 2 pour les deux autres universités contractantes

Maximum : 6 pour l'Université de Bordeaux et 12 pour les autres universités contractantes.

Frais de formation* :

Les étudiants doivent s'acquitter annuellement des droits de scolarité en médecine de leur université d'origine, sans avoir à payer de droits spécifiques à ce diplôme.

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PRATIQUES CHIRURGICALES EN CANCEROLOGIE

Responsable : Professeur Serge EVRARD

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- les Docteurs en Médecine.

Si les demandes excèdent le quota défini par le conseil pédagogique, une préférence sera accordée aux chirurgiens en exercice sans distinction de spécialité, de mode d'exercice ou d'ancienneté.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Donner aux chirurgiens généralistes ou spécialistes les outils de l'exercice pluridisciplinaire dans le cadre d'une intégration à un réseau de soins en cancérologie.
- Définir les modalités des indications chirurgicales et la qualité des actes dans le contexte de la Médecine fondée sur des preuves scientifiques.
- Proposer un enseignement post-universitaire de la cancérologie fondamentale appliquée à l'exercice de la chirurgie.
- Inciter à une ouverture aux problématiques communes à différentes spécialités.
- Préparer à l'accréditation des réseaux et à l'évaluation des résultats thérapeutiques

Programme :

- Module cancérologie de base appliqué à la pratique clinique
- Module cancérologie pluridisciplinaire
- Module de Chirurgie cancérologique spéciale
- Cas cliniques
- Réhabilitation
- Divers : Transplantation

Organisation des études :

75h (5 sessions de 2 jours)

Contrôle des connaissances et validation :

A/ Composition du jury : présidé par un enseignant universitaire, il est composé d'au moins trois membres.

Professeur BUSSIERES PU-PH à Bordeaux,

Professeur EVRARD – PU-PH à Bordeaux

Docteur AVRIL – Chirurgien Bordeaux

B/ Nature des épreuves :

Les candidats sont soumis aux épreuves suivantes :

a) L'assiduité à tous les modules.

b) Contrôle continu :

Au cours de l'année, chaque étudiant présentera obligatoirement un sujet sous forme d'un cours intégré dans les thèmes de l'enseignement et qui lui sera donné à l'avance par le responsable de l'enseignement.

c) Rédaction d'un mémoire :

Le sujet (proposé par l'étudiant) sera validé par le responsable de l'enseignement. Le document, fruit d'un travail personnel, sera jugé par deux responsables d'enseignement. La date de remise du mémoire est fixée par le conseil pédagogique et communiquée lors de la première session du diplôme.

C/ Conditions de validation :

Pour admis les candidats doivent avoir obtenu la moyenne générale.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Institut Bergonié

Département de Chirurgie Oncologique
BORDEAUX

Tel : 05 56 33 32 61

s.evrard@bordeaux.unicancer.fr

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 4

Pour l'Université de Bordeaux

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue : 700€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PRATIQUES ET THEORIE DE L'ELECTRO-CONVULSIVOTHERAPIE ET STIMULATION MAGNETIQUE TRANSCRANIEENNE

Responsable : Professeur Marc AURIACOMBE

Docteur Jean-Arthur MICOULAUD-FRANCHI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent s'inscrire :

- les docteurs en médecine, titulaires du DES de psychiatrie ou d'anesthésie réanimation, les internes en DES de psychiatrie ou d'anesthésie réanimation à partir de la 3ème année,
- les médecins titulaires du DU de Psychiatrie à l'intention des Médecins assistants généralistes en Psychiatrie,
- ainsi que les titulaires du Diplôme d'Etat d'infirmier ou son équivalent, les psychologues titulaires d'un DESS ou d'un DEA ou les étudiants en psychologie en cours de DESS ou de DEA ayant exercé au moins 1 an.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux médecins et aux personnels de santé (infirmiers, psychologues) participant à l'ECT et SMT d'acquérir les bases théoriques et les connaissances pratiques nécessaires pour la détermination des indications de l'ECT et SMT, sa mise en pratique, la surveillance de ses conséquences ainsi que pour l'initiation à la recherche.

Programme :

- Bases préliminaires :

Propédeutique à l'ECT et SMT (15 h)

Application thérapeutique de l'électricité

Place historique de l'ECT et SMT

Nosographies psychiatriques et bases des classifications des maladies mentales

- Principes de l'anesthésiologie, physiologie cardio-vasculaire et du SNC 3 :

- Les troubles de l'humeur Données neurobiol

- La mémoire Bases fondamentales de ses mécanismes

- Mémoire et dépression Stimulation magnétique

- ECT et SMT : Bases fondamentales (12 h) :

Effets physiologiques cardio-vasculaire et cérébraux de l'ECT et SMT

Mécanismes d'action : les études chez l'animal

Mécanismes d'action : les études cliniques

Initiation à la recherche

- ECT et SMT : Mise en pratique (32 h) Indications et efficacité :

Contre-indications et situations à risque

Effets indésirables

Consentement pour l'ECT et information des patients et des familles

Utilisation de l'ECT dans les populations particulières

Evaluation pré-ECT

Utilisation des psychotropes et des médicaments durant l'ECT

Procédures thérapeutiques (Préparation du patient, Voies respiratoires, Médications utilisées avec l'ECT, Appareils à ECT

Dose d'électricité, Placement des électrodes, Monitoring physiologique, Conduite à tenir en cas de crises absente, incomplète ou prolongée, Période de récupération post-critique, Fréquence et nombre des traitements, ECT multiple contrôlée, ECT à titre externe)

Mise en place d'une unité ECT, aspects pratiques : Personnel, locaux, équipement et législation

Organisation des études :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre Hospitalier Charles Perrens

121, rue de la Béchade

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.56.17.38

marc.auriacombe@labopsy.ubordeaux2.fr

brigitte.vialard@u-bordeaux.fr

100h d'enseignement théorique (sous forme de cours, de séminaires et de conférences, il est regroupé en 2 sessions).
Les cours se déroulent de Mars à Mai de l'année universitaire.

Contrôle des connaissances et validation :

Il est effectué en fin d'année et porte à la fois sur l'enseignement théorique et sur le stage :

Seuls les étudiants effectivement présents à 90 % des cours et des stages seront autorisés à se présenter aux épreuves de contrôle des connaissances.

2 sessions pour l'épreuve écrite seront proposées aux étudiants.

Le contrôle comprend :

- une épreuve écrite, anonyme, de 2 heures,
- des épreuves orale et pratique correspondant au stage,
- un mémoire de 20 pages sur une problématique spécifique en lien avec l'ECT ou la RTMS (soutenance orale) noté sur 20.

Les étudiants doivent avoir obtenu une note au moins égale à 10/20 aux épreuves précédentes pour être autorisées à soutenir un Mémoire.

La soutenance de mémoire a lieu devant un jury composé de 3 membres du collège des enseignants du D.U.

Le mémoire peut être présenté jusqu'au 31 décembre de l'année universitaire d'inscription sans paiement des droits de scolarité.

Les candidats ne pouvant pas soutenir leur mémoire à la fin de l'année pourront effectuer cette soutenance une année universitaire ultérieure dans les 3 ans suivant la première inscription, moyennant cependant le paiement des droits de scolarité fixés annuellement par arrêté ministériel.

Le stage pratique est de plus validé conjointement par le responsable du stage et le coordinateur de l'enseignement sur la qualité de la participation du stagiaire.

Sont déclarés admis, les étudiants ayant obtenu la moyenne au mémoire lors de la soutenance orale et validé le stage pratique.

Organisation des examens avec les autres universités : les épreuves écrites se dérouleront sur chaque lieu en coordonnant les épreuves (même horaire, même durée, même épreuve).

Stages :

100h dans une unité d'ECT et SMT agréée pour ce diplôme dont au moins 10h à Lyon.

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- Reprise d'études financées : 1200€
- Reprise d'études non financées : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PRATIQUES MÉDICALES EN SANTÉ TRAVAIL POUR LA FORMATION DES COLLABORATEURS MÉDECINS

Responsable : Professeur Isabelle BALDI

Co Responsable :

Docteur Catherine VERDUN-ESQUER

Durée de la formation : - La formation dure 4 années

2 ans pour le niveau 1

2 ans pour le niveau 2.

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement :

- Les titulaires d'un doctorat en Médecine (Diplômes exigés)
- Conditions supplémentaires éventuelles (dont expériences) : Cette formation ne sera accessible qu'aux médecins non titulaires de la qualification en médecine du travail et justifiant d'au moins 5 ans d'inscription au conseil de l'ordre des médecins, disposant d'une promesse d'embauche dans un service de santé au travail puis d'un contrat de collaborateur médecin au sens de l'article R4623-25 du Code du Travail ou travaillant déjà dans un service de santé au travail.

Objectifs :

Les objectifs de ce diplôme sont :

- Maîtriser le contexte de l'entreprise et du monde du travail afin de mettre en relation santé et conditions de travail.
- Maîtriser le cadre réglementaire, déontologique, éthique de l'exercice de la médecine du travail
- Savoir évaluer et suivre les capacités de travail, maîtriser l'ensemble des éléments pour le maintien dans l'emploi.
- Savoir définir, tracer et gérer les effets médicaux de la pénibilité et du vieillissement au travail
- Savoir identifier et évaluer les risques professionnels pour les mettre en rapport avec des effets sur la santé, des accidents du travail ou des maladies professionnelles
- Etre capable de mettre en œuvre un dépistage et un suivi individuel et collectif des travailleurs en fonctions des risques auxquels ils sont exposés.
- Etre capable de mettre en œuvre ou de participer à des actions de veille sanitaire, de recherche épidémiologique dans le champ de la santé au travail
- Maîtriser l'ensemble des outils nécessaires à l'action en milieu de travail (gestion de l'information, communication, définition et conduite de projet...)
- Etre capable de mener ou de conseiller, dans le cadre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et des plans d'actions définis par la loi du 20 juillet 2011, toutes les actions de prévention technique, organisationnelle et médicale) en animant et coordonnant une équipe pluridisciplinaire.
- Etre capable de conseiller l'entreprise sur la surveillance globale du milieu de travail et une gestion globale des risques y compris les risques environnementaux.

Programme :

Année 1 :

UE1 : Le monde du travail, la Santé au Travail

- L'entreprise, le Monde du Travail - Organisation de la Santé - Travail (36 heures)
- Evaluation et suivi des capacités de travail - Maintien à l'Emploi - Pénibilité (36 heures)

UE2 : Les risques professionnels, suivi et traçabilité

- Evaluation, approche par nuisance, approche par branche (36 heures)
- Surveillance de la Santé, Traçabilité, Dépistage (36 heures)

Année 2 :

UE3 : Outils, Méthodes

- Méthodologie d'études et de recherche - Veille sanitaire, Indicateurs (36 heures)

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

ISPED-EPICENE

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 57 46 28

Fax : 05 57 57 47 33

isabelle.baldi@u-bordeaux.fr

cecile.dubourg@u-bordeaux.fr

- Conduite de projets - Communication (36 heures)
- UE4 : L'équipe pluridisciplinaire
- La surveillance du milieu de travail et la gestion du risque (de la profession à l'environnement) (36 heures)
- L'équipe Santé - Travail / Management d'équipe (36 heures)

Organisation des études :

Niveau 1

- 1ère année le volume horaire est de 175 heures
- 2ème année le volume horaire est de 161 heures

Niveau 2

- 3ème année le volume horaire est de 28 heures
 - 4ème année le volume horaire est de 35 heures dont 7 heures pour les soutenances
- Les

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Validation :

La validation se fait en 2 étapes :

Validation du DIU « Niveau 1 » - Année 1 et Année 2 :

- Pour l'enseignement théorique, chaque UE donnera lieu à une évaluation écrite sous forme d'un contrôle continu ou d'un examen final.
 - Pour le stage initial, l'enseignant responsable pour les 3 mois en milieu hospitalo-universitaire ou institutionnel fournira une attestation de validation écrite du stage.
 - Pour le 1er contrat de mission : le médecin du travail tuteur, pour les 3 mois en service de santé au travail, fournira une attestation de validation écrite du stage.
 - Pour le 2ème contrat de mission : formation pratique encadrée de 18 mois : le candidat établira un court rapport décrivant les activités réalisées correspondant aux objectifs pédagogiques de la formation. Le médecin du travail tuteur fournira une attestation de validation de la formation pratique accompagnée d'une appréciation écrite sur l'acquisition des compétences par le candidat.
- La commission interrégionale du DES de médecine du travail statuera, au vu de la validation de l'ensemble des évaluations, pour l'obtention du DIU de niveau 1.

Validation du DIU « niveau 2 » - Année 3 et Année 4 :

- Pour les activités encadrées, le médecin du travail tuteur fournira une attestation de validation de cette activité en détaillant avec le candidat, l'acquisition des compétences correspondant à l'ensemble des objectifs pédagogiques.
- Pour les journées de regroupement pédagogique, l'enseignant responsable fournira une attestation de participation à la journée.
- Pour le mémoire de fin de formation, le mémoire sera rédigé par écrit et soutenu à l'oral par le candidat devant la commission interrégionale du DES de médecine du travail à l'issue des 4 ans de formation.

La commission interrégionale statuera ensuite sur la réussite à la formation au vu de la validation des évaluations.

Jury :

Le jury est arrêté annuellement par le Président de l'Université, sur proposition du Directeur de la composante de rattachement. Le jury sera composé par les membres de la commission interrégionale du DES de médecine du travail :

4 Professeur Isabelle BALDI

Professeur de médecine et santé au travail,

4 Docteur Catherine VERDUN-ESQUER

PH de médecine et santé au travail,

4 Professeur Michel DRUET-CABANAC

Professeur de médecine et santé au travail,

4 Professeur Jean Marc SOULAT

Professeur de médecine et santé au travail,

4 Docteur Yolande ESQUIROL

MCU-PH de médecine et santé au travail.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est de un an.

Stages :

il a lieu la première année d'enseignement. La durée du stage est 3 mois (soit 420h)

Capacités d'accueil :

Minimum : 3

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Continue :

Tarif de la formation pour le Niveau 1 (1ère année et 2ème année) 4500€ /an

Tarif de la formation pour le Niveau 2 (3ème année et 4ème année) 1500€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PRÉPARATION À LA PRATIQUE DE L'EXERCICE OFFICINAL

Responsable : Madame Marine AULOIS-GRIOT

Durée de la formation : 1 an

Public :

Niveau de recrutement / Pré-requis :

- Pharmaciens titulaires du diplôme français d'État de Docteur en Pharmacie ou de Pharmacien, quelle que soit la filière suivie en formation initiale
- Pharmaciens titulaires d'un diplôme de pharmacien ouvrant droit à l'exercice de la pharmacie en France

Objectifs :

L'objectif de cette formation est de permettre aux pharmaciens n'ayant pas exercé la pharmacie d'officine ou ayant interrompu cette activité d'acquérir et d'actualiser leurs connaissances et/ou d'effectuer un stage conventionné en officine (6 mois) en vue d'exercer la profession de pharmacien d'officine.

Programme :

- Module 1 : L'officine pharmaceutique : environnement juridique et économique (CM : 25h + ED : 3h) (jan-juin) (= UE OFF1)
- Module 2 : Activités spécialisées à l'officine (phytothérapie, aromathérapie) (CM : 26h + ED : 1.5h + TP : 10h) (jan-juin) (= OFF2)
- Module 3 : Dispensation des médicaments et autres produits de santé : analyse et validation de la prescription (CM : 14h + ED : 12h) (jan-juin) (= UE OFF 3)
- Module 4 : Système digestif (CM : 12h + ED : 3h + TP : 6h) (= UE OFF4)
- Module 5 : Vieillesse (CM : 16h (oct-déc) (=UE OFF 5)
- Module 6 : Oncologie (CM : 16h (oct-déc) (= UE OFF 6)
- Module 7 : Dispositifs médicaux pour maintien à domicile (CM : 30h + TP : 12h) (oct-déc) (= UE OFF 7)
- Module 8 : Activités spécialisées à l'officine (homéopathie, oligothérapie, dermocosmétique, médicaments vétérinaires (CM : 38 h) (oct.-déc.) (= UE OFF 8)
- Module 9 : Suivi pharmaceutique et biologique du patient (CM : 10h + ED : 20h) (jan-avr) (= UE OFF 9)
- Module 10 : Education thérapeutique niveau 1 et 2 (CM : 26h + ED : 14h) (niveau 1 : sept-déc, niveau 2 : jan-avr) (= UE PM1.12+ UE OFF 10)
- Module 11 : Grossesse-Petite enfance (CM : 24h + ED : 2h) (jan-avr) (= UE OFF 11)
- Module 12 : Gestion et management à l'officine (CM : 24h + ED : 16h) (jan-avr) (= UE OFF12)
- Module 13 : Dispensation des médicaments et autres produits de santé – Niveau 2 (ED : 24h) (oct-déc) (= UE OFF 13)
- Module 14 : Prise en charge globale pharmaceutique du patient: automédication, auto-prescription, médicaments de prescription facultative, conseils (CM : 18h + ED : 24h) (oct-déc) (= UE OFF 14)
- Module 15 : L'exercice officinal : environnement institutionnel et socio-économique (CM : 21h + ED : 3h) (oct-déc)
- Module 16 : Le pharmacien et son environnement (CM : 20h + ED : 16h) (= UE OFF 16)
- Module 17 : Qualité et management de la qualité / Préparations à l'officine (CM : 25h + ED : 4h + TP : 8h) (oct-déc) (= UE OFF 17)
- Module 18 : Médication officinale (CM : 42h) (oct.-déc.) (= UE OFF 18)
- Module 19 : Pharmacien responsable de l'assurance qualité (CM : 11h + ED : 7h) (oct-déc) (= UE PRAQ)
- Module 20 : Animaux déprédateurs (nuisibles) et venimeux (CM : 8h + TP : 4h) (oct-déc) (= UE ANV)

Organisation des études :

90 heures d'enseignement.

Ces enseignements sont dispensés de septembre à juin.

La formation peut commencer à tout moment et être effectuée sur deux années universitaires, sous réserve de l'accord des responsables de la formation.

Contrôle des connaissances et validation :

Nature des épreuves :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux - UFR Pharmacie

146 rue Léo Saignat - 33076 BORDEAUX cedex

Tel : 05 57 57 12 51

Courriel : marine.griot@u-bordeaux.fr

La participation aux cours est obligatoire.
L'examen consiste en une épreuve orale avec soutenance de mémoire.
Validation :
Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Stages :

Un stage pratique obligatoire de 6 mois à temps plein dans une pharmacie d'officine est également effectué et validé.

Capacités d'accueil :

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 1000€

Formation continue : 2500€ (500€ stage)

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DE L'INFECTION VIH/SIDA ET ADDICTOLOGIE POUR LES PAYS MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN

Responsable : Professeur Philippe MORLAT

Durée de la formation : 1 an

Public :

Le diplôme est ouvert à tous les médecins, infirmiers diplômés et sages-femmes des pays membres de la Commission de l'Océan Indien exerçant depuis au moins trois ans dans le service public. Le recrutement est organisé par le Ministère de la Santé des pays membres puis validé par le responsable du diplôme ou son représentant désigné par l'Université de Bordeaux

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'assurer la formation dans le domaine de la prévention et prise en charge de l'infection par le VIH/SIDA des personnels médicaux, infirmiers et sages-femmes exerçant dans les structures publiques des pays membres de la Commission de l'Océan Indien.

Programme :

Module 1 – Epidemiologie, prevention, depistage

Module 2 – Manifestations cliniques : diagnostic et traitement

Module 3 – Traitement antiretroviral et surveillance des patients

Module 4 – Specificites des soins chez le toxicomane

Organisation des études :

120h (2 semaines consécutives sous forme de 4 modules de 30h chacun soit 120h dont 4h30 de contrôle continu des connaissances)

Contrôle des connaissances et validation :

Un contrôle écrit des connaissances (3 heures) est organisé au décours du module 3 portant sur l'enseignement des 3 premiers modules (comptant pour le deux tiers de la note globale) et un contrôle écrit des connaissances (1 h 30) est organisé au décours du module 4 portant sur l'enseignement de ce dernier module (comptant pour un tiers de la note globale)

La validation est acquise par l'attestation de présence à l'ensemble des enseignements et l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 à la moyenne des contrôles.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Continue : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Université de Bordeaux

Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux

Médecine Interne et Maladies Infectieuses

Hôpital Saint-André

1 rue Jean Burguet

33075 Bordeaux Cedex

Tel : 05 56 79 57 23

Fax : 05 56 79 57 22

E-mail : philippe.morlat@chu-bordeaux.fr

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PRINCIPES DE L'INTERVENTION EN PROMOTION DE LA SANTE / PRINCIPIOS DE INTERVENCION EN PROMOCION DE LA SALUD

Responsable : Professeur Louis-Rachid SALMI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Pour le moment, cette formation existe uniquement en espagnol

Peuvent être admis à s'inscrire :

- Professionnels de l'éducation, du social et de la santé, chargés de mission d'encadrement, d'études ou de mise en œuvre de projets de promotion de la santé.

- Titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2 ou équivalent avec trois années d'expérience ou d'ancienneté

- Titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 3 ou équivalent avec une année d'expérience ou d'ancienneté.

Compétences linguistiques demandées : espagnol lu, parlé, et écrit

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Former des professionnels du champ de la promotion de la santé capables de développer des programmes de qualité, fondés sur un cadre conceptuel et méthodologique maîtrisé et enrichi de l'expérience latino américaine actuelle.

- Donner aux professionnels de la promotion de la santé participant à l'enseignement les compétences nécessaires à la participation à des programmes de coopération et d'échanges en promotion de la santé, en Amérique Latine et en Europe, et à la gestion de projets territorialisés de santé

Programme :

- Introduction à la Promotion de la santé ("EDU 203" - 24 heures) :

Processus de renouvellement conceptuel

Pratique des politiques et méthodes d'intervention en santé publique

Problématiques communes ainsi que l'état d'élaboration conceptuel et méthodologique des expériences développées

- La perspective de la promotion de la santé, en tant que support concourant au changement social ("SPI 2053 - 24 heures) :

L'actualisation des politiques publiques de santé : démarche de promotion de la santé, les actions participatives, les logiques de discrimination positive, la territorialisation et la revalorisation de l'action collective, la prévention de proximité

- Promotion de la Santé et santé des jeunes (" EDU 205" - 24 heures) :

Analyse comparée d'exemples de politiques de promotion de la santé de l'enfant et l'adolescent développées dans sa région

Modèles de participation en santé : la construction de la citoyenneté depuis l'enfance, le rôle des OSC

- Stratégies associatives : le défi de l'intersectorialité :

Le concept de gestion associée et son application aux politiques sociales

Les modèles de Gestion associée : concepts similaires, les communautés de connaissances et de pratiques

Stratégies associatives entre Organisation de la Société Civile (OSC) et entreprises

Les réseaux d'OSC

Organisation des études :

96h auquel s'ajoute 96h de travail personnel. Les cours se déroulent du début de mois d'octobre à la fin du mois de juin.

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Nommé par le Président de l'université sur proposition du responsable de la formation, le jury comprend au moins un enseignant de rang A et deux enseignants de rang B.

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

I.S.P.E.D.

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

michaela.boucaud@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 11 13

B) Lieu des examens :

L'examen final écrit se tiendra sur la plateforme d'enseignement à distance de l'Université de Bordeaux.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en espagnol en cours et en fin de formation sous la forme de deux types d'épreuve :

- chaque U.E. est évaluée par un contrôle continu comptant pour chacune de ces U.E. pour 1/6 de la note globale,
- une épreuve finale consistant en l'évaluation d'un mémoire comptant pour 2/6 de la note globale.

Il y a une session d'examen par an pour l'épreuve finale.

D) Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

E) Conditions de redoublement :

Un redoublement peut être décidé par décision du jury.

Le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10 sur 20 obtenues comme moyenne aux épreuves de contrôle continu de chaque UE peut être conservé au titre de l'année universitaire suivante, moyennant l'inscription et l'acquittement des droits complets.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Continue :

Reprise d'études non financées : 1200€

Reprise d'études financées : 1700€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PRISE EN CHARGE DE L'INFECTION PAR LE VIH, DES HEPATITES CHRONIQUES B ET C ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Responsable : Professeur Didier NEAU

Durée de la formation : 1 an
ouvert une année sur deux

Public :

La formation s'adresse :

- aux médecins de médecine libérale ou publique exerçant en cabinet ou à l'hôpital, qu'ils soient docteurs en médecine français, titulaires d'un doctorat d'université français mention médecine ou pourvus d'un diplôme de médecine leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays
- aux internes D.E.S. et D.I.S.
- aux chirurgiens dentistes
- aux internes inscrits en DES (médecine générale et spécialité)
- aux internes et médecins inscrits en DESC de Pathologie Infectieuse et Tropicale
- aux pharmaciens ou interne en pharmacie
- aux IDE, sages-femmes et psychologues
- aux chirurgiens dentistes

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter aux personnes concernées par les soins, l'aide psychologique, l'épidémiologie, la prévention, une formation sur cette infection évoluant de façon épidémique.

Programme :

- Module 1 : Hépatites chroniques B et C
 - Module 2 : Epidémiologie, prévention de l'infection à VIH
 - Module 3 : Traitements antirétroviraux : principes actuels de la thérapie antirétrovirale
 - Module 4 : Formes cliniques de l'infection à VIH
 - Module 5 : Aspects psychologiques
- Enseignements dirigés
Stratégie d'utilisation des antirétroviraux, pathologies associées au VIH, pathologies opportunistes

Organisation des études :

Enseignement théorique 80h+ 12h d'enseignement dirigé sous la forme de 2 journées consécutives par mois (jeudi et vendredi).
Les cours débutent en Novembre ou Décembre et finissent en avril ou mai.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Une session par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire

L'épreuve écrite est composée d'un QRM (questions à réponses multiples) et de cas cliniques, d'une durée de 3 heures.

Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

Jury :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service des Maladies Infectieuses
et Tropicales

4ème étage Tripode

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.55.23

Fax : 05.56.79.61.73

didier.neau@chu-bordeaux.fr

sec.neau@chu-bordeaux.fr

05 56 79 55 23

05 56 79 56 06

Le jury est désigné par le Conseil de l'I.S.P.E.D. sur proposition du coordonnateur de l'enseignement du diplôme et soumis à l'approbation du Président de l'Université.

Le redoublement n'est pas autorisé,

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1500€

Reprise d'études non financées : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DETENUS

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur Sophie GROMB-MONNOYEUR

Durée de la formation : 1 an

Public :

L'autorisation d'inscription est prononcée par le directeur de l'enseignement après examen du dossier.

Peuvent être admis à s'inscrire :

- les titulaires des diplômes d'état infirmiers, sages femmes, assistantes socio-éducatives, cadres de santé ainsi que les docteurs en médecine, les candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de niveau équivalent et justifiant une pratique dans la prise en charge des patients détenus.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de Développer la prise en charge des Détenus dans les Unités de Consultation de Soins Ambulatoires (UCSA) et dans l'Unité Hospitalière Sécurisée Inter-Régionale (UHSI).

Cette formation pourra favoriser le lien dans la prise en charge sanitaire sur le plan régional

Programme :

- Module 1 :

Introduction à la criminologie

Approche générale du soin en détention : Guide méthodologique

Histoire du soin en milieu carcéral et législation

Organisation de la justice pénale

Organisation de l'administration pénitentiaire

Les structures : historique les différents établissements pénitentiaires

Les détenus : prévenus, condamnés, primaires, les étrangers

Principes du droit, l'institution judiciaire

La sécurité en milieu pénitentiaire : architecture, autorisation d'accès, incidents graves, isolement

La personne détenue : organisation de la vie en prison, le règlement intérieur

- Module 2 :

Environnement psycho- social :

L'organisation et les particularités de la médecine somatique : la loi 1994

Les visites obligatoires dans les quartiers

Le secret professionnel et les relations avec les différents intervenants en milieu pénitentiaire

SPIP et ASE

Les médicaments en prison les pharmacies à usage intérieur

La population carcérale féminine

Les mineurs

Le handicap en prisons

Théories développementales de l'agression sexuelle : enfance et adolescence des agresseurs sexuels

Violence conjugale et familiale

- Module 3 :

Organisation de la continuité des soins en hospitalisation

Pathologies les plus fréquemment rencontrées

Les relations avec les intervenants judiciaires en détention

Addictologie en détention

La prise en charge de la grève de la faim

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre Hospitalier Pellegrin

Laboratoire de Médecine Légale

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.98.05

Fax : 05.56.79.98.06

medecine.legale@u-bordeaux.fr

La prise en charge des fins de vie

Pathologie gastro-entérologique en prison

Mise en place de l'éducation thérapeutique dans un parcours de soin

Importance d'un travail en réseau entre les UCSA et l'UHSI

Libération conditionnelle pour raison de santé

Le décès en milieu carcéral

- Module 4 :

Organisation des soins et la particularité de la psychiatrie en détention

Les troubles mentaux et milieu carcéral

Epidémiologie des troubles mentaux en milieu carcéral, santé mentale et environnement carcéral

Histoire des liens entre justice, psychiatrie, criminologie

Les facteurs favorisant de la délinquance et pathologies psychiatriques et délinquances

L'acte délinquant et sa rationalité

L'homicide dans la longue durée

Psychopathologie des auteurs d'infractions à caractère sexuel

Traitement cognitivo-comportemental des agresseurs sexuels

Prédiction de la récidive chez l'agresseur sexuel : facteurs de risque, instruments actuariels et jugement clinique

- Module 5 :

Organisation des soins en prisons : intervenants spécialisés

Procédure d'expertise en détention

La responsabilité, l'éthique et la déontologie en milieu pénitentiaire

L'autorisation

L'éducation à la santé en prison : technique, partenariat, actions d'éducation à la santé

Prévention et soins dentaires

Prise en charge spécifique des pathologies infectieuses en prison

Prévention du risque suicidaire en détention

Hygiène de vie en détention (notamment : le problème de l'hygiène dentaire, de gale, de la promiscuité)

- Module 6 :

Travail de collaboration nécessaire

Etude plus spécifiques de situation de soins

Pathologies liées au milieu carcéral : automutilation, simulation, ingestion de corps étrangers, les grèves de la faim

Problèmes médico- légaux

Spécificités de la prise en charge du diabète en détention

Les problèmes nutritionnels, les régimes alimentaires, le suivi du diabète

Les pathologies ophtalmologiques spécifiques

Organisation des études :

138h incluant stage et examens.

Les enseignements se déroulent de novembre à juin de l'année universitaire en cours.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une session d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite et une épreuve orale :

- Epreuve écrite : 2 examens d'une durée de 3 heures,

- Epreuve orale : présentation d'un article scientifique rédigé en groupe ; encadrement de chaque groupe par un praticien du service.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale à l'écrit et à l'oral.

Toute note inférieure ou égale à 7 est éliminatoire.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est de un an.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 12

Maximum : 24

Frais de formation* :

Formation Initiale : 700€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1200€

Reprise d'études non financées : 900€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES : DE L'ENFANT A LA PERSONNE AGE

(Suspendu en 2018/2019)

Responsable : Professeur Sophie GROMB-MONNOYEUR

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire : les titulaires des Diplômes d'Etat d'infirmiers, sages femmes, assistantes socio-éducatives, cadres de santé ainsi que les Docteurs en médecine, les candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de niveau équivalent et justifiant une pratique en victimologie. L'autorisation d'inscription est prononcée par le responsable de l'enseignement après examen du dossier.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de répondre à un besoin d'enseignement et de recherche pour tous les professionnels qui souhaitent développer la prise en charge des victimes. Cette formation pourra favoriser la création des réseaux tels que décrits dans le schéma directeur de la réforme de la Médecine Légale. Elle est un complément de formation diplômante qui s'adresse aux professionnels de la santé, de la justice, aux travailleurs sociaux, aux secteurs associatifs et aux policiers et gendarmes.

Programme :

- Module 1 :

Introduction à la victimologie
Principes du droit, l'institution judiciaire
Introduction à la victimologie sur le versant médical
Les grands principes de la procédure civile, pénale
Accueil des victimes et rôle des services de police
Le nouveau schéma directeur de la médecine légale

- Module 2 :

Le droit des patients, des victimes
Les victimes d'erreur médicale
Ethique en médecine légale
Notions de victimologie
Maltraitements à l'enfant, personnes âgées
Violences au travail, à l'école, intra familiales

- Module 3 :

L'expertise des victimes
Prévention de la maltraitance
Simulation d'un procès
Reconnaissance des différents types de blessures
L'hypnose
Accueil des victimes : rôle de l'OPJ
L'Examen médico légal en thanatologie
Sociologie de la délinquance
La compétence de l'infirmière

- Module 4 :

L'évaluation pluri-disciplinaire
Les pratiques de soins et le parcours de la victime

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre Hospitalier Pellegrin
Laboratoire de Médecine Légale
Place Amélie Raba Léon
33076 Bordeaux Cedex
Tel : 0556799805
Fax : 0556799806
medecine.legale@u-bordeaux.fr

Types de blessure, intoxication, négligence

Victimes de violences sexuelles

Victimes psychiques

Pathologies psychiatriques

Multidisciplinarité autour de la prise en charge de la mort subite du nourrisson

Rôle et place de la psychiatrie et de la psychologie

- Module 5 :

Pathologies psychiques dans le psycho trauma

Le signalement

Les pervers et le harcèlement, l'inceste

Le burn out

L'Apafaid

Rôle des associations de victimes

Le deuil

La BPJD

Le debriefing

La protection de l'enfance

- Module 6 :

Le suivi de la victime

Les addictions, perversion, harcèlement

Ma médiation pénale

Les victimes d'accidents de la route

La mort subite du nouveau né

Organisation des études :

135h incluant stage et examens

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens :

Les examens sont organisés sur le site de l'Hôpital de Nouméa

(Responsable local Dr C Braustein)

B) Nature des épreuves et validation

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme

☐ d'une épreuve écrite anonyme, d'une durée de 2 heures et notée sur 10, comprenant trois questions rédactionnelles

☐ d'un oral sur cas cliniques et interprétation de tests avec VO2. (noté sur 10).

C) Composition du jury

Le jury de l'examen est désigné par les Présidents des Universités Bordeaux Segalen, Rennes I et Montpellier I sur proposition des enseignants responsables du Diplôme et comprend au minimum 3 membres, dont un de rang A.

D) Conditions de validation

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne aux épreuves écrite et orale constituant l'examen final.

Stages :

stage de 5 après-midis

Capacités d'accueil :

Minimum : 12

Maximum : 24

Frais de formation* :

Formation Initiale : 700€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1200€

Reprise d'études non financées : 900€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU PRISE EN CHARGE DU TRANSSEXUALISME

Responsable : Professeur Vincent CASOLI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

Sont admis à s'inscrire tous professionnels de santé médecins ou non médecins, en situation d'aide thérapeutique, de conseil, disposant déjà d'une formation initiale et souhaitant approfondir leurs connaissances dans le domaine du genre et de ses troubles et variances, pour améliorer leur aptitude à travailler dans leur champ de spécialisation autorisé par leur diplôme délivré en France. Il est ouvert aux Médecins, aux titulaires d'un Master 2 de psychologie, anthropologie ou sociologie, aux infirmières scolaires ou concernées, aux travailleurs sociaux, aux enseignants, aux juristes.

Les candidatures ne pourront être retenues qu'après envoi d'une lettre de motivation adressée au directeur régional de l'enseignement, qui seul peut délivrer une autorisation d'inscription.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre François-Xavier MICHELET

Chirurgie Plastique et Brûlés

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX

vincent.casoli@chu-bordeaux.fr

Madame Dominique ROQUE.

05 57 57 14 08 / 05 57 57 13 50

dominique.roque@u-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner les connaissances théoriques et cliniques permettant de repérer, diagnostiquer et orienter les personnes présentant les troubles de l'identité de genre et connaître leur prise en charge.

Programme :

Evolution historique du transsexualisme dans le monde et France

L'identité de genre et ses troubles

1 La construction de l'identité bio psycho sociale

2 Sexuation du cerveau embryogénèse des organes génitaux

3 Aspects nosologiques et évolutifs

(introduction aux DSD), théories actuelles

4 Différentes théories étiologiques

5 Orientation sexuelle et Identité sexuelle

Aspects épidémiologiques

Aspects scientifiques : état de la recherche sur le cerveau masculin et le cerveau féminin

Aspects anthropologiques et culturels

Contexte socio politique actuel

Aspects cliniques : Les troubles d'identité sexuelle chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte

Définitions, les classifications, les caractéristiques cliniques et variations

6 Evaluation, les équipes multidisciplinaires ; rôles de chaque membre

7 Les différentes phases de l'évaluation et les moyens mis en œuvre

☐ Période avant éligibilité : diagnostics différentiels, facteurs de risques, anamnèse, tests psychologiques, bilan médical

☐ Analyse des Conditions d'éligibilité, Real life test, facteurs prédictifs positifs et négatifs, facteurs de risques médicaux, évaluation pronostique et diagnostics

☐ RCP : les certificats à faire et prévoir

☐ Phase de mise sous hormones

☐ RCP : les certificats à faire

☐ Phase chirurgicale : Intervention H/F

☐ Phase chirurgicale : Intervention F/H

☐ Vécu psychique postopératoire

☐ Dermatologie / orthophonie/ Procédés complémentaires

☐ Transsexualisme et VIH

☐ Complications des injections de silicone liquide

- 7 Le suivi post chirurgical et à long terme (Endocrino, Psy)
- 8 Aspects infirmiers et paramédicaux (en chirurgie, endocrinologie et psychiatrie)
- 9 Réactions des soignants face à la question du transsexualisme
- Devenir des transsexuels opérés
- 8 qualité de vie, regrets, insertion socio-professionnelle
- 9 PMA, parentalité
- Effets du traitement hormonal
- 10 Aspects morphologique, cognitif émotionnel et sexuel
- 11 Les contre-indications effets primaires et secondaires
- 12 Les mésusages
- Le droit : l'état civil et ses changements en France et en Europe
- Les associations et leur action
- Les aspects éthiques, les droits de l'homme
- Situation actuelle
- 13 Les recommandations de la WPATH
- 14 Le rapport de la HAS
- 15 Le rapport de l'IGAS
- 16 l'Assurance Maladie
- 17 La SoFECT

Organisation des études :

100 h

L'enseignement se déroule du 1er octobre au 30 juin de l'année universitaire.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Session unique.

Contrôle terminal sur les modules de formation 80 % de la note finale.

Assiduité 20 % de la note finale.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Les évaluations se font sous forme de QCM (Questionnaire à Choix Multiple), de QROC (Question à Réponse Ouverte et Courte) et de QR (Question Rédactionnelle).

Validation :

Pour être déclaré admis le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 90

Frais de formation* :

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1000€

Reprise d'études non financées : 1000€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PRISE EN CHARGE EN INFERTILITE ET ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION

Responsable : Professeur Claude HOCKE

Durée de la formation : 1 an
ouvert une année sur deux

Public :

Titres requis ou niveaux :

- Diplôme français ou européen de docteurs en médecine ou pharmacie
- Internes en Médecine générale ou de spécialités
- Sages-femmes

Cas Particuliers :

- Infirmières impliquées en AMP, psychologues techniciens de la bioéthique, scientifiques impliqués en AMP

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Acquérir les bases théoriques nécessaires pour la maîtrise de la prise en charge de l'infertilité du couple et en AMP (Assistance Médicale à la Procréation)
- Acquérir la maîtrise des techniques de Biologie de la reproduction

Programme :

- Session 1 : Exploration de la fertilité - 2 jours
- Session 2 : Exploration de la fertilité
- Partie 1 : Bilan et DG de la femme - 1 jour
- Partie 2 : Bilan et DG de l'homme - 1 jour
- Session 3 : Stimulation de l'ovulation hors AMP - 2 jours
- Session 4 : AMP Clinico-Biologique - 2 jours
- Session 5 :
- Partie 1 : Suivi de l'AMP et de ses conséquences - 1 jour
- Partie 2 : Préservation de la fertilité - Dons de Gamètes - Accueil d'embryon - 1 jour
- Session 6 :
- Partie 1 : Cas particulier : Risque viral, génétique - 1 jour
- Partie 2 : Qualité - Efficience - AMP vigilance - Réglementation - Ethique

Organisation des études :

73h

Période : information disponible prochainement

Contrôle des connaissances et validation :

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Une épreuve écrite de 3 heures (sujet et mise à disposition de copies vierges par l'Université de Bordeaux).

Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service de Gynécologie
et Médecine de la Reproduction

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.82.07.06

aurore.bartheuneuf@chu-bordeaux.fr

05 57 82 10 14

virginie.vermignon@chu-bordeaux.fr

05 57 82 07 06

3 jours de stage

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

Reprise d'études non financées : 700€

Reprise d'études financées : 850€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PSYCHIATRIE : DIAGNOSTICS ET SOINS DE PREMIERE INTENTION

Responsable : Professeur Marc AURIACOMBE

Docteur Mélina FATSEAS

Docteur Jacques DUBERNET

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Admis de plein droit :

Docteurs en médecine et docteurs en pharmacie,

-Sur dérogation accordée par le

Professeur responsable :

Les psychologues titulaires d'un DESS, d'un DEA ou d'un Master,

-Toute personne titulaire d'un diplôme permettant d'intervenir dans le champ du soin et susceptible de rencontrer des personnes ayant une maladie psychiatrique.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de faire acquérir aux différentes catégories de personnels intervenant dans le champ de la santé (pharmaciens, infirmiers, psychologues, assistants sociaux, éducateurs) dont la spécialité n'est pas la psychiatrie ou la santé mentale, des connaissances pratiques pour le repérage diagnostic et la prise en charge de première intention.

Programme :

- Définitions et délimitation de la psychiatrie comme spécialité médicale
- Le normal et le pathologique
- Séméiologie générale et catégorie diagnostique
- Epidémiologie
- Les différentes interventions thérapeutiques
- Le rôle de chaque professionnel
- Les filières
- Dépression, manies et troubles de l'humeur
- Les plaintes somatiques
- Anxiété et troubles anxieux
- Association anxiété et dépression
- Délires, hallucinations et troubles psychotiques
- Psychiatrie des nouveaux-nés, enfants, adolescents
- Troubles de la personnalité
- Addictologie et psychiatrie
- Psychiatrie des personnes âgées

Organisation des études :

60h. Les cours se déroulent le premier ou le deuxième vendredi de chaque mois de novembre à juillet.

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux sur le site de Carreire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Département d'Addictologie

Centre Hospitalier Charles Perrens

121, rue de la Béchade

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.56.17.38

Fax : 05.56.56.17.27

marc.auriacombe@u-bordeaux.fr

B) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue à l'issue de l'année d'enseignement ; seuls, les étudiants effectivement présents à 90% des cours sont autorisés à se présenter aux épreuves de contrôle des connaissances.

Ce contrôle comprend 2 épreuves :

- Une épreuve écrite, anonyme, d'une durée de 2 heures et notée sur 20, portant sur l'enseignement théorique,
- Dans un deuxième temps, les candidats doivent soutenir un mémoire.

Seuls les candidats ayant validé l'enseignement théorique sont autorisés à soutenir le mémoire.

C) Composition du jury :

Le jury, nommé par le Président de l'université sur proposition du professeur responsable de l'enseignement, comprend 3 membres du collège des enseignants du Diplôme Universitaire.

D) Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent :

- avoir obtenu une note supérieure ou égale à 12 sur 20 à l'épreuve écrite et orales du contrôle des connaissances,
- avoir soutenu le mémoire.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 270€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 950€
- reprise d'études non financées : 540€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU PSYCHIATRIE PERINATALE ET MODULE OPTIONNEL INITIATION A LA PSYCHOTHERAPIE INTERPERSONNELLE FORMATION QUALIFIANTE NIVEAU A

Responsable : Professeur Hélène VERDOUX

Coordinateur :

Docteur A.L. SUTTER

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire à ce D.U., après autorisation du Professeur responsable :

- les médecins, les internes DES de psychiatrie, de gynécologie-obstétrique, de pédiatrie et de santé publique, à partir de la 3e année d'études, les internes de médecine générale,
- les psychologues titulaires d'un Master 2,
- les infirmiers, sages-femmes, puéricultrices et auxiliaires de puériculture, orthophonistes, et psychomotriciens.

Sur dérogation accordée par l'un des responsables : toute autre personne après examen de son C.V. et de son dossier.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Pôle Universitaire

de Psychiatrie Adulte

Centre Hospitalier Charles Perrens

121, rue de la Bécade

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 56 17 82

Fax : 05 56 56 17 68

alsutter@ch-perrens.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de transmettre les connaissances et l'état des recherches actuelles en psychiatrie périnatale et former des soignants dans ce domaine.

Programme :

- Session 1 :

Le projet procréatif Le désir d'enfant

Physiologie de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum

Psychologie de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum

L'établissement des premiers liens mère-enfant, les interactions parents-enfants

La place de l'enfant au sein de la famille

Situations particulières

Concept de développement et de psychopathologie du développement

Méthodes d'évaluation et d'examen du nouveau né et du nourrisson

Développement normal

- Session 2 :

Pathologies psychiatriques du post-partum

Psychotropes et grossesse, accouchement et post-partum

Les bébés et leurs parents dans les services de néonatalogie

Retentissement des troubles psychiatriques puerpéraux sur le développement psycho affectif de l'enfant

Maltraitance précoce

Le réseau en psychiatrie périnatale

Hospitalisations mère-enfant, et unité mère-enfants

Spécificité des psychothérapies en période périnatale

- Session 3 :

Troubles précoces du développement

Principes généraux des interventions thérapeutiques chez le jeune enfant

Organisation des études :

105h

3 sessions de cours d'une semaine chacune (horaires 9h00-12h00 et 14h00-18h00) réparties entre les mois de novembre et mai.

Contrôle des connaissances et validation :

A/ Contrôle des connaissances théoriques à la fin de l'année de formation :

- 1) Examen écrit (durée 1 heure, noté sur 20),
- 2) Remise d'un mémoire (avant le 30 septembre).

B/ Jury :

Il est composé comme suit :

- au moins l'un des coordonnateurs,
- 2 à 4 membres du conseil scientifique.

C/ Redoublement :

Le redoublement est autorisé en cas d'échec ou non présentation du mémoire.

La durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

stage facultatif

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€ + 250€ pour le module optionnel

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1000€ + 500€ pour le module optionnel
- reprise d'études non financées : 500€ + 250€ pour le module optionnel

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU QUALIFICATION POUR L'EXERCICE DE LA MEDECINE GENERALE

Responsable : Professeur William DURIEUX

Durée de la formation : 1 an

Public :

Cette formation s'adresse :

- Aux médecins diplômés qualifiés en médecine générale, ayant exercé une activité non soignante ou une activité différente de la médecine générale ;
- Aux médecins diplômés qualifiés en médecine générale, ayant cessé une activité de médecine générale depuis plus de 3 ans ;
- Aux médecins diplômés reçus au concours hospitalier de médecine générale et souhaitant s'orienter vers la médecine générale ambulatoire ;
- Aux médecins diplômés d'une autre spécialité souhaitant se réorienter vers la médecine générale ;
- Aux médecins à diplôme étranger ayant une équivalence de diplôme sans l'équivalence de compétences ;
- Aux médecins à diplôme étranger dans le cadre de la Procédure d'Autorisation d'Exercice.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- Acquérir ou mettre à niveau les compétences nécessaires à l'exercice de la médecine générale ambulatoire ;
- Obtenir la Qualification en Médecine Générale en vue d'une installation, dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Programme :

- Module 1 : Bilan de compétences

Ce module est obligatoire. Il comprend une analyse de la situation du candidat avec le responsable pédagogique du DU et un stage d'un mois auprès d'un enseignant du DMG. L'évaluation s'appuie sur les outils développés au cours du DES de Médecine générale : listes de compétences en médecine générale (annexe 1), situations génériques, référentiel métier de la médecine générale, gestes techniques (annexe 2). Le bilan comprend la liste des compétences acquises, celles des compétences qui restent à acquérir : il est présenté au candidat lors d'un entretien avec le responsable du DU et débouche sur le programme de formation proposé, permettant de déterminer les modules suivants.

- Module 2 : Stage pratique en médecine générale

Ce stage de 6 mois est effectué auprès d'un ou plusieurs maîtres de stage des Universités agréés par l'ARS. Il se déroule principalement en cabinet de médecine générale mais également en stages courts « hors-cabinet » en fonction des besoins : PMI, Centre de planification, Assurance maladie, Centre médico-psychologique, Addictologie, Santé sociale- précarité. Un contrat de stage est conclu entre le candidat, les maîtres de stage et le DMG (annexe 2). Le stage se déroule en trois phases : phase d'observation, phase semi-active en présence du maître de stage avec supervision directe, phase active d'autonomie en consultation seul avec supervision indirecte différée. Au cours de la phase d'autonomie, le candidat doit réaliser au minimum 40 journées de consultation seul, pour lesquelles il tient un Journal de bord. Le candidat est en permanence seniorisé et fait l'objet d'une supervision de son activité, sous forme d'une supervision directe ou indirecte avec rétroaction et si nécessaire prescription pédagogique. Les différentes consultations doivent permettre au candidat d'être confronté aux situations génériques des soins de santé primaires (annexe 3). Au terme du stage, les maîtres de stage remplissent une fiche d'évaluation (annexe 4) et délivrent un avis de validation de ce stage, précisant en particulier la capacité du candidat à exercer en autonomie professionnelle. Le candidat rédige un rapport de stage comprenant le journal de bord. Au vu de l'évaluation et du rapport de stage, le responsable pédagogique du DU confirme la validation du stage, ou peut demander au candidat d'effectuer un nouveau stage pratique.

- Module 3 : Formations complémentaires

Selon les besoins identifiés lors du bilan de compétences et au cours du stage en médecine générale, des formations complémentaires en cohérence avec la maquette du DES de médecine générale, pourront être proposée dans des domaines d'activités en rapport avec les soins de santé primaires : médecine de l'enfant, pathologies de la femme, suivi des personnes âgées, soins d'urgence.

- Module 4 : Enseignement de Médecine générale avec constitution d'un Portfolio

Ce module comporte cent heures d'apprentissage contextualisé de la médecine générale :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Département de Médecine Générale

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 57 12 77

Fax : 05 57 57 14 13

E-mail : william.durieux@u-bordeaux.fr

o soixante heures d'enseignement dans les enseignements organisés par le DMG à l'intention des internes de médecine générale ou dans les actions professionnelles de FMC destinées aux médecins généralistes ;
o quarante heures de travail personnel : portfolio (6 scripts de situations cliniques authentiques analysées, argumentées, référencés et 5 éléments ponctuels), notes de lecture, synthèses bibliographiques.

- Module 5 : Evaluation finale

Les candidats qui auront validé les quatre modules précédents sont autorisés à l'évaluation finale. Elle se déroule sous forme d'un examen oral devant un jury de médecine générale, comprenant un universitaire, un maître de stage et un praticien hospitalier.

Organisation des études :

100h

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé une session d'examen par an.

Nature des épreuves :

L'examen se déroule sous forme d'un contrôle continu et d'une épreuve orale avec soutenance de mémoire (Portfolio).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 2

Maximum : 10

Frais de formation* :

Formation Continue : 5000€

(1000€ en cas d'un DU avec bilan de compétences et évaluation, sans stage de 6 mois)

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU REACTUALISATION DES COMPETENCES EN ODONTOLOGIE

Responsable : Pr Caroline BERTRAND, Dr Odile LAVIOLE

Durée de la formation : 1 an

Public :

- les titulaires d'un diplôme de Docteur en Chirurgie dentaire,
- les titulaires d'un diplôme de l'Union Européenne permettant l'exercice de la chirurgie dentaire ou de la médecine sur le territoire français,
- chirurgien dentiste étranger titulaire d'un diplôme permettant d'exercer la chirurgie dentaire dans le pays où il a été obtenu et francophone

Objectifs :

Ce diplôme s'adresse à des praticiens n'ayant pas exercé depuis un certain temps et souhaitant se remettre à niveau d'un point de vue théorique et pratique avant une reprise d'activité.

Programme :

- HORS SEMINAIRE Evaluation (1 jour) : Entretien individuel avec les inscrits et évaluation préliminaire par QROC et/ou QCM pour :

Evaluer le parcours depuis l'obtention du diplôme de docteur en chirurgie dentaire.

Evaluer les besoins et les attentes.

Evaluer le niveau en langue française.

- MODULE 1 : module « pathologie / parodontologie » (2 jours)

Rappels théoriques

Chirurgie sur mâchoire de porc : incisions, sutures, lambeaux...

- MODULE 2 : module « Odontologie restauratrice et endodontique » (3 jours)

Les matériaux et techniques : rappels

La préparation pré-endodontique : évaluation de cas cliniques : décision thérapeutique, la restauration pré-endo, préparation endodontique, obturation, RMIPP, chirurgie endodontique...

- MODULE 3 : module « prothèse fixée – collage - scellement » (3 jours)

rappels théoriques : principes des préparations, nouveaux matériaux...

Réalisation de préparation coronaires et corono-radiculaires, empreintes, réalisation des prothèses unitaires ou plurales provisoires.

- MODULE 4 : module « CFAO » (2 jours)

Rappels théoriques : les différents procédés, les matériaux...

Réalisation d'empreintes optiques des préparations réalisées lors du module n°4 et réalisation des pièces prothétiques par CFAO + maquillage

La CFAO en prothèse amovible

- MODULE 5 : module « prothèse amovible » (3 jours)

prothèse amovible partielle : conception, choix de l'axe d'insertion, empreintes secondaires et de correction, concept occlusal.

prothèse amovible complète : conception, empreintes anatomo-fonctionnelles, réalisation de portes empreintes individuels, bases d'occlusion et enregistrement de la relation maxillo-mandibulaire.

- MODULE 6 : module « occlusodontie » (2 jours)

analyse occlusale

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Ishtar DELOURMEL, Gestionnaire de Scolarité C
DU

ishtar.delourmel@u-bordeaux.fr

T. 05 57 57 30 14

Collège des Sciences de la Santé

UFR des Sciences Odontologiques

16-20 cours de la Marne

33082 Bordeaux cedex

concepts occlusaux en prothèses
diagnostic des DAM

- MODULE 7 : module « implantologie » (2 jours)

rappels théoriques : les différents types de prothèses implanto-portées ou implanto-supportées, examen préimplantaire, lecture des examens radiologiques.

manipulation des différents composants, prises d'empreintes ...

- MODULE 8 : module « plans de traitement » (2 jours)

réflexion globale autour de cas cliniques

décision thérapeutique

mise en place des étapes thérapeutiques

notions médico-légales

- MODULE 9 : module orthodontie-pédodontie (2 jours)

La consultation ODF pour l'omnipraticien.

Techniques de soins spécifiques : approche et prise en charge de l'enfant.

Pathologies dentaires et diagnostic chez l'enfant.

- MODULE 10: module « obligations liées à l'exercice libéral » (2 jours)

les différentes normes applicables au cabinet

législation actuelle, démarches administratives.

les codifications CCAM

Organisation des études :

10 séminaires soient 150 heures d'enseignement

Contrôle des connaissances et validation :

1 assidue

2 contrôle continu par séminaire

3 épreuve écrite et pratique

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Capacité d'accueil limitée

Frais de formation* :

Formation Initiale : 4 500€/an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU REANIMATION CHIRURGICALE DES CARDIOPATHIES CONGENITALES

Responsable : Professeur Alexandre OUATTARA

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les titulaires d'un diplôme français de docteur en médecine
- Les titulaires d'un DES d'anesthésie-réanimation, DESC de réanimation, DES de pathologie cardio-vasculaire, DES de pédiatrie
- Les titulaires d'un CES de cardiologie ou son équivalence, CES d'anesthésie ou ses équivalences
- Les internes de spécialités inscrits au DES d'anesthésie, de pathologie cardio-vasculaire, ou au DESC de réanimation
- Les médecins étrangers hors CEE titulaires d'un DES de cardiologie, d'anesthésie ou chirurgie cardiaque ou inscrits au DIS de cardiologie ou au DIS d'anesthésie
- Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le Directeur de l'enseignement et autorisés par le Conseil pédagogique

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est la formation ou le perfectionnement à la prise en charge des patients (enfants et adultes) porteurs d'une cardiopathie congénitale, dans la phase péri-opératoire. Le DU est centré sur la réanimation post-opératoire. L'anesthésie, la chirurgie, la CEC et les techniques d'assistance circulatoire seront abordées. Les connaissances acquises permettront aux médecins réanimateurs de formation initiale diverse de prendre en charge des patients porteurs de cardiopathies congénitales et admis en réanimation chirurgicale ou médicale.

Programme :

- Principes fondamentaux en cardiologie
- Principes fondamentaux de réanimation
- Réanimation périopératoire des cardiopathies congénitales
- Réanimation périopératoire des différentes pathologies
- Problèmes spécifiques
- Imagerie

Organisation des études :

77h d'enseignement théorique

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury de l'examen final comprend 4 PU-PH, MCU-PH et/ou PH, dont les 2 universitaires cocontractants.

B) Lieu des examens :

Les épreuves de l'examen final se déroulent dans les locaux de l'hôpital Cochin et/ou de l'hôpital Necker.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation.

Seuls, sont admis à présenter cet examen de fin d'études, les candidats autorisés par le Directeur de l'enseignement, après contrôle de leur assiduité, validation du stage pratique et validation du carnet de stage et de gardes.

Cet examen de fin d'études comprend :

☐ Pour la première session une épreuve écrite de 2 heures, sous forme de question rédactionnelle et notée sur 20,

☐ Pour la deuxième session une épreuve orale de 30 mn, notée sur 20.

D) Conditions de validation :

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

SAR II - Maison du Haut-Lévêque

Groupe Hospitalier Sud - Pessac

Tel. : 05.57.65.68.66

Fax : 05.57.65.68.11

alexandre.ouattara@chu-bordeaux.fr

dominique.coelho-de-souza@chu-bordeaux.fr

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 10/20.
Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

166h de stages (2 semaines à temps complet réparties dans 2 services de réanimation de chirurgie cardiaque et 10 demi-gardes)

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue : 450€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU REANIMATION ET URGENCE PEDIATRIQUES

Responsable : Docteur Olivier BRISSAUD

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

- Les médecins français titulaires du DES de Pédiatrie ou du DES d'Anesthésie réanimation
- Les médecins étrangers titulaires des DIS de ces mêmes spécialités ou équivalent
- Les étudiants en fin de DES de Pédiatrie ou d'Anesthésiste réanimation
- Les titulaires d'un Diplôme de médecine générale (sous conditions)

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre à des médecins spécialistes en Pédiatrie ou en Anesthésie Réanimation, ainsi qu'à des internes en cours de formation dans ces deux spécialités, d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir les compétences en Réanimation et en Urgences pédiatriques par l'organisation d'un enseignement différent des formations déjà existantes (DESC de Réanimation médicale, DESC de Néonatalogie et DIU Accueil des urgences en service de pédiatrie)

Programme :

- Module 1 : Organisation, gestion, droit et responsabilité médicale
- Module 2 : Epidémiologie et méthodologie des essais cliniques
- Module 3 : Module investigation et interprétation des examens
- Module 4 : Urgences graves, toxicologie, traumatismes et brûlures
- Module 5 : Conduites à tenir
- Modules spécifiques Urgences :

Urgences aiguës :

*Orthopédie -traumatologie

*Plaies, morsures

*Abdomen aigu

Urgences des maladies chroniques

Gestion des urgences

- Modules spécifiques Réanimation :

Défaillance d'organes

*Cardiovasculaire

*Respiratoire

*Rénal

*Digestif

*Neurologie

*Hématologique

*Sepsis

Prise en charge générale

*Sédation et analgésie en réanimation

*Réanimation chirurgicale, soins post-opératoires

*Suites de réanimation

*Problèmes éthiques

*Evaluation de qualité

*Infections nosocomiales et pathologie iatrogène

Organisation des études :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CHU Pellegrin Enfant

Unité de Réanimation

Néonatale et Pédiatrique

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 59 13

Fax : 05 56 79 61 13

olivier.brissaud@chu-bordeaux.fr

102h sur 2 ans réparties en 2 modules de 3 jours chaque année avec un atelier.

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury est national, il est composé des professeurs responsables de la formation et des membres de la commission pédagogique.

B) Lieu des examens :

A Bordeaux les examens se déroulent, en fonction des disponibilités, dans les locaux du CHU ou dans ceux de l'université de Bordeaux sur le site de Carreire.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances prend en compte l'assiduité aux modules d'enseignement théorique, les notes de contrôle continu après chaque module et la note de l'examen final écrit à la fin de la 2ème année (l'admissibilité en 2ème année est automatique). Ne peuvent participer à l'examen final que les étudiants ayant assisté aux 4 modules (sauf circonstances particulières à soumettre à la commission pédagogique) et satisfait au contrôle continu.

L'examen final consiste en une épreuve écrite anonyme, sous forme de QCM ou de question rédactionnelle, portant sur des cas cliniques. Il est organisé en juin dans chacune des villes sièges des universités co-contractantes, la correction étant nationale par un jury commun. Il n'y a qu'une seule session.

D) Validation :

Pour être déclarés admis les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

En cas d'échec à l'examen théorique final, le bénéfice de la validation du stage sera conservé pour l'année suivante.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Maximum : 80

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€ /an

Formation Continue : 700€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU RECHERCHE EN SCIENCES INFIRMIERES ET PARA-MEDICALES

Responsable : Professeur Geneviève CHENE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Être diplômé d'état de formation para-médicale

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Développer les habiletés nécessaires pour gérer un processus de recherche.
- Expérimenter la démarche scientifique et de recherche.
- Être capable de répondre à un AAP (Appel à projet)

Programme :

- Première session :

Intérêt de la recherche en soins pour l'ensemble des paramédicaux

Les résultats probants : La communication et l'utilisation de la pratique infirmière et autres paramédicaux

Spécificités de la recherche des différentes filières

Présentation des différents types de recherche

- Deuxième session :

La recherche bibliographique

Les différents schémas d'étude

- Troisième session :

Synthèse de la bibliographie

Description du schéma d'étude et outil de recueil

- Quatrième session :

Choix des outils et analyse

L'analyse des données quantitatives

Organisation des études :

80h en présentiel et 20h à distance.

Les enseignements se déroulent d'octobre à juin de l'année universitaire en cours.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

- Session unique

Nature des épreuves :

- Présence en cours obligatoire

- Contrôle continu

Epreuve terminale :

- Rédaction du mémoire et soutenance de mémoire

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir une note globale de 10/20, calculée à partir des contrôles continus, du mémoire et de la soutenance orale. (Voir annexe)

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Non concerné

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

ISPED

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 Bordeaux Cedex

Tel : 0557571257

Fax : 0556240081

genevieve.chene@u-bordeaux.fr

eveline.andrieux@u-bordeaux.fr

05 57 57 15 72

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 550€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1700€

Reprise d'études non financées : 1100€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU RECONSTRUCTION MAMMAIRE ET DE CHIRURGIE ONCOPLASTIQUE ET DE RECOURS EN SENOLOGIE CARCINOLOGIQUE

Responsable : Professeur Emmanuel BUSSIERES

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du responsable de l'enseignement : les titulaires des DES de Gynéco-obstétrique, Chirurgie générale et Chirurgie plastique.

Objectifs :

Les objectifs de ce diplôme sont de proposer un enseignement complet permettant d'approfondir la connaissance des techniques chirurgicales et de la prise en charge globale des patientes concernant la reconstruction mammaire, la chirurgie oncoplastique et de recours en sénologie carcinologique, au moyen d'enseignement théorique, pratique, de film-vidéo et d'échanges autour de cas cliniques, avec des spécialistes confirmés.

Programme :

1. Oncoplastie dans le traitement conservateur des cancers du sein
2. Les différentes techniques de mammectomies, SSM et NSM
3. Reconstruction mammaire immédiate par lambeau de grand dorsal autologue ou avec prothèse
4. Reconstruction mammaire différée par lambeau de grand dorsal autologue ou avec prothèse
- 4 bis. Séquence inversée et chirurgie de clôture (C. Tunon de Lara ou M. Fournier)
- 5 bis. Matrice dermique (A. Rousvoal)
6. Chirurgie de symétrisation mammaire - Plastie de réduction mammaire, cure de ptose et d'augmentation mammaire
- 6 bis. Lambeaux libres utiles

Organisation des études :

Enseignement théorique : 40 h organisé en 3 séminaires.

Contrôle des connaissances et validation :

A – Composition du jury :

Le jury est composé d'un responsable du diplôme de chaque université co- contractante.

B – Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université de Nantes.

C – Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue sous la forme de 2 épreuves :

- une épreuve écrite anonyme sous forme de question rédactionnelle d'une durée de 2 heures et notée sur 80,
- une épreuve orale sous la forme d'une soutenance de mémoire d'une durée de 15 minutes et notée sur 20.

Les candidats doivent avoir validé leurs 15 journées de stages pratiques.

D – Validation :

Pour être déclarés admis les candidats doivent obtenir la moyenne générale des deux épreuves et avoir validé leur 15 journées de stage pratique.

E – Conditions de redoublement :

Le redoublement est possible, le candidat conserve ses acquis (l'épreuve où il a obtenu une note supérieure à la moyenne ou la validation des stages si il l'a obtenue).

Stages :

110h réparties sur 15 journées

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Institut Bergonié

Département de Chirurgie

229, cours de l'Argonne

33076 BORDEAUX Cedex

Tel. : 05 56 33 33 05

Fax : 05 56 33 33 30

E-mail : darcos@bergonie.org

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 290€

Formation Continue :

- reprise d'études non financées : 580€

- reprise d'études financées : 871€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU REGULATION DES NAISSANCES ET SUIVI DE LA FEMME

Responsable : Professeur Claude HOCKE

Docteur Sandrine BLANCPAIN

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement :

- les titulaires d'un diplôme français de docteur en médecine,
- les titulaires d'un diplôme français de docteur en pharmacie,
- les étrangers titulaires d'un diplôme équivalent,
- les internes en médecine générale et de spécialité,
- les sages-femmes
- les infirmières et conseillères conjugales concernées par les activités de planification familiale.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux étudiants de compléter et d'optimiser leurs connaissances médicales concernant la régulation des naissances et le suivi de la femme.

Programme :

- Module 1 : Contraception – Rappel des bases fondamentales (2 journées)
- Module 2 : Contraception – Rappel des bases fondamentales (2 journées)
- Module 3 : Atelier contraception-sexualité (2 journées)
- Module 4 : Avortement (2 journées)
- Module 5 : Avortement – Prise en charge des symptômes les plus courants (2 journées)
- Module 6 : Ménopause - IST (1 journée)
- Atelier - Prise en charge des symptômes les plus courants (1 journée)

Organisation des études :

120h

Enseignement théorique 86h45 réparties sur 2 journées les jeudis et vendredis de 9h à 17h/18h de novembre à juin

Contrôle des connaissances et validation :

Il est organisé 2 sessions d'examen.

La présence en cours est obligatoire.

A) Composition du jury :

Le jury est composé des 2 responsables de la formation, auxquels peuvent se joindre d'autres intervenants participant aux enseignements.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent à l'Université de Bordeaux (site Carreire).

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'une épreuve écrite anonyme, d'une durée de 3 heures et notée sur 20, comprenant :

- 2 questions rédactionnelles ou QCM,
- 1 cas clinique.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve écrite et avoir fait valider la partie pratique par le maître de stage.

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service de Gynécologie

Chirurgicale et Médicale

Place Amélie Raba Léon

33075 BORDEAUX

Tel : 05 56 79 58 35

Fax : 05 56 79 58 55

claud.hocke@chu-bordeaux.fr

sandrine.frantz@chu-bordeaux.fr

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€ (400€ pour les Internes)

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 950€

- reprise d'études non financées : 800€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU REHABILITATION ORALE ET IMPLANTOLOGIE

Responsable : Dr Michel BARTALA

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

- En formation continue :

les titulaires d'un diplôme de Docteur en Chirurgie dentaire, les docteurs en médecine titulaires du CES, du DES de stomatologie ou de chirurgie maxillo-faciale,

les titulaires d'un diplôme de l'Union Européenne permettant l'exercice de la chirurgie dentaire ou de la médecine sur le territoire français,

chirurgien dentiste étranger titulaire d'un diplôme permettant d'exercer la chirurgie dentaire dans le pays où il a été obtenu et francophone

- En formation initiale :

§ internes en odontologie dès le 5^{ème} semestre

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner aux praticiens une remise à niveau pluridisciplinaire et une formation complète en implantologie par l'exposé des bases fondamentales et l'enseignement clinique des techniques chirurgicales et des reconstructions prothétiques

Programme :

Information disponible prochainement

Organisation des études :

112h d'enseignement (7 sessions de 2 jours les jeudi et vendredi)

Contrôle des connaissances et validation :

Nature des épreuves :

La participation aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve orale avec soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Capacité d'accueil non limitée à l'issue de la sélection préalable

Frais de formation* :

Formation Initiale : 2400€/an

Formation Continue : 2688€/an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Ishtar DELOURMEL, Gestionnaire de Sclarité C
DU

ishtar.delourmel@u-bordeaux.fr

T. 05 57 57 30 14

DIU REIN ET MALADIES SYSTEMIQUES

Responsable : Professeur Pierre MERVILLE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement :

- les médecins français ou étrangers,
- les étudiants inscrits en DES,
- les étudiants résidents.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre à des médecins thésés ou en formation de :

- Connaître les atteintes rénales des manifestations systémiques,
- Acquérir des méthodes diagnostiques et utilisation des examens complémentaires,
- Connaître le choix et les stratégies thérapeutiques dans les atteintes rénales des maladies systémiques.

Programme :

- Système immunitaire et pathogénie des maladies auto-immunes, auto-anticorps
- Evaluation de la fonction rénale et mode de présentation maladies glomérulaires
- Anatomo-pathologie Rénale (lésions élémentaires)
- Modes d'action des immunosuppresseurs & leurs complications (CS inclus)
- Lupus érythémateux aigu systémique : Physiopathologie - Diagnostic et manifestations rénales
- Traitement du lupus
- Syndrome des antiphospholipides
- Vascularites des vaisseaux de moyen et gros calibre
- ANCA et données récentes sur la physiopathologie des vascularites
- Diagnostic, suivi et traitement des vascularites systémiques (Wegener, PAM, Churg et Strauss)
- Syndrome de Goodpasture
- Syndrome de Gougerot-Sjögren
- Sclérodémie systémique
- Atteintes TI au cours des maladies système : Sarcoïdose, TINU, (hormis GS)
- Purpura rhumatoïde
- Rein et cryoglobulinémie
- Atteinte rénale des infections virales (VHB, VHC, VIH, Hantaan...)
- Atteinte rénale des infections bactériennes
- Atteintes rénales au cours des maladies rhumatismales et des maladies digestives inflammatoires chroniques
- Amylose AA et autres amyloses (sauf AL)
- Atteintes rénales des hémopathies et Amylose AL et MIDD
- SHU-PTT
- Echanges plasmatiques en néphrologie
- Fibrose rétropéritonéale

Organisation des études :

96h dont 32h en enseignement à distance

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury est composé des 4 responsables des universités cocontractantes.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Service Néphrologie

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 55 38

Fax : 05 56 79 61 07

pierre.merville@chu-bordeaux.fr

B) Lieu des examens :

Le contrôle des connaissances s'effectue via internet.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en deux temps :

- un contrôle continu sous forme de QCM hebdomadaires, représentant 30 % de la note finale, l'étudiant doit envoyer chaque semaine via internet ses QCM pour avoir accès au cours suivant,

- un examen final, représentant 70 % de la note finale, se déroulant sur le web ; l'étudiant doit se connecter le jour prévu de l'examen pendant une heure et doit répondre via internet à des QCM et des cas cliniques.

Il y a une session d'examen final par an.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale au total du contrôle continu et de l'examen final.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 80

Frais de formation* :

Formation Initiale : 450€

Pour les internes, DFMS et DFMSA : 350€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 900€

- reprise d'études non financées : 700€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU RESTAURATIONS ESTHETIQUES MINIMALES INVASIVES DU SOURIRE

Responsable : Dr Jean-François LASSERRE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

En formation continue :

- les titulaires d'un diplôme de chirurgien dentiste ou de Docteur en Chirurgie dentaire habilités à exercer au Vietnam et francophones

En formation initiale :

- les internes en odontologie

Objectifs :

Le Diplôme Inter-Universitaire de Restaurations Esthétiques Minimales Invasives du Sourire (DIUREMIS) est un diplôme de l'Université de Bordeaux délocalisé au Vietnam.

- Il s'agit d'une formation clinique sur les techniques nouvelles de traitements esthétiques non invasifs ou peu invasifs, basée sur la dentisterie adhésive composite et céramique. Le panorama s'étend des cas simples aux cas complexes des restaurations globales de dentures abrasées dans le bruxisme et l'érosion généralisée en passant par les techniques de composites stratifiés antérieurs et postérieurs et les techniques d'éclaircissement des dents.

Programme :

Module 1 : Les restaurations minimales invasives par facettes de céramique collées, chips et restaurations adhésives de céramique (RAC)

Module 2 : Les dyschromies dentaires : diagnostic et traitement, de l'éclaircissement à la microabrasion et macro-abrasion et érosion infiltration. Les restaurations par composites antérieur stratifiés : protocoles cliniques et simplification

Module 3 : Les restaurations esthétiques postérieures Composites stratifiés: techniques directes et semi-directes. Les blocs et techniques indirectes CAD/CAM (Cerec®)

Module 4 : Les grandes réhabilitations esthétiques du bruxisme et de l'érosion & la gestion de l'occlusion. Communiquer avec le laboratoire en esthétique : forme, couleur, références faciales et macrophotographie

Organisation des études :

120 heures d'enseignements théoriques et pratiques réparties sur 14 journées d'enseignement en 4 modules et une conférence finale

Chaque module, assuré par deux enseignants français, comporte 30 heures d'enseignements dont 2 Travaux Pratiques en rapport

Contrôle des connaissances et validation :

Nature des épreuves :

La participation aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve orale avec soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Sarah HOAREAU

Gestionnaire de Scolarité

Thèses - DU

Collège des Sciences de la Santé

UFR des Sciences Odontologiques

16-20 Cours de la Marne

33082 Bordeaux cedex

Tel : 05 57 57 30 11

scolarite.odontologie@u-bordeaux.fr

Capacité d'accueil limitée répartie à Ho Chi Minh et à Hanoï

Frais de formation* :

Formation Continue : 460€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU RYTHMOLOGIE ET STIMULATION CARDIAQUE

Responsable : Professeur Pierre JAIS

Docteur Pierre BORDACHAR

Durée de la formation : Minimum 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire en vue de l'obtention de ce diplôme

- les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la C.E.E., titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine, leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées en pathologie cardio-vasculaire.

Pour les médecins de nationalité française, seront acceptés :

- le D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire
 - le C.E.S. de cardiologie ou son équivalence
 - les internes titulaires, nommés au concours de l'internat de spécialité et régulièrement inscrits en D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire (à partir du 7^e semestre d'internat)
 - les médecins étrangers (hors C.E.E.) titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées de cardiologie leur permettant d'exercer cette spécialité dans leur pays.
- En cas de demande d'inscription supérieure aux capacités de formation, il est possible de sélectionner les candidats au moyen d'un examen probatoire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut-Lévêque

Service de Cardiologie

Avenue de Magellan

33604 PESSAC

Tel : 05.57.65.64.71

Fax : 05.57.65.65.09

stephanie.bentz@chu-bordeaux.fr

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux médecins appelés à prendre en charge les troubles du rythme cardiaque, à implanter et à surveiller des stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs cardiaques d'acquérir une formation spécifique tant sur le plan théorique que pratique.

Programme :

- Electrophysiologie normale et pathologique, génétique
- Principales arythmies : aspects cliniques et électrocardiographiques
- Evaluation et prise en charge des troubles du rythme cardiaque
- Explorations non invasives et invasives
- Traitements pharmacologiques
- Traitements non pharmacologiques : ablation, stimulation, défibrillation, chirurgie
- Bases électriques et technologiques de la stimulation et de la défibrillation
- Indications de la stimulation cardiaque définitive, choix du mode
- Techniques et modalités opératoires pour les défibrillateurs et les stimulateurs
- Programmation, surveillance, complications des stimulateurs et des défibrillateurs cardiaques
- Aspects médico-économiques et réglementaires

Organisation des études :

100h + stages

Contrôle des connaissances et validation :

La validation des diplômes et du DIU est organisée par le coordonnateur interuniversitaire.

Le jury d'examen de fin d'études est désigné par le Président de l'Université où siège le coordonnateur interuniversitaire qui le préside de droit. Il est composé, outre le Président, d'au moins deux professeurs des universités - praticiens hospitaliers ou praticiens hospitaliers exerçant dans les CHRU correspondant aux universités intéressées et spécialistes en rythmologie et en stimulation cardiaque.

En cas d'échec au module pratique, les candidats ont la possibilité de conserver le bénéfice du module théorique pendant 4 ans. La validation éventuelle du DIU doit se faire dans un délai de 2 à 4 ans après la 1^{ère} inscription.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 6

Maximum : 8

Frais de formation* :

Formation Initiale : 150€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 500€

- reprise d'études non financées : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU SANTE ENVIRONNEMENTALE

Responsable : Professeur Isabelle BALDI

Docteur Fleur DELVA

Durée de la formation : 1 an

Public :

Professionnels de santé diplômés et étudiants de 3^{ème} cycle de Médecine et Pharmacie.

Objectifs :

Apporter aux professionnels de santé (médecins, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers, etc...) les connaissances nécessaires pour appréhender aux mieux la problématique de la santé environnementale.

Programme :

Tronc commun

Spécialité à choisir :

Périnatalité

Médecine générale

Territoires et parcours de soins

Organisation des études :

L'enseignement se fait en présentiel et à distance.

Le volume horaire global de la formation est de 108 heures réparties en 63 heures en présentiel (49 heures de modules de base et 14 heures de module de spécialité à choisir parmi trois modules) et en 45

Contrôle des connaissances et validation :

6-1 Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen.

6-2 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite (QCM, QROC et QR) d'une durée de 2 heures.

6-3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum : 15

Frais de formation* :

Formation Initiale : 700€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 2250€

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Professeur Isabelle BALDI

ISPED-EPICENE

Centre INSERM U1219

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Téléphone : 05 57 57 95 31

E-mail : isabelle.baldi@u-bordeaux.fr

- reprise d'études non financées : 1350€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU SANTE ET TROPIQUES : MEDECINE ET HYGIENE TROPICALES

Responsable : Professeur Denis MALVY

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- les docteurs en médecine français ou étrangers ;
- tous les étudiants ayant validé le 2ème cycle des études médicales, français ou étrangers ;
- les étudiants en 2ème cycle des études médicales ayant validé tous les certificats à l'exception du CSCT ;
- les étudiants inscrits en 3ème cycle, D.E.S, D.I.S, A.F.S ou A.F.S.A.
- les étudiants en médecine inscrits dans une institution européenne, engagés dans le programme de Master mis en place par le réseau universitaire Trop Ed.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de préparer à la prise en charge des malades vivant ou en provenance des zones tropicales ou sub-tropicales, et à la prise de décisions préventives dans la perspective d'actions de santé publique.

Programme :

- Module 1 : Grandes endémies tropicales : Surveillance et contrôle
- Module 2 : Clinique et thérapeutique des maladies tropicales spécifiques ; médecine des voyages
- Module 3 : Biologie et Microbiologie tropicales
- Module 4 : Organisation des soins et santé communautaire en milieu tropical

Organisation des études :

128h (4 modules de formation)

Période d'inscription : 1 septembre à fin février (année universitaire)

Contrôle des connaissances et validation :

L'examen final consiste en une épreuve écrite anonyme d'une durée de 2 heures, comprenant 2 questions rédactionnelles chacune notée sur 20.

Pour être déclarés admis les candidats doivent obtenir la moyenne générale en l'absence d'une note éliminatoire inférieure à 5 sur 20 par item.

Deux sessions d'examen sont organisées.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 450€

Formation Continue : 450€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Directeur du Centre René

Labusquière

Case 58

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.15.31

Fax : 05.56.24.46.82

denis.malvy@u-bordeaux.fr

crl@u-bordeaux.fr

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU SANTE TRAVAIL ENVIRONNEMENT (MAROC)

Responsable : Professeur Patrick BROCHARD

Docteur Fleur DELVA

Durée de la formation : La formation dure 2 ans et est ouverte tous les 2 ans.

Public :

Cette formation s'adresse aux Docteurs en médecine.

Objectifs :

Initier les médecins à la problématique de la santé au travail et de la santé environnementale :

- devant une pathologie donnée, être capable de reconnaître les facteurs de risque professionnels et extra-professionnels et en évaluer l'imputabilité ;
- devant une activité donnée, professionnelle ou extraprofessionnelle, être capable de reconnaître les facteurs de risque associés à cette activité ;
- être capable de comprendre et de donner un avis sur des mesures de prévention (primaire, secondaire, tertiaire) en rapport avec les facteurs de risque et en prenant en compte les pathologies associées.

Programme :

Introduction (santé globale, dangers, exposition, risques)
Environnement professionnel (l'entreprise, l'organisation de la santé au travail)
Environnement extra-professionnel (environnement actif, passif, comportement)
Toxicologie
Epidémiologie
Expologie
Ergonomie
Prévention primaire, secondaire et tertiaire
Promotion santé
Agents chimiques (1)
Agents chimiques (2)
Agents biologiques
Agents physiques
Risque psycho-sociaux
Activités physiques (charge musculaire, gestes et postures, manutention)
Facteurs de susceptibilité individuelle
Troubles musculo-squelettiques
Pathologies psychiatriques
Cancers
Infections
Maladies de système
Pathologies de la reproduction
Pathologies respiratoires
Pathologies neurologiques
Autres pathologies
Réglementation santé travail
Réglementation santé environnement

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Professeur Patrick BROCHARD

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 57 46 28

E-mail : patrick.brochard@chu-bordeaux.fr

Organisation des études :

L'enseignement se fait en présentiel et à distance.

Le volume horaire global de la formation est de 80 heures en présentiel et 70 heures en EAD.

Les cours ont lieu à Marrakech au Maroc et se déroulent d'octobre à juin de l'année universitaire.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en un contrôle continu et une épreuve écrite (QCM, QROC et QR) d'une durée de 2 heures.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 30

Maximum : 50

Frais de formation* :

Diplôme ouvert uniquement à la formation continue.

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU SANTE, PRECARITE

Responsable : Professeur Fabrice BONNET

Durée de la formation : 1 an

Public :

Professions médicales, dentistes, pharmaciens, internes en médecine, infirmiers, autres professionnels paramédicaux, travailleurs sociaux, psychologues, autres professionnels susceptibles d'intervenir auprès des populations précaires.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- D'acquérir les connaissances fondamentales sur les notions de précarité, de santé et de solidarité et les interactions entre types de précarité et santé.
- De comprendre et se familiariser avec les dispositifs et les outils disponibles pour l'accompagnement des personnes en situation de précarité.
- Développer les compétences et les savoir faire nécessaires pour contribuer efficacement à la prise en charge pluridisciplinaire des problèmes de santé et l'accès aux soins des populations et des personnes en situation de précarité.

Programme :

- Dispositifs d'accès aux droits fondamentaux et aux soins
- Problématique générale des populations précaires
- Approche socio-anthropologique des populations de la santé et de la maladie
- Vulnérabilité des populations migrantes
- Problèmes spécifiques des femmes en situation de précarité
- Santé mentale des populations précaires
- Problèmes spécifiques des enfants, des adolescents et de la famille
- Maladie chroniques et précarité
- Difficultés de la prise en charge psychologique et de l'accès aux soins
- Les différentes addictions des personnes en situation de précarité
- Problèmes spécifiques liés au handicap et au vieillissement
- Problèmes spécifiques à la grande précarité (SDF)
- Mise en oeuvre des actions en faveur des populations précaires

Organisation des études :

84h d'enseignement théorique (7 séminaire de 12h) + environ 80h de travail personnel

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury, présidé par le responsable de la formation (PU-PH), est composé de l'ensemble des formateurs du diplôme.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université de Bordeaux Segalen sur le site de Carreire.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme de 3 épreuves :

- une épreuve écrite anonyme, sous forme de question rédactionnelle, d'une durée d'une heure et notée sur 20,
- une épreuve pratique, sous forme d'analyse de cas, d'une durée d'une heure et notée sur 20,
- une soutenance de mémoire d'une durée de 20 minutes et notée sur 20.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu la moyenne à chaque épreuve, et avoir été présent à au moins 5 des 7 modules dont les 2 premiers.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Saint André

Service de Médecine Interne
et Maladies infectieuses

1, rue Jean Burguet

33075 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.58.23/26

fabrice.bonnet@chu-bordeaux.fr

celine.voix@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 46 09

E) Redoublement :

Dans le cas d'un redoublement exceptionnel après avis du comité pédagogique, le bénéfice de l'écrit peut être conservé durant 1 an.

Stages :

15 jours de stages (5 demi-journée) dans des structures en lien avec des personnes en situation précaire (MDM, MDS, PASS...)

Capacités d'accueil :

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1000€

- reprise d'études non financées : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU SANTE-TRAVAIL

Responsable : Professeur Isabelle BALDI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Ne sont autorisés à s'inscrire que les infirmiers titulaires du Diplôme d'Etat.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux étudiants de :

- Être capable de se situer dans le milieu du travail par la connaissance et la compréhension du cadre juridique, économique, organisationnel et relationnel du dispositif de santé au travail.
- Être capable de participer à l'identification et l'évaluation des facteurs de risque pour la santé liés aux conditions de travail
- Connaître et comprendre, savoir identifier et évaluer les interrelations entre travail et santé humaine
- Contribuer à l'identification et à l'évaluation des besoins de santé
- Savoir valider l'identification d'un besoin de santé
- Être capable d'effectuer une consultation infirmière suivant un protocole approprié et adapté
- Contribuer à la surveillance de la santé des salariés
- Être capable de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'un programme de prévention de santé au travail
- Connaître les éléments de gestion d'un service de santé au travail
- Développer des aptitudes au travail en équipe, à l'auto entretien des connaissances.
- Utiliser les compétences acquises
- Maîtriser les outils informatiques

Programme :

Module 1 – Environnement humain, social et juridique de la santé au travail

Module 2 – Les relations travail/ Santé – 1ère partie

Module 3 – Les relations travail/ Santé – 1ère partie

Module 4 – Pratique de la santé au travail – 1ère partie

Module 5 – Pratique de la santé au travail – 2ème partie

Module 6 – Pratique de la santé au travail – 3ème partie*

Organisation des études :

Le programme est composé de 6 modules comportant un enseignement théorique totalisant 180h de cours, 16h de préparation soutenance et 16h de soutenance des mémoires soit un total de 212h.

Période : d'octobre à novembre

Contrôle des connaissances et validation :

La présence en cours est obligatoire.

Il n'y a qu'une seule session d'examen.

L'examen consiste en une épreuve orale (soutenance de mémoire).

Un jury composé des représentants de la Médecine du travail de chaque université prononcera la validation.

a) Modules :

Une note au moins égale à 10/20 à chaque module est exigée pour être déclaré admis au module. Une seule session est organisée par an.

b) Mémoire :

Le mémoire, dont le sujet a été choisi par le candidat en accord avec le responsable local de l'enseignement, sera présenté devant un jury composé de professeurs et enseignants ayant participé au diplôme. Les quatre universités seront représentées. Sont déclarés admis les étudiants ayant obtenu la moyenne générale.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

ISPED-EPICENE

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 57 46 28

Fax : 05 57 57 47 33 cecile.dubourg@u-bordeaux.fr

Une seconde session sera organisée ultérieurement pour les étudiants collés à la première session.

La notation se décompose de la façon suivante (soutenance de mémoire) :

- présentation orale sur 5
- présentation écrite sur 5
- contenu scientifique sur 10.

c) Obtention du Monitorat SST : obligatoire pour être déclaré admis au diplôme.

Les candidats ayant :

- obtenu le monitorat SST,
 - validé leur stage,
 - présenté avec succès leur mémoire,
- sont déclarés admis au diplôme.

Le redoublement est autorisé.

En cas d'échec à l'oral ou non présentation du mémoire : l'étudiant pourra soutenir en deuxième session avant la fin de l'année en cours ou l'année d'après.

Stages :

stage obligatoire d'une durée minimum de 3 mois

Répartir les périodes tout au long de l'année

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Continue : 3500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU SCIENCES NEUROPSYCHOLOGIQUES

Responsable : Professeur Bernard CLAVERIE

Professeur Pierre-Alain JOSEPH

Durée de la formation : 1 an

Public :

Les candidats doivent être titulaires, d'un diplôme de Docteur en Médecine ou d'un D.E.S.S. de Psychologie.

Peuvent être également admis à déposer leur candidature après dérogation accordée par le professeur responsable, les titulaires :

- d'un diplôme de second cycle universitaire,
- d'un diplôme reconnu comme équivalent par la réglementation nationale,
- d'une expérience professionnelle reconnue en équivalence par le conseil pédagogique (orthophonistes, psychomotriciens, kinésithérapeutes, ergothérapeutes etc.).

Objectifs :

Cette formation s'adresse aux professionnels de la santé, des lettres de la rééducation et des sciences, confrontés dans leur pratique et leur exercice professionnel à des problèmes de neuropsychologie ou désirant se perfectionner dans ce domaine scientifique. Notamment : les médecins, psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes, psychorééducateurs, kinésithérapeutes, enseignants, et les travailleurs sociaux titulaires d'un diplôme de 2e cycle universitaire ou ayant une expérience professionnelle reconnue d'un niveau équivalent sur délibération du collège pédagogique.

Cet enseignement se situe à un niveau de formation professionnelle sans faire double emploi avec les formations initiales de psychologie ou de médecine déjà existantes aux Universités des Antilles et de la Guyane et de Bordeaux 2 Victor Segalen. Il s'appuie sur ces formations et aborde l'ensemble des aspects de la neuropsychologie, dont certains pourront faire l'objet d'un approfondissement ultérieur de niveau 3 e cycle, concernant l'homme normal, son développement, les problèmes liés au vieillissement, aux apprentissages, aux désapprentissage et préapprentissage liés à la maladie ou aux lésions cérébrales.

Programme :

Enseignement théorique

L'enseignement du D.U. SUP est constitué de 100 heures de séminaires de perfectionnement et de cours comportant l'initiation à la recherche clinique, aux bases théoriques et à l'application thérapeutique des interventions de réhabilitation.

Enseignement pratique

Mise en œuvre d'une approche de réhabilitation en neuropsychologie à travers une application clinique ou de recherche menée par le candidat au sein d'une équipe habilitée par le Conseil Pédagogique

Un tuteur de recherche ou enseignant habilité à diriger les travaux de recherche participant au collège pédagogique, est désigné par le Conseil Pédagogique

Organisation des études :

100h de séminaires thématiques

Contrôle des connaissances et validation :

DU :

Seuls sont admis à se présenter les candidats inscrits ayant régulièrement suivi les enseignements et ayant effectué une étude de cas clinique de neuropsychologie. L'étudiant doit au préalable obtenir l'accord de l'un des responsables de la formation quant au cas à étudier.

Les études sont sanctionnées par :

- un examen écrit anonyme organisé en fin de chaque année portant sur les enseignements théoriques et noté sur 20 points (2 heures - coefficient 2).
- la présentation d'une étude de cas et un entretien avec un jury composé d'un des responsables de la formation ou de son

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de Médecine Physique
et de Réadaptation

Hôpital Tastet Girard - Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

pierre-alain.joseph@chu-bordeaux.fr

delphine.content@u-bordeaux.fr

0557575648

représentant et au moins deux enseignants de l'Université, notés sur 20 points (coefficient : 1).

Il est organisé deux sessions de cet examen par an.

L'absence à une seule épreuve entraîne la non validation du diplôme.

DU SUP :

Les études sont sanctionnées par :

- un examen écrit anonyme organisé en fin de chaque année portant sur les enseignements théoriques et noté sur 20 points (2 heures – coefficient : 2)

- la soutenance du mémoire issu du stage clinique ou de recherche et entretien avec un jury composé de l'un des responsables de la formation ou de son représentant et au moins deux enseignants habilités à diriger les recherches (coefficient : 1).

Après accord du conseil pédagogique, le mémoire peut être remplacé par une ou plusieurs publications scientifiques acceptées dans une ou des revues à comité de lecture du champ de la neuropsychologie.

Il y a 2 sessions d'examens.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 450€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 900€

- reprise d'études non financées : 450€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU SCIENCES NEUROPSYCHOLOGIQUES (ANTILLES / GUYANE)

Responsable : Professeur Pierre Alain JOSEPH

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

Les candidats doivent être titulaires, d'un diplôme de Docteur en Médecine ou d'un D.E.S.S. de Psychologie.

- les titulaires :

- d'un diplôme de second cycle universitaire,
- d'un diplôme reconnu comme équivalent par la réglementation nationale,
- d'une expérience professionnelle reconnue en équivalence par le conseil pédagogique (orthophonistes, psychomotriciens, kinésithérapeutes, ergothérapeutes etc.).

Objectifs :

Cette formation s'adresse aux professionnels de la santé, des lettres de la rééducation et des sciences, confrontés dans leur pratique et leur exercice professionnel à des problèmes de neuropsychologie ou désirant se perfectionner dans ce domaine scientifique

Programme :

- Séminaire 1 : Aspects théoriques et fondamentaux
- Séminaire 2 : Evaluation et pathologies (1) : troubles instrumentaux, détériorations intellectuelles
- Séminaire 3 : Evaluation et pathologies (2) : langage, syndrome frontal, traumatismes crânio-encéphaliques

Organisation des études :

100h

- Les cours sont organisés en trois sessions d'une durée d'une semaine chacune, dirigées chacune par deux enseignants

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens

Les examens se dérouleront sur les sites de Guadeloupe et de Martinique de l'Université des Antilles et de la Guyane .

B) Nature des épreuves

Seuls sont admis à se présenter aux épreuves terminales sanctionnant la formation les candidats inscrits ayant régulièrement suivi les enseignements et ayant effectué l'étude de cas cliniques de neuropsychologie mentionné à l'Article IV paragraphe D du présent règlement. L'étudiant doit au préalable obtenir l'accord de l'un des responsables de la formation quant au cas à étudier.

Les études sont sanctionnées par :

- un examen écrit anonyme, organisé en fin de chaque année, portant sur les enseignements théoriques et noté sur 20 (coefficient 2),
- la présentation d'une étude de cas et un entretien avec le jury noté sur (coefficient 1). Il est organisé deux sessions d'examen par an.

C) Composition du jury

Le jury de l'examen est désigné après accord des présidents des deux universités co-contractantes, sur proposition du responsable de l'enseignement du diplôme.

Il comprend deux membres de rang A, dont le responsable de l'enseignement ou son représentant et un membre extérieur à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2.

D) Validation

Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir la moyenne aux épreuves écrites (coefficient 2) et à la présentation de l'étude de cas (coefficient 1).

E) Redoublement

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Médecine Physique et de

Réadaptation

Hôpital Tastet Girard-Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.55.46

Fax : 05.56.79.60.06

joseph@scico.u-bordeaux.fr

Les candidats peuvent être autorisés à redoubler, ils conserveront dans ce cas le bénéfice de leurs notes supérieures à la moyenne et doivent se réinscrire en acquittant les droits afférents.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 30

Maximum : 60

Frais de formation* :

Formation Continue : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU SEXOLOGIE

Responsable : Professeur Claude HOCKE

Durée de la formation : 3 ans

Public :

Les candidats doivent satisfaire à plusieurs conditions pour être autorisés à s'inscrire en première année de D.I.U. :

Conditions de titres : ils doivent :

- être titulaires du diplôme de Docteur en Médecine, français ou étranger,
- être étudiant en 2ème année de DES.

Inscription en 2ème et 3ème année :

Sont autorisés à s'inscrire en année supérieure, les candidats ayant satisfait aux conditions de validation de l'année terminée.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner les connaissances théoriques et

cliniques permettant d'évaluer, de diagnostiquer et de prendre en charge une difficulté sexuelle.

Ce diplôme fait partie d'un ensemble d'enseignement de la sexologie soumis à un examen national et ayant un programme fixé et organisé par une commission pédagogique nationale selon les souhaits de la commission de travail sur la sexologie qui a été mise en place au niveau du Conseil National de l'Ordre des Médecins. Seul l'obtention du D.I.U. autorisera les médecins qui en seront titulaires à en faire la mention sur leurs plaques et ordonnances et, dans la rubrique médecin, à « sexologie », qui a été créée dans les pages jaunes de l'annuaire en 2000/2001.

Programme :

1ère Année : 70h - Connaissances fondamentales

I – Bases sexologiques.

II – Fondement de la sexualité humaine.

III – La consultation en sexualité humaine et l'évaluation

IV – Aspects organiques de la pathologie sexuelle

V – Addictions et sexualité

2ème année : 71h30 - Connaissances cliniques, thérapeutique en sexologie, prévention en sexologie.

I – Evolution des classifications (masculin, féminin)

II – Dysfonctions sexuelles masculines.

III – Dysfonctions sexuelles féminines.

IV – Dysfonctions sexuelles du couple

V – Psychiatrie et sexualité

VI – Les homosexualités

VII – Transsexualisme

VIII – Mst et sexualité

IX – Sida et sexualité

X – Handicap et sexualité

XI – Les traitements

XII – La prévention : conseil-information-éducation

3ème année : 60h d'enseignement dirigé. ateliers et enseignements dirigés (consultations simulées et cas cliniques)

* En optionnel :

- Cadre et éthique en consultation
- Sexualité des personnes âgées
- Contre-attitudes en thérapies sexuelles
- Les hypersexualités

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin

Centre Aliénor d'Aquitaine

Place Amélie Raba-Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 57 82 07 06

claud.hocke@chu-bordeaux.fr

aurore.bartheuneuf@chu-bordeaux.fr

05 57 82 10 14

virginie.vermignon@chu-bordeaux.fr

05 57 82 07 06

Organisation des études :

180h d'enseignement théorique

60h d'enseignement dirigé ainsi qu'un travail sur mémoire.

Contrôle des connaissances et validation :

a) Fin de première année :

L'examen de fin de 1ère année est organisé dans les universités organisant le D.I.U. sous forme d'une épreuve écrite anonyme, de 2 heures, et notée sur 20.

Les étudiants ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne à cet examen, et ayant suivi au moins 80 % des cours de la première année sont déclarés admis à passer en 2ème année.

Il y a une session par an, éventuellement suivie d'une session de rattrapage. Un seul redoublement est autorisé.

b) Fin de deuxième année :

L'examen de fin de deuxième année est organisé dans les universités organisant le D.I.U., sous forme d'une épreuve écrite anonyme de 2 heures avec cas clinique et notée sur 20.

Les étudiants ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne à cet examen, et ayant suivi au moins 80 % des cours de la 2ème année sont déclarés admis à passer en 3ème année.

Il y a une seule session par an, éventuellement suivie d'une session de rattrapage. Un seul redoublement est autorisé.

c) Fin de 3ème année :

Les étudiants ayant assisté à au moins 80 % des cours sont autorisés à se présenter à l'examen national.

L'examen de fin de troisième année se déroule dans l'Université d'inscription et fait l'objet d'une évaluation nationale notée sur 20 et comportant :

4 pour 40 % : une épreuve écrite nationale anonyme d'une durée de trois heures, portant sur l'ensemble du programme national et comprenant 3 questions (physiologie, pathologie, thérapeutique) ;

4 pour 30 % : le mémoire personnel de 30 à 40 pages avec bibliographie selon les normes internationales et éventuellement des annexes, soutenu régionalement, et validé par le jury national ;

4 pour 20 % : notes régionales de contrôle continu des première et deuxième années ;

4 pour 10 % : sur les travaux et l'implication personnelle du candidat : évaluation par le jury national de la formation personnelle.

Il y a 1 seule session annuelle au mois de septembre.

L'étudiant qui obtient une note de 0 à 4 inclus à l'une des 3 questions de l'épreuve écrite nationale, ne pourra être reçu quelles que soient ses autres notes.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne lors de la validation nationale, n'auront la possibilité de ne redoubler qu'une seule fois.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10 en première année

Frais de formation* :

Formation Initiale : 800€ par année

Formation Continue :

- Reprise d'études non financées : 900€/an

- Reprise d'études financées : 1200€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU SEXOLOGIE (MAROC)

Responsable : Professeur Claudine MATHIEU

Professeur Claude HOCKE

Durée de la formation : La formation dure 2 ans et est ouverte un an sur deux.

Public :

Cette formation s'adresse aux Docteurs en médecine et aux internes et résidents en Médecine.

Objectifs :

Le but de la formation est de donner les connaissances théoriques et cliniques permettant d'évaluer, de diagnostiquer et de prendre en charge une difficulté sexuelle ou une pathologie.

Programme :

Première année

Séminaire 1 : Aspects sociétaux – Bases (16 heures)

Sociologie et sexualité

Lois et sexualité

Culture, spiritualité, religion et sexualité

Les différents modèles de la construction de la personnalité

Construction de la sexualité humaine

Atelier (3h)

Séminaire 2 : Bases (18 heures)

Anatomie et Physiologie des réactions sexuelles chez l'homme et chez la femme

Développement (ontogénèse) des appareils génitaux

Anomalies des organes génitaux

Neuro-biologie des comportements sexuels

Comportement sexuel : bases étologiques

Ethique en sexologie

Atelier (3h)

Séminaire 3 : Sexualité et cycle de vie (16 heures)

Les différents concepts du désir, de l'imaginaire, de la séduction, de l'érotisme et du sentiment amoureux

Développement psychosexuel de l'enfant

Adolescence et sexualité

Reproduction et Sexualité (Contraception, grossesse, post-partum, infertilité, PMA)

Relation soignant-soigné : l'approche du patient, les mots du soignant, la communication non-verbale, la gestion de ses propres attitudes...

Atelier (3h)

Séminaire 4 : La pratique sexologique (19 heures)

Identité sexuelle, orientation sexuelle, rôles sexuels

Histoire de la pensée sexologique

La plainte sexologique : le symptôme sexuel et la demande

L'anamnèse

L'examen clinique et les explorations paracliniques

Iatrogénicité médicale et chirurgicale

Atelier (3h)

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Professeur Claudine MATHIEU

Hôpital Pellegrin – Gynécologie

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Téléphone : 05 57 82 10 14

Fax : 05 56 79 58 55

E-mail : claudine.mathieu@chu-bordeaux.fr

Séminaire 5 : Difficultés sexuelles chez la femme (18 heures)

Troubles du désir et de l'excitation

Troubles du plaisir et de l'orgasme

Image du corps

Dyspareunie et syndromes vulvo-vestibulaires

Vaginisme

Ménopause

Atelier (3h)

Séminaire 6 : Difficultés sexuelles chez l'homme (19 heures)

Troubles de l'érection

Troubles de l'éjaculation

Dyspareunie

Troubles du plaisir

Troubles du désir

Andropause

Pathologies organiques et sexualité

Stratégies d'intervention en sexualité (conseil et autres modalités)

Atelier (3h)

Programme DU de Sexologie (Bordeaux – Marrakech)

Deuxième année

Séminaire 1 : Prise en charge – généralités 1 (19 heures)

Différents systèmes thérapeutiques : fondements théoriques, objectifs, moyens, indications, contre-indications

Traitements pharmacologiques : symptomatiques

Androgénopathie, traitement hormonal de la ménopause

Traitements chirurgicaux

Approche Mastersienne

Évaluation et diagnostic sexologique lors des premières consultations

Atelier (3h)

Séminaire 2 : Prise en charge – généralités 2 (18 heures)

Approche psycho-dynamique

Approche cognitivo-comportementale et thérapies de la pleine conscience

Approche systémique et thérapie de couple

Approches corporelles

Sexualité des personnes âgées

Atelier (3h)

Séminaire 3 : Prise en charge – généralités 3 (16 heures)

Approches intégratives

Techniques complémentaires : sophrologie, relaxation, hypnose...

Conduite de la prise en charge : recommandations, choix, contrat et suivi thérapeutique

Cadre et éthique en consultation

Atelier (4h)

Séminaire 4 : Prise en charge des difficultés sexuelles chez l'homme (19 heures)

Éjaculation rapide

Éjaculation retardée, anéjaculation, anorgasmie

La prescription d'une aide à l'érection

Dépression et sexualité

Hypersexualités

Contre-attitudes en thérapies sexuelles

Atelier (3h)

Séminaire 5 : Prise en charge des difficultés sexuelles chez la femme (18 heures)

La chirurgie chez la femme : correction iatrogénique

Dyspareunie et vaginisme

Les troubles du désir homme/femme/couple

Les troubles de l'excitation et de l'orgasme féminin

Le traumatisme sexuel, violences sexuelles

Atelier (3h)

Séminaire 6 : Difficultés du couple et prise en charge (19 heures)

Le couple : différents modèles

Le symptôme sexuel et le couple

Conjugopathies et violences sexuelles

Le couple dysfonctionnel

Concept de santé sexuelle et santé reproductive
Handicap et sexualité
Atelier (3h)

Organisation des études :

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire global de la formation est de 108 heures par an.

Les cours ont lieu à Marrakech au Maroc et débutent en octobre de l'année universitaire.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen en 2^{ème} année.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en :

- Un contrôle continu : en 1^{ère} année comptant pour 25% de la note finale
- Une épreuve écrite sous forme de QROC en contrôle continu de 1^{ère} année
- Une épreuve écrite sous forme de QR en 2^{ème} année sur l'ensemble du programme des 2 années.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toute note inférieure ou égale à 5 sur 20 à l'une des questions de 2^{ème} année est éliminatoire.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 250€

Formation Continue : 250€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU SOINS EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Responsable : Professeur Hélène VERDOUX

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

- Diplôme d'Etat d'infirmier (ou autre diplôme de niveau II après accord du responsable).

Cas particulier :

- 3 ans d'exercice professionnel en psychiatrie ou avoir réalisé une formation en psychopathologie.

Objectifs :

Objectifs de la formation :

Développer les connaissances soignantes dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale,

Développer les connaissances relatives à l'organisation et à la réalisation des politiques de santé psychiatrie.

Programme :

Présentation DU

UE1

Historique et perspectives: De la folie à la santé mentale

UE4

Les politiques de soins en psychiatrie

Les dispositifs de soins en psychiatrie

UE1

La place de la législation en psychiatrie: focus historique

UE2

Introduction L'approche catégorielle vs l'approche multifactorielle

Approche neurobiologique: Epigénétique

UE2

L'approche cognitivo comportementale

Approche psychodynamique

UE2

Approche systémique

Méthodologie du recueil de données en psychiatrie:

Anamnèse, observation clinique

(1) Principes fondamentaux de la relation thérapeutique:

Relation et communication

UE3

(1) Les entretiens soignants:

Généralités et spécificités

Méthodologie du raisonnement clinique:

Modèle hypothético-déductif

Raisonnement et démarche clinique

UE2

Spécificités des soins aux personnes atteintes de troubles bipolaires

UE3

Pharmacologie:

Actualités sur les nouvelles molécules et les traitements des troubles psychiatriques

UE2

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Pôle universitaire de Psychiatrie Adulte

Centre Hospitalier Charles Perrens

121, rue de la Béchade

33000 BORDEAUX

Tél. : 05 56 56 17 32

Fax : 05 56 56 34 46

E-mail : h.verdoux@ch-perrens.fr

(2) Principes fondamentaux de la relation thérapeutique:

Relation et communication

UE5

Méthodologie de la recherche documentaire

UE3

(2) Les entretiens soignants:

Généralités et spécificités

Les médiations thérapeutiques et l'animation de groupe

UE2

Spécificités des soins aux personnes atteintes d'anxiété/dépression

Spécificités des soins aux personnes à risque suicidaire

(3) Principes fondamentaux de la relation thérapeutique:

Relation et communication

UE4

Droit des patients en psychiatrie: Evolutions et perspectives

Le positionnement soignant et l'éthique au quotidien

UE2

Spécificités des soins aux personnes souffrant d'addictions

UE3

L'éducation thérapeutique en psychiatrie

Animer et coordonner un programme

L'éducation thérapeutique en psychiatrie

Présentation de programmes en cours

UE2

(4) Principes fondamentaux de la relation thérapeutique:

Relation et communication

UE3

Méthodologie de l'évaluation / Transmissions orales et écrites

La psychiatrie d'urgence et de crise: organisation et prise en charge

La méthode OMEGA

Les thérapies psycho-corporelles

La réhabilitation psychosociale

UE4

Comment soigner sans consentement?/Comment soigner sans contrainte

UE5

Méthodologie de l'EPP

UE3

Certification en santé mentale

UE4

Evolution de la législation en psychiatrie

Perspectives de la loi du 5 juillet 2011, 27 septembre 2013

Nouvelle loi de santé 2016

UE3

La remédiation cognitive

UE2

Psychiatrie et précarité

Migration et santé mentale

Organisation des études :

Le volume horaire global de la formation est de 140 heures.

Les cours se déroulent dans les locaux du Centre hospitalier Charles Perrens à Bordeaux et ont lieu d'octobre à juin.

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Le jury comprend le responsable de la formation, des psychiatres praticiens hospitaliers, des psychologues, deux cadres supérieurs de santé et des cadres de santé.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux du centre hospitalier Charles Perrens à Bordeaux.

C) Nature des épreuves :

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études.

L'examen de fin d'études comporte :

☑ Une session unique :

- une épreuve écrite notée sur 20.

- Une épreuve orale : soutenance de mémoire d'une durée d'une heure.

Le mémoire doit être adressé aux membres du jury avant le 30 septembre de l'année universitaire.

C) Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

D) Redoublement /

Le redoublement est soumis à l'accord des responsables.

Stages :

Un stage obligatoire s'effectue au Centre Hospitalier Charles Perrens.

Capacités d'accueil :

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 950€

- reprise d'études non financées : 700€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU SOINS INFIRMIERS EN REANIMATION SALLE DE SURVEILLANCE POST NTERVENTIONNELLE ET URGENCES

Responsable : Professeur Karine NOUETTE-GAULAIN

Docteur Matthieu BIAIS

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis à s'inscrire :

- Les titulaires d'un Diplôme d'Etat d'Infirmier, français ou étranger, travaillant en secteur public, privé ou libéral, ayant au moins une année d'exercice temps plein en secteur de soins critiques (conseillé).

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de proposer aux Infirmiers d'Etat en soins généraux une formation de type universitaire qui soit :

- Complémentaire de la formation initiale ;
- Une aide Préparatoire aux épreuves d'admission dans les écoles d'infirmiers anesthésistes ;
- Axée sur les pathologies et les techniques de salles de surveillance post-interventionnelle, soins intensifs, surveillances continues, réanimation et dans les situations d'urgence ;
- En accord avec le décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004, ... Extrait du Livre III Code de la Santé Publique, Titre 1er Profession d'Infirmier.

Programme :

- 1 - Fonction Respiratoire
- 2 - Fonction Cardiovasculaire
- 3 - Fonction neurologique et douleur
- 4 - Situations intégrées
- 5 - Vie professionnelle
- 6 - Vigilance et Organisation
- 7 - Pédiatrie

Organisation des études :

102h +3h30 d'examen

les cours débutent en octobre

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé deux sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de (Questionnaire à Choix Multiples (QCM), de Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) d'une durée de 3h 30 et une épreuve orale (entretien).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toute note inférieure ou égale à 8 est éliminatoire.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

CHU de Bordeaux

Service d'Anesthésie Réanimation 3

Centre François Xavier Michelet –

Secrétariat

Place Amélie Raba Léon

33000 BORDEAUX

karine.nouette-gaulain@u-bordeaux.fr

Tel : 05 56 79 55 15

Fax : 05 56 79 56 01

mathieu.biais@chu-bordeaux.fr

Tel : 05 57 82 10 19

Fax : 05 57 82 15 06

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 900€

- reprise d'études non financées : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Responsable : Professeur Benoît BURUCOA

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Peuvent être candidats au D.I.U. :

- les docteurs en médecine, en pharmacie, les internes après 2 ans minimum de fonctions et les titulaires d'un D.E.S. ou d'un D.E.S.C.
- Par dérogation du responsable pédagogique local, les professionnels des secteurs sanitaire, social et éducatif de niveau minimum bac + 3 : infirmiers, psychologues, assistants socio-éducatifs, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens ou autres et ayant au moins 2 ans d'exercice professionnel. La reconnaissance des acquis professionnels, justifiant des connaissances et aptitudes requises pour l'inscription au D.I.U. sera prononcée par le responsable pédagogique local.
- Par dérogation du responsable pédagogique local, peuvent également être admis à s'inscrire, dans les mêmes conditions de niveau et de titre et/ou de pratique professionnelle, d'autres candidats.

Les candidats ayant obtenu le D.U. de Soins Palliatifs et d'Accompagnement ou bien l'ancien D.U. de Soins Continus pourront, éventuellement, et sous réserve de l'autorisation accordée par le Responsable Pédagogique du DIU de Soins Palliatifs et d'Accompagnement, être admis au D.I.U. de Soins et d'Accompagnement en deuxième année.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est :

- d'Approfondir ses connaissances dans le domaine des sciences biomédicales et des sciences humaines pour développer une approche centrée sur la personne en fin de vie, dans son contexte familial, social et culturel.
- d'Acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, relationnelles, éthiques :
 - . pour assurer à la personne soignée la qualité des soins et la meilleure qualité de vie jusqu'à sa mort ;
 - . pour avoir la capacité d'exercer des responsabilités et de prendre des initiatives, autant à domicile que dans les institutions ou les structures qui accueillent les personnes en fin de vie, dans le souci de l'interdisciplinarité et d'un travail en réseau ;
 - . pour promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des soins palliatifs
 - . pour promouvoir le débat sur la mort dans la société.

Programme :

- Année 1 :

Sociologie de la mort en Occident

Histoire et définition

Douleur et autres symptômes

Souffrance globale

Accompagnement

L'équipe interdisciplinaire

La phase ultime

Problèmes éthiques

Le deuil

Situations spécifiques

Organisation des soins palliatifs, intérêts, limites – aspects économiques et juridiques

- Année 2 :

Régulation des mémoires

Aspects cliniques et thérapeutiques

Relations et communications

Prise de décision et travail en équipe

Pédagogie

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre Régional d'Accompagnement et de Soins Palliatifs

Hôpital Xavier Arnoz - Pessac

Tel : 05 57 62 30 31 - 05 56 79 58 58

Fax : 05 57 65 62 52

benoit.burucoa@u-bordeaux.fr

Organisation des études :

Année 1 : 180h

Année 2 : 90h

Contrôle des connaissances et validation :

A) Épreuves de 1ère année :

- L'assiduité aux cours est requise pour être autorisé à se présenter à l'épreuve écrite. Seules 6 demi-journées d'absence justifiées sont autorisées, sur l'ensemble des cours de 1ère année ;
- Un stage validant dans une structure reconnue par le Comité Pédagogique Local et selon une liste nationale établie par le CNEFUSP. Les étudiants devront justifier d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages éventuels subis ou causés par eux à l'occasion de leurs stages ;
- Un récit de situation complexe argumentée et authentique RSCA, rédigé par le stagiaire à partir d'une situation vécue, et noté sur 10 ;
- Un examen écrit, anonyme, d'une durée de 2 heures, comportant des questions et/ou un cas clinique, noté sur 20, avec deux sessions par année.

Les candidats ayant obtenu la moyenne au RSCA, la moyenne à l'examen écrit, et ayant validé leur stage seront admis à s'inscrire en 2ème année. Un certificat de réussite aux épreuves peut leur être délivré.

B) Épreuves de 2e année :

- Un travail pédagogique à soutenir oralement devant un jury (noté sur 20) ;
- Un portfolio comprenant 4 parties ou productions à soutenir oralement devant un jury :

4 Poser un problème à partir de sa pratique,

4 Un exemple de recherche documentaire,

4 Recueillir des données sur le terrain,

4 Agir dans son contexte professionnel,

Ce travail est noté sur 40.

Les candidats ayant obtenu la moyenne générale sur les deux épreuves valident la deuxième année.

C) Modalités de validation du D.I.U. :

Les candidats s'étant acquittés de l'ensemble des épreuves des deux années sont déclarés admis au diplôme auquel ils postulent.

Stages :

40h de stages

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 26

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1100€

- reprise d'études non financées : 750€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU SOURCES D'INFORMATION ET RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE EN SANTÉ

Responsable : Professeur Rachid SALMI

Madame Emmanuelle FLOCH-GALAUD

Durée de la formation : 1 an

Public :

Les candidats doivent répondre à une de ces obligations :

- Etre professionnels de santé des établissements de santé, des services sanitaires et médicosociaux, de l'éducation nationale et autres services de l'Etat et des collectivités territoriales.
- Etre professionnel de la documentation des agences et organisations de santé, des associations, des organisations non gouvernementales, des organismes de recherche exerçant ou étudiant en France ou dans les pays francophones.
- Etre responsables, animateurs de centres de ressources, coordonnateurs de réseaux de santé, de surveillance.
- Etre étudiant en licence, master et doctorat dans le domaine des sciences de la vie, de la santé, des sciences sociales et humaines.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Former des professionnels et des étudiants de la santé ou de la documentation à :
 - La recherche documentaire
 - La veille informationnelle et bibliographique
 - La présentation des informations pertinentes et
 - Leur diffusion
- A l'issue de la formation, les participants auront acquis les compétences suivantes :
 - Connaissance approfondie des sources d'information disponibles en ligne dans le domaine des sciences de la santé
 - Conduire une recherche bibliographique exhaustive et pertinente
 - Présentation d'une bibliographie, d'un dossier documentaire en vue de produire une revue de la littérature, une méta-analyse, une thèse, un mémoire, un article scientifique ou encore un bulletin d'information.

Programme :

Module 1 : La méthodologie de la recherche documentaire

Module 2 : Les outils en ligne de la recherche d'information

Module 3 : La sélection et l'évaluation des références et des documents

- La bibliométrie

- La veille

Module 4 : Les outils informatisés de gestion de l'information

Module 5 : La présentation d'un dossier documentaire

Organisation des études :

Le volume horaire de l'enseignement théorique est de 100 heures, les cours sont dispensés via internet en français

Contrôle des connaissances et validation :

Il est organisé une session d'examen par an.

A) Composition du jury :

Le jury est composé des formateurs de ce diplôme (deux PU-PH, un PRAG, deux bibliothécaires, un assistant de bibliothèque et

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

I.S.P.E.D. – Case 11

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.13.09

Fax : 05.57.57.48.11

emmanuelle.floch-galaud@u-bordeaux.fr

eveline.andrieux@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 15 72

un chargé de communication).

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université de Bordeaux sur le site de Carreire, ou en d'autres lieux de regroupement ou en visio-conférence.

C) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue sous la forme des épreuves suivantes :

▣ 2 devoirs de contrôle continu

- noté sur 20
- coefficient : 0,5 chacun
- envoi par internet (plateforme d'enseignement à distance)

▣ 1 mémoire (dossier documentaire ou autre outil bibliographique)

- noté sur 20
- coefficient : 2
- envoi par internet (plateforme d'enseignement à distance)
- date de remise : fin mai

▣ 1 soutenance de mémoire : examen oral

- noté sur 20
- coefficient : 1
- durée : 30 minutes
- date de soutenance : 1ère quinzaine de juin
- soutenance : à l'université de Bordeaux
ou lieu de regroupement
ou visio-conférence

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu la moyenne générale.

E) Conditions de redoublement :

Le redoublement est autorisé par décision du jury au cas par cas. Les redoublants doivent s'acquitter de la totalité des droits (droits de scolarité et frais de formation) pour leur nouvelle inscription.

La durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 8

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1700€
- reprise d'études non financées : 1200€

Si financement INSERM : 1200€

Dans le cadre d'une convention avec l'Agence Universitaire de la Francophonie : 1200€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU SPECIALISATION DE LA PRISE EN CHARGE DU DIABETE PAR L'INFIRMIER(RE)

Responsable : Professeur Bogdan CATARGI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

- Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat ;
- Etudiants étrangers Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat.

Objectifs :

Former les Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat à la prise en charge du diabète notamment aux nouvelles technologies, la télémédecine et les soins ambulatoires.

Programme :

PREMIER SEMINAIRE : GENERALITES

Premier Jour :

Introduction – Organisation

Historique

Physiopathologie et diagnostic du DT2

Physiopathologie et diagnostic du DT1

Deuxième jour :

Le diabète gestationnel

Autres diabètes

Annonce de la maladie : le diabète

Les appareils de lecteurs glycémiques

Les appareils de lecteurs glycémiques

Quel médicament pour quel diabétique ?

Cas cliniques et Echanges

DEUXIEME SEMINAIRE : les complications

Premier Jour :

Nutrition

Activités sportives

Psychologie du diabétique, des aidants

Deuxième jour :

Organes cibles. Suivi du diabétique

Complications rénales Complications cardio-vasculaires

Complications cardio-vasculaires

Plaies et cicatrisations

Les douleurs neuropathiques

Œil du diabétique

Cas cliniques et Echanges

TROISIEME SEMINAIRE : MATERIEL

Premier Jour :

Matériel de délivrance d'insuline jetable

Pompe patch implantable

Manipulation pratique

Mise en situation

Deuxième jour :

Quel matériel pour quel patient ?

*Inscription sous réserve d'acceptation du
responsable pédagogique*

Contact Pédagogique :

Hôpital Saint André

1, rue Jean Burguet

33000 BORDEAUX

Téléphone : 06 10 17 33 26

E-mail : bogdan.catargi@chu-bordeaux.fr

Les applications mobiles
Le réglementaire
Les troubles alimentaires du DT1
Diabète et désir de grossesse
Diabète et voyages
Cas cliniques et échanges
CINQUIEME SEMINAIRE : Equipes de liaison
Premier Jour :
Elaboration et ETP
Les nouvelles techniques ambulatoires B. CATARGI
Equipes mobiles, Equipes de liaisons
Deuxième jour :
Cas cliniques enfants
Cas cliniques personnes âgées
Cas cliniques sportifs

Organisation des études :

L'enseignement se fait en présentiel et/ou à distance.
Le volume horaire global de la formation est de 50 heures.
Les cours se déroulent à l'Hôpital Saint-André à Bordeaux et débutent en septembre.

Contrôle des connaissances et validation :

1 Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen par an.

2 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite (Questionnaire à Choix Multiples), d'une durée d'une heure.

3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

Stages :

Un stage obligatoire s'effectue au CHU.

(Simulation de gestes infirmiers mini invasifs, pose sous cutanée de capteurs.

Ressources hospitalières : l'IDE co-coordinatrice du D.U.).

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 50

Frais de formation* :

Formation Initiale : 1000€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1500€

- reprise d'études non financées : 1000€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU STÉRILISATION

Responsable : Docteur Catherine DUMARTIN

Professeur Dominique BREILH

Docteur Vincent MARQUE

Durée de la formation : 1 an

Public :

Niveau de recrutement / Pré-requis :

- Pharmaciens et internes en pharmacie.
- Médecins et internes en médecine de spécialité.
- Odontologues et internes en odontologie.
- Vétérinaires.
- Sages-femmes.
- Cadres infirmiers.
- Préparateurs en pharmacie.
- Infirmières spécialisées (I.B.O.D.E., I.A.D.E.); infirmières ayant trois ans d'ancienneté.
- Puéricultrices.
- Ingénieurs bio-médicaux.

Objectifs :

L'objectif de cette formation est :

- Former aux méthodes de stérilisation les acteurs confrontés aux opérations de stérilisation
- Connaître les référentiels réglementaires et normatifs.
- Connaître les procédés de stérilisation, de préparation des produits stériles.
- Savoir organiser et réaliser les contrôles en matière de stérilisation.
- Savoir choisir les matériels à stériliser et les dispositifs médicaux stériles.
- Savoir organiser et gérer un service de stérilisation en milieu hospitalier
- Mettre en place et animer la démarche qualité, l'évaluation des pratiques; préparer la certification.

Programme :

Etudes de cas, tables rondes, discussions d'articles et de protocoles, visites de sites.

Contenu de la formation :

1- Risques infectieux :

Rappel de microbiologie: bactéries, spores, champignons, virus,

Risques infectieux liés aux dispositifs médicaux;

Définition des niveaux de risques et de traitement des dispositifs médicaux. Définition de l'état stérile.

Prévention de la transmission d'agents transmissibles non conventionnels.

2- Stérilisation en milieu hospitalier : domaines d'intervention :

Place du service de stérilisation au sein de l'hôpital : relations avec les services médico-techniques (formations, information, circuits, logistique), place dans la lutte contre les infections nosocomiales.

Bonnes pratiques de préparations des dispositifs médicaux stériles.

Activités en amont de la stérilisation : pré-désinfection, nettoyage (manuel, machine, tunnel), rinçage, séchage, tri, constitution des plateaux, reconstitution des boîtes, conditionnement (papier, conteneurs).

Conditions de stockage du matériel à stériliser et du matériel stérile.

Choix des instruments, matériaux (acier, matières plastiques, tissé et non tissé); corrosion.

Matériel spécifique : odontologie, coelochirurgie.

Matéiovigilance

Ressources matérielles (laveur, soudeuse-sertisseuse, autoclave..)

Locaux (conception architecturale ; traitement de l'air, de l'eau, des surfaces)

3- Méthodes de stérilisation :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de gestion des cursus étudiants en pharmacie

146 rue Léo-Saignat - 33076 Bordeaux cedex

Tel 05 57 57 11 89

scolarite.pharmacie@u-bordeaux.fr

Notion de valeur stérilisatrice. Lois physiques

Chaleurs humide, Gaz (oxyde d'éthylène), Rayonnements ionisants, Gaz plasma.

Validation des cycles de stérilisation.

Choix des cycles de stérilisation suivant le matériau, l'instrument, l'utilisation.

Préparation aseptique

4- Contrôles en stérilisation :

Principes de mise en place de procédures, de modes opératoires

Contrôles pré-stérilisation : charge à stériliser

Contrôles pré-stérilisation : indicateurs biologiques, indicateurs physico-chimiques

Contrôles post-stérilisation : test de stérilité, étiquetage, libération.

Durée de péremption

Hygiène du personnel; maîtrise et surveillance de l'environnement : air, eaux, surfaces.

5- Démarche qualité :

Contrôle des procédures : application, évaluation, évolution.

Assurance qualité : conformité aux normes, évaluation, certification

Méthodes d'audits, outils d'évaluation des pratiques professionnelles, suivi d'indicateurs

Validation, qualification, requalification.

Maintenance et entretien des équipements

Traçabilité : manuelle, informatique

Documentation

6- Organisation et gestion d'un service de stérilisation :

Responsabilité de la stérilisation. Responsabilité du système permettant d'assurer la qualité.

Gestion d'un service de stérilisation, sous-traitance, externalisation.

Management, gestion des ressources humaines (quantité, qualité, formation continue, évaluation)

Politique du stérile à l'hôpital

Les dispositifs médicaux à usage unique

Évaluation des activités, aspects économiques.

7- Désinfection - aspects particuliers :

Traitement des endoscopes souples et rigides : matériel et méthode.

Méthodes de désinfection. Classification des désinfectants, spectres d'activité, choix des désinfectants

Organisation des études :

90 heures d'enseignements théoriques et pratiques à raison de 3 sessions de 4 jours entre Janvier et Avril.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session : 1

Nature des épreuves : Épreuve écrite anonyme de deux heures

Validation : Obtention de la moyenne (10/20) à l'épreuve écrite

Dispositions prévues en cas d'échec : -

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 16

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 450€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1350€

- reprise d'études non financées : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

DIU STRATEGIES THERAPEUTIQUES EN PATHOLOGIE INFECTIEUSE

Responsable : Professeur Denis MALVY

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du responsable de l'enseignement :

En option sensibilisation à la recherche :

- les titulaires d'un diplôme français de médecine,
- les pharmaciens,
- les internes des hôpitaux de spécialités et de médecine générale,
- les candidats étrangers titulaires d'un diplôme équivalent.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner aux médecins, aux pharmaciens et aux scientifiques spécialisés dans le domaine des sciences de la vie, une formation leur permettant une optimisation de l'utilisation des moyens anti-infectieux et de la prise en charge individuelle et communautaire en médecine tropicale.

Programme :

- Module 1 : Mécanismes d'action des antibiotiques et des antiviraux, résistance, relations hôtes-agents infectieux
- Module 2 : Thérapeutiques des infections communautaires, chez l'adulte et chez l'enfant
- Module 3 : Thérapeutiques des infections bactériennes communautaires, chez l'adulte et chez l'enfant
- Module 4 : Thérapeutiques des infections communautaires, Infections nosocomiales
- Module 5 : Vaccinations-voyageurs-Thérapeutique des infections virales (sauf VIH)
- Module 6 : Thérapeutiques de l'infection par le VIH- Parasitoses
- Module 7 : Thérapeutiques antifongiques – Bioterrorisme

Organisation des études :

100h

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux 2 sur le site de Carreire ou dans les locaux de l'UFR Xavier Bichat de l'Université de Paris VIII.

B) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances est effectué à la fin de l'année de formation sous la forme d'un examen écrit anonyme, les épreuves consistent en questions rédactionnelles ou discussions de cas cliniques de 30 minutes chacun. Chaque question ou dossier est noté sur 5. La note globale est sur 20.

Il y a 2 sessions d'examens par an.

C) Composition du jury :

Le jury est composé des responsables du diplôme de chacune des universités participantes, sa composition est pluridisciplinaire.

D) Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20.

E) Redoublement :

Les candidats non admissibles, ayant fait preuve d'assiduité aux cours sont autorisés à redoubler.

Stages :

Des stages pourront se dérouler en Centre Hospitalier Universitaire ou en laboratoire

Période : information disponible prochainement

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre René Labusquière

Case 58

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.15.31

Fax : 05.56.24.46.82

denis.malvy@u-bordeaux.fr

crl@u-bordeaux.fr

Capacités d'accueil :

Minimum : 30

Maximum : 60

Frais de formation* :

Formation Initiale : 230€

Formation Continue : 610€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU SURVEILLANCE DES PROTHESES CARDIAQUES IMPLANTEES

Responsable : Professeur Pierre JAIS

Co-Responsable :

Docteur BORDACHAR

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont admis à s'inscrire en vue de l'obtention de ce diplôme

- les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la C.E.E., titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées en pathologie cardio-vasculaire.

Pour les médecins de nationalité française, seront acceptés :

- le D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire
- le C.E.S. de cardiologie ou son équivalence
- les internes titulaires, nommés au concours de l'internat de spécialité et régulièrement inscrits en D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire (à partir du 7^e semestre d'internat)
- les médecins étrangers (hors C.E.E.) titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées de cardiologie leur permettant d'exercer cette spécialité dans leur pays.

En cas de demande d'inscription supérieure aux capacités de formation, il est possible de sélectionner les candidats au moyen d'un examen probatoire.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former tant sur le plan théorique que pratique les médecins appelés à prendre en charge les troubles du rythme cardiaque, à implanter et à surveiller des stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs cardiaques .

Programme :

- Electrophysiologie normale et pathologique, génétique
- Principales arythmies : aspects cliniques et électrocardiographiques
- Evaluation et prise en charge des troubles du rythme cardiaque
- Explorations non invasives et invasives
- Traitements pharmacologiques
- Traitements non pharmacologiques : ablation, stimulation, défibrillation, chirurgie
- Bases électriques et technologiques de la stimulation et de la défibrillation
- Indications de la stimulation cardiaque définitive, choix du mode
- Techniques et modalités opératoires pour les défibrillateurs et les stimulateurs
- Programmation, surveillance, complications des stimulateurs et des défibrillateurs cardiaques
- Aspects médico-économiques et réglementaires

Organisation des études :

100h

Contrôle des connaissances et validation :

Pour obtenir le DU, le candidat doit avoir validé les 2 modules : théorique, surveillance.

Il n'y a qu'une seule session d'examen par an en juin.

La validation éventuelle du DIU doit se faire dans un délai de 2 à 4 ans après la 1^{ère} inscription.

Stages :

Information disponible prochainement

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut-Lévêque

Service de Cardiologie

Avenue de Magellan

33604 PESSAC

Tel : 05.57.65.64.71

Fax : 05.57.65.65.09

stephanie.bentz@chu-bordeaux.fr

Capacités d'accueil :

Minimum : 6

Maximum : 8

Frais de formation* :

Formation Initiale : 150€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 500€

- reprise d'études non financées : 300€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU SYSTEME CARDIOVASCULAIRE ET SPORT

Responsable : Professeur Hervé DOUARD

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement, les titulaires de la Capacité de Médecine et Biologie du Sport ou d'un diplôme de Spécialiste en cardiologie ou inscrits en DES de pathologie cardiovasculaire.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'améliorer les connaissances sur les spécificités physiologiques cardiovasculaires liées à la pratique du sport, les méthodes de dépistage des anomalies cardiovasculaires et l'aptitude à la pratique sportive en cas de pathologie cardiovasculaire.

Programme :

- Module 1 : Physiologie, physiopathologie et exploration du système cardiovasculaire à l'exercice
- Module 2 : Dépistage des anomalies cardio-vasculaires chez les pratiquants d'activités physiques et sportives
- Module 3 : Sport et pathologies cardiaques, responsabilité, dopage
- Stages : ils consistent dans l'interprétation de tests d'efforts, de mesures d'échanges gazeux (vo2) et d'échographies

Organisation des études :

28h dont 12h de stage

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens

Les examens sont organisés chaque année sur le site de l'une des 3 Universités co-contractantes.

B) Nature des épreuves et validation

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'une épreuve écrite anonyme notée sur 20 comprenant trois questions rédactionnelles.

C) Composition du jury

Le jury comprend un professeur d'Université Praticien Hospitalier de chacune des trois universités co-contractantes ainsi qu'un ou deux enseignants participant à la formation.

D) Conditions de validation

Pour être admis, les candidats devront avoir obtenu la moyenne.

E) Conditions de redoublement

Pour être admis à redoubler, les candidats devront produire une lettre de motivation.

Stages :

3 stages d'une demi-journée

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue : 400€

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Cardiologie

Hôpital Haut-Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC

Tel : 05.57.65.64.30 ou 05.57.65.64.49

Fax : 05.57.65.64.07 ou

05.57.65.68.61

herve.douard@chu-bordeaux.fr

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU SYSTEME CARDIOVASCULAIRE ET SPORT (OCEAN PACIFIQUE)

Responsable : Professeur Hervé DOUARD

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement, les titulaires de la Capacité de Médecine et Biologie du Sport ou d'un diplôme de Spécialiste en cardiologie ou inscrits en DES de pathologie cardiovasculaire.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'améliorer les connaissances sur les spécificités physiologiques cardiovasculaires liées à la pratique du sport, les méthodes de dépistage des anomalies cardiovasculaires et l'aptitude à la pratique sportive en cas de pathologie cardiovasculaire.

Programme :

- Module 1 : Physiologie, physiopathologie et exploration du système cardiovasculaire à l'exercice
- Module 2 : Dépistage des anomalies cardio-vasculaires chez les pratiquants d'activités physiques et sportives
- Module 3 : Sport et pathologies cardiaques, responsabilité, dopage

Organisation des études :

28h

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens :

Les examens sont organisés sur le site de l'Hôpital de Nouméa.

B) Nature des épreuves et validation

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'une épreuve écrite anonyme, d'une durée de 2 heures et notée sur 20, comprenant un questionnaire à choix multiples et deux questions rédactionnelles.

C) Composition du jury :

Le jury de l'examen est désigné par les Présidents des Universités Victor Segalen Bordeaux 2, Rennes 1 et Montpellier 1 sur proposition des enseignants responsables du Diplôme et comprend au minimum 3 membres, dont un de rang A.

D) Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne à l'épreuve écrite constituant l'examen final.

Stages :

- Stages : ils consistent dans l'interprétation de tests d'efforts, de mesures d'échanges gazeux (vo₂) et d'échographies

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Continue : 500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

*Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Cardiologie

Hôpital Haut-Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC

Tel : 05.57.65.64.30 ou 05.57.65.64.49

Fax : 05.57.65.64.07 ou

05.57.65.68.61

herve.douard@chu-bordeaux.fr

DIU TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE

Responsable : Professeur Chantal RAHERISON

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être candidats au D.I.U. :

- les médecins spécialistes de pneumologie, cardiologie, pédiatrie, O.R.L., gynécologie, dermatologie, psychiatrie
- les internes inscrits aux DES des mêmes spécialités à partir de la 3^e année,
- les étudiants étrangers titulaires du DIS ou d'un diplôme équivalent des mêmes spécialités,
- les médecins généralistes,
- les médecins du travail,
- les médecins de P.M.I., les médecins scolaires, les médecins conseils de la Sécurité Sociale
- Les pharmaciens,
- Les chirurgiens dentistes,

Ainsi que :

- les étudiants en psychologie, titulaires de la maîtrise,
- les psychologues, les infirmières D.E., les sages-femmes, les diététiciens, les masseurs kinésithérapeutes, les psychomotriciens ayant exercé (validation des acquis professionnels).

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner une formation de haut niveau en ce qui concerne le diagnostic, les indications thérapeutiques et la surveillance des traitements indispensables aux médecins, pharmaciens et personnels soignants voulant intervenir dans le domaine de la prévention et de la désaccoutumance au tabac.

Programme :

- Module 1 : Généralités
- Module 2 : Tabac, métabolisme et médecine interne
- Module 3 : Epidémiologie : tabac et cancer
- Module 4 : Tabac et voies respiratoires
- Module 5 : Tabac, cœur et vaisseaux
- Module 6 : Tabac, mère et enfant
- Module 7 : Tabac et maladies psychiatriques
- Module 8 : Prévention
- Module 9 : La consultation de Tabacologie

Organisation des études :

54h

Contrôle des connaissances et validation :

A) Contrôle continu (admissibilité) :

Pour être admis à passer les examens de fin d'année, les étudiants doivent avoir :

- participé activement aux 9 modules d'enseignement théorique et au séminaire ;
- effectué et validé leur stage ;
- rédigé et remis leur mémoire au plus tard à la date exigée.

B) Examens :

☑ Examen écrit :

Lors de chaque séminaire, un examen des connaissances est organisé avant le début des cours noté sur 10. Les notes obtenues à chaque séminaire seront additionnées pour obtenir un total sur 20. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Haut Lévêque

Service de Pneumologie

Avenue de Magellan

33604 PESSAC Cedex

Tel : 05 57 65 64 82

Fax : 05 57 65 65 47

chantal.raherison@chu-bordeaux.fr

☐ Mémoire :

Déposé en juin, noté sur 20 en fonction de critères définis dans une grille d'évaluation transmise aux étudiants en début d'année, noté coefficient 1. Des critères spécifiques doivent être validés pour obtenir la moyenne. Des critères supplémentaires permettent de distinguer la qualité des mémoires entre eux. Une note inférieure à la moyenne est éliminatoire.

☐ Examen oral :

Une présentation du mémoire noté sur 20, coefficient 1, est soutenue en septembre par tous les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 et inférieure à 10/20 aux examens écrits.

C) Conditions d'admission :

Les candidats sont déclarés admis en cas de moyenne au moins égale à 10/20 incluant la note de la présentation orale si requise. Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est de 1 an.

Stages :

stage obligatoire au CHU

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Fixée chaque année

Frais de formation* :

Formation Initiale : 300€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 600€

- reprise d'études non financées : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU TELEMEDECINE

Responsable : Professeur Nathalie SALLES

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

- Doctorat,
- Diplôme d'étude infirmier,
- Diplôme d'études paramédicales,
- Diplôme de niveau bac + 3 à bac + 5 en lien avec la santé.

Objectifs :

- Approche théorique de la télémédecine,
- Aide à la construction d'un projet de télémédecine,
- Approche globale de la télémédecine : vision transversale universitaire,
- Stimulation en laboratoire de télémédecine : cas clinique.

Programme :

- 1er Module : Découverte et définition de la télémédecine
- 2ème Module : Construction d'un projet de télémédecine
- 3ème Module : La télémédecine en pratique : retours d'expérience
- 4ème Module : Les industriels en télémédecine
- 5ème Module : Aspect Sciences Humaines et Sociales de la télémédecine
- 6ème Module : Aspects techniques de la télémédecine
- 7ème Module : Télémédecine et outils e-santé

Organisation des études :

L'enseignement se fait en Présentiel et à distance.

Volume global 60h

Les cours commencent en Novembre de l'année Universitaire.

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

- Contrôle continu ;
- Epreuve écrite sous forme de Questionnaires à Choix Multiples (QCM) et de Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) ;
- Epreuve via internet : le contrôle des connaissances s'effectue via internet à la fin de chaque module sous la forme d'un Questionnaire à réponses courtes ou d'un audit des pratiques conformément aux recommandations DPC de la Haute Autorité de Santé. Ce contrôle continu des connaissances compte pour 30% de la note totale ;
- Epreuve orale (soutenance de mémoire compte pour 70% de la note totale).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

Stages :

stage obligatoire à lieu en laboratoire.

Information disponible prochainement

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Xavier Arnozan

Pôle de Gériatrie Clinique

Avenue du Haut Lévêque

33604 PESSAC

Tel : 05 57 65 66 10

Fax : 05 57 65 62 24

nathalie.salles@chu-bordeaux.fr

mickael.chaleuil@agir-telemedecine.org

Tel : 05 57 65 66 10

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 20

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1800€

- reprise d'études non financées : 900€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU THERAPEUTIQUE ANTI-INFECTIEUSE

Responsable : Professeur Charles CAZANAVE

Durée de la formation : 1 an

ouvert une année sur deux

Public :

L'enseignement est ouvert aux :

- Docteurs en médecine, aux pharmaciens, aux internes de spécialité en médecine et aux internes en pharmacie préparant le D.E.S. de Biologie Médicale, aux candidats étrangers titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans leur pays d'origine.
- ayant obtenu l'autorisation écrite d'inscription délivrée par le responsable du diplôme d'université.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- L'approfondissement des bases microbiologiques, pharmacodynamiques et pharmacocinétiques nécessaires à l'utilisation des anti-infectieux.
- L'acquisition des données fournies par l'expérimentation animale et humaine.
- L'acquisition des principes concernant les stratégies décisionnelles en thérapeutique (probabiliste, prophylactique, documentée) en tenant compte des différences entre les infections nosocomiales et communautaires.

Programme :

L'enseignement porte en priorité sur les acquisitions récentes en pathologie infectieuse (données actualisées sur de nouveaux germes, nouvelles méthodes de diagnostic, nouveaux traitements etc...).

Organisation des études :

168 h - Il précise que l'enseignement se fait en présentiel et à distance.

Contrôle des connaissances et validation :

La présence en cours est obligatoire.

Ce diplôme d'université sera validé à l'occasion d'un contrôle des connaissances organisé en une seule session d'examen par an, en juin.

Cet examen comprendra une épreuve écrite anonyme de 3 heures comportant une question de synthèse et la résolution de cas cliniques. Les sujets d'examen seront préparés et corrigés par un jury de 3 à 5 membres.

Pour être déclarés admis, les candidats devront avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 20

Maximum : 45 (dont 15 à La Réunion)

Frais de formation* :

Formation Initiale : 350€

Formation Continue :

- Reprise d'études non financées : 700€/an
- Reprise d'études financées : 1000€ /an

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Hôpital Pellegrin - Tripode

Département de Maladies Infectieuses et Médecine Interne

BORDEAUX

Tel : 05 56 79 55 36

michel.dupon@u-bordeaux.fr

ghislaine.vievard@chu-bordeaux.fr

Cas particulier : internes inscrits à l'Université de Bordeaux : 200€ /an

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU THERAPIES COGNITIVES ET COMPORTEMENTALES

Responsable : Professeur Manuel BOUVARD

Durée de la formation : 2 ans

Public :

Sont autorisés à s'inscrire après examen de leur dossier :

- les internes en psychiatrie en fin de cursus,
- les intervenants en santé mentale (psychologues cliniciens en fin de 3ème cycle, infirmiers en psychiatrie, travailleurs sociaux, etc...),
- les médecins généralistes,
- tout autre candidat après examen spécial des dossiers (fournir un C.V.).

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de former les intervenants en santé mentale aux thérapies cognitives et comportementales et aux différentes techniques de relaxation.

Domaines d'application : phobies, obsessions, compulsions, anxiété pathologique, troubles de l'humeur, troubles des comportements alimentaires, hypniques, sexuels et autres, alcoolisme, aide au sevrage tabagique, paraphilies, gestion de stress, maladies dites "psychosomatiques", etc..

Programme :

- Thérapies cognitives et comportementales
- Différentes techniques de relaxation
- Domaine d'application :
- Phobies, Obsessions, Compulsions
- Anxiété pathologique, Troubles de l'humeur
- Troubles des comportements alimentaires, hypniques, -sexuels et autres
- Alcoolisme, aide au sevrage tabagique
- Paraphilies
- Gestion de stress
- Maladies dites "psychosomatiques"

Organisation des études :

Formations par séminaires

4 à 5 semaines chaque année

Contrôle des connaissances et validation :

La présence en cours est obligatoire.

La formation est essentiellement pratique et le contrôle de la formation se fera progressivement par la supervision des prises en charge de patients.

Contrôle de connaissances théoriques à la fin des deux années :

- examen écrit en fin de 1ère année (durée 1 heure, noté sur 20) ;
- examen écrit en fin de 2ème année (durée 2 heures, noté sur 20) ;
- écrit de rattrapage si la note est inférieure à la moyenne (mais supérieure à la note éliminatoire de 6/20).

Une 2ème session d'examens est organisée chaque année en Septembre.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 35

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre Hospitalier Charles Perrens

Pôle Universitaire de Psychiatrie

121, rue de la Béchade

CS 81 285

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.56.17.67

Fax : 05.56.56.17.69

marie-odile.delpech@u-bordeaux.fr

Maximum : 55

Frais de formation* :

Formation Initiale : 600€

Pour les étudiants / internes inscrits à l'Université de Bordeaux : 450€

Formation Continue :

Reprise d'études financées : 1050€

Reprise d'études non financées : 600€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU TOXICOLOGIE MEDICALE : TOXICITE DU MEDICAMENT PHARMACOVIGILANCE

Responsable : Professeur Nicholas MOORE

Docteur Karine TITIER

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et les internes de médecine,
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie et les internes de pharmacie,
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine à titre étranger leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays,
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire,
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Vétérinaire,
- par dérogation les personnes n'entrant pas dans les catégories précédentes, mais dont le niveau sera jugé suffisant par le responsable de l'enseignement (sages femmes, infirmières)

Les candidats déjà titulaires du DIU de Toxicologie médicale : urgences toxicologiques sont exemptés de suivre les cours du tronc commun

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner une formation de haut niveau nécessaire à la pratique médicale de la toxicologie, notamment la prise en charge des malades intoxiqués, la surveillance des risques professionnels, environnementaux ou médicamenteux, la toxicologie et la pharmacovigilance des populations exposées, l'évaluation et la prévention des risques toxiques incluant aussi bien les aspects médicaux, techniques que réglementaires.

Programme :

- Tronc commun aux 2 DIU de Toxicologie médicale :

Méthodologie d'évaluation des risques toxiques

Toxicocinétique, toxicodynamie et facteurs de variabilité des effets toxiques

Toxicité d'organes (mécanismes d'action, méthodes d'exploration, spécificité des toxiques, principales lésions)

- Option «Toxicité du médicament, pharmacovigilance» :

Évaluation pré-clinique et clinique des médicaments (sécurité)

Évaluation des médicaments après l'AMM /

- Pharmacovigilance :

Pharmacoépidémiologie

Facteur de risque de survenue et de gravité

Tératogénicité et fœtotoxicité des médicaments (surveillance)

Bonnes pratiques en matière de médicaments

Rôle des industriels du médicament

- En commun avec l'option "Urgences toxicologiques" :

Urgences toxiques médicamenteuses

Abus et dépendances

Organisation des études :

Le volume horaire global de la formation est de 100 heures dont 80 heures d'enseignement théorique et 20 heures d'enseignement dirigé et de stages pratiques

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Pharmacologie

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.15.60

Fax : 05.57.57.46.71

nicholas.moore@pharmaco.u-bordeaux.fr

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens

Les examens se déroulent sur le site de l'Université où le candidat est inscrit.

B) Nature des épreuves

Un contrôle d'assiduité aux enseignements théoriques et dirigés, sera effectué tout au long de l'année.

Le contrôle des connaissances comprend :

- une épreuve écrite anonyme sur la partie tronc commun, donnant lieu à deux sessions par an et comprenant une ou plusieurs questions, notée sur 20,
- une épreuve écrite anonyme portant sur la Toxicité du médicament et la pharmacovigilance donnant lieu à deux sessions par an et comprenant une plusieurs questions notées sur 40,
- une soutenance orale d'un mémoire notée sur 40. Ce mémoire correspond à un travail personnel, dont le sujet portera sur un thème de la Toxicité du médicament et la pharmacovigilance, qui aura été défini en accord avec le responsable de la formation.
- Avec l'accord du responsable de la formation la soutenance du mémoire peut avoir lieu jusqu'au 31 mars de l'année universitaire suivante, toutefois si cette soutenance se déroule au-delà du 31 décembre les candidats concernés devront prendre une nouvelle inscription et s'acquitter du droit de scolarité.

Les candidats déjà titulaires du D.I.U. de Toxicologie médicale : urgences toxicologiques sont exemptés de l'épreuve écrite portant sur le tronc commun.

C) Composition du jury

Le jury est désigné par le Doyen de la Faculté sur proposition du responsable de la formation et comprend au moins 3 membres choisis parmi les enseignants participant à cette formation.

D) Validation

Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu la moyenne à chacune des épreuves.

Si un étudiant obtient une note supérieure ou égale à la moyenne à l'épreuve écrite du contrôle des connaissances du tronc commun, il pourra éventuellement, après accord du professeur responsable, garder le bénéfice de cette note lors d'une inscription ultérieure.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 9

Maximum : 22

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 800€

- reprise d'études non financées : 650€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU TOXICOLOGIE MEDICALE : URGENCES TOXICOLOGIQUES

Responsable : Docteur Odile PILLET

Durée de la formation : 1 an

Public :

Peuvent être admis à s'inscrire :

- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et les internes de médecine,
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie et les internes de pharmacie,
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine à titre étranger leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays,
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire,
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Vétérinaire,
- par dérogation les personnes n'entrant pas dans les catégories précédentes, mais dont le niveau sera jugé suffisant par le responsable de l'enseignement (sages femmes, infirmières)

Les candidats déjà titulaires du DIU de Toxicologie médicale : toxicité du médicament, pharmacovigilance, sont exemptés de suivre les cours du tronc commun,

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de donner une formation de haut niveau nécessaire à la pratique médicale de la toxicologie, notamment la prise en charge des malades intoxiqués, la surveillance des risques professionnels, environnementaux ou médicamenteux, la toxicologie et la pharmacovigilance des populations exposées, l'évaluation et la prévention des risques toxiques incluant aussi bien les aspects médicaux, techniques que réglementaires.

Programme :

- Tronc commun aux 2 DIU de Toxicologie médicale :

Méthodologie d'évaluation des risques toxiques

Toxicocinétique, toxicodynamie et facteurs de variabilité des effets toxiques

Toxicité d'organes (mécanismes d'action, méthodes d'exploration, spécificité des toxiques, principales lésions)

- Option « Urgences toxicologiques » enquête toxicologique – centres anti-poisons – toxico vigilance

- En commun avec l'option "Toxicité du médicament, pharmacovigilance" :

Urgences toxiques médicamenteuses

Abus et dépendances

Intoxications aiguës

Les produits phytosanitaires

Organisation des études :

Le volume horaire global de la formation est de 110 heures dont 80 heures d'enseignement théorique et 30 heures d'enseignement dirigé et de stages pratiques.

Contrôle des connaissances et validation :

Nature des épreuves :

La participation aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve orale avec soutenance de mémoire.

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Stages :

Information disponible prochainement

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de Réanimation Médicale

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.79.55.17 poste 70113

Fax : 05.56.79.61.22

odile.pillet@chu-bordeaux.fr

Capacités d'accueil :

Minimum : 9

Maximum : 22

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 800€

- reprise d'études non financées : 650€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU TRAITEMENT DES DONNEES

ISSUES DES BASES MEDICO-ADMINISTRATIVES

POUR LA RECHERCHE EN SANTE

Responsable : Professeur Antoine PARIENTE

Professeur Roch GIORGI

Durée de la formation : 1 an

Public :

Titres requis ou niveau :

- les médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes ainsi que les étudiants à partir du deuxième cycle des études médicales, pharmaceutiques et odontologiques ;
- les titulaires d'une Licence ou d'un diplôme français ou étranger équivalent à Bac + 3. Dans la suite de leur formation initiale ou en activité professionnelle (laboratoires de recherche, institution publique (établissements hospitaliers, ATIH, ARS, ...) ou privée (CRO, ...).

Cas particuliers :

Les responsables de la formation procèderont à une analyse individuelle du dossier de candidature.

Objectifs :

La France dispose de bases de données médico-administratives (BDMA) nationales couvrant de manière quasi-exhaustive et permanente l'ensemble de la population.

La réutilisation de ces données est un enjeu majeur pour la santé publique et la recherche.

Cette formation a pour objectif de former des professionnels pour la gestion et l'utilisation des données des bases médico-administratives françaises (Echantillon Généraliste de Bénéficiaires, EGB ; Système National d'Information Inter-Régimes de l'Assurance Maladie, SNIIRAM ; Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information, PMSI) pour la recherche en santé.

Programme :

Introduction aux systèmes d'information et aux sources de données disponibles au niveau national (SIS-SIBD)

Notions générales concernant les Systèmes d'Information

Systèmes d'Information et entrepôts de données médico-administratives : analyse de l'existant et principe de leur constitution

Place des référentiels pour la mise en place des Systèmes (Référentiels de codage et d'identification des objets du SI)

Qualité des données

Apports et limites de bases de données médico-administratives pour la recherche en santé

Aspects opérationnels et réglementaires des études sur bases de données médico-administratives (SOC-OPER)

Mise en place d'une étude

Principes de rédaction des documents de l'étude

Aspects réglementaires et conception des dossiers

Outils méthodologiques pour l'épidémiologie des études sur bases de données médico-administratives (EPI-BDMA)

Concepts de base de l'épidémiologie

Schémas classiques d'études observationnelles

Spécificités des BDMA

Epidémiologie et pharmaco-épidémiologie (EPI-EPPE)

Evaluation des médicaments en France

Définition de l'exposition

Identification des événements

Evaluation en santé sur bases de données médico-administratives (ECO-BDMA)

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Professeur Antoine PARIENTE

Université de Bordeaux – Campus Carreire

Service de Pharmacologie médicale – CR 1219

Case 36

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 57 57 15 60 – Fax : 05 57 57 46 60

E-mail : antoine.pariente@u-bordeaux.fr

Concepts de base en économie de la santé
Évaluation médico-économique en France
Utilisation des BDMA dans l'évaluation en santé
Conception et gestion avancée de bases de données (INF-AVAN)
Normalisation des bases de données
Modèle Entité - relation. Modèle conceptuel de données MCD
Modèle physique de données MPD
Création de tables. Types de variables. Import-export de données
Gestion des terminologies en santé
Méthodes d'interrogations de bases de données (INF-INBD)
Standard Query Language SQL :
Requêtes simples mono-table (projection, restrictions)
Requêtes multi-tables et types de jointures
Requêtes d'ajout, mises à jour
Utilisation des requêtes SQL dans SAS

Organisation des études :

L'enseignement se fait à distance.

Volume horaire global de la formation : 103 CM + 80 TD = 234 équivalent TD.

Les cours ont lieu à partir d'une plate-forme e-learning dédiée, hébergée par l'Université de Bordeaux accessible par les étudiants quelle que

Contrôle des connaissances et validation :

Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions d'examen par an.

Nature des épreuves :

La présence aux cours est obligatoire (connexion sur la plateforme).

Le contrôle des connaissances fait appel à un contrôle continu (via la plateforme) et en une épreuve finale écrite sur table (1 à 2 heures).

Ce contrôle se fait sous forme de Questionnaires à Choix Multiples (QCM), Questions à Réponses Ouvertes Courtes (QROC) et Questions –Réponses (QR)).

Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne à chaque épreuve.

Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice des UE acquises est d'un an.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 5

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1500€

- reprise d'études non financées : 2500€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU TRAUMATISMES CRANIO-CEREBRAUX : ASPECTS MEDICAUX ET SOCIAUX

Responsable : Professeur Pierre-Alain JOSEPH

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis de droit : les titulaires du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et les étrangers titulaires du Doctorat en Médecine délivré par un pays étranger et permettant d'exercer la médecine dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine.

Ou sur présentation d'un dossier et après avis des responsables du diplôme :

- Les internes de spécialité et de médecine générale ou résidents ;
- Les autres professionnels, disposant d'un diplôme universitaire de niveau de fin de 2e cycle
- Ou de niveau BTS pouvant témoigner d'une expérience professionnelle reconnue équivalente par le collège pédagogique de Bordeaux.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation et une actualisation des connaissances sur les aspects médicaux et sociaux des traumatismes crâniocérébraux aux médecins et aux professionnels impliqués dans la prise en charge de ces blessés.

Programme :

Module 1

- Epidémiologie et prévention et phase initiale :
- Physiopathologie : Biomécanique et mécanismes lésionnels
- Prise en charge initiale : Secours initiaux
- Soins aigus réanimation, neurochirurgie Evaluation initiale et pronostic Coma et éveil, état végétatif permanent
- Traumatismes chez l'enfant

Module 2

- Phase secondaire et rééducation
- Complications secondaires
- Aspects locomoteurs, neurologiques, cognitifs et comportementaux
- Associations et supports familiaux
- Rééducation des aspects locomoteurs, etc.

Module 3

- Réinsertion sociale
- Fondements conceptuels de l'évaluation économique et de la prise de décision sur le remboursement des innovations en santé en France et en Europe, calcul de coût et mise en rapport du coût et des résultats

Organisation des études :

Enseignement Théorique

66h d'enseignement théorique

12h de séminaires

10h d'enseignement pratique au sein d'établissement recevant des traumatisés crâniens

Enseignement organisé en 2 modules de 5 jours et 1 module de 4 jours

La présence aux différents mod

Contrôle des connaissances et validation :

La présence en cours est obligatoire.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de Médecine Physique

Et de Réadaptation

Hôpital Tastet Girard

CHU Groupe Hospitalier Pellegrin

33076 BORDEAUX Cedex

celine.voix@u-bordeaux.fr

Tel : 05 57 57 46 09

Il y a 2 sessions d'examens par an.

La validation comportera :

4 un examen partiel d'une demi-heure noté sur 10 sous forme de QCM (Questions à Choix Multiples), passé à Bordeaux sur le programme de Versailles-Saint-Quentin,

4 un examen partiel d'une demi-heure noté sur 10 sous forme de QCM (Questions à Choix Multiples), passé à Angers sur le programme de Bordeaux,

4 un examen terminal d'une heure noté sur 20 sous forme de QR (Questions Rédactionnelles), passé à Paris, sur l'ensemble du programme.

Absences :

☒ Absence à un module d'enseignement (feuilles d'émargement non signées) : le candidat ne pourra se présenter à la session de juin, mais il aura la possibilité de se présenter à la session de septembre ;

☒ L'absence sans certificat médical à un partiel, équivaut à la note zéro, mais n'empêche pas de passer les autres partiels et le terminal ;

☒ Absence avec certificat médical à un partiel : un examen écrit de rattrapage d'une demi-heure noté sur 10 est organisé, (date et lieu fixés par le responsable de l'enseignement).

Admission :

L'admission est prononcée si la note totale des examens partiels et la note de l'examen terminal est supérieure ou égale à 20/40 et que le stage est validé.

Un oral de « rattrapage » est organisé si la note totale des examens partiels et la note de l'examen terminal est comprise entre 16 et 20/40 et que le stage est validé.

Le redoublement est autorisé.

Il n'y a aucun bénéfice de l'écrit.

Stages :

stage de 10 demi-journées dans un établissement prenant en charge des traumatisés crâniens

Capacités d'accueil :

Maximum : 30 pour l'ensemble des universités cocontractantes

Frais de formation* :

Formation Initiale : 400€ (150€ pour les Internes)

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 800€

- reprise d'études non financées : 400€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU TRAUMATOLOGIE VISCERALE

Responsable : Professeur Dominique MIDY

Docteur Vincent DUBUISSON

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont autorisés à s'inscrire :

- Les internes titulaires du DES de Chirurgie générale, internes et Assistant Chef de clinique inscrits au DESC de Chirurgie Viscérale ;
- Médecins étrangers inscrits en AFS, AFSA, DIS de Chirurgie.

Objectifs :

L'objectif de ce Diplôme Inter Universitaire est de permettre à la fois des acquis théoriques et une formation pratique en Traumatologie viscérale.

Programme :

- Introduction sur les traumatismes abdominaux
- Présentation du concept de l'ATLS
- Prise en charge Pré hospitalière du traumatisé, Prise en charge chirurgicale d'un polytraumatisé dans un service de réanimation – Antibiothérapie du polytraumatisé, Nutrition du polytraumatisé
- Prise en charge hospitalière du traumatisé
- Imagerie : Echographie – Tomodensitométrie
- Le polytraumatisé : Problèmes stratégiques, l'installation au bloc opératoire, anesthésie
- Traumatisme de rate, duodéno pancréatiques, hépatiques, de l'appareil urinaire, du périnée, hématomes rétropéritonéaux, laparotomie écourtée, traumatismes du tractus gastro intestinal, de l'enfant
- Plaies par arme à feu, Traumatismes cervico médiastinaux et plaies pénétrantes du cou, Ruptures du diaphragme, traumatismes thoraciques
- Place de la coelioscopie en traumatologie abdominale

Organisation des études :

Programme de l'enseignement 120h :

enseignement théorique 40h + enseignement dirigé 40h

enseignement pratique 40h

Contrôle des connaissances et validation :

Modalités du contrôle des connaissances :

- Assiduité obligatoire ;
- Contrôle continu lors de l'enseignement pratique (coefficient 1/3) ;
- Présentation en public d'un cas (coefficient 1/3) ;
- Epreuve écrite sur dossier de malade (coefficient 1/3).

Conditions d'obtention du diplôme :

Note totale au moins égale à 10/20.

Il n'est organisé qu'une session par an.

Des acquisitions partielles d'enseignement pratique peuvent être reportées sur l'année suivante, après accord de la commission interuniversitaire. Sous certaines conditions, le candidat peut alors être autorisé à s'inscrire en surnombre l'année suivante.

Stages :

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de chirurgie générale et vasculaire

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 79 56 79 poste 14419

dominique.midy@chu-bordeaux.fr

vincent.dubuisson@chu-bordeaux.fr

Maximum : 28

Frais de formation* :

Formation Initiale : 660€

Formation Continue : 1150€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU TROUBLE BIPOLAIRE ET SCHIZOPHRENIE : APPROCHES THERAPEUTIQUES MODULE OPTIONNEL EDUCATION THERAPEUTIQUE

Responsable : Professeur Hélène VERDOUX

Docteur Vincent LE ROY

Docteur Marie TOURNIER

Durée de la formation : 1 an

Public :

Sont admis :

- Les médecins
- Les pharmaciens
- Les internes à partir de la 2^e année du DES de psychiatrie
- Les psychologues ayant validé le master 2
- Les paramédicaux ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle : infirmiers, psychomotriciens, ergothérapeutes, orthophonistes, éducateurs spécialisés

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de permettre à des médecins, pharmaciens, internes, psychologues et paramédicaux d'actualiser et perfectionner leurs connaissances et leurs compétences sur les thérapeutiques du trouble bipolaire et la schizophrénie : traitements pharmacologiques, psychothérapeutiques, stratégies de réhabilitation psychosociale, éducation thérapeutique.

Programme :

- Module 1 : Actualités des recherches sur le trouble bipolaire et la schizophrénie
- Module 2 : traitement pharmacologique
- Module 3 : Prise en charge des comorbidités
- Module 4 : Education thérapeutique et psychothérapie
- Module 5 : Réhabilitation psychosociale
- Module 6 (optionnel) : Approfondissement sur l'éducation thérapeutique

Organisation des études :

ouverture d'un module optionnel de 28 heures d'approfondissement sur l'éducation thérapeutique dans le trouble bipolaire et la schizophrénie.

Le module optionnel de 28 heures pour l'éducation thérapeutique permettra aux étudiants de valider les 40 heures

Contrôle des connaissances et validation :

A/ Composition du jury :

Le jury est composé de 5 membres (1 PU-PH, 1 MCU-PH et 3 PH), il est présidé par le responsable de la formation.

B/ Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux du Centre Hospitalier Charles Perrens.

C/ Nature des épreuves et conditions de validation :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation, il consiste en une épreuve écrite anonyme, sous forme de question rédactionnelle, d'une durée de 2 heures et notée sur 20.

D/ Conditions de validation :

Pour être déclarés admis les candidats doivent obtenir la moyenne à l'examen final.

E/ Redoublement :

Le redoublement est possible après accord des responsables de la formation.

Stages :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Pôle Universitaire de Psychiatrie

Adulte

Centre Hospitalier Charles Perrens

121, rue de la Béchade

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.56.17.32

Fax : 05.56.56.35.46

helene.verdoux@u-bordeaux.fr

Information disponible prochainement

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 40

Frais de formation* :

Formation Initiale : 450€ le tronc commun + 250€ le module optionnel

Formation Continue : 800€ le tronc commun + 500€ le module optionnel

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DIU URGENCES PREMIERS SECOURS ET SOINS DE TERRAIN EN MILIEU SPORTIF

Responsable : Professeur Alexandre OUATTARA

Directeur Pédagogique :

Docteur Jean François ROSSARD

Durée de la formation : 1 an

Public :

A/ sans présentation de dossier :

- les médecins, étudiants en médecine (premier cycle et AFPS ou AFGSU validés) impliqués dans le milieu sportif,
- les kinésithérapeutes DE, ergonomes DE, psychologues DE et ostéopathes DE,
- les infirmiers DE (étudiants première année et module Urgence validés)

B/ sur présentation d'un dossier :

- les étudiants STAPS (premier cycle et AFCPSAM validés)
- les préparateurs physiques (titulaires de l'AFCPSAM)
- les secouristes impliqués dans la surveillance des manifestations sportives (AFCPSAM)
- les encadrants sportifs titulaires de l'AFPS et de l'AFCPSAM à la condition qu'ils soient présentés par leur club, ligue ou fédération

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est de :

- Former les encadrants sportifs et les préparateurs physiques aux soins d'urgence,
- Former les professionnels de la santé aux besoins spécifiques du milieu sportif,
- Compléter la formation des étudiants en S.T.A.P.S. pour ce qui concerne le suivi des sportifs.

Programme :

- Enseignement théorique :

Organisation du milieu sportif

Le sportif, son environnement, son équipement, ses priorités

Réglementation relative à l'encadrement sanitaire des manifestations sportives

Organisation des Secours au quotidien et en cas de crise

Traumatologie du sport «théorie»

Défaillances aiguës du sportif

Dopage et contrôles

Anatomie générale

Physiologie musculaire, neurophysiologie

Bio Energétique et Diététique du Sportif

Hygiène, Sécurité et Dignité du patient en situation de terrain

Travaux pratiques

Anatomie palpatoire et observation

Techniques immobilisations

Techniques de contention

Techniques de récupération et de préparation musculaire

Cryothérapie, phytothérapie à usage sportif

Le stress et sa gestion

Techniques de pansement et de protection du corps

Techniques de relevage brancardage

Techniques de réanimation

Prise en charge d'un sportif blessé

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Département Formation Urgences

Premiers Secours

Case n°115

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.48.51

jean-francois.rossard@u-bordeaux.fr

cfups@u-bordeaux.fr

Enseignement Dirigé

Analyse des risques potentiels et montage d'une structure médicale autour d'une manifestation sportive

Organisation des études :

100h

Contrôle des connaissances et validation :

A) Composition du jury :

Nommé par le Président de l'université sur proposition du responsable du diplôme, le jury comprend :

- deux médecins dont l'un au moins spécialisé en médecine du sport,
- un kinésithérapeute D.E.,
- deux moniteurs ou instructeurs qualifiés P.S.M.S.

B) Lieu des examens :

Les épreuves de contrôle des connaissances se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux, sur le site de Carreire (Cellule Formation Urgence Premiers Secours).

C) Nature des épreuves et conditions de validation :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous les 3 formes suivantes :

- une épreuve écrite sous forme de QCM et de QR d'une durée de 3 heures,
- une épreuve pratique sur l'Anatomie Palpatoire et les techniques de soins spécifiques aux sportifs, notée sur 20 (Anatomie Palpatoire sur 10 et Techniques de soins sur 10),
- une épreuve pratique sur les techniques de Premiers Secours, notée sur 20 (Techniques Immobilisation relevage sur 10 et Techniques de base de Réanimation sur 10).

Il y a deux sessions d'examens.

Pour être déclarés admis les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

Les candidats n'ayant pas obtenu la moyenne générale doivent repasser toutes les épreuves.

Les candidats ayant obtenu la moyenne avec une note inférieure à 8 à l'une des épreuves, en première session, doivent repasser cette épreuve.

Le redoublement n'est pas autorisé.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 30

Maximum : 150

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Internes et externes : 350€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 1100€
- reprise d'études non financées : 650€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*

DU VACCINOLOGIE

Responsable : Professeur Denis MALVY

Professeur Jean-Louis KOECK

Durée de la formation : 1 an
ouvert une année sur deux

Public :

Cette formation s'adresse aux étudiants ayant validé un deuxième cycle d'études universitaires en médecine, pharmacie, biologie ou santé publique.

Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter à des étudiants ayant validé un deuxième cycle d'études universitaires en médecine, pharmacie, biologie ou santé publique :

- une compréhension du mode d'action des vaccins,
- une initiation aux méthodes de recherche appliquées au développement clinique et à la production de vaccins,
- une formation aux objectifs et aux méthodes d'évaluation des programmes de vaccination,
- une formation aux méthodes d'évaluation de l'efficacité vaccinale sur le terrain, des stratégies de vaccination et aux modalités d'un système de vaccinovigilance.

Programme :

- Compréhension du mode d'action des vaccins,
- Initiation aux méthodes de recherche appliquées au développement clinique et à la production de vaccins,
- Formation aux objectifs et aux méthodes d'évaluation des programmes de vaccination,
- Formation aux méthodes d'évaluation de l'efficacité vaccinale sur le terrain, des stratégies de vaccination et aux modalités d'un système de vaccinovigilance.

Organisation des études :

80h réparties sur 5 jours

Période d'inscription : 1 septembre à fin février (année universitaire)

Contrôle des connaissances et validation :

A) Lieu des examens :

Les épreuves de contrôle des connaissances se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux sur le site de Carreire.

B) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'une soutenance de mémoire d'une durée d'une heure et notée sur 20.

C) Composition du jury :

Le jury est composé de 6 enseignants, dont les deux responsables pédagogiques, et au moins 2 membres du comité pédagogique. Un enseignant européen, non français mais francophone, membre du comité de pilotage du Réseau Trop Ed Europe peut être invité.

D) Conditions de validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obligatoirement être présents à l'ensemble des cours et obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne à l'épreuve de soutenance du mémoire.

E) Redoublement :

Un seul redoublement est autorisé.

Stages :

Des stages peuvent se dérouler en Hôpital, en entreprise, auprès de l'OMS, de l'IRD ou d'agences non gouvernementales.

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Centre René Labusquière

Case 58

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.57.57.15.31

Fax : 05.56.24.46.82

crl@u-bordeaux.fr

Capacités d'accueil :

Minimum : 10

Maximum : 25

Frais de formation* :

Formation Initiale : 500€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 2000€

- reprise d'études non financées : 1000€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2018-2019*